

N^o Exceptionnel
15 DÉCEMBRE 1933
VOLUME 84

VIE À LA CAMPAGNE

Abonnement : 6 N^{os}
FRANCE : 38 Fr.
Étranger : 48 et 56 Fr.

et "Fermes & Châteaux" réunis
Revue Pratique avant Tout, Publiée sous la Direction de M. Albert Maumené



• LES RANJARDIÈRES •. Cet accueillant Logis de silhouette rectiligne, aux façades percées de baies largement encadrées de pierre et à petits carreaux, est couvert d'un toit en ardoise dans lequel se découpent d'importantes lucarnes avec encadrement de pierre. La Vigne vierge de Veitch, aux tonalités vertes et pourprés, ajoute une note plaisante à la gamme colorée des matériaux. Cette charmante Maison fut la demeure de campagne de l'Académicien René Bazin ; à Mme René Bazin.

(Cl. Vie à la Campagne.)



PITTORESQUES LOGIS TROGLODYTIQUES. 1. Les Cousins, à Vouvray. Maison creusée directement dans le roc, à flanc de colcau. 2. Logis à plusieurs étages s'ouvrant sur la falaise, à Souzay. 3. Dans le flanc d'une colline escarpée de la rive du Loir, à Troo, Loir-et-Cher. 4. La Brise, Maison de charron, à Souzay. 5 et 6. Deux aspects d'une Maison, de caractère Renaissance, à Souzay, dont une partie s'enclave nettement dans la falaise. Une sorte d'échauguette flanque le côté gauche du pignon sur rue. Une partie des intérieurs est incorporé dans le rocher calcaire. (Cl. Vie à la Campagne et Hachette.)

UNITÉ ET DIVERSITÉ DES PAYS DE LA LOIRE

MALGRÉ LE LIEN QUI LES UNIT, ORLÉANAIS, TOURAINES, ANJOU, MAINE, FORMENT AUTANT DE RÉGIONS DISTINCTES AVEC LEUR NATURE PROPRE, LEURS RESSOURCES DIFFÉRENTES ET MÊME LEUR DIVERSITÉ INTÉRIEURE, VÉRITABLE MOSAÏQUE DE TERROIRS DONT LES CARACTÈRES SE RÉFLÈTENT DANS L'ARCHITECTURE RURALE ET LA PRODUCTION DU MEUBLE RUSTIQUE.

LES PAYS DE LA LOIRE présentent une grande variété dans leur physiologie, malgré leur parenté et l'unité d'ensemble que leur confère la majestueuse vallée qui les relie. Dès que l'on s'éloigne de la vallée, en effet, cette physiologie se modifie assez nettement.

Depuis le Morvan jusqu'au Massif armoricain, la Loire dessine en ces contrées son cours ample et sinueux, s'étalant en de larges vales (val d'Orléans, val de Blois, val de Touraine, val d'Anjou), auxquels correspondent les différents « Pays ». L'ensemble de ces « Pays », auxquels il faut rattacher le Maine, forme cette vaste région qu'encadrent les vieilles provinces de Bretagne, Normandie, Ile-de-France, Champagne, Nivernais, Berry et Poitou.

LE CHARME DE L'ORLÉANAIS

L'ORLÉANAIS, entre la Beauce, qui le prolonge au Nord, et la Sologne, qui s'étend au Sud, est un pays uniformément constitué de calcaire en profondeur, mais dont les terres superficielles, de composition très variée, permettent de distinguer cinq régions cultivées ou boisées : au centre, la Forêt d'Orléans ; à l'Ouest, la Petite Beauce ; à l'Est, le Gâtinais ; au Sud, les Vaux de Loire, puis la Sologne.

La Forêt d'Orléans, immense, se déploie sur un sol recouvert de sables granitiques dont la fertilité très limitée a rendu tout défrichement inutile. On rencontre seulement quelques clairières le long des routes que jalonnent des bourgs bien groupés, ayant conservé la forme que leur imposa, au Moyen Âge, une ceinture de murailles aujourd'hui disparue. La Forêt d'Orléans est pauvre d'ailleurs, avec ses chênes sans ampleur, au milieu desquels on a introduit le pin sylvestre au XIX^e siècle ; il n'est guère sorti de cette forêt que de la charpente, du charbonnage et un peu de menuiserie. A l'Ouest, la Forêt de Marchenoir, entre l'Orléanais, le Blésois et le Dunois, dépendance de Châteaudun, a fourni en abondance des bois d'œuvre et de menuiserie et c'est là que furent trouvées les belles charpentes de Beaugency et de Châteaudun. L'absence d'arbres propres à la menuiserie, dans la Forêt d'Orléans, explique aisément l'utilisation des bois fruitiers qui croissent vigoureusement dans la vallée de la Loire.

La Petite Beauce ou « Queue de Beauce », entre les vallées du Loir et de la Loire, a ses terres revêtues d'un épais limon fertile ; ce limon explique la richesse des champs de blé qui couvrent presque tout le pays, à l'exception de quelques forêts.

Dans le Gâtinais alternent les sables, comme ceux de la Forêt d'Orléans et les limons analogues à ceux de la Petite Beauce. Il en résulte de la variété dans le paysage : culture ici ; landes, là ; bois, ailleurs.

Les Vaux de Loire forment un lien sur la bordure méridionale de ces diverses régions, qu'il s'agisse du Val de Loire proprement dit ou du Val d'Orléans, du Val de Blois qui font suite. Cette vallée, aux terres fertiles et d'alluvions, permet une grande variété de cultures légumières, florales, grainières, pépinières, jardins, vergers, vignobles. Elle constitue, en même temps, la grande voie de communication transversale de la France centrale, par où s'effectuent la majorité des relations de Paris avec l'Ouest et le Sud-Ouest de la France.

La Sologne, enfin, sur la rive gauche de la Loire et au Nord du Berry, est un pays de terres pauvres et marécageuses, recouvertes de sables et d'argiles, semées de bois et d'étangs. Les arbres ne poussent bien que dans les parties inférieures des vallées exposées au Midi, et souvent l'on y rencontre de fort beaux chênes et des fruitiers sauvages. Et ailleurs, beaucoup de conifères, de bruyères, de fougères. Ces terres, comme cette région, ont d'ailleurs été très améliorées, dans beaucoup d'endroits, par des appropriations à maintes cultures, élevages, etc. La Pisciculture, bien comprise dans maintes parties, pratiquée intensivement et la Chasse, en cette contrée giboyeuse, ont contribué à la mise en valeur de cette région, autrefois pauvre et désolée.

Les habitants de l'Orléanais présentent deux types bien distincts : le grand, le Celte, qui doit être le dernier venu, et le petit, qui serait l'Ibère. La Beauce possède plutôt des individus de grand type ; le Val et la Sologne, une grande majorité du petit. La langue est le Français, puisque le dialecte de ce pays est devenu la langue nationale et les expressions dialectiques actuelles qui étonnent sont presque toutes de vieilles formes françaises conservées.

A la partie orientale de la région étudiée, l'Orléanais se trouve être le point de jonction entre les bassins supérieurs et inférieurs de la Loire. Orléans était la ville où se rencontraient deux navigations bien distinctes, celle descendant au fil de l'eau avec ses bateaux construits dans le bassin supérieur et vendus à Orléans, tandis que les mariniers remontaient à pied par la route ; celle montante, utilisant le vent dans les voiles depuis Nantes, vent du Sud-Ouest presque constant, avec retour en descendant au fil de l'eau. Orléans, ville d'échange, très rapprochée de Paris, ne pouvait avoir un art absent de toute influence étrangère, et il serait difficile de démêler les provenances de ces influences, car il en est de lointaines, en raison des relations commerciales d'Orléans avec des régions exotiques. (J. Banchereau.)

LE JARDIN DE LA FRANCE

LA TOURAINE, telle que l'a faite l'histoire, remarque M. Maurette, déborde pour une partie de son territoire, au Nord de la Loire ; mais ce n'est pas la région la plus importante. Il ne s'agit là, entre les vallées de la Loire et du Loir, à l'Ouest de la Petite Beauce, que de la *Gâtine de Touraine*, région d'argiles sableuses parsemées de bois, peu fertile et peu habitée. Au Nord, cette région est séparée du Bas-Maine par les verdoyants Vaux du Loir, ou le tuffeau a été exploité en carrières souterraines.

Ces carrières, comme d'ailleurs les hautes coupes à pic, ont, depuis des siècles, été utilisées comme locaux agricoles, vinicoles et comme habitations. Ces Maisons de troglodytes sont parmi les plus caractéristiques de notre pays. Enfin les coteaux, sur les deux rives du fleuve, sont parsemés de vignobles dont les crus sont justement célèbres.

C'est sur la rive gauche du fleuve que s'étend la majeure partie de la Touraine, dont les vallées (Loire, Cher, Indre et Vienne) abritées, chaudes, couvertes d'alluvions fertiles et bien irriguées, ont valu à ce pays la qualification significative de « Jar-

DES IMAGES COMMENTÉES

LE VOLUME-ALBUM que voici est le seizième de la série des Numéros Extraordinaires de cette Revue consacrés à l'Art Régional de nos Provinces françaises. Le premier fut édité en Décembre 1913. Le second, qui était en cours de préparation pour paraître en 1914, ne le fut qu'en 1919, la publication de cette Revue ayant été suspendue pendant les hostilités.

La belle région de notre pays, aux aspects si doux, que constituent les Bords de la Loire, de l'Orléanais à l'Anjou, où s'épanouit cet Art charmant de la Renaissance, devait me permettre de placer sous vos yeux des productions de premier plan. Cette région ne fut-elle pas un des centres qui marquèrent la Maison, le Jardin, le Meuble, de son empreinte indélébile ?

Et, c'est ainsi que nous avons procédé à ce seizième inventaire, par le Texte et par l'Image, de l'Art Régional de notre pays. C'est là un travail aussi laborieux qu'intéressant. Il fut entrepris, comme les précédents, avec l'aide de précieux collaborateurs bénévoles, que nous ne saurions trop remercier et dont les noms sont cités en tête du sommaire.

Une remarque est ici nécessaire, les Exemples d'Architecture d'époque demeurent ; des Meubles sont conservés dans des familles et des musées ; des essais de Reconstitutions d'intérieurs ont été tentés avec des éléments autochtones ; mais, hélas ! dans le beau Jardin de la France, les Jardins des XVI^e et XVII^e siècles, œuvres périssables entre toutes, ont disparu. C'est donc dans les estampes qu'il faut en rechercher les aspects. J'ai préféré, cependant, en donner le reflet par ceux que l'on a tenté de reconstituer, bien que souvent la physiologie en soit modifiée.

Je me suis donc attaché à scruter ce qui est dans le cadre de mon programme et à commenter objectivement les Images, que vous allez regarder. Mon désir le plus vif est que ce Numéro vous apporte une abondante documentation, que celle-ci vous soit utile et qu'elle vous plaise.

Albert MAUMENÉ.

din de la France ». Elles comportent des herbages si plantureux que le bétail normand s'y est normalement adapté.

Les vallées des principales rivières et de leurs affluents divisent la Touraine en régions géographiques différentes : la *Champagne*, entre le Cher et l'Indre ; le *Plateau de Sainte-Maure*, entre l'Indre et la Vienne (deux plateaux calcaires, à la surface peu fertile et recouverte de broussailles et de bois) ; la *Varenne*, presque « de terres d'alluvions, entre la Loire et le Cher ; le *Véron*, coin de pays formé par le confluent de la Loire et de la Vienne ; la *Brenne* enfin, région marécageuse qui se prolonge au Sud de la Touraine, jusque dans le Berry.

De superbes forêts permettent de passer d'une vallée à l'autre, sans quitter la fraîcheur des ombrages : *Forêt d'Amboise*, entre la Loire et le Cher ; *Forêt de Loches*, entre l'Indre et l'Indrois ; *Forêt de Chinon*, entre l'Indre et la Vienne ; *Forêt de Fontevault*, entre la Vienne et la Dive ; *Forêt de Château-la-Vallière*, entre la Loire et le Loir, sans oublier les restes de la grande « Forêt de Gastine » si chère à Ronsard.

C'est au séjour des rois que la Touraine doit d'avoir été le centre du grand mouvement de la Renaissance, qui, au XVI^e siècle, transforma si profondément l'Architecture et même le Mobilier. A la suite de la guerre de Cent ans, les souverains, réduits à se réfugier dans les Châteaux du centre de la France, prirent le pays en affection. Dépossédé de sa capitale, Charles VII se retira au delà de la Loire, à Chinon et à Loches. Louis XI se fixa aux abords de Tours, aux Montils, où il fit construire le fameux château du Plessis. Charles VIII choisit Amboise ; et François I^{er} y passa également une partie de sa vie, avant d'aller à Blois et de venir résider finalement à Fontainebleau, en Ile-de-France.

L'ANJOU, TERRE DE DOUCEUR

L'ANJOU est un Pays de confins : confins de Bretagne, confins de Touraine, confins du Maine et même du Poitou. L'Anjou est devenu province, en prenant à la fois sur le Nord, sur l'Ouest, l'Est et le Midi, et en composant son territoire à leurs dépens. (Le Moy.)

Un tel « carrefour » ne peut être que varié dans la constitution de son sol : empruntant à l'Ouest, au Massif Armoricain, relevant à l'Est du Bassin parisien. On peut ainsi distinguer déjà un *Anjou noir* et un *Anjou blanc*, une partie « armoricaine » et une partie « parisienne ». De fait, estime aussi notre collaborateur M. Leclerc, la variété est bien ce qui caractérise le mieux cette province :

« Certes, les paysages angevins ignorent les pittoresques violents, et nous n'avons ni la splendeur sacrée de la mer, ni la sauvage grandeur de la montagne, ni la lointaine mélancolie des vastes plaines ; mais, pour retenir le voyageur, ils possèdent le charme d'une contrée si riche qu'elle pourrait se suffire à elle-même, d'une province où abondent les produits du sol et du sous-sol et où les paysages sont d'une infinie variété, avec ces « Pays » de physiologie propre que l'on nomme : Saumurois, Beaugois, Mauges, Segreen, Craonnais et Val d'Anjou.

Le Saumurois, pays de vignoble et de cultures grainières, est sillonné de vallées fertiles et de coteaux dont les pentes ensoleillées portent des crus renommés.

Le Beaugois, pays de plateaux sableux ou de calcaires argileux, abonde en bois et forêts.

Les Mauges, qu'on appelle souvent Vendée angevine, est un pays granitique et très vallonné, qui pratique surtout l'élevage et la grosse culture.

Le Segreen et Craonnais, où la vigne cède la place au pommier, s'apparentent à la Bretagne.

Enfin, la *Vallée* (Anjou), formée des alluvions de la Loire, trait d'union entre le Nord et le Sud de l'Anjou, étend, au long du fleuve, de Saumur à Angers, une merveilleuse plate-bande où, comme dans le plus soigné des Jardins, alternent les cultures grainières, légumières, florales et agricoles, et qui, du Printemps à l'Automne, revêt les aspects les plus divers. (Marc Leclerc.)

« La douceur des paysages se retrouve d'ailleurs dans le climat, et le mot « douceur » trouve si bien à s'employer ici qu'il a fait fortune pour caractériser le Pays. A lui seul, il symbolise, en effet, cette région. Aussi, en vain chercherait-on à lui substi-

tuer toute autre dénomination. Douceur reste synonyme d'Anjou. Vents tièdes à l'Ouest ! Souffles chauds de l'Est ! Buées de Loire baignant l'atmosphère et cessant les plantes. Il n'est pas jusqu'aux habitants que ce doux climat n'ait imprégnés de sa douceur.

Les Angevins, en effet, sont toujours aimables, parfois ironiques, sont courts, affables et aussi ardents que patients au travail. L'Anjou n'est pas seulement une terre de rêverie, c'est aussi une terre d'action, et la rêverie et l'action se fondent admirablement ici en une douceur qui n'a nulle part son égale.

Enfin, l'histoire particulière de l'Anjou est intimement liée à celle de la France. C'est de l'Anjou, grâce aux Plantagenets, que sont sortis les germes de la guerre de Cent ans. L'Anjou a été le point d'intersection où se sont rencontrés les Liguëurs. C'est en Anjou que se sont terminés les désordres de la Fronde. C'est en Anjou encore qu'a pris naissance l'insurrection de 1793. Il est peu de régions qui aient été mêlées de façon aussi tragique aux grands événements de notre Histoire. » (A. Le Moy.)

LE CALME PAYS DU MAINE

L'ANCIENNE province du Maine, dont nous étudions aussiles productions régionales dans ce volume, forme une transition entre la Bretagne, à l'Ouest ; la Basse-Normandie, au Nord ; le Perche au Nord-Est et les Pays de Touraine et d'Anjou, vers le Sud. Les caractères géographiques permettent d'ailleurs de distinguer deux sous-régions : le Bas-Maine, à l'Ouest ; et le Haut-Maine, à l'Est.

Le Bas-Maine n'est que le prolongement du Massif armoricain. Constitué d'un haut plateau granitique (culminant à la chaîne des Coevrons), il présente un sol souvent infertile ou pauvre. Ce plateau domine un bassin schisteux qu'arrose la Mayenne, et dont les terres humides et imperméables portent des prairies coupées de bois et ombragées de pommiers.

Le Haut-Maine se rattache au Bassin Parisien et au Perche. Flanqué de deux plateaux calcaires, il est surtout constitué par une vaste étendue de terrains crétacés, très sableux. Dans l'ensemble, ces

terrains sont boisés et pauvres, mais la Sarthe et ses affluents, le Loir notamment, s'y sont creusé de larges vallées, couvertes de riches alluvions.

« Les Forêts d'aujourd'hui, dans le Maine, ne sont plus que l'ombre de l'antique Forêt cénomane, qui, à l'époque celtique, couvrait presque entièrement ce pays.

Déjà les pionniers de César l'avaient attaquée, la hache à la main, pour frayer aux légions romaines des routes plus sûres vers l'Armorique. L'agriculture aussi grignotait peu à peu la forêt ; les moines colonisateurs entreprirent en grand le défrichement. Plus tard, les grands seigneurs forestiers l'exploitèrent.

Ainsi, dès la fin du Moyen Age, il ne restait plus qu'un chapelet de forêts isolées, à peine reliées entre elles par une ligne jalonnée de bois clairsemés et de landes. Depuis lors quelques-unes d'entre elles ont complètement disparu : telles la Forêt du Mans, témoin de la folie de Charles VI, celle de Hallais, celle de Longaulnay, etc. » (R.-N. Raimbault.)

Est-ce à dire cependant que le Maine, si couvert jadis, n'est plus un Pays de forêts ? Certes non. S'il a perdu la presque totalité de son ancien boisement, la part qui lui reste est encore respectable, et les environs du Mans, par exemple, conservent de belles forêts domaniales : Forêts de Bercé, de Perseigne, de Sillé, d'Écouves, de Bellême.

La Forêt de Bercé est un des restes de l'immense massif boisé qui s'étendait au Nord de la Loire, avant la conquête de la Gaule, et appelé, par les Romains, Bois des Camutes. Le chêne-rouvre, le hêtre, le pin maritime et le pin sylvestre, sont les essences prédominantes. Le châtaignier, le charme, et le frêne y sont rares ; plus rares encore le bouleau, le saule et le tremble.

Le Massif de Perseigne formait, au temps de la Gaule, la limite Ouest de la Forêt du Perche ; le chêne-rouvre y constitue l'essence principale.

La Forêt de Sillé est d'origine seigneuriale ; les essences y sont par ordre d'importance : le chêne-rouvre, le bouleau, le tremble, le châtaignier, le hêtre.

La Forêt d'Écouves apparaît dans l'histoire, avec les plus anciennes chartes de Normandie, au X^e siècle. Après avoir appartenu à diverses Maisons

seigneuriales normandes, elle devint propriété de la couronne de France.

Pour favoriser la prospérité du pays, après la grande réformation des Eaux et Forêts de Colbert, Louis XIV y attira des Maîtres verriers et leur concéda de larges usages en forêt. (Telle fut l'origine de l'enclave du Gast, où l'industrie du verre demeura prospère, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle). Les chênes rouvres et pédonculés, le hêtre et le pin sylvestre sont les principales essences. La Forêt de Bellême, enfin, est une des meilleures futaies de chênes de notre pays.

Des paysages variés caractérisent encore cette région de transition. « Du côté des « Alpes Mançelles », on trouve un peu et beaucoup de la Normandie : épaisses verdure, collines fantaisistes, ruisseaux furtifs, futaies secrètes. Du côté de la Ferté-Bernard, le Perche déploie encore sa nappe de prairie, ourlée de coteaux puissants. Du côté de La Chartre, on devine la Touraine. Du côté de La Flèche, on touche l'Anjou : la vigne déjà se sent heureuse, les palmiers décorent les Jardins soignés et fleuris. Du côté de Sablé, on monte vers la Bretagne : les « Domaines » sont d'aspect plus sévère et les Manoirs à l'aplomb solide succèdent aux Châteaux Renaissance.

Le Maine est un ensemble de petites contrées qui, jadis, portaient toutes leur nom propre. Il y avait le Fertois avec La Ferté-Bernard ; le Brûlonnais avec Brûlon ; le Saosnois avec Mamers. Ces petites contrées ont gardé toutes leur esprit particulier, leurs coutumes, leurs usages.

Et cependant, le Maine reste aussi un grand Pays dans les petits Pays de France. Pays de richesse, de labeur, de silence, de simplicité, de rusticité, de fermeté. Pays magnifique, d'une diversité étonnante. Pays de la forêt, Pays de la prairie, Pays de la lande, Pays du Jardin, Pays de la rivière, Pays du ruisseau. Pays de la Chaumière et du Château. Pays aux mille routes tranquilles, campagnardes, nonchalantes, qui se glissent à travers les champs et les prés, comme si elles ne se souciaient même pas de savoir où elles vont. Pays prenant, amical, qui manque seulement, peut-être, d'un peu d'exaltation et qui hésite, dirait-on, à découvrir son charme, sa noblesse et sa sage grandeur. » (M. Prax.)

LES CITÉS AUX MULTIPLES LOGIS DE CARACTÈRE

SOUS LA PHYSIONOMIE AVENANTE QUE LEUR A DONNÉE A TOUTES L'ARCHITECTURE DE L'ÉPOQUE CLASSIQUE, LES VILLES DE LA LOIRE GARDENT ENCORE QUELQUES MAISONS MOYENÂGEUSES ET MAINS HOTELS RENAISSANCE, AUTANT DE TÉMOINS D'UN PRESTIGIEUX PASSÉ HISTORIQUE ET ARTISTIQUE.



LES VILLES DE LA LOIRE, malgré les vieux Logis qu'elles recèlent encore, doivent surtout à la Renaissance leur attrait architectural, et les XV^e et XVI^e siècles, avec leurs riches Hôtels particuliers, marquent pour elles la grande époque. Les styles XVII^e et XVIII^e siècles, au contraire, semblent moins féconds, moins originaux. Ils donnent surtout aux vieilles Cités cet air de famille, avec leurs quais et leurs boulevards ombragés, les nobles façades qu'elles déploient sur le fleuve et leurs Maisons de pierre blanche, coiffées d'ardoise, dont les plus humbles attestent encore, chez l'ouvrier, une « science atavique de l'Architecture ». Il est intéressant de scruter l'Architecture urbaine, tant les Habitations de campagne s'apparentent intimement avec elles.

LA VILLE DE FRANÇOIS I^{er}

ORLÉANS occupe, sur la rive droite de la Loire, au sommet du coude que le fleuve décrit vers le Nord, une situation privilégiée, expliquant son rôle historique. La vieille cité est encore nettement limitée au Sud par une belle ligne de quais ombragés, et des autres côtés par de larges boulevards établis sur l'emplacement de l'ancienne enceinte.

Maisons moyenâgeuses. « Les Habitations particulières du Moyen Age ont rarement triomphé des variations du goût et des progrès de la richesse. On aurait vite fait de dresser la liste des très vieilles Maisons orléanaises. Nous ne retiendrons, pour les étudier rapidement, que deux Maisons : l'une du XII^e, l'autre du commencement du XV^e siècle ; l'une de pierre et l'autre de brique et bois, toutes deux intéressantes au point de vue architectural, la seconde célèbre par les souvenirs qu'elle évoque.

La première, rue Sainte-Catherine, était construite pour résister au temps ; vers 1248, on a malheureusement modifié la forme et la disposition de ses fenêtres ; mais elle se dresse toujours solide en ses deux étages de pierre de taille, au grain

dur, qui s'achèvent sous la ligne des modillons cubiques. Une statuette d'ange, posée sur une console et sous un dais, sans doute d'un siècle ou deux postérieure à l'édifice, tranche sur l'uniformité de la façade ; la porte cochère, aux vantaux du XIV^e siècle, s'ouvre sous un arc ogival chanfreiné.

La Maison de Jacques Boucher, hôte de Jeanne d'Arc, présente une façade habilement restaurée. L'assemblage de ses pièces de charpente, en croix de Saint-André, hordées de briques, forme deux étages et un grenier au-dessus du rez-de-chaussée, aux piliers de pierre. Les baies ont des cadres et des meneaux moulurés et se complètent de petits pilastres à pinacles, simulant contreforts avec arc-boutants minuscules. »

Hôtels Renaissance. « La Renaissance fut le siècle des Hôtels, comme celui des Châteaux. Les Châteaux surgirent dans le « Jardin de France » ; les Hôtels se multiplièrent dans les villes de la Loire : à Orléans, la « ville » par excellence de l'époque de François I^{er} et de Charles-Quint, ils furent plus nombreux, plus variés que partout ailleurs ; ceux qui subsistent sont le plus authentique trésor de la cité appauvrie.

Les premiers datent du règne de Louis XI, sinon même de l'époque immédiatement antérieure. Dès ce temps, on s'avise d'ornez de sculptures les Maisons particulières. La pierre des carrières de Saint-Fiacre, que les entrepreneurs orléanais employaient au Moyen Age, était d'un grain trop cassant et trop dur pour se prêter à ces embellissements. On la remplace par la pierre d'Aprémont. Ce simple changement dans les matériaux de construction va décider des transformations artistiques.

Pendant quelques années, on réserve la nouvelle pierre pour les chambranles des ouvertures et pour les corniches. Le plan des murailles est construit en briques rouges et brunes, disposées en losanges. La blancheur de la pierre éclate sur le fond sombre et, comme dans les monuments reli-

gieux de cette période, la sévérité, la nudité de l'ensemble soulignent le charme des détails.

Mais, tandis que les riches habitants, le roi lui-même, se faisaient construire ces Hôtels de briques et pierres, les bourgeois d'honnête aisance se contentaient encore des Maisons de bois. Le goût de l'ornementation, devenu général, trouvait là des satisfactions moins coûteuses et cependant bien plus complètes. Le bois, se creusant au gré du ciseleur, permettait de réaliser de délicieux chefs-d'œuvre. Chefs-d'œuvre trop fragiles, que la pluie pourrissait et que rongeaient les vers.

Les sculpteurs sur pierre prétendirent exécuter des merveilles plus durables. De nouveaux Hôtels s'élevèrent, où la brique ne paraissait plus et dont les façades, contemporaines des portails de Saint-Aignan et de Saint-Jacques, étaient enrichies, aux pénétrants et aux chambranles des fenêtres, aux corniches et aux lamiers séparant les étages, de moulures, d'arabesques, de feuillages en culs-de-lampe. La Renaissance était proche.

Elle sortit, par filiation naturelle, du style du XV^e siècle. Les édifices civils conservèrent d'abord leur aspect général, la disposition de leurs baies et de leurs toitures. La tradition nationale s'y continua dans les hautes lucarnes, dans les meneaux médiévaux, jusque dans les mâchicoulis féodaux. Un esprit d'ordre et d'élégance alliait aux habitudes, les innovations : les pilastres étaient préférés aux colonnes ; la feuille d'acanthé remplaçait, sur les chapiteaux, la chicorée et le chou frisé ; le cintre se substituait peu à peu à la plate-bande pour les fenêtres ; aux portes, l'anse de panier avait depuis longtemps déjà triomphé de l'ogive, et des coquilles ornaient l'intérieur des vieux mâchicoulis.

Pierre Byard paraît avoir été, à Orléans, l'initiateur de ce nouveau style ; il ne sacrifiait l'exubérance de l'âge antérieur que pour mieux affirmer la délicatesse et la netteté du génie français ; il proclamait les principes trop méconnus de l'unité

de plan, de l'équilibre des parties, sans renoncer à la liberté et à la variété des inspirations personnelles.

C'est après lui que la Renaissance, s'italianisant, crut devenir une résurrection de l'antiquité. Adam de Jargeau, qu'on dit avoir été élève de Michel-Ange, vint, au retour d'Italie, se fixer à Orléans, capitale de sa province d'origine. Les Maisons qu'il y bâtit, ou dont les architectes durent être ses disciples, eurent pour caractères distinctifs les pilastres superposés d'étage en étage, les frontons surmontant les baies; ensembles d'une correction froide. L'originalité était déjà moins vigoureuse: l'esprit créateur sommeillait. Mais le talent des Artistes locaux se nourrissait d'érudition et leur goût demeurait exquis.

Après le XVI^e siècle cependant, Orléans cessa d'être une ville d'art dans toute la force du terme. Non pas que ses habitants aient manqué de ressources financières. Non pas même qu'ils aient renoncé à bâtir: l'activité architecturale se réveilla au lendemain des guerres de religion; mais elle s'appliqua d'abord à restaurer, à reconstruire plutôt qu'à édifier sur de nouveaux plans. (G. Rigault.)

Caractères généraux. Ensermé dans ses remparts, Orléans ne pouvait s'étendre, et les Logements étaient petits, bien que les Maisons très élevées soient rares. Le plan est presque uniforme: sur le côté, un couloir à l'entrée duquel s'ouvre, sous une trappe, la descente de cave, et qui dessert deux Chambres, l'une sur la cour, l'autre sur la rue, éclairées chacune par une ou deux fenêtres selon la largeur de la Maison; au premier étage, même distribution, sauf le couloir, qui disparaît généralement. Le couloir aboutit dans la cour sous une galerie de bois, qui fait communiquer les étages de la Maison avec ceux d'un bâtiment moins profond, d'une seule pièce par étage, qui est construit dans le fond de la cour; un escalier de bois, rarement de pierre, est à l'une des extrémités de la galerie. Dans la cour est un puits, abrité sous un toit conique. Lorsque la pièce du rez-de-chaussée, sur la rue, sert de boutique, l'ouverture tient presque toute la largeur de la pièce et est constituée d'une grande arcade en plein cintre, dont la partie supérieure forme imposte au-dessus d'une poutre de bois horizontale; au-dessus de la porte d'entrée du couloir est toujours une imposte carrée ou ovale.

Les murs sont généralement de pierre, moellon enduit de crépi; mais les Maisons de bois sont encore nombreuses, fréquemment dissimulées sous un enduit de mortier. Les séparations intérieures étaient généralement en pan de bois. La brique, employée pour le remplissage du bourdis, n'est apparue qu'à la fin du XVI^e pour des immeubles importants. La pierre de construction fut longtemps trouvée sur place, car le sous-sol d'Orléans est une vaste carrière, mais on employa à toute époque des pierres amenées par la Loire, des carrières du Nivernais. Le bois semble avoir dominé pour la construction, mais l'encorbellement des étages est inconnu à Orléans, où l'on était respectueux des prescriptions; au XVI^e siècle apparaissent les dépassements des murs mitoyens au-dessus de la toiture, comme protection contre l'incendie. Le toit est quelquefois à pignon sur rue, mais, dès le XVI^e siècle, la préférence est donnée au rampant vers la façade, percé quelquefois d'une lucarne. La vieille couverture semble avoir été la tuile, mais l'ardoise dut venir de très bonne heure d'Anjou.

Plusieurs Maisons d'Orléans ont en hors-d'œuvre, à chaque étage, un petit cabinet de pierre éclairé par de petites fenêtres grillées; les plafonds y sont de pierre. Ces cabinets, qui se rencontrent également à Bourges, étaient des ressers à l'abri de l'incendie, où l'on gardait les objets précieux. Il faut signaler ceux presque intacts du Musée historique, ceux un peu déformés du Musée de peinture, les beaux cabinets de la Maison de Jeanne d'Arc, les tourelles rondes en encorbellement de la Maison dite de François I^{er}.

Les fenêtres très anciennes sont rares; les chambranles ont été modernisés au XVIII^e siècle, pour faire disparaître les meneaux et descendre la pierre d'appui; aussi les châssis pour vitraux sont-ils rares et ceux à petits bois ont presque tous été transformés pour recevoir de grandes vitres. Les portes ordinaires étaient épaisses et garnies de gros clous rivés; mais il y eut de nombreuses portes sculptées, et l'abondance des Meubles trouvés dans la région, les sculptures des façades, des portes et des lambris du XVI^e, témoignent de la présence d'ouvriers habiles, dont malheureusement les noms ne nous sont pas parvenus.

Parmi les portes connues, je citerai la porte aux

travaux d'Hercule, venant de la Maison des Pappes à Orléans et actuellement au Victoria and Albert Museum; la porte de la maison d'Alibert, dans la collection Arconati-Visconti, au Louvre; la porte et un panneau extérieur du Musée Jeanne-d'Arc, et la porte encore en place de la Maison Ducerceau et plusieurs portes aux Musées Historique et Jeanne-d'Arc.

L'imposte ménagée au-dessus des portes d'entrée pour l'éclairage du couloir était garnie d'une grille de fer, dont la plupart sont en place: celles du XVI^e ordinairement fort simple et composées de barreaux de fer rectangulaires posés sur l'angle et se traversant par un œil; celles du XVII^e et du XVIII^e, de dessin souvent très harmonieux, plutôt simple, avec quelquefois les initiales d'un propriétaire. Le fer forgé devait être travaillé sur place par des serruriers locaux. Parmi les grands ouvrages, je citerai les grilles de l'ancienne Chapelle du monas-

cette rue restée étroite, comme au XIV^e siècle; l'évocation du Moyen Age s'y fait d'une façon si parfaite que l'on croit presque à une illusion, à un habile décor. Ce sont, comme autrefois, de modestes artisans qui y vivent, insoucieux du confort moderne, mais fiers cependant de s'y succéder de père en fils, peut-être depuis le temps où elles furent construites par les mains de leurs aïeux.

Éléments Demeures. « Naturellement, le XV^e siècle a marqué sa trace dans la ville, par nombre de Demeures plus importantes. A la suite de l'éveil artistique que suscita le retour de Charles d'Orléans, beaucoup de Manoirs des âges précédents furent jetés bas, comme n'étant plus à la mode, ou du moins très rajeunis. Pour la première fois, alors, les propriétaires consentirent à laisser un cours plus libre à la fantaisie de leur maître-maçon et de leur charpentier: les portes se décorèrent d'élégants arcs en anse de panier; les meneaux des



Carte des Pays de la Loire et de leurs divisions régionales.

tère de Bonne-Nouvelle, actuellement dans l'église Saint-Pierre-du-Martroi; l'escalier du même monastère, encore en place à la Préfecture; la chaire de l'église de Jargeau, du début du XVIII^e, signée et datée.

Les motifs de sculpture sont ceux de la Renaissance française, et l'atelier de Chambord eut quelque influence; mais un motif est bien particulier à Orléans et orne le losange des traverses de menuiserie: ce losange mouluré qui est sur tous les ouvrages du début de la Renaissance sur les bords de la Loire, son centre est orné à Orléans d'une fleur à 4 pétales, sur presque tous les travaux de bois, plus rarement sur la pierre.

Les cheminées sont extérieurement dépourvues d'ornements et construites de brique; les descentes de gouttières de plomb étaient ornées de bagues, dont un grand nombre ont été conservées, même en place: le dessin est peu varié et les mêmes moules ont dû servir longtemps. Les gouttières et les cheneaux ont disparu, et le zinc les remplace, mais ils devaient porter les mêmes ornements, car il nous en reste des vestiges qui en témoignent. Les épis de falgates étaient rares et de plomb. (J. Bancheureau.)

CORTÈGE DE BELLES HABITATIONS

BLOIS. Dominé par un des plus intéressants Châteaux de la vallée de la Loire, Blois s'établit en amphithéâtre sur des coteaux couronnant de près la rive droite de la Loire. La plupart des rues, étroites, tortueuses, escaladant capricieusement les flancs escarpés du coteau, gardent de vieilles Maisons sculptées et de curieux Hôtels de la Renaissance. Et maintes jolies Maisons se succèdent en bordure du fleuve, vers l'Ouest, tantôt au creux de la vallée, tantôt accrochées aux escarpements calcaires des coteaux.

Maisons de Bois. Parmi les plus caractéristiques de ces vieux Logis, M. Bournon mentionne les Maisons de bois. Il y en a un peu partout dans la ville, écrit-il; mais là où le temps les a le mieux respectées, c'est dans la rue Saint-Lubin, à l'Ouest de la place Louis XII, où elles forment un groupe charmant. Le vieux Blois revit tout entier dans

croisées se taillèrent en biseau; les tourelles d'escaliers reçurent le couronnement d'un balcon de pierre délicatement ouvragé; enfin des motifs de sculpture se gravèrent çà et là, sur diverses parties du Logis.

L'émulation inspirée par les travaux du Château provoqua, chez les particuliers, la volonté, sinon d'imiter le luxe royal, du moins de ne pas lui rester trop inférieurs. Ce désir a valu une merveille: l'Hôtel d'Alluye, construit en 1510 pour Florimond Robertet, baron d'Alluye. La façade, très restaurée, indique déjà une fastueuse Demeure. La symétrie n'y règne pas, mais l'effet général est à la fois gracieux et majestueux. Il semble bien que cet Hôtel soit l'œuvre de deux architectes: l'un français, l'autre italien. Au premier appartient la construction du corps de logis de gauche, à l'Ouest de la cour, qui visiblement est conçue dans le style de la Renaissance française, celle de la fin du XV^e siècle. A l'architecte italien revient le mérite de la somptueuse galerie qui forme un côté de la cour intérieure et est le plus bel ornement de l'édifice. Ici, en effet, le goût italien n'est pas douteux. Il s'accuse dans l'ensemble comme dans les détails et sans qu'il soit besoin de prendre texte, comme on l'a fait, d'inscriptions italiennes, car les murs de l'Hôtel portent aussi des inscriptions latines, grecques et françaises.

Le nom de Dominique de Cortone, le faiseur de Châteaux, revient encore à la pensée. N'est-il pas bien naturel de penser qu'il ait dessiné, pour le ministre du Roi qui l'employait à deux pas de là, le plan de ce remarquable portique, digne réellement d'un Château? Sa richesse architecturale est rehaussée par douze médaillons de terre cuite, représentant onze des Césars et le cardinal d'Amboise.

L'Hôtel Denis-du-Pont, plus modeste, est cependant une élégante construction Renaissance. Une cour le sépare d'un corps de bâtiment sans intérêt, élevé sur la rue Porte-Chartraine, et c'est dans cette cour qu'il faut pénétrer pour admirer une très jolie tourelle d'escalier, avec balcons de pierre renflés et une étroite façade où se révèle le style le plus pur qui nous soit venu d'Italie. L'architecte de

Robert et et celui de Denis-du-Pont ont dû se connaître de si près qu'ils ont pu être une seule et même personne.

Citons encore l'Hôtel Hurault, surnommé amblioteusement le Petit-Louvre, au pied de la rampe qui mène au centre de la ville, à l'extrémité de la place du Château, et l'Hôtel de Guise, qui représentent aussi le XVI^e siècle, en dépit des mutilations qu'ils ont subies. » (F. Bournon.)

AU CENTRE DU JARDIN DE LA FRANCE

TOURS. Cette vieille Cité, dont le seul nom évoque tout le charme des bords de la Loire, s'étend sur une langue de terre, entre la rive gauche du grand fleuve et le cours du Cher. La ville peut se diviser en deux parties bien distinctes : à l'Est, le quartier de la Cathédrale, l'ancienne « cité » gallo-romaine, qui est d'ailleurs restée le centre administratif et aristocratique, avec ses rues régulières et paisibles ; à l'Ouest, l'ancien bourg de Châteauneuf, groupé autour de la basilique Saint-Martin, quartier commerçant et d'aspect moyenâgeux, avec ses rues tortueuses et étroites, ses anciennes tours, ses vieux Logis.

Les Constructions des XV^e et XVI^e siècles ne manquent pas ; c'est la « grande époque », dont le style fut vraiment le style tourangeau par excellence. Parmi les plus expressives de ces Maisons, il faut citer cette Demeure à laquelle s'attache, bien à tort, le souvenir du bourgeois Tristan l'Hermitte, sinistre serviteur de Louis XI. Elle date de la fin du XV^e siècle et aurait été construite, en réalité, pour Pierre du Puy. Cette construction présente sur une belle porte à arcature en accolade, surmontée d'une niche contenant une statuette et encadrée de deux colonnes torsées. Au-dessous des fenêtres du rez-de-chaussée, on remarque une corniche sculptée, motif de décoration très fréquent à l'époque, mais dans laquelle la tradition populaire veut voir le rappel de la corde de chanvre, l'accessoire de potence. La cour intérieure comporte un vieux puits sculpté, sous une sorte de petit cloître.

Sans avoir la même importance, une Maison de la rue Paul-Louis-Courier constitue un ensemble pittoresque. Sa cour est séparée de la rue par un mur élevé, au revers duquel court une galerie que desservent deux escaliers tournants, à balustrades. La porte de sa tourelle a gardé ses pinacles, et son arc en accolade décoré de crochets de feuilles, que surmonte un épi vigoureusement sculpté.

Les autres Demeures de ce type sont moins intactes, estimait dès avant guerre M. Vitry. Le temps en a rongé les matériaux trop friables ; les lucarnes et les couronnements des fenêtres surtout, en pierre de Bourré, ont fondu comme neige au soleil, ou bien d'indiscrètes restaurations ont substitué des « à peu près » modernes aux documents originaux.

La rue Bretonneau, qui prolonge l'ancienne place du Marché (autrefois rue de la Boule-Peinte), ne nous offre plus que des Hôtels restaurés et presque neufs. Signalons cependant une Construction qui a gardé le style des Maisons médiévales de la fin du XV^e siècle et une autre qui, sur un corps de bâtiments de même style, s'est parée de la décoration franco-italienne du début du XVI^e siècle. Plus loin, une Maison placée au fond d'une cour présente encore un fragment moins refait : c'est une porte d'entrée avec une petite voûte à nervures, soutenue par des sculptures grotesques, assez curieuses, un fou, notamment, aux prises avec un tonneau. Enfin, un joli spécimen de cette décoration ogivale fleurie se voit à l'autre extrémité du Marché, dans ce portail surmonté d'une niche, aujourd'hui vide, flanquée de deux fenêtres très ornées. Il donnait entrée, paraît-il dans l'ilot de Maisons possédés par le Trésorier de Saint-Martin.

Parmi toutes les constructions que nous venons de mentionner, quelques-unes n'ont été terminées, peut-être même commencées, qu'aux premières années du XVI^e siècle ; mais c'est précisément à cette date que s'élevaient les Bâtiments de Louis XII à Blois, la réussite la plus typique et la plus éclatante de ce dernier style français qui n'est qu'une transformation logique et spontanée de l'Art ogival, sans intervention d'aucun élément étranger.

Influence italienne. Nous allons, à présent, rencontrer, dans quelques Demeures tourangelles du temps de Louis XII ou de François I^{er}, la trace des nouveautés introduites en France par les Italiens. D'anciens Logis essaieront parfois de se transformer à l'aide d'additions et de placages au goût du jour. D'autres s'élèveront dont la décoration et la construction seront contemporaines et dont, seule, la structure intime restera française. Limitons-nous à deux exemples.

L'Hôtel Gouin est le spécimen le plus frappant de ces Demeures médiévales, rajeunies à l'italienne. La façade Nord, où se voit la tourelle de l'escalier, est celle qui a le mieux conservé l'aspect du Logis primitif. Des changements, cependant, y furent apportés au XVI^e siècle : transformation de lucarnes, décoration d'arabesques appliquées sur la porte de la tourelle. Mais c'est la façade méridionale qui fut surtout profondément modifiée : on y ajouta l'avant-corps central formant une loge à l'italienne, primitivement ouverte, et celui de gauche, qui contient, au premier étage, un gracieux réduit voûté. Dans les lucarnes complètement remaniées à cette date, des restes de décor ogival, comme les crochets des rampants, paraissent encore ; mais les arabesques des frontons droits sont toutes italiennes, de même que celles des grands rinceaux à enroulements qui courent au-dessous.

L'Hôtel dit « de Jean Galland », dans un autre quartier, rappelle d'ailleurs l'Hôtel Gouin par tels détails, par des moulures « à l'antique », notamment, composées d'oves et de denticules qui encadrent les fenêtres et forment bandeau sur les façades. Moins complet, puisque la partie centrale en a été entièrement dénaturée au XVII^e siècle, cet Hôtel a peut-être eu, dans le détail, moins à souffrir des restaurateurs. Autant que nous en pouvons juger, la construction doit appartenir aux premières années du règne de François I^{er}. Les deux ailes qui encadrent la cour, ont encore les combles d'ardoises élevés de l'Architecture française. Mais les lucarnes qui s'y adaptent et qui paraissent bien contemporaines de la construction, offrent comme élément essentiel de leur décor, cette coquille inscrite dans un fronton qui va devenir comme une formule courante, à partir de cette date.

Période classique. L'Architecture civile, qui avait créé aux siècles précédents tant de charmants spécimens d'habitations, fut certainement moins originale et moins féconde pendant la période classique : si l'on voulait cependant rechercher et étudier avec soin les Maisons et les Hôtels qui furent élevés à Tours aux XVII^e et XVIII^e siècles, on trouverait encore bien des œuvres intéressantes, relevant d'une formule plus banale évidemment que les précédentes, mais non pas parfois sans une saveur assez particulière. » (P. Vitry.)

LA VILLE DES LOGIS

ANGERS, ancienne capitale de l'Anjou, est située sur le Maine, lequel divise la cité en deux parties. Sur la rive gauche, la ville proprement dite s'étage sur le versant du coteau, dominée par la masse imposante de son Château et par sa cathédrale. Sur la rive droite, en plaine, s'étend le quartier de la Doutre.

Depuis une trentaine d'années, la vieille ville a subi de grandes transformations, mais reste néanmoins une des cités les plus remarquables par ses nombreux témoins du passé. Parmi ses vieux Logis, il faut citer tout spécialement la Maison d'Adam, et, parmi ses Hôtels, l'Hôtel Pincé, l'Hôtel Barrault.

La Maison d'Adam est incontestablement la plus curieuse des vieilles Maisons d'Angers, avec ses sculptures osées et réalistes. Construite au XV^e siècle, c'est une haute bâtisse en bois et briques, flanquée en angle d'une tourelle en encorbellement. Au début du XVIII^e siècle, elle appartient à Michel Adam. Sur une façade, on voit encore, aux côtés d'une porte en arc fleuroné, des joueurs de haut-bois et de cornemuse et un groupe d'amoureux ; au premier étage, un centaure griffu avec bouclier et glaive, un guerrier à genoux. Sur l'autre façade, des femmes, un groupe d'amoureux, Samson et le lion, des anges, le tout dispersé avec une amusante fantaisie.

Tout ce quartier offre d'ailleurs un intérêt particulier, avec ses vieilles Maisons. Dans la rue de l'Oisellerie, se remarque aussi une Maison du XV^e siècle (avec un ange, un chevalier en armes, des poteaux fleurdélinés) et une autre du XVI^e, en colombage, décorée de termes d'hommes et de femmes.

Le Logis Pincé est une belle construction Renaissance, élevée de 1523 à 1535, pour Jean de Pincé, lieutenant criminel du sénéchal d'Anjou. La partie la plus récente (1535), flanquée de deux tourelles, est attribuée à Jean de l'Espine, le célèbre architecte angevin. Ce Logis est considéré, à bon droit, comme l'un des plus purs spécimens de cette Architecture de l'École de la Loire, fruit de ce beau mouvement d'émulation, où l'Orléanais, la Touraine et l'Anjou s'efforcèrent de rivaliser avec Blois, qui, dès le début du XVI^e siècle, est le plus brillant foyer de la Renaissance.

Le Logis Barrault fut construit en 1487, par Olivier Barrault, secrétaire du roi et maire d'Angers. L'élément le plus typique de cet édifice est sa tourelle couronnée d'élegantes lucarnes et recouverte d'une charpente moulurée, sur la jolie voûte en palmier qui termine l'escalier intérieur. C'est dans cette demeure que descendirent, au cours des XVI^e et XVII^e siècles, les rois et les grands personnages de passage à Angers : César Borgia, Marie Stuart, Catherine de Médicis.

Dans le quartier de la Doutre, l'Hôtel des Pénitentes constitue également une construction remarquable. Primitivement, ce Logis dépendait de l'Abbaye de Saint-Nicolas, puis devint la résidence du duc de Mercœur et de personnages de marque ; à partir de 1640, l'Hôtel fut occupé par des Pénitentes et devint une Maison de force. La façade Ouest comprend trois corps de bâtiment, dont le plus ancien s'orne d'une belle fenêtre Renaissance. L'ancienne entrée, sur la façade Est, est surmontée d'un avant-corps, que flanquent deux tourelles en encorbellement.

MAISONS MANCELLES

LE MANS, sur la Sarthe, près du confluent de l'Huisne, s'est beaucoup modernisé ; mais, aux alentours de sa belle cathédrale, le vieux quartier garde, en ses rues étroites, maintes Maisons à encorbellement, aux toits pittoresques, aux façades barrées de croix de Saint-André, alors que, par les enfoncements des portes basses, vous apercevez encore, dans les arrière-cours, quelque vestige de vieille tour.

Citons, aux 9 et 11 de la Grand'Rue, la Maison dite de la Reine Béatrice (XV^e-XVI^e siècles). Aucune de ces deux Maisons, remarque M. Raimbault, n'a pu servir de Logis à la veuve de Richard Cœur de Lion, morte en 1230. La Maison du 9 a été construite dans la première moitié du XIV^e siècle, probablement par un notaire-juré à la Cour du Mans ; le premier étage, en briques, présente une remarquable décoration avec sa fenêtre à meneau et ses montants de bois sculptés, terminés par des statuettes représentant Sainte-Catherine, la Sainte-Vierge, l'ange Gabriel et Sainte-Barbe. La Maison du 11 a été construite au début du XVI^e par un échevin du Mans.

La Maison du Poète Scarron, place Saint-Michel, bâtie au XII^e siècle et remaniée au XVI^e, se compose de deux corps de logis et d'une tourelle à pans coupés. Le poète Scarron, pourvu d'un bénéfice à la Cathédrale du Mans, y habita, croit-on, entre 1636 et 1646. Plus loin, rue des Chanoines, la Maison dite à la Tourelle est un charmant Logis Renaissance, construit vers 1560, et remarquable surtout par sa jolie tourelle d'angle, en encorbellement, et sa haute lucarne. La Maison dite d'Adam et Ève, bâtie vers 1525, par le médecin Jean de l'Épine, présente aussi beaucoup d'intérêt dans son décor ; au rez-de-chaussée, une petite porte est surmontée d'un bas-relief en pierre blanche, représentant Adam et Ève ; aux étages, les fenêtres sont à pilastre sculptés ; au-dessus, des frises sculptées représentent des sujets divers : centaure enlevant une femme, enfants, musiciens, etc.

La plupart des Maisons construites depuis un demi-siècle s'apparentent étroitement et forment le type dit « Maison mancelle ». Il est d'ailleurs difficile de trouver un immeuble moyen qui ne réponde pas à ce type. Il y a la grande et la petite Maison mancelle, toutes deux égales comme largeur de façade (une dizaine de mètres) ; elles s'étendent en profondeur sur leur terrain. La petite Maison comprend un rez-de-chaussée avec étage mansardé ; la Maison moyenne, un étage ; la grande, deux étages et mansardés. (N.-R. Raimbault).

QUELQUES CITÉS SATELLITES

LES BORDS DE LA LOIRE possèdent, avant la lettre, leurs cités de second plan en importance, mais qui se classent au premier plan comme intérêt.

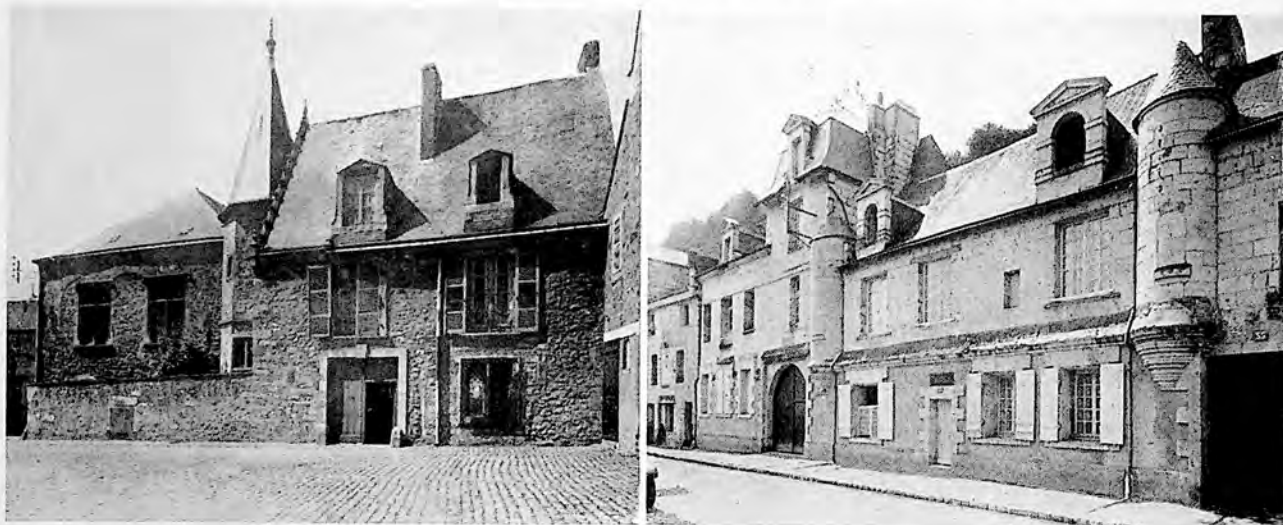
SAUMUR est l'une de celles-là, avec sa longue frange d'habitations, qui, vers l'Ouest, se succèdent ou se groupent, souvent audacieusement accrochés aux falaises de craie, auxquelles elles s'incorporent souvent et qui, en tout, les ont fournies sur place, même les matériaux de leur édification, qui aujourd'hui s'effritent et se dorment au soleil, comme les raisins qui mûrissent dans les vignes étagées.

Comme Maison intéressante, il faut citer celle dite de la Reine Cécile, type élégant de l'Architecture du XV^e siècle, construit sur pilotis par le Roi René, d'après les plans de son maître d'œuvre A. Levesque, et considéré comme un spécimen de notre art national avant la Renaissance ; malheureusement presque en ruines. (Au Pays d'Anjou.)

LOCHE, au bord de l'Indre, s'étage sur une hauteur que couronne le Château royal. Les

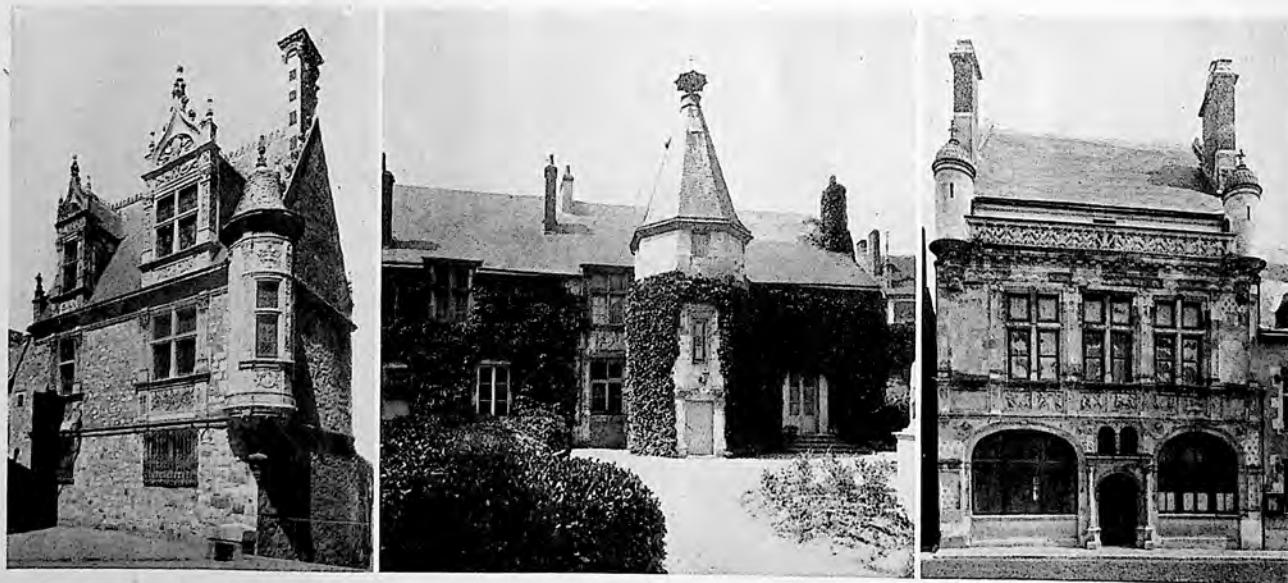


VIEUX LOGIS. 1. Reconstitution de trois façades de Maisons sur la place Abbé-Desnoyers, à Orléans. 2. Hôtel de ville de Lorris, en pierre et brique, avec toiture en ardoise. 3. Vieille Auberge vraisemblablement de la fin du XVI^e siècle, aux agrandissements avec encorbellements essentés d'ardoises.

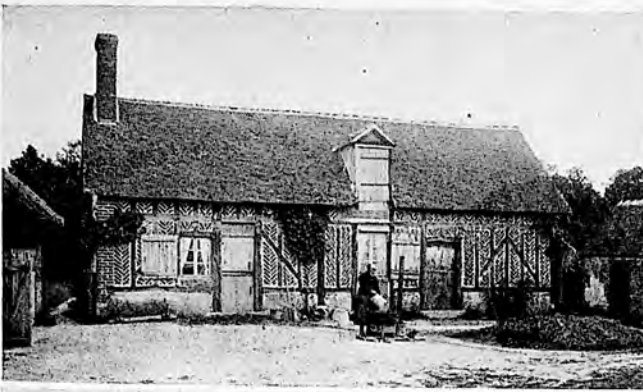


LA MAISON DE SCARRON, au Mans. Le corps de logis, en retrait, était originellement une Maison romane, dont les façades furent remaniées vraisemblablement au XVI^e siècle. Le corps de Logis avec portail est flanqué par la tourelle octogonale, placée cette fois contre un des pignons.

DEUX LOGIS DANS LE VIEUX SAUMUR, L'aspect robuste de ces constructions est actuel; les encadrements des fenêtres du rez-de-chaussée s'ouvrent dans un mur épais. Le toit est surmonté, au-dessus de la porte charretière, par un pavillon d'un étage plus élevé.



LOGIS RENAISSANCE. 1. Maison de la Tourelle, au Mans. Ce Logis comporte un important rez-de-chaussée, un premier étage et un étage mansardé éclairé par des lucarnes très ouvragées. Une tourelle en encorbellement et une échauguette ajoutent deux gracieux détails à l'ensemble. 2. Vaste Logis, à Beaugency, à un étage, agrémenté par une tour octogonale. 3. Mairie de Beaugency, à la façade délicieusement ouvragée. (Cl. Vie à la Campagne.)



MAISONS PAYSANNES ET FERMES. 1. « Les Bourdinières », ancienne Ferme de Sologne, à Brennes. 2. Ferme de Bouchebran, à Ménestrau. 3. Maison paysanne en tuffeau et pierre. 4. Maison avec four de la région d'Angers. 5. Fermerette à l'entrée de Gardes, dans les Mauges. 6, 7, 8. Trois aspects d'une ferme type des Mauges; au littérateur Pierre Gourdon. 9 et 10. Groupes de Maisons de tisserands desservies chacune par un perron (Les Gardes).
(Cl. Vie à la Campagne et Rameau.)

Hôtels Renaissance y représentent les principales demeures anciennes, dont la plus connue est celle dite de la Chancellerie. Cette élégante construction, édifiée en 1551, présente des façades ornées de pilastres, de médaillons et d'un groupe en haut-relief représentant Hercule et Dejanire. Une autre demeure Renaissance se caractérise par un portique soutenu par d'élégantes colonnes et plusieurs loggias ouvertes dans la façade.

CHINON. Au bord de la Vienne, au pied de cotéaux pittoresques couronnés par les ruines d'un immense Château, Chinon, berceau de Rabelais, garde encore maintes vieilles Maisons du XV^e siècle et de la Renaissance.

Tout le caractère de cette petite ville se résume d'ailleurs à merveille dans une page du romancier tourangeau René Boylesve, écrite à propos de la rue Saint-Maurice, aujourd'hui rue Voltaire.

« Qu'elle est amusante et jolie la rue Saint-Maurice, à Chinon ! Ses plus récentes Maisons datent de Louis XIV ; la plupart sont du XVI^e et du XV^e siècles ; les unes en bois à colombage, ornées de sculptures naïves ; les autres construites avec la pierre tendre du pays, flanquées d'une tourelle d'angle que coiffe un éteignoir un peu bosselé et percées de souriantes fenêtres à meneaux ; tantôt, c'est une de ces vieilles bicoques qui vient en avant ; tantôt c'est un petit Hôtel qui s'efface, discrètement derrière une courette et un portail où rampent la vigne vierge, la glycine et le jasmin de Virginie. »

AMBOISE, sur la rive gauche de la Loire, au débouché de la verdoyante vallée de l'Amasse,

communiquant à un couloir avec descente de cave. (Pl. 7-1.)

Hôtel de Ville de Lorris. Construction de la fin de la Renaissance ou du XVII^e siècle, en pierre et brique, avec toiture en ardoise. (Pl. 7-2.)

Vieille Auberge, vraisemblablement de la fin du XVI^e, avec un agrandissement aux encorbellements essentés d'ardoises, à la partie supérieure. (Pl. 3.)

La Maison de Scarron, au Mans. Le corps de logis, en retrait, était originellement une Maison romane, dont les façades furent remaniées vraisemblablement au XVI^e siècle. Le corps de logis avec portail est flanqué par la tourelle octogonale, placée cette fois contre un des pignons ; les encadrements des baies sont en pierre, et le remplissage est en moellons. (Pl. 7-4.)

Ensemble de deux Logis dans le vieux Saumur. L'aspect robuste de ces constructions, qui datent vraisemblablement du XVII^e siècle, est avenant ; les encadrements des fenêtres du rez-de-chaussée s'ouvrent dans un mur épais. Il est possible que le premier étage ait été quelque peu remanié. Des lucarnes largement encadrées s'ouvrent également sur le toit. Celui-ci est surmonté, au-dessus de la porte charretière, par un pavillon d'un étage plus élevé, tandis que deux tourelles de bretèches en encorbellement encadrent une partie de la façade, et les deux bretèches encadraient le premier des deux Logis, actuellement reliés. (Pl. 7-5.)

Logis de la Renaissance à Beaugency. Les rares Habitations des époques antérieures, conservées dans leur intégralité, qui furent demeures particulières, ou même des Maisons de négociants, ont maintenant une affectation différente. Elles ont été heureusement achetées et adaptées comme édifice public. C'est le cas de la charmante Mairie de Beaugency, à la façade délicieusement ouvragée, sur



LA FUIE de Gouteure, ferme dépendant de la propriété du Boulay. (De la Chartre.)

truction à rez-de-chaussée, toute en longueur, présente une saillie en pans coupés très élégante de la partie centrale. Elle est entièrement construite en pierre et coiffée d'un toit d'ardoises brisés, aux jolis mouvements sur lesquels se découpent, en vigueur, trois grandes lucarnes aux baies cintrées et deux œils-de-bœuf ; les fenêtres, comme celles de cette époque, sont robustement encadrées et la robustesse se manifeste également dans les vantaux à petits carreaux. École de Viticulture de Saumur. (Pl. 15-5.)



BRULON Maison natale de Claude Chappe. Dessin de Ch. Tranchand. Ed. Hroyt.

est dominé, par un des plus beaux Châteaux de la région. Au pied de ce Château se pressent les Habitations fines et blanches de la petite cité, les unes blotties sur le bord du fleuve, les autres étagant leurs toitures et leurs vergers sur les pentes du vallon de l'Amasse.

La ville est plaisante et pittoresque. L'ancien Palais ducal, jadis siège de la justice seigneuriale, est un joli Logis des premières années du XVI^e siècle. On peut en dire autant de tous les Hôtels et de tous les Manoirs qu'on rencontre à chaque pas dans les faubourgs et qui, tous, datent de l'époque où les rois ont bâti leur Château.

Malheureusement, la manie du « rafistolage », qui sévissait au XIX^e siècle, continue son œuvre. Partout des Maisons « ingénieusement restaurées » voisinent avec de purs pastiches, ceux-ci entièrement modernes et plus désolants encore. Cependant tout n'est point truquage, et, quand tombe le crépuscule, ce décor « Renaissance », si artificiel soit-il, peut amuser l'imagination, même des archéologues. Ceux-ci, d'ailleurs, trouvent dans cette ville assez de vestiges et de fragments authentiques pour satisfaire leur curiosité. (A. Hallays.)

INTÉRESSANTS LOGIS DE VILLE

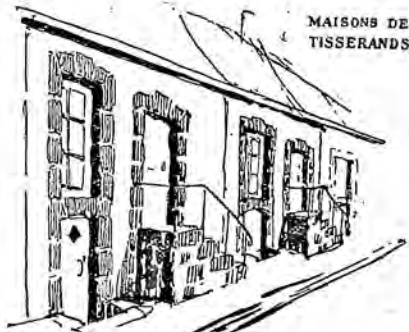
Reconstitution de trois façades de Maisons sur la place Abbé-Desnoyers. Une Maison est en pans de bois, l'autre de façade Renaissance ; la troisième également en pans de bois, avec pavillon du début de la Renaissance. La première est à une porte qui donne le caractère typique de la Maison ; la seconde est un Logis plus important, qui comporte des magasins au rez-de-chaussée, mais dont la cour était desservie par l'habituelle porte de côté

les panneaux de laquelle sont disséminés les fleurs de lys, et dont les deux grandes baies vitrées du rez-de-chaussée, peuvent faire croire que c'était le Logis d'un négociant. La porte relativement basse et cintrée, flanquée de deux colonnes est surmontée de deux baies jumelées. Au-dessus d'une frise jouent des enfants, et la fameuse salamandre s'encadre dans un panneau. Trois baies à meneaux s'ouvrent dans la grande pièce de l'étage, qui comporte une superbe suite de tapisseries et enfin, au-dessus d'une balustrade, s'accrochent deux charmantes tourelles en encorbellement. (Pl. 7-7.)

Maison de la Tourelle au Mans. Ce charmant Logis Renaissance, près de la Cathédrale, s'accroche à l'arête du plateau. Il comporte : un important rez-de-chaussée, qui par ses dispositions paraît avoir été réservé uniquement aux pièces de service ; un premier étage, comprenant la principale pièce de réception ; et un second étage mansardé, qui s'éclaire par des lucarnes très ouvragées. Un détail charmant de cette Maison est la tourelle en encorbellement, au toit cambré, qui s'accroche sur un angle. Tout ce décor est abondant, joli, gracieux, plaisant ; mais l'ornement est distribué pour l'ornement, et non toujours justifié. L'échauguette elle-même est un ajout gracieux. Tout cela exprime le caractère riant d'une époque. (Pl. 7-6.)

Vaste Logis Renaissance à Beaugency. Cette Habitation est une longue construction à un étage, dont les fenêtres du rez-de-chaussée ont été modifiées ; mais on a conservé deux autres charmantes fenêtres à meneaux, dont le couronnement se hausse à peine au-dessus du rebord du toit, et qui met un joli mouvement dans la façade. L'habituelle tour octogonale, et composant l'escalier, se détache en saillie. (Pl. 7-8.)

Maison du XVIII^e siècle, ayant fait partie de l'ancien couvent des Récollets à Saumur. Cette charmante cons-



MAISONS DE TISSERANDS dans la Sarthe. Dessin de M. Greaser.



LE BOULAY, commune du Guédeniau, près Baugé (Maine-et-Loire), appartient au vicomte du Pelouz. Cette vieille Maison sert de basse-cour à l'Habitation bâtie auprès. (De la Chartre.)

PHYSIONOMIE RÉGIONALE DES HABITATIONS RURALES

BATISSES DE TUFFEAU ET DE SCHISTE, EN ANJOU, LOGIS DE TROGLODYTE EN TOURAINE, BORDAGES DU HAUT-MAINE, CLOSERIE DU BAS-MAINE SONT AUTANT DE MANIFESTATIONS VARIÉES DE L'ARCHITECTURE RURALE, SI INTIMEMENT LIÉE A LA NATURE DU PAYS, ET TIRANT DE CELUI-CI LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

LA DIVERSITÉ des Pays de la Loire dans leurs caractères géographiques a pour conséquence naturelle la diversité d'aspect des Maisons, surtout des Habitations rurales.

CARACTÈRES AFFIRMÉS. La diversité d'aspect de celles-ci tient, d'une part, à la différence des matériaux locaux, à la façon

de vivre et à la destination des bâtiments annexes, agricoles, vinicoles, d'élevage et même à telles affectations spéciales, conditionnement des semences, des plantes officinales, telle la camomille, etc....

Les matériaux sont nécessairement puisés dans le sol même, et la conception doit également s'accorder à la nature du pays, au goût des habitants, au mode d'exploitation des terres. Ici, l'abondance de la pierre blanche, explique la « Maison en tuffeau » ; là, le relief, l'exploitation à pic et à ciel ouvert des cotéaux de pierre tendre, justifient ces curieux « Logis de troglodytes ». C'est le cas pour la Touraine notamment. Le genre de vie rurale se manifeste aussi par les petites exploitations appelées « Bordages et Closeries », ou par la nécessité de posséder pressoirs, chais, etc.

Voici donc quels sont les divers aspects des Maisons rurales suivant les régions. Ailleurs, l'exploitation des ardoisiers fournit des plaques de schiste qui est le matériau type de construction. Et c'est pourquoi les Maisons blanches du Blésois, de la Touraine, du Saumurois, se muent en Maisons aux parois d'un ton noir violet, recouvertes par places comme d'un glacié verdâtre. Aussi, sinon le galbe, les lignes, ces constructions s'apparentent, par leur couleur un peu triste, avec les constructions d'une partie de la vallée de la Meuse, dans les Ardennes. Identité des matériaux, d'aspect, de parenté, malgré la différence de caractères, de physionomie.

Il y a plus : l'abondance des bois, la rareté des matériaux durs, dans une partie du Maine et dans la Sologne, justifient l'emploi de la Maïson en pans de bois, qui joua d'ailleurs un rôle dans les Habitations moyennes à encorbellements de l'Orléanais et de la Touraine. La charpente, l'ossature de maintes Maisons et bâtiments à simple rez-de-chaussée, avec remplissage de briques, de moellons, de pisé, constituent donc un des moyens de construire de quelques-unes des régions des bords de la Loire.

MAISONS DE L'ORLÉANAIS. Les Maisons de l'Orléanais s'apparentent tout normalement à celles des régions voisines, mais

un examen approfondi laisse voir des différences sensibles, et il apparaît qu'il existe une unité de type entre les Maisons du territoire de l'ancien évêché d'Orléans, qui comptaient : l'arrondissement d'Orléans, une partie de celui de Pithiviers, quelques communes d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher, dans l'arrondissement de Blois, la presque totalité de l'arrondissement de Romorantin et quelques communes de l'arrondissement de Gien. Une différence existe qui va rapidement en s'accroissant, lorsque l'on s'éloigne vers l'Est dans les évêchés de Sens et de Bourges, dans le Gâtinais et le Sancerrois, qui est moins sensible peut-être lorsque l'on regarde vers l'Est, vers le Blésois et le Dunois.

Dans la partie beauceronne, où la pierre abonde souvent en surface, on utilise les matériaux les plus faciles à trouver, même de médiocre qualité et de faible dimension ; les murs sont donc de pierre et souvent très épais ; le crépi de mortier de sable moyen est de rigueur. Dans le val, la construction de bois dominait, mais le remplissage variait selon les matériaux facilement rencontrés : marelles, pierreaille, cailloux, brique, tuile, etc. La brique, quoique abondante dans une région où les fours étaient nombreux, ne paraît pas avoir été employée de bonne heure pour les Maisons rurales et n'avait été utilisée que pour les grands édifices : églises, châteaux.

En Sologne, pays au sol un peu mouvementé, les Maisons sont construites à flanc de coteau, plutôt aux abords de la vallée que vers les hauteurs. La pierre faisant totalement défaut (car on ne peut qualifier de pierre à bâtir le silex qui est parfois utilisé cependant), les constructions sont de bois, avec hourdi en torchis ; les parties vides entre les pièces de bois sont remplies de morceaux de bois ronds, placés parallèlement (les marelles), aiguës

des deux bouts, entrés à force dans des encoches creusées dans la partie non visibles des pièces de charpente ; ces marelles sont entourées de liens de paille trempés de boue glaiseuse et les parois sont enduites et rendues lisses avec cette boue glaiseuse, sur laquelle sont tracés parfois des dessins à la truelle, dessins peu compliqués, des lignes parallèles ou se recoupant, des cercles, etc. La brique constitue ainsi un matériau de remplissage, celui qui paraît dominer aujourd'hui.

D'une façon générale, les Maisons sont basses, uniformes de lignes. Dans la façade, la porte s'ouvre entre deux fenêtres, avec seuil au ras du sol. Pour les bois apparents, le blanc paraît la couleur préférée. La pente du toit est assez forte ; c'est le toit médiéval en moins incliné (le toit plat était inconnu). Le chaume de paille ou de roseaux dut être la couverture habituelle des Maisons rurales, avec la tuile plate rectangulaire, celle-ci servant plutôt pour les Maisons importantes, dans les villages.

Les cheminées sont en briques, simples, coiffées de hautes mitres dont l'usage ne doit pas être aussi récent qu'on pourrait le supposer ; car on en voit dans des dessins et des peintures assez anciennes. Le pignon est la règle pour les Maisons ordinaires. Enfin, la girouette a toujours eu sa place sur ces Maisons rurales et la plus petite en possédait une : simple pavillon rectangulaire ou à 2 pointes, sujets compliqués, attribués ou personnages, animaux, chasseur, etc.

Les dépendances collées généralement à la Maison, jouent un grand rôle, et il n'est pour ainsi dire pas de Maison rurale qui n'ait au moins un appentis ou une addition collée, pour installer une laiterie, un cellier, un logement à porc, lapins ou poules, un hangar à voitures, une écurie, une vacherie.

Le plan comporte 2 pièces. La grande où l'on pénètre est éclairée par une fenêtre sur la façade avec quelquefois une sortie derrière et une autre petite fenêtre. Dans cette pièce, la grande cheminée à manteau de bois s'encadre souvent de petites niches dans le mur servant de placard. Dans les Maisons de bois, cette cheminée est établie dans un pan de mur construit en briques ou pierre avec parties en briques, pan de mur constituant tout ou partie du pignon ; la cheminée possède presque toujours un four. Un évier est situé devant la fenêtre avec écoulement extérieur (écoulement dénommé trou de bassie en Sologne). La petite pièce est rarement chauffée et son usage varie selon les besoins ; elle sert de Chambre à coucher ou de débarras. Les portes étaient autrefois presque toutes du type fendu, c'est-à-dire s'ouvrant en deux parties, haute et basse de façon à recevoir de l'air et de la lumière sans être incommodé par les animaux.

Aucune Habitation troglodytique ne se rencontre à l'Est de Blois, mais elles se multiplient à l'Ouest. Elles existent sur les bords du Cher et du Loir ; les grottes nombreuses qui se rencontrent sur les bords de la Loire ont pu servir d'Habitation exceptionnelle, elles étaient plutôt utilisées comme caves. Les carrières nombreuses au Nord de la Loire, ne comportent aucun aménagement pour l'Habitation véritable ; peut être ont-elles servi de refuge en périodes troublées. (J. Bancheureau.)

FERMES ORLÉANAISES. L'Orléanais se présente comme une région de transition entre

les terres très riches de Beauce, au Nord et les terres beaucoup plus pauvres de la Sologne, au Sud du Val. L'aspect des Fermes se ressent nettement de cette situation intermédiaire.

Vers la Beauce, chaque village comporte presque toujours une Ferme qui semble avoir été le point de départ de l'agglomération. La Ferme est close, sans aucune ouverture vers l'extérieur, les bâtiments s'élevant autour d'une grande cour rectangulaire. La porte charretière est haute et large, et aucune autre entrée ne paraît avoir existé autrefois ; le guichet ouvert dans un vantail ou la petite porte que l'on aperçoit aujourd'hui dans un mur sont assez récents. La porte charretière possède deux énormes vantaux de bois et se ferme par un ou deux fleaux, véritables poutres : cette porte était main de défense ; la Ferme était à l'abri des coups de Logis principal, généralement sur cave, où habitaient les fermiers, leur famille et les femmes de

service, écurie, vacherie, bouverie, une ou 2 bergeries, grange, hangar, porcherie ; les hommes logeaient dans les locaux des animaux dont ils avaient soin. La destination de ces locaux a été très modifiée à la fin du XIX^e siècle, car le nombre des moutons a diminué alors, et la machinerie agricole a modifié les besoins : des hangars extérieurs ont été construits, des ouvertures ont été pratiquées vers le dehors ; les Fermes ont perdu leur aspect de Maison forte, qu'accentuait encore la construction carrée servant de pigeonnier, qui s'élevait souvent sur le passage de la porte ou sur un bâtiment d'angle.

Dans le Val, quelques Fermes sont encore du type beauceron, mais la plupart se rapprochent plutôt de celles de Sologne.

Vers la Sologne, 3 genres d'exploitation rurale sont à distinguer, très modifiés actuellement mais très caractérisés encore il y a 50 ans : le *Domaine*, comprenant les bâtiments de culture autour de l'Habitation du propriétaire ou du principal fermier ; la *Métairie*, comprenant des bâtiments de culture presque identiques autour de la Maison moins importante du métayer ou laboureur, comme il était désigné dans les anciens actes ; la *Locature* ou *Manouvrierie*, ne comprenant que l'Habitation du ménage cultivant son jardin, travaillant par contrat pour le métayer ou le propriétaire, Habitation ayant en annexe une étable.

La Ferme de Sologne est ouverte et les bâtiments qui entourent une cour sont tous isolés, sans aucun contact. La Maison d'habitation diffère peu de la petite Habitation rurale, sauf que la Chambre est un peu plus grande ; l'écurie, la vacherie, les bergeries, sont de simples bâtiments rectangulaires de bois hourdi, au rampant du toit descendant souvent assez bas, vastes salles rectangulaires où l'on pénétrait par deux portes ouvertes dans la façade sur cour, dont le plancher était constitué de perches sur lesquelles on posait des fagots, grandes salles au sol de terre battue, que l'on divisait selon les besoins par des cloisons de branchages, et aucune destination bien définie ne paraît leur avoir été attribuée lors de la construction. La grange seule est bien caractérisée : c'est le bâtiment le plus élevé, toujours de bois hourdi ; les pignons sont, comme ceux de tous les autres bâtiments, perpendiculaires à la cour et un grand porche profond de quelques mètres pénètre la toiture, très haut, couvert d'un toit à pignon sur la cour, sorte de bras de transept par où entrent les voitures chargées de récoltes. La charpente intérieure n'avait pas son entrain retroussé, et les pièces de bois descendant assez bas servaient à caler les récoltes et à empêcher leur déversement, car on empilait les gerbes jusqu'à la toiture, laissant la partie centrale absolument dégagée pour le battage des grains, avec aire d'argile bien entretenue. Chaque Ferme était accompagnée d'une et quelquefois deux, rarement trois manouvrieries. La Ferme de Sologne ressemble un peu à celle du Sancerrois et du Nord du Berry. (J. Bancheureau.)

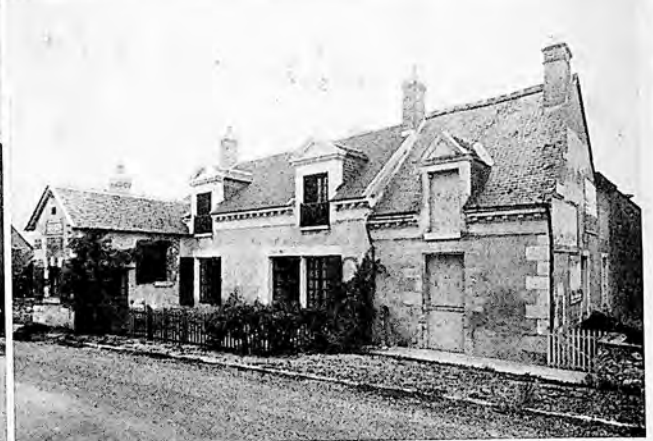
MAISONS TOURANGELLES. Dans les Maisons, nous exposons Mme J. Serre, il y a bien un style tourangeau très net et caractéristique.

C'est la grande Maison blanche, construite en « bourre » (pierre du pays), étroite et longue, coiffée d'un haut toit d'ardoise et flanquée ou non de deux corps de logis plus modestes, à droite et à gauche. Vous la rencontrez partout, extrêmement simple, presque sans décoration, les volets peints en gris clair, mais d'une telle harmonie dans ses lignes qu'il s'en dégage un charme très prenant.

Saint-Avertin présente deux intéressants exemples de ces Demeures spécifiquement tourangelles. La première, *Les Cigognes*, fut construite par l'Archevêque de Tours, en 1740, pour servir, je crois, de Maison de retraite aux professeurs du Séminaire de Tours. Comme dans toutes les Maisons de ce genre sont des Closeries constituant un tout complet ; elles se complètent par le Jardin, un grand « Clos » de vignes, une Charmille, une Orangerie, un Chai, un Cellier, le tout admirablement ordonné, et dont tous les détails furent étudiés, au point que même les verrous de la porte du cellier sont à ferrures ciselées. La seconde, *La Sagerie*, fut construite par le Surintendant Fouquet. Elle présente un très beau portail d'entrée, et la décoration de quelques pièces est conservée telle qu'elle était au XVII^e siècle. Ces Maisons foisonnent dans la région ; malheu-



MAISONS A SAINT-MATHURIN, en bordure de la levée de la Loire. 1. Habitation de marinier, construite en 1848. Un grand porche central permet la communication avec la cour, qui se trouve en contre-bas de la levée. 2. La levée a dû être établie après la construction de cette Maison, car plusieurs marches donnent maintenant accès à ce qui était auparavant le rez-de-chaussée déjà surélevé.



MAISONS DE MARINIERS du XVIII^e, à Saint-Mathurin, flanquant un pignon dans lequel s'ouvre un porche communiquant avec la cour.

« ETCHE ONA », Maison sur la levée de la Loire, à Veuves, aménagée pour des séjours d'Été. A droite, type de Maison simplette.



PLAISANTES RÉSIDENCES. 1. Ancienne Habitation du célèbre viticulteur Cristal, à deux étages et à terrasse. 2. Le « Vieux Logis », à M. de Coniac. 3. « La Grande Maison », à Longué. Ce Logis de la fin de la Renaissance est flanqué, en façade, par une classique tour octogonale contenant l'escalier. (Cl. Vie à la Campagne.)

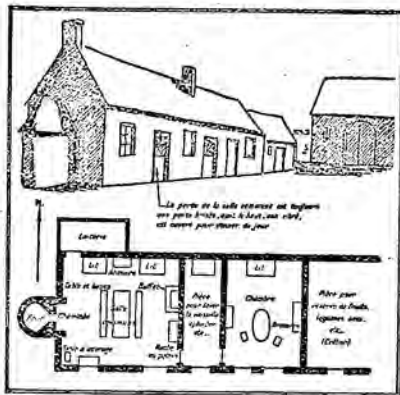


• LA BUZARDIÈRE », à Chazé, Sarthe. Manoir transformé en ferme comportant de nombreux bâtiments groupés, aux multiples décrochements.

CHATEAU DE GENILLÉ, construction du XV^e siècle, à un étage, à laquelle s'accrochent deux tourelles, dont une en encorbellement; à M. Vénier.



MANOIRS ET GENTILHOMMIÈRES. 1. Ancien Manoir transformé et restauré, à Longué. 2. Vieux Logis à un étage flanqué, à droite, d'un pavillon à 2 étages et à gauche d'une aile avec toit à la Mansard; à M. Fraÿsse. 3. • La Calinière », ancien rendez-vous de chasse; à M. Jean Rivain. 4. Bourgneuf, Gentilhommière solognote; à M. Degrave. 5. • La Fleuriale », Gentilhommière devenue maison de ferme, à M. Marc Leclerc. 6. Gentilhommière angevine; au poète Alfred Coupet.



reusement, beaucoup, au moment de la Révolution, furent vendues comme bien national et ont été très abîmées ; elles datent généralement du XVII^e et du XVIII^e siècles ; ce sont les plus typiques. Il en est d'ailleurs de plus anciennes, du XV^e et du XVI^e siècles, mais souvent très abîmées aussi, enclavées dans d'autres constructions, fenêtres à meneaux bouchés, lucarnes ouvertes à côté. Elles gardent malgré tout leur caractère ; mais elles sont moins typiquement régionales. De cette époque on peut citer la « Grange aux Moines », à Savonnières, et une autre, près de Langeais, admirablement restaurée.

La plupart de ces Habitations bourgeoises, de la campagne ou des bourgs, sont des Gentilhommières construits sur un côté de la propriété, laquelle est close de murs, avec jardin d'agrément, futaie, charmille, jardin potager, fruitier, verger, et souvent vignobles. Elles sont situées à proximité du chemin d'accès qui les desservait et précédées d'une cour, flanquée de bâtiments de service (pressoirs, chais) ou de basses-cours latérales, réservées à ceux-ci (La Sagerie). Elles étaient donc complétées d'une exploitation rurale : vignes, cultures, élevages permettant à chacun de vivre le plus largement possible sur soi. La majorité de ces « Closiers » ont été conservés dans leur intégralité (Les Cigognes), mais parfois aussi démunies d'une partie de leurs bâtiments d'exploitation. Il en est qui, placés trop près dans la zone suburbaine des villes, ne sont plus accompagnés que de leur jardin potager-fruitier et de leur jardin d'agrément, c'est le cas du *Pilorget*.

Bâti par Pierre Meusnier, architecte tourangeau du XVIII^e, cette dernière construction constitue un type bien local de Maison bourgeoise caractérisé par le grand toit, les hautes lucarnes, la juste proportion des différents éléments de la façade et la pureté des détails.

LOGIS DE TROGLODYTES. La pierre blanche et tendre de coteaux tourangeaux, escarpée en falaise, criblée de cavités, est bien par excellence ce roc dont parle Boileau, « qui cède et se coupe aisément », où « chacun sait, de sa main, creuser son Logis ».

De fait, vous trouvez dans tout le pays des Maisons creusées directement dans la pierre, particulièrement dans les vallées de la Loire, du Cher et de l'Indre. Les Habitations, les pressoirs, les chais de Rochecorbon, de Vouvray, de Lussault, de Courçay (qu'on appelle la petite Suisse), sont parmi les plus typiques ; les « Vallées » sans cours d'eau, s'y multiplient un peu comme les traits essentiels d'une toile d'araignée.

A l'opposé des immenses carrières d'autres pays, celles-ci s'ouvrent de plain pied, ce qui est infiniment pratique pour l'installation des chais ; mais encore elles sont échelonnées à des niveaux différents et superposés sur les flancs des coteaux. J'ai visité, dans la vallée Chartres, à Muray, notamment des locaux de services : ateliers, granges, celliers, étables, au-dessus de l'Habitation, qui, elle aussi, est en partie incorporée dans le roc.



« Aujourd'hui, précise M. Daubespín, l'usage s'est perdu d'en creuser, mais on continue à habiter celles qui existent. Jadis, on se logeait ainsi, par mesure d'économie, et aussi parce que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces Demeures sont parfaitement saines. Hiver comme Été, elles se maintiennent à la même température, c'est-à-dire qu'elles ne sont jamais très froides ni très chaudes. Ces Habitations, d'ailleurs, sont loin d'être primitives. Quelques-unes ont même été dotées d'un confort surprenant. C'est le cas de la Demeure du maire de Vouvray, aménagée avec le plus grand soin. Ce ne sont que vastes Studios, Salles de compagnie, Salons, Cuisines, Salles de bains etc. Des boiseries recouvrent la paroi du roc. Un escalier conduit aux divers étages ; tout en haut il débouche au sommet du coteau, en plein dans la vigne du propriétaire.

D'autres Habitations ne le cèdent en rien à celle-là. Elles appartiennent à de riches commerçants qui s'en servent comme Maisons de plaisance. D'autres encore, habitées par des ruraux, sont aujourd'hui dotées de l'eau courante, du gaz, de l'électricité. Des Auberges rustiques, de petits hôtels se sont installés dans des localités semblables. Ils sont particulièrement goûtés des touristes, qui apprécient cette couleur locale et s'amuse de vivre en modernes troglodytes. »

LA DEMEURE HISTORIQUE

LA DEMEURE HISTORIQUE est une association des Propriétaires de Châteaux et vieilles Maisons de France, dont le but essentiel est de défendre notre patrimoine artistique et historique, d'aider à la connaissance des œuvres remarquables, qui, au cours des siècles, se sont essayées dans toute la France Métropolitaine et d'outre-mer, et de développer le tourisme, en donnant à tous la possibilité de visiter ces belles Demeures, avec l'assentiment de leurs propriétaires.

Cette association est présidée par le Marquis de Noailles, propriétaire du bel et historique Château de Maintenon. Il a pour secrétaire général le docteur Carvalho, qui a su donner à son beau château de Villandry, sauvé par lui de la ruine, un cadre digne et constituer des collections d'œuvres d'art. L'ensemble peut être et est visité.

Les dirigeants de la Demeure Historique organisent des visites de Châteaux régionaux aux membres de la presse, afin de contribuer à les mieux faire connaître, et ils constituent des sections départementales, dont chacune a son bureau : président, vice-président, secrétaire, etc.

La visite des Châteaux ouverts est payante et le timbre de la Demeure Historique est apposé sur les tickets d'entrée des visiteurs, partout où l'on visite. Il est destiné à créer des ressources suffisantes pour porter un secours urgent aux Demeures et Monuments qui menacent ruine.

Le programme de cette association, qui veut être une sorte de croix rouge de l'esprit et de l'art, visant à défendre les œuvres d'art contre tout moyen de destruction, est le suivant.

Une Entité sociale, la propriété historique, par son caractère esthétique et moral, peut exercer un rayonnement universel. Elle est l'attrait essentiel du tourisme ; ceux qui ont l'honneur de la posséder doivent comprendre graduellement l'opportunité de permettre au public de la connaître.

Principe intangible, indivisibilité de la propriété historique. Un chef-d'œuvre ne peut être divisé sans périr. Donc, si nous voulons conserver les Demeures et monuments qui nous restent d'un glorieux passé, il faut donner aux pères de famille qui les possèdent le droit de tester en faveur d'un seul enfant et ne pas les obliger, comme la loi actuelle l'exige, à diviser leur propriété.

Une Maison qui n'est pas habitée est un corps sans âme qui ne tarde pas à périr. Les propriétaires qui entretiennent les Demeures historiques de France méritent la reconnaissance nationale, et à ce titre ils doivent être aidés.

L'État a le droit et le devoir de veiller à la conservation de notre patrimoine artistique et historique ; mais il doit encourager toutes les initiatives qui tendent à réaliser ce même but. C'est pourquoi la Demeure Historique est organisée pour défendre ses intérêts ; lorsqu'il en est autrement, tout organisme périlleux et meurt et n'est plus apte à remplir ses fonctions.

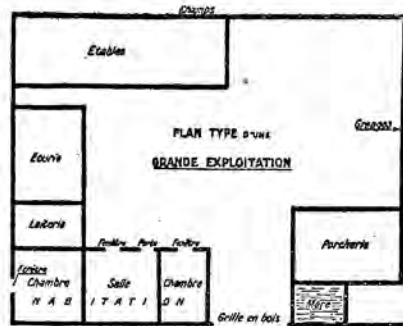
Par ce programme, méthodiquement appliqué, on pourra assurer le maintien des Demeures Historiques, sans recourir aux contribuables.

Des visites ont déjà été faites, par la presse, aux Demeures de l'Île-de-France, d'Eure-et-Loir, de la Sarthe, et des circuits et visites sont organisés ou vont l'être. Cette préparation minutieuse sera continuée dès le Printemps 1934 pour d'autres départements : Indre-et-Loire, Loire-Inférieure, Vendée, etc. L'Afrique du Nord aura également son tour.

Lisez dans le n° 366 du 1^{er} Janvier 1934 l'intéressante monographie :

LE MANOIR DE TRÉCY

Amélien rendez-vous de chasse du XVI^e siècle en pleine Sologne, illustré de 10 photographies. Prix de co n° : 5fr.



MAISONS Il faut d'abord distinguer les MAISONNETTES. Les recherches architecturales des Maisons rurales, paysannes et bourgeoises, est presque toujours soulignée par un motif, un encadrement ; il est très rare qu'une entrée ou une porte ne soit pas encadrée d'un motif décoratif. Dans la vallée, les Maisons sont presque toutes du même type. Elles sont à un ou deux étages, sur la levée de la Loire, (digne pour l'établissement de la route riveraine et pour préserver les alentours des inondations lors des crues saisonnières) ; ou à 1 à 3 étages en contrebas, ces dernières généralement sur hauts sous-sollements. Les premières sont assez souvent dotées de caves ; les secondes n'en possèdent guère, la nappe d'eau étant trop voisine.

Le long des coteaux de Saumur, la majorité des Logis sont troglodytiques et quelques-uns antérieurs à la Renaissance ; creusés dans le roc, les façades s'ouvrent à des hauteurs variables et les cheminées émergent au milieu du coteau. Ou bien les Maisons sont comme adossées à l'escarpement du coteau, appliquées ou parfois en partie incorporées. Dans la région de Doué, il est des rues qui n'ont pas de Maisons apparentes ; celles-ci sont disposées dans des cavités comme dans des creux de carrières.

Dans le Bugeois, pays pauvre, pays boisé, l'Habitation en pierre est moins soignée, et l'emploi du bois y est fréquent, voire même la couverture en chaume ou en « brande », surtout pour les dépendances (étables, etc.). Dans le Choletais, au contraire, la brique et la tuile allient leurs chaudes tonalités. Les Maisons des bourgs sont souvent à plusieurs étages, et elles comportent, en outre, un sous-sol, qui est l'atelier des tisseurs. Ici, en effet, la plupart des Habitations de villages sont des Habitations de tisserands, fabriquant les mouchoirs dits de Cholet. Les sous-sols s'éclairaient, sur la rue par des soupiraux vitrés ; « les caves », ainsi qu'on les nomme, constituent autant d'ateliers comportant des métiers à main, aujourd'hui à peu près abandonnés. Les groupes de Maisons sont construits d'une façon rustique, mais d'une bonne tenue, sur un même type : rez-de-chaussée surélevé au-dessus du sous-sol ; premier étage assez important et second étage en attique. Chaque Logis est desservi par sa porte-perron, de telle sorte que les baies éclairant le sous-sol sont largement dégagées. Il est très possible que chaque groupe de Maisons ait été construit par d'anciens maîtres tisserands, afin de loger les tisserands qui travaillaient à façon pour leur compte.

Dans la région d'Angers, les Maisons prennent un caractère un peu fruste et sévère. Elles sont, en effet, bâties avec des déchets de schiste de car-

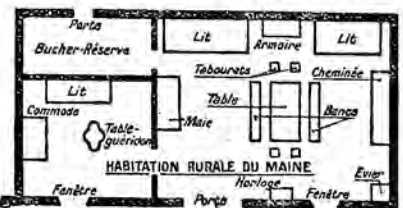
rière, mais qui blanchit ensuite, pour se doré souvent au contact de l'air, et se travaille assez facilement.

Les toits des Habitations sont presque exclusivement couverts en ardoises. Ils comportent souvent même de petites fenêtres mansardées avec encadrement formant lucarne, traité dans le style XVII^e ou XVIII^e siècle, dont les vantaux s'ouvrent sur un grenier ou des chambres mansardées.

La recherche architecturale des Maisons rurales, paysannes et bourgeoises, est presque toujours soulignée par un motif, un encadrement ; il est très rare qu'une entrée ou une porte ne soit pas encadrée d'un motif décoratif. Dans la vallée, les Maisons sont presque toutes du même type. Elles sont à un ou deux étages, sur la levée de la Loire, (digne pour l'établissement de la route riveraine et pour préserver les alentours des inondations lors des crues saisonnières) ; ou à 1 à 3 étages en contrebas, ces dernières généralement sur hauts sous-sollements. Les premières sont assez souvent dotées de caves ; les secondes n'en possèdent guère, la nappe d'eau étant trop voisine.

Dans le Bugeois, pays pauvre, pays boisé, l'Habitation en pierre est moins soignée, et l'emploi du bois y est fréquent, voire même la couverture en chaume ou en « brande », surtout pour les dépendances (étables, etc.). Dans le Choletais, au contraire, la brique et la tuile allient leurs chaudes tonalités. Les Maisons des bourgs sont souvent à plusieurs étages, et elles comportent, en outre, un sous-sol, qui est l'atelier des tisseurs. Ici, en effet, la plupart des Habitations de villages sont des Habitations de tisserands, fabriquant les mouchoirs dits de Cholet. Les sous-sols s'éclairaient, sur la rue par des soupiraux vitrés ; « les caves », ainsi qu'on les nomme, constituent autant d'ateliers comportant des métiers à main, aujourd'hui à peu près abandonnés. Les groupes de Maisons sont construits d'une façon rustique, mais d'une bonne tenue, sur un même type : rez-de-chaussée surélevé au-dessus du sous-sol ; premier étage assez important et second étage en attique. Chaque Logis est desservi par sa porte-perron, de telle sorte que les baies éclairant le sous-sol sont largement dégagées. Il est très possible que chaque groupe de Maisons ait été construit par d'anciens maîtres tisserands, afin de loger les tisserands qui travaillaient à façon pour leur compte.

Dans la région d'Angers, les Maisons prennent un caractère un peu fruste et sévère. Elles sont, en effet, bâties avec des déchets de schiste de car-



rière. Ceux-ci forment des plaques d'épaisseur et de couleur différentes, sorte de moellons plats, de couleur foncée, aux multiples variations de couleurs. Par contre, les encadrements des baies, portes, fenêtres, mansardes, sont en pierre.

Dans les Mauges, la majorité des Fermes, « Borderies » ou « Bordages », de silhouette basse, allongée, sont en général de toits bas, couverts de tuiles d'un rose ocre assez pâle. L'ardoise est employée plus rarement. Logement des gens, Logement des bêtes et des récoltes sont très fréquemment distribués sous le même toit. Les pièces d'habitation communiquent souvent avec le poulailler, la porcherie, etc., ce qui permet à la fermière de distribuer la nourriture, de donner les soins journaliers, de ramasser les œufs sans sortir.

Presque toutes les Habitations d'autrefois comportaient un four, car chacun faisait son pain. Le four est édifié en appenti, c'est-à-dire appliqué contre une des parois, généralement contre le pignon. Il est généralement de forme mi-sphérique ou sphérique et construit avec les mêmes matériaux que l'Habitation ; en « tuffeau », dans les régions de carrières de pierre ; en plaques de schistes, dans les régions des carrières d'ardoises. Quelques-unes de ces Fermes sont protégées par des toits en appentis, agencés au-dessus. La bouche du four s'ouvrait soit dans la Cuisine, soit dans la Salle commune, soit dans le Fournil, pièce à multiples usages, attenante à la Salle commune.

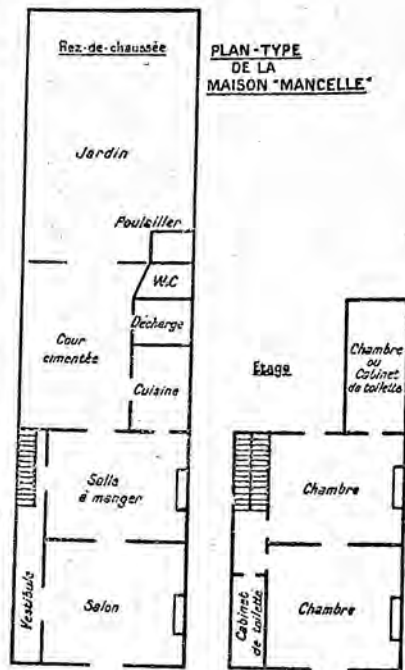
Quelques-uns de ces fours, maintenant inutilisés, ont été démolis, mais beaucoup de Maisons en sont encore dotés ; ils sont entretenus ou en ruines. Je n'ai jusque-là jamais remarqué, au cours de mes pérégrinations à travers nos Provinces, autant d'Habitations encore dotées de fours que sur les Bords de la Loire.

Les dépendances varient suivant le genre d'exploitation. Dans les régions de vignobles, elles sont rares, consistant surtout en celliers. Ailleurs, elles sont réservées aux étables, granges, etc... Dans le Choletais, pays d'élevage, les étables sont fréquentes. Détail curieux dans les îles de la Loire, sujettes à l'inondation, les étables sont surélevées, ou bien les constructions se complètent par une sorte de levée de terre, formant pan incliné jusqu'au grenier et permettant de faire réfugier le bétail dans ce dernier.

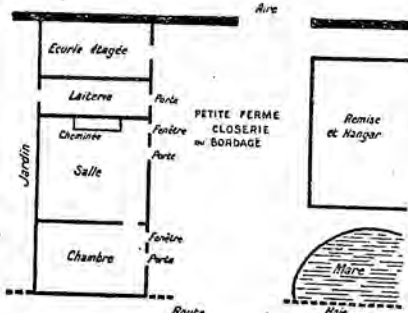
HABITATIONS MANCELLES. Il ne semble pas y avoir, dans le Maine, un type ou des types d'Habitations rurales bien caractéristiques. Les différentes régions du Maine ont subi l'influence des provinces voisines : Bretagne, Normandie, Anjou.

Dans le Bas-Maine, les Maisons sont basses et couvertes de tuiles ou d'ardoises, parfois de chaume, bien que ce cas soit de plus en plus rare. Elles ne comportent qu'une ou deux pièces inégales, dont la plus grande, la Salle, ouvre de plain-pied au niveau du sol extérieur. La porte brisée est flanquée d'une ou deux fenêtres basses, sans volets extérieurs ; en leur milieu se dresse verticalement une barre de fer plate et barbelée.

Dans le Maine angevin, les Maisons sont plus claires, plus vastes, surélevées d'une ou plusieurs marches au-dessus du sol ; fenêtres plus larges,



PLAN TYPE de la Maison « mancelle » moyenne (un étage) ; littéralement sans aucune variante dans des milliers de Maisons du Mans.



PETITE FERME, Closerie ou Bordage. Les bâtiments sont perpendiculaires à la route. Ce type général souffre néanmoins de nombreuses exceptions.

sans barreaux, fermées par des volets extérieurs. Sur les bords du Loir, Habitations troglodytiques creusées à flanc de coteau (notamment Ruillé, La Chartre, Château-du-Loir, Marçon, etc.). Naturellement les matériaux varient suivant les régions : schiste dans la Mayenne ; schiste

ou grès dans le Haut-Maine en général ; grès dans la région des Coëvrons ; tuffeau aux abords du Loir et de l'ancien Anjou. Murs extérieurs crépis ou jointoyés. Encadrement des fenêtres et des portes en tuffeau ou grès-roussard suivant les régions. Parties peintes : teinte dominante marron.

Les Toits sont principalement en ardoise. On trouve des toits en tuile dans le Nord de la Mayenne, le Nord et Nord-Est de la Sarthe. Quelques toits en chaume se voient encore dans la partie de la Mayenne avoisinant le département de l'Orne ; ils deviennent de plus en plus rares. Peu ou point de mansardes, sauf dans des Habitations modernes ou remaniées. Toit peu élevé (grenier à porte où l'on accède par une échelle extérieure ou intérieure).

Les Cheminées sont de forme et matériaux très variables, pierre, brique ou tuffeau. Pour les Maisons isolées, cheminées généralement en pierre au faite du pignon. Ornements rares, sauf dans les Maisons de style Renaissance ou dans quelques Maisons de tuffeau du Maine angevin, mais ce ne sont que d'infimes exceptions.

Les pièces types sont peu nombreuses : la Salle, où est la cheminée, et qui sert à tout (on y mange, on y couche, on y fait les menus travaux), et la Chambre, servant soit de logement aux enfants, soit de resserre. Quelquefois, un Bûcher par derrière et une petite pièce à usage mal défini, débarras ou décharge. (N.-R. Raimbault.)

BORDAGES ET CLOSERIES. Suivant leur importance, les différentes Fermes du Maine se dénomment : Métairie (à partir

d'une trentaine d'hectares) Closerie (au-dessus d'une trentaine d'hectares) ; Bordage, « Biqueterie », étymologiquement une propriété permettant tout juste d'élever une ou plusieurs biques, type assez répandu dans un pays de propriété morcelée, tel que le Maine angevin. A ces exploitations, il faut ajouter, pour la partie du Maine où l'on cultive encore la vigne (bords du Loir, arr. de La Flèche et Sud-Ouest de l'arr. de Château-Gontier) de petites propriétés vignobles, composées d'une Maison d'habitation, d'une grange et d'un cellier. Toutes les Fermes de moyenne importance possédaient, il y a trente ans, leur pressoir (à cidre) et leur machine à battre (type manège).

Le type des Fermes diffère peu de celui des Habitations rurales. Il y a lieu toutefois de remarquer leur orientation. Dans le Bas-Maine surtout (influence normande) existe encore la « cour », c'est-à-dire un verger précédant la Ferme. Les bâtiments, au lieu de se présenter face au chemin ou à la route, lui sont perpendiculaires ou lui tournent le dos. Dans ce cas, le bâtiment, très allongé, comprend à la fois l'Habitation du fermier, écurie, fournil, cellier, étable, etc., seule la grange est un bâtiment à part. Dans d'autres cas, les bâtiments distincts se succèdent autour d'une cour centrale, généralement desservie par un chemin particulier.

Le Bordage du Haut-Maine consiste en une chétive parcelle de terre, si petite parfois qu'elle ne permet pas à celui qui la cultive de nourrir une bête de trait et que, dans l'ancien temps, le bordier s'attelait lui-même à la charrue, la femme tenant les mancherons. Par tradition, l'exploitation moyenne elle-même reste l'exception, et les Métairies de 40 à 50 ha. sont considérées dans le Maine comme des exploitations importantes.

La Closerie du Maine n'est plus le type classique de la petite exploitation, petite Ferme composée de quelques « journaux » ou hectares de terre, clôturés de haies gigantesques, à la fois futaie et verger groupés autour de l'Habitation. Ces entourages écrit Pesche, sont autant de retranchement comme palissades par les haies vives en épine et autres arbrisseaux, en arbres forestiers et fruitiers, dont ils sont plantés épais et serrés, qui les rendent infranchissables par les hommes, ainsi que par les animaux que l'on met à pâturer dans les champs, ce qui donne à ce pays un aspect bocager.

La Closerie du Maine n'est plus la mesure basse, aux murs de blocs de schiste mal dégrossis et assemblés, au toit de chaume biscornu et bosselé, à la Salle unique, éclairée d'une fenêtre borgne, bardée de fer, dont le plafond vous effleurait la tête, dont le sol de terre battue se creusait l'Hiver en fondrière, et que partageait en deux (côté bêtes, côté gens) une cloison de planches.

Aujourd'hui blanche, et guillerette, bâtie à chaux et à sable, couverte d'ardoises ou de tuiles, elle s'entoure d'étables, d'écuries, de granges et de celliers, se développant autour d'une cour. La Salle surélevée, pavée de briques, y prend jour par deux fenêtres et une porte brisée.

Mais, en tout cas, grande ou petite, riche ou pauvre, la Ferme s'isole du bourg, s'empanache de grands arbres et s'enfouie dans les haies ; qu'elle se



SAINT-LOUP-DU-DORAT. L'Église et l'ancien Prieuré. (Hiruy.)



MAISONS DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES. 1. La Sagerie, à Saint-Avertin, belle et importante gentilhommière bâtie au XVII^e siècle pour l'intendant Jaucquet. 2. Les Cigognes, Closerie du XVIII^e siècle, à Saint-Avertin. Cette Maison à un étage et à sept fenêtres de façade était autrefois le Prieuré d'une Abbaye. 3. Le Pithouet, charmante Closerie du XVIII^e à Saint-Symphorien. 4. Façade Est du Château de la Borde.



GENTILHOMMIÈRES. 1. Maison du XVIII^e ayant fait partie du mouvent des Hécollets, à Saumur (Ecole de Viticulture). 2. La Motte-Cadieu, à Segré, petite Gentilhommière au toit à la Mansard; à M. H. de Lavergne. 3 et 4. Le Prieuré de Saint-Maur, construit au XVIII^e siècle, dans le goût de l'époque, est une longue construction à 7 baies de façade sur haut sous-sol et avec un étage en attique; à Mme Gentil du Perray. (Cl. Vie à la Campagne.)



CHATEAUX DES XVI^e AU XVIII^e SIÈCLES. 1. Le Château du Moulin et les bâtiments de l'entrée. Le mur de défense et l'ancienne tour d'angle étant rasés permettent de juger de l'importance du Château, auquel est accolé un charmant oratoire. A gauche, le Pavillon d'entrée, flanqué de ses 2 tours. 2. Le Château de Chenonceaux et, à droite, la tour conservée de l'ancien Château des Marques. 3 et 4. Le Château du Lué : façade sur l'avant-cour encadrée de deux tours massives et l'aile Est précédée de son Parterre à la Française.



MONCONTOUR. Silhouette typique d'un Château des Bords de la Loire, construction d'époque Louis XIII, accroché au coteau et campé sur une haute terrasse dominant la Loire et les Maisons de Vouvray, bâties à un niveau plus bas.

LE CHATEAU DE COUZIERE, façade côté jardin. Cette Maison, fin XVI^e, début XVII^e, au long corps de logis accosté de deux tours rondes, est bien dans l'esprit des Habitations du XVII^e de cette région.



LE CHATEAU DE MÈNARS, façade sur la Loire vue de l'angle Sud-Est des Parterres en terrasse.

LE CHATEAU DU RANDON, façade Sud. Haussée sur le rebord de sa Terrasse, cette Demeure du XVII^e siècle apparaît admirablement encadrée.

niche au fond d'un vallonn, s'accroupisse au pied d'un coteau, s'accroche à mi-côte ou se juche au falte. (R.-N. Raimbault.)

PITTORESQUES LOGIS TROGLODYTES

LES COTEAUX crayeux qui bordent la Loire et quelques-uns de ses affluents, à l'Ouest de Blois et jusqu'au delà de Saumur, ont fourni la pierre et la craie dont sont bâties la plupart des Habitations. L'agrément de leur situation et les ressources de matériaux qu'ils comportent en ont fait le lieu d'élection d'une longue zone d'Habitations. Celles-ci, dont beaucoup sont ruinées, s'accrochent à pic, ou sont posées à la base des falaises crayueuses, dans lesquelles une partie s'incorpore en Logis troglodytes, d'un pittoresque accent. Alors que les plus frustes et les plus primitifs sont des abris sous roches, et parfois la façade maçonnerie, d'autres comportent une partie architecturée extérieure en saillie, la plus grande partie demeurant enclavée, incorporée dans le rocher-coteau.

Logis troglodyte (Les Cousins, à Vouvray), creusé directement dans le roc, à flanc de coteau, avec sur le côté des remises et ateliers, etc.; alors qu'au-dessus, sur le plateau s'étalent les vignobles. (Pl. 2-1.)

Construction troglodyte et important Logis à plusieurs étages s'ouvrant sur la falaise; porte cintrée, fenêtres Renaissance à meneaux; les étages supérieurs sont maintenant cachés par la végétation de lierre; une sorte de lanterneau apparaît à la partie supérieure. (Pl. 2-2.)

Maison de charbon « La Brise », à Souzay. Un corps principal de bâtiment s'adosse à la falaise, et il comporte, dans l'angle, une cour mi-ogonale qui le joint à un pavillon en retour, ayant pignon sur rue. Il est fort probable que ce dernier ait une adjonction postérieure, qui enserme en grande partie la tourelle ogonale. Cette construction est entièrement bâtie en tuffeau, taillé régulièrement. (Pl. 2-4.)

Deux aspects d'une Maison à Souzay, dont une partie s'enclave nettement dans la falaise, et dont une cheminée sort directement dans le sol. Cette Maison est d'un caractère Renaissance assez indéfini, avec ses baies à meneaux, dont plusieurs ont été supprimées par la suite. Elle est à un étage complet, sur rez-de-chaussée, plus un autre étage sous comble. Une sorte d'échauguette flanque le côté gauche du pignon, directement sur l'étroite rue. La cour est desservie par une porte à deux vantaux cintrés et surbaissés. (Pl. 2-5 et 6.)

MAISONS PAYSANNES ET FERMES

La Bourdières, ancienne petite Ferme de Sologne, maintenant Maison de garde, qui montre un type d'une construction déjà ancienne, vraisemblablement du XVII^e, en pan de bois, avec remplissage de briques disposées en arête de poisson, ou de biais, et placées en se contraignant, panneau par panneau. Couverture en ardoises. Cette cour de Ferme est accostée de chaque côté par les étables; à gauche, vieille construction qui couvre encore des Roseaux de Marais, à la façon du chaume. A droite, porcherie. (Pl. 8-1.)

Ferme de Bouchebran, à Ménestreau. Type de petite Ferme de Sologne, construite partie en pan de bois, partie en briques et pisé. Elle comporte une pièce de service à l'extrémité, laiterie vraisemblablement. Des bâtiments s'allongent, à droite et en retrait: étables, porcherie, bergerie, etc. (Pl. 8-2.)

Maison paysanne construite en tuffeau et pierre. Corps de logis très bas, auquel s'accotent, pour les continuer, les dépendances ou servitudes. Flanquant le pignon, du côté de la Cuisine est l'ancien four, dont la partie supérieure est en dôme et construite en tuffeau. Le four ne servant pas depuis des années, la végétation en a pris possession, et se développe dans les larges joints de pierre. (P. 8-3.)

Fermette à l'entrée de Gardes, dans les Mauges. Plusieurs Maisons basses, couvertes à toit plat, en tuiles canales se succèdent, dont la première est celle du Meunier, s'occupant du moulin situé en face. Le moulin porte le millésime 1833, qui doit correspondre à une restauration et « Dieu protège le moulin ». (Pl. 8-5.)

Groupe de Maisons, vraisemblablement construites au début du XVIII^e. Au premier plan, importante Maison, à vaste rez-de-chaussée, à premier étage assez élevé, terminé par un attique. A l'extrémité, de part et d'autre, se succèdent le long de la rue, les Maisons de tisserands desservies chacune par un petit perron. La maison la plus importante est celle de l'entrepreneur de tissage, autrefois; les autres, les Logis de tisserands qui travaillaient pour lui, à façon. (Pl. 8-9 et 10.)

HABITATIONS RURALES

Maison de Marinier, à Saint-Mathurin. Ce type de Maison, construit en 1848, est important. Un grand porche central s'ouvre dans la façade et légèrement en contre-bas, permettant la communication avec la cour qui se trouve en contre-bas de la levée. (Pl. 11-1.)

Maison à Saint-Mathurin. La levée a certainement été établie après la construction de cette Maison, car il faut descendre plusieurs marches, pour communiquer avec ce

qui était auparavant le rez-de-chaussée déjà surélevé. Au moment de l'établissement de la levée, on a ajouté le perron, qui, en trois marches, communiquait avec l'ancien premier étage. Construction entièrement en moellons aux angles, encadrements de crête taillée. (Pl. 11-2.)

Maisons de Mariniers du XVIII^e siècle, à Saint-Mathurin. Les mariniers avaient, dans cette partie de la Loire, des Habitations d'importance variable, telles celles qui comportent deux Logis, flanquant un pignon dans lequel s'ouvre un porche faisant communiquer avec la cour. (Pl. 11-3.)

Sur la levée de la Loire. Le long de cette levée, qui forme digue, et sur le flanc opposé à celui de la rive, s'alignent des maisons. Le rez-de-chaussée, qui s'ouvre au niveau de la route, forme premier ou second étage, lorsqu'une des entrées est en contre-bas. Ces Maisons, qui s'apparentent, sont d'un type simple. Angles, encadrements de base, frise, corniche, laurier, sont en tuffeau taillé, et les pleins recouverts d'un crépi. Dans le toit, s'ouvre toujours une ou deux lucarnes importantes à fronton triangulaire. A droite, type d'une Maison simplette, à Veuves. A gauche, Maison un peu plus importante, aménagée pour des séjours d'été. (Pl. 11-4.)

Ancienne résidence du célèbre viticulteur Cristal. Cette Maison s'encadre sur le côté de la falaise. Elle est à deux étages et à terrasse, de telle sorte que, du haut de cette falaise, on communique directement avec le second étage. C'est une Maison simple, qui a été remaniée vraisemblablement à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e, en ajoutant, dans le haut, une grande frise d'aspect Louis XVI. (Pl. 11-5.)

« La Grande Maison », à Longué, comporte un logis de la fin de la Renaissance, auquel s'accroche, en façade, la classique tour octogonale, comportant l'escalier, et sur les parois de laquelle sont multipliés les panneaux fleuris habituels. Ultérieurement, un bâtiment a été accolé à ce Logis principal; les fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage ont été complètement modifiées, et les meneaux que rappellent les lucarnes au fronton à coquille ont été fâcheusement supprimés. (Pl. 11-7.)

MAISONS DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

La Sagerie, à Saint-Avertin. Bâtie au XVII^e siècle, pour l'Intendant Fouquet, La Sagerie est une belle et importante Gentilhommière, déjà Château. Elle est constituée, côté de l'arrivée, par un important corps de logis à rez-de-chaussée, à étage élevé et à second étage mansardé, éclairé par des lucarnes encadrées de pierre. Celui-ci est flanqué, à droite et à gauche, de deux pavillons, dans son alignement, dispositif assez classique en Touraine. A droite était la chapelle; à gauche, est la cuisine; à gauche et en retrait, a été ajouté un pavillon de service, qui compte peu dans l'ensemble. La façade postérieure présente un aspect très différent. Elle est plus élancée et desservie par un assez haut perron, le niveau du sol étant plus bas. Elle présente un heureux mélange de brique et de pierre. Comme les importantes Gentilhommières, cette Habitation était complétée, à gauche, par une cour des communs; à droite, par une autre cour, celle des bâtiments de la ferme. Vers la gauche encore, elle comportait toute une série de petites Habitations, destinées vraisemblablement aux gens de service. (Pl. 15-1.)

Les Cigognes, Closerie du XVIII^e, à Saint-Avertin. Cette Maison était autrefois le Prieuré d'une Abbaye, quelque peu antérieure au Pilonget et au Château de La Borde. C'est une Maison très importante, à un étage à sept fenêtres de façade, très dégagées. Elle est précédée d'une cour et flanquée, à droite et à gauche, de bâtiments de service. A droite, une remise et un cellier; à gauche, des chais et d'autres bâtiments. (Pl. 15-2.)

Le Pilonget, à Saint-Symphorien, est une de ces charmantes Closeries qui furent construites en nombre au XVIII^e, principalement aux environs de Tours. Le date de sa fondation est inconnue. Vraisemblablement ce dut être, au Moyen Age, une dépendance de l'Abbaye de Marmoutiers, déjà connue pour la bonté de son puits, (Puits Lorgé comme le nomment de vieux documents; ce nom est du reste bas-breton). Au XVI^e, des constructions assez importantes s'y élevaient déjà. Au XVII^e, les bâtiments nobles furent presque entièrement reconstruits par unedame de la Noüe et un maître d'œuvre du pays. Enfin, vers 1760, il eût par héritage à un chanoine de la Cathédrale de Tours, Luc-François Morguet (ses initiales se voient au balcon du corps central), qui entreprit, en 1769, de la faire reconstruire (en Touraine les bâtiments se détériorent assez vite, à cause de la non-consistance de la pierre de Bourré, avec laquelle beaucoup de Maisons sont construites). L'exécution,

amis lecteurs

Notre entourage comporte de nombreuses personnes auxquelles cette Revue rendrait service. Donnez-nous les noms de ces personnes lorsque vous nous écrivez. Nous leur enverrons, de suite, une documentation complète gratuitement.

étrennes utiles

Si vous êtes embarrassés, offrez-leur un Abonnement à cette Revue comme Etrennes. C'est un cadeau utile, apprécié, qui chaque mois vous rappellera à leur souvenir.

commencée en 1771, finit en 1773, d'après les plans de Pierre Meunier, ingénieur des levées de la Loire. C'est grâce à lui qu'il y eut, à Tours (au XVI^e, en pleine décadence) des constructions de quelque mérite local.

L'arrivée actuelle, qui n'a sans doute pas été modifiée, est sur le côté, et la façade d'arrivée, ce qui est contraire au principe classique, a vue sur le Jardin, tandis que la façade postérieure a été complètement négligée. Cette Closerie est à cinq baies de façade, comportant, comme le Château de La Borde, un léger avant-corps, que surmonte un fronton et dans lequel s'ouvre également une porte-fenêtre cintrée, au premier étage.

Les fenêtres de l'étage et du rez-de-chaussée sont à petits carreaux; le caractère de cette maison, qui pourrait bien avoir le même architecte que celui de La Borde et de la mairie de Saint-Symphorien actuelle, paraît plus élancé, car rez-de-chaussée et étage sont plus élevés. En outre, un second étage existe sous comble, dont les pièces s'éclairaient par quatre baies mansardées, encadrées de pierre. Cette Habitation est de style Louis XVI, en voie d'évolution vers la décadence. Les principes classiques traditionnels, côté cour, côté Jardin, ne sont plus observés, ici, comme au XVII^e et à la belle période du XVIII^e.

Les façades latérales n'ont été l'objet d'aucune recherche, et la façade postérieure montre vraiment l'envers du décor. On y a réuni tous les services, avec le nombre strict de baies nécessaires pour les éclairer. Le Vestibule au centre, la Salle à manger à droite, le Salon à gauche, occupent cette façade. Cela vous explique que le Jardin s'étendait devant, qu'il était vraisemblablement de style régulier, d'un dispositif très simple et d'agrément, au premier plan, alors que le potager-fruitier s'étendait au delà, avec son allée principale axée sur l'Habitation, comme aujourd'hui. C'est postérieurement qu'une composition à l'anglaise a remplacé la simple ordonnance primitive. (Pl. 15-3.)

Le Château de La Borde. Type des charmantes Maisons ou Closeries de caractère Louis XVI, construites au XVIII^e, généralement flanquées de deux pavillons bas, à terrasse dans leur alignement, construits à la même époque ou postérieurement. Cette Maison est peu profonde, à un étage et à 5 baies de façade, les pièces s'éclairant ainsi sur les deux façades. Elle comporte, au centre, un simple perron, auquel correspond, au centre, un avant-corps à peine indiqué, surmonté par un fronton triangulaire. La porte d'entrée, qui s'ouvre sur le perron, est surmontée d'une fenêtre cintrée, qui s'ouvre sur un balcon en fer forgé, seule saillie effective sur cette façade. Postérieurement, ont été ajoutés deux pavillons latéraux, dans l'alignement, dont le caractère a été modifié au XIX^e siècle, par une adjonction fâcheuse et notamment par une corbeille. Le Jardin qui s'étendait devant cette Maison dut être régulier, si je me réfère à la percée dans l'axe du bassin qui occupe le centre de la pelouse actuelle et qui devait certainement soit former le centre du croisement d'allée, soit celui d'un tapis vert. Postérieurement, ce Jardin a été partiellement remanié à l'anglaise, et c'est vraisemblablement à ce moment que l'on a planté les cèdres qui lui font, à distance, un accompagnement. (Pl. 15-4.)

La Motte-Cadieu, à Segré. Petite Gentilhommière en pisé, du commencement du XVIII^e siècle, ou fin du XVII^e, remaniée sous la Restauration. C'est une Maison rectangulaire, à toit brisé à la Mansard, à grand rez-de-chaussée et à importante mansarde accrochée; l'arête d'un plateau dominant la vallée d'une grande terrasse s'étend en contre-bas, dominant la vallée. Sur le côté gauche, aile avec cuisine, pièces de service. (Pl. 15-6.)

Le Prieuré de Saint-Maur, attenant à l'Abbaye de Saint-Maur, construit au XVIII^e siècle, dans le goût de l'époque. C'est une très longue construction à sept baies de façade, au-dessus d'un haut sous-sol, avec étage en attique. La partie centrale est, comme à l'habitude, surmontée d'un fronton, dans le tympan duquel sont sculptées les armes de l'Abbaye. Un perron à double révolution le dessert au centre, s'ouvrant directement sur un Salon. Cette façade principale (front Nord-Ouest) regarde la Loire, en bordure de laquelle elle est édifiée. La façade (front Sud-Est) qui regarde sur la cour, accompagnée de bâtiments de service, comporte aussi un perron plus simple, sur le palier duquel s'ouvre la porte accédant au vestibule. Le Prieuré, devenu Gentilhommière, est le centre d'activité de vignobles et de vergers. (Pl. 15-7 et 8.)

LES CIGOGNES Cette propriété demeure le prototype même de la Closerie. Close de murs, elle est dotée d'un Jardin. Du côté Jardin: d'un terre-plein, d'un labyrinthe, de deux simples tapis de gazon aménagés en verger; d'un Jardin potager-fruitier, à gauche; le tout encadré d'une tonnelle ou charmilie. Le potager-fruitier s'étend sur la gauche, tandis qu'un verger et le vignoble s'étendent sur toute la surface du clos. Les bâtiments latéraux sont flanqués de très amusantes tourelles, peut-être d'époque postérieure, que coiffent de ravissants clochetons. Et un clocheton, couronné par la rose des vents, avec baldaquin découpé dans le goût chinois, et des compositions de Borain, se hausse au sommet et dans la partie centrale de la Maison. (Pl. 15-2.)

LES FERMES DES MAUGES DANS LE CHOLETAIS, EN ANJOU

DANS CETTE « VENDÉE ANGEVINE », SI JOLIMENT VALLONNÉE, LES MAISONS GRISSES AUX TOITS DE TUILES ROUGES GARDENT ENCORE LEURS VIEUX MEUBLES TAILLÉS DANS LES ARBRES DU PAYS, HONNÊTEMENT TRAVAILLÉS PAR LE MENUISIER DU VILLAGE, ET QUI, SOUS LA CHAUDE PATINE DE LA CIRE D'ABEILLE, DONNENT TANT DE CHARME AUX INTÉRIEURS DES CAMPAGNES.

SAINTE-GERMAIN-DES-PRÉS, Montjean, Le Mesnil-en-Vallée, et voici que la route abandonne les bords de la Loire, les carrés d'asperges, les oseraies et les roseaux, où traîne l'odeur saumâtre des marécages, pour grimper doucement le coteau qui mène à Saint-Laurent-du-Mottay, à Botz, à Saint-Quentin-en-Mauges, sentinelles avancées du vieux pays des Chouans.

CULTURES, BOIS, VIGNOBLES

Aux grandes étendues des sables d'or de la vallée succède brusquement une terre brune, lourde, difficile à travailler, mais féconde et riche en humus.

Les arbres surgissent, centenaires et magnifiques : les grands châtaigniers, qui ont entendu, cent quarante ans plus tôt, les batteries des tambours vendéens ; les frênes, les « layards », les cormiers, les « chênes-mousards », et ces énormes poiriers de plein vent qui peinaient, cette année, sous le poids des fruits et qui poussent haut et dru au milieu des pâtures et des labours.

Les grandes « pièces » de blé succèdent aux vignes, et parmi les trèfles et les vergers, au bout

des belles-de-midi fleurissent sur les fenêtres.

On pousse la porte et on entre de plain-pied dans une grande pièce, aux murs et aux poutres badigeonnés à la chaux blanche ou ocre jaune, et pavée de carreaux rouges, qu'on lave à grande eau une fois par semaine. C'est là qu'on vit, qu'on mange et qu'on dort.

CLAIRS INTÉRIEURS, GAIS MOBILIERS

La Table est au milieu de la Salle, en Été ; près de la Cheminée, en Hiver ; à droite et à gauche, à touche-touche, deux ou trois Armoires, en loupe de frêne et en cerisier, d'esprit Louis XV ; dans les coins, de grands Lits « à deux », encadrés de vieille serge rouge à ramages ; une Huche en noyer, où l'on range le pain des repas journaliers ; un Buffet à deux corps, quelquefois une Horloge à boîtier et l'inévitable « Basset » de toute Ferme du Choletais, où l'on serre les souliers du Dimanche, le poison pour les rats, le plomb de chasse, les pierres à couteau, le col en celluloid et le linge du domestique.

La Cheminée est au milieu d'un panneau de la pièce, et comme c'est là que l'on passe toutes les

lard qu'on sert sur la table, à la fin de chaque repas, en guise de dessert, à côté de la « moche » de beurre frais et des rillettes.

MEUBLES HONNÊTEMENT OUVRAGES

Le Mobilier des Fermes des Mauges n'est ni riche et somptueux comme celui de la Normandie, ni pesant et fouillé comme celui de la Bretagne. Il est mieux que cela : il est gai et séduisant.

Les Armoires surtout sont toutes légères, élancées, fleuries et honnêtement travaillées. Les pieds en sont fins comme ceux d'une biche. On y trouve toujours, comme un mot d'ordre, au fronton et au-dessous des portes, la corbeille d'osier sculptée, d'où débordent les épis, les grappes de raisin, les feuilles de vigne, les glands et les furettes ; mais tout cela sans profusion, comme sur les Armoires normandes, orgueilleuses et lourdes.

En outre, les Armoires des Mauges sont toujours claires. Elles sont plaisantes à voir et chaudes en couleurs ; d'abord, parce qu'elles sont toujours faites en loupe de frêne, en noyer ou en cerisier, ensuite parce qu'elles sont entretenues dans chaque métairie avec coquetterie, et qu'elles sont, pour ainsi dire, imprégnées d'encaustique.

D'ailleurs, ni dans les Mauges, ni en Anjou, on ne fait de Meubles en chêne, ou bien peu, quoique les arbres y poussent magnifiques et drus dans les prairies et au milieu des haies.

Les Tables des Fermes elles-mêmes, comme les Tables d'auberges, sont en cerisier, petites et légères, faciles à prendre à deux mains et à changer de place, à l'encontre de ces Tables longues et importantes, alourdies de traverses et d'entretoises, qu'on rencontre si communément dans maintes provinces.

Enfin, ce qui contribue à donner une note très particulière aux intérieurs campagnards des Mauges, c'est que les portes des placards des pièces, au lieu d'être peintes comme cela se fait généralement partout, sont encaustiquées comme les Meubles et agrémentées de fiches et de serrures de cuivre et d'acier.

FAÇONNIERS ATTENTIONNÉS

Ce n'est pas sans curiosité que j'ai traversé la Vendée angevine le mois dernier, et que j'y ai retrouvé presque partout les intérieurs rustiques que j'y avais connus autrefois.

Dans telle petite Maison perdue dans les vignes, dans telle Métairie que bordent une châtaigneraie et quelques « pièces » de trèfle, on rencontre encore presque partout les Meubles campagnards des vieux menuisiers de village, des ébénistes et des façonniers de campagne, qui devaient leur formation lointaine aux vieilles corporations des ouvriers en bois de la Monarchie.

Ces compagnons ne se contentaient point alors d'un apprentissage sévère, toujours long et pénible, dans la petite bourgade où ils étaient nés. Un beau jour, ils prenaient leur bâton, leur baluchon et, à petites étapes, ils gagnaient la ville voisine et commençaient leur tour de France. Travaillant ici, s'embauchant là, ils voyaient du pays et se faisaient la main en se perfectionnant dans leur métier et en cherchant des idées nouvelles.

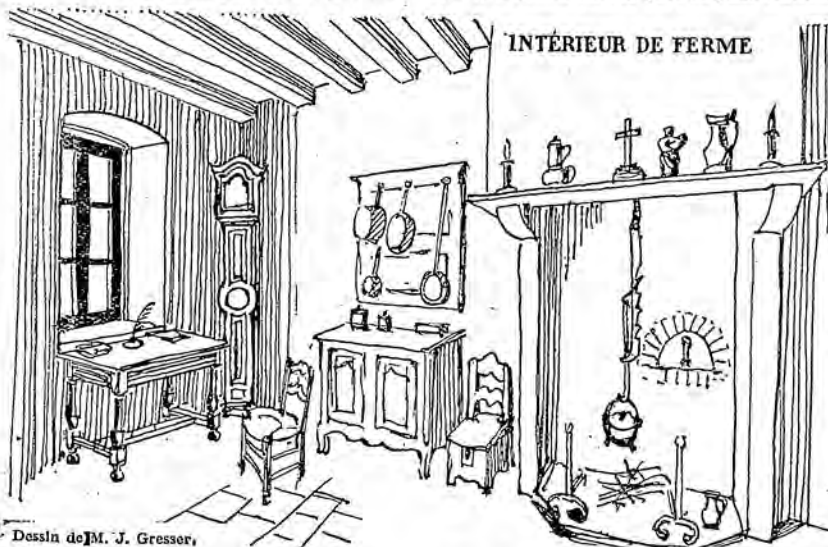
Et quand, à vingt-cinq ans, trente ans, ils rentraient chez eux, pour faire souche et fonder un foyer, ils trouvaient plus de travail qu'ils n'en pouvaient faire dans les Châteaux et dans les Fermes, qui se les disputaient aux alentours.

BOIS INDIGÈNE, MATIÈRE PREMIÈRE

Il y a quatre-vingts ans encore, dans le Choletais, cinquante ans même, il était de coutume, pour un paysan, de ne point marier sa fille sans lui donner son Armoire avec son trousseau.

Le châtelain ou le propriétaire de la Ferme abandonnait l'arbre. C'était un noyer qui poussait d'un seul jet, en pleine pâture, ou un vieil orme juché sur un talus, que deux générations avaient ébranché l'Hiver, pour faire des fagots. L'arbre, abattu à la bonne saison, était scié de long et les planches séchaient doucement dans quelque coin, à l'abri du soleil, sous des fagots de sarments.

Puis, les noces approchant, on faisait venir le menuisier. Celui-ci arrivait un matin avec ses outils, poussait la porte, disait : « Bonjour la compagnie ! », mangeait la soupe, taillait au plat une tranche de lard qu'il mettait sur son pain et,



Dessin de M. J. Gresser.

des chemins creux et des « charroyères » défoncées, qui longent les haies et qui contournent les mares, apparaissent, de-ci, de-là, les Fermes grises, aux toitures de tuiles rouges qui ressemblent de loin aux Villas de Macédoine et de Toscane.

Mais voici que la route arrive au haut du coteau et que, tout à coup, apparaissent, à perte de vue, le pays haut et la vallée de la Loire, toute la Vendée angevine catholique et royale, avec ses Calvaires, ses Jardins, ses Pâturages, ses Châtaigneraies, ses Gentilhommières et ses Clochers.

La Chapelle-Saint-Sauveur, Rocheblanche, Botzen-Mauges, le Pin-en-Mauges, le Marillais, La Chapelle-Saint-Florent, la Boutouchère, Saint-Florent-le-Vieil, à perte de vue, dans l'enchantement des luzarnières et des moissons, les villages encadrent la Loire et coiffent les coteaux.

LES FERMES DES MAUGES

Ceux qui ont connu la Normandie avec ses héraies et ses grands horizons de pâtures qui lui donnent l'aspect d'un grand parc anglais ; ceux qui ont pénétré surtout dans ces grands intérieurs campagnards du Pays de Caux, clairs et lumineux, ne croient point qu'il existe mieux ailleurs.

En Anjou, cependant, on trouve aussi bien. Un grand Jardin, le Clos d'Othello ou de Pineau en plein soleil dans les cailloux, une mare qui est souvent poissonneuse, et 30 hectares de bonne terre à blé et de prairie, autour de chaque Ferme, et dans chacune d'elles deux familles ; c'est là que travaillent les paysans des Mauges.

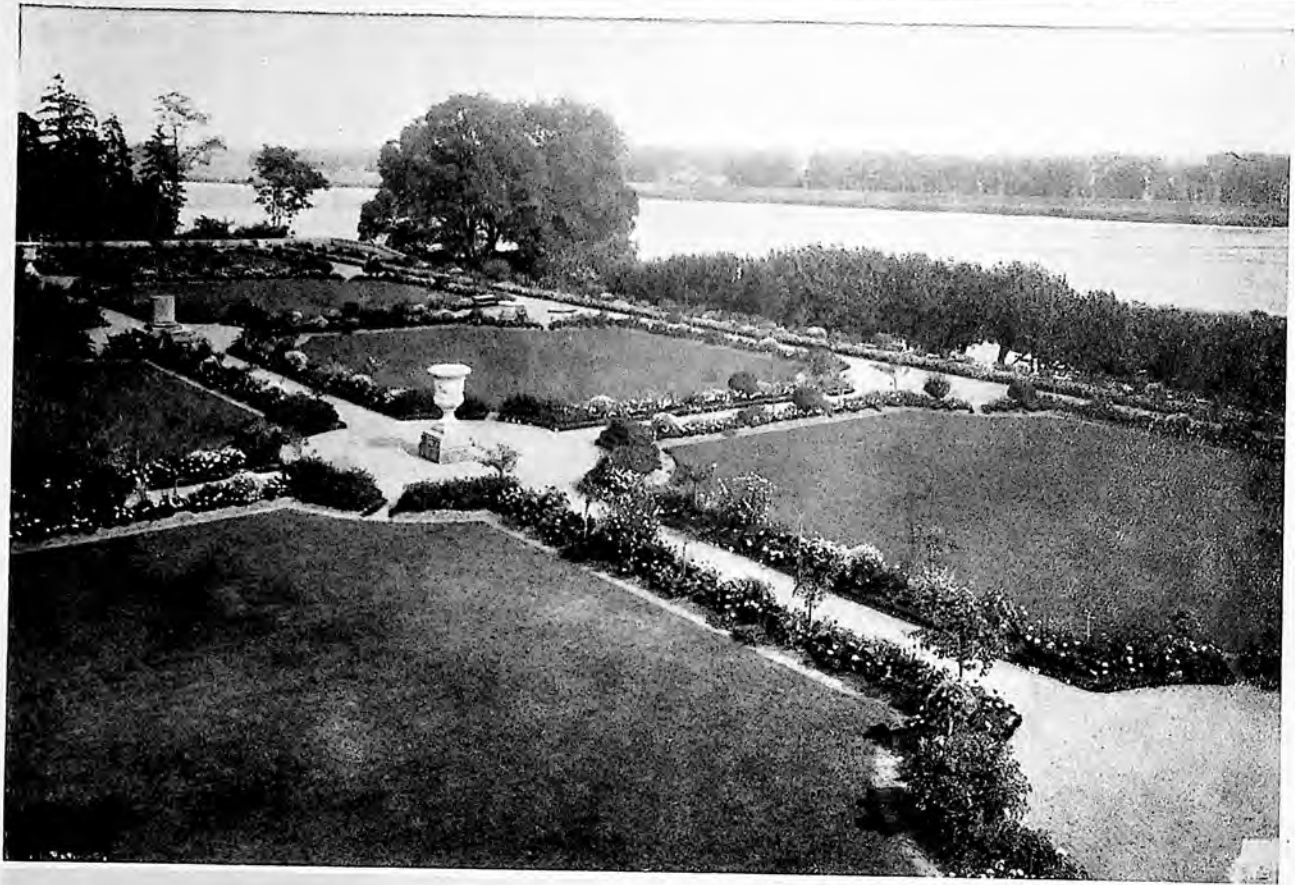
La Ferme est basse, mais accueillante et fleurie. Les pigeons roucoulent sur le toit. Les chasselas encadrent la lucarne du grenier. Les géraniums et

veillées d'Hiver (les hommes à faire des cartouches ou à tresser des paniers d'osier ; les femmes à écosser les pois du lendemain ou à filer le chanvre qu'on récolte « en vallée »), le foyer est immense. A-dessus, un Râtelier de fusils de chasse, une bonne Vierge en faïence, un chromo de couleur de saint Joseph, deux ou trois bougeoirs ou des falots de cuivre ; au fond, des peaux de lapins boursées de foin, qui séchent à côté des quartiers de jambon et des saucisses.

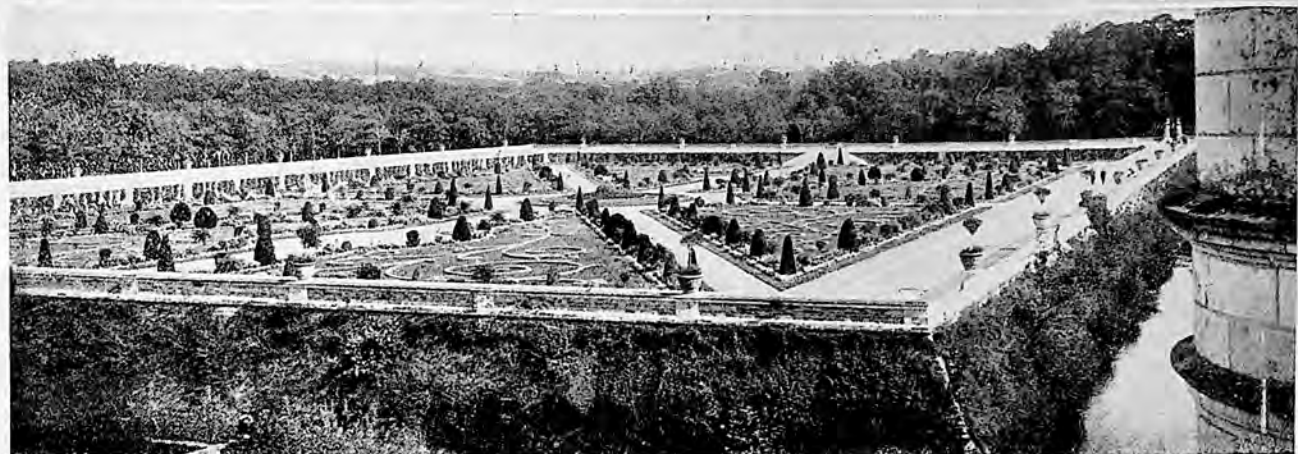
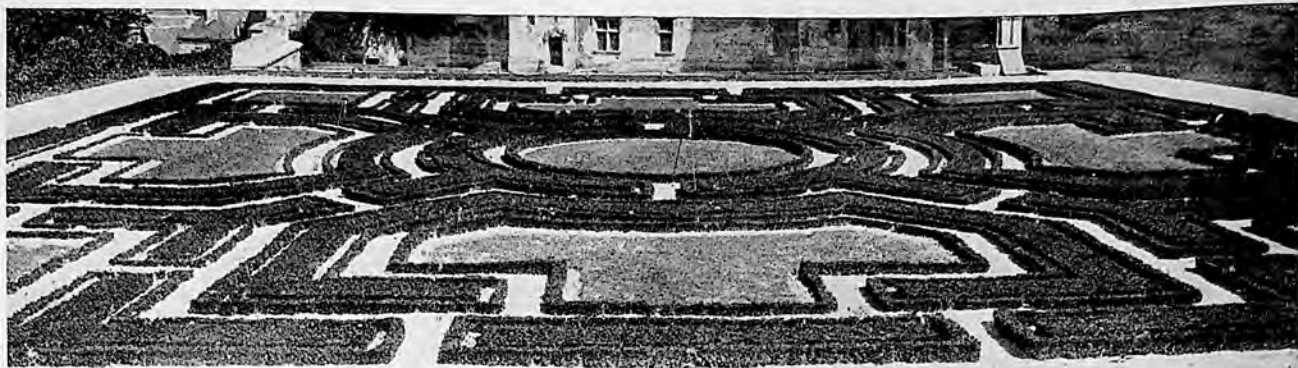
Mais la peinture de cet intérieur paysan serait incomplète, si on ne parlait de la propreté de la pièce et de son grand air ; de cette teinte chaude que la cire d'abeille et le cerisier savent donner aux vieux Meubles de campagne ; de la beauté des ferrures d'acier et des marqueteries en bois fruitier, et de tout cet ensemble cosu et aisé, qui chante à l'œil et révèle la vie large et facile que l'on rencontre dans les Fermes des Mauges.

On vit sur sa terre, c'est-à-dire qu'en dehors du café, du sucre, de l'huile, du savon et, une fois par semaine, de la viande de boucherie, on n'achète rien au bourg.

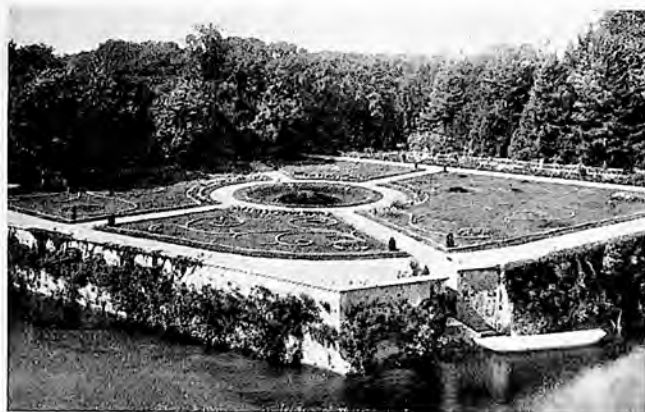
Mais quels repas copieux ne trouve-t-on pas cependant sur la table des paysans où, en dehors des légumes qu'on récolte au jardin et dans les champs, on dispose encore de tous les produits du verger, de la laiterie, du poulailler et du clapier ? Au Printemps, ce sont les œufs qu'on trouve à longueur de journée, au hasard des écuries, des haies et des paillasses ; en Été, les grands saladiers de crème fouettée et de soupe au vin ; en Automne, le gibier ; en Hiver, les fruits cuits et les potées de châtaignes, et, en toutes saisons, le rôgout de poules et le civet, et ces inévitables morceaux de



JARDINS DES BORDS DE LA LOIRE. 1. Succession des carrés du Parterre du XVIII^e siècle du Château de Ménars. 2. Le Jardin régulier du Château de Couzière, constitué par quatre compartiments, s'accompagne, à droite et à gauche, de plates-bandes où se succèdent des mauves en arbre. 3. Parterre devant la façade Ouest du Château du Plessis-Villoutreys. 4 et 5. Le Parc du Lude : le Parterre du Jardin bas et le Parterre de l'Éperon, qui s'étend en avant de la façade Est du Château.



PARTERRES D'INTERPRÉTATIONS DIFFÉRENTES. 1. Le Parterre racé, d'esprit Renaissance, du Château de Langeais, présente une compartimentation de buis et de pièces de gazon au dessin sévère. 2. Château de Chenonceaux : Parterre de Diane, dessiné au XVI^e siècle par le jardiniste Passolo de Mercogliano et reconstruit au XIX^e siècle.



LE PETIT PARTERRE du Château de Chenonceaux se compose de quatre compartiments plats, gazonnés et inégaux, dont le croisement est marqué par une corbeille ronde et creusée avec bassin central.

JARDIN RÉGULIER de l'Hôtel de Joyeuse, à Amboise. La compartimentation en a été très étudiée, très poussée, très détaillée, tout a fait dans l'esprit que l'on accordait aux Jardins à la fin du XIX^e et au commencement du XX^e siècle.



LE JARDIN DE RICHELIEU, un des plus beaux ensembles classiques de Touraine. Tout cet ensemble, aujourd'hui disparu, constitue un type complet de l'ordonnance à la Française du début du XVII^e siècle, qui s'identifie intimement avec le cadre. (Cl. Vie à la Campagne.)

pendant quinze jours, trois semaines, il travaillait sous une grange, prenant ses mesures sans se presser. Raboutant par-ci, ciselant par-là, montant ses assemblages, il n'allait à la Maison qu'au moment des repas ou sur le coup de quatre heures, pour boire un verre de vin blanc et manger un morceau.

Il arrivait même que, la Ferme étant trop éloignée du bourg, le menuisier ne rentrait point chez lui le soir. On lui faisait place dans un lit, près de la cheminée et du râtelier aux fusils. Après le souper, il faisait la veillée avec tout le monde, attisant le feu, taquinant les chiens et pelant les châtaignes du lendemain.

Bien couché, bien nourri, point bouculé dans son travail, prenant tout son temps, ayant du bois à volonté, l'ébéniste ou le tourneur d'autrefois faisait du beau Meuble et du bon Meuble. L'Armoire ou le Buffet en place, il le ponçait, il lui donnait lui-même le premier coup de vernis pour bien imprégner le bois; il repassait le tout à la cire d'abeille et frottait au bouchon et à la flanelle. Le temps donnait ensuite la patine.

Aussi, quelle différence entre les Meubles qu'on fabrique aujourd'hui à la va-vite et en série, dans les usines et les ateliers des grandes villes, et ceux des Artisans et des Sculpteurs d'autrefois !

Puis, quelle touchante coutume de nos campagnes que celle de faire ses Meubles avec ses arbres, et de toujours prendre ses arbres sur son bien pour faire ses Meubles.

Et, pendant les longues veillées d'Hiver, n'était-il pas consolaient aussi pour la vieille aieule, là-bas, qui tricotaient toute seule dans un coin, de penser que telle Armoire de son mariage, telle Commode, tel petit Buffet à deux corps, c'étaient autrefois le cerisier du jardin, le poirier de plein vent qui

possédait le long de la mare, le noyer qu'elle avait si souvent gaulé, l'Automne venu, quand elle était petite fille...

ON REVIT L'HISTOIRE

Les Mauges ! le Choletais ! Terres lourdes et fertiles, terres riches de gloire aussi !

C'est à Saint-Florent-le-Vieil qu'est le tombeau en marbre du général-marquis de Bonchamp; c'est là encore qu'éclata la première insurrection qui devait soulever l'Anjou; c'est du Pin-en-Mauges que partit Cathelineau, le colporteur, simple capitaine de paroisse, un soir, avec vingt-sept gars du pays, pour aller, quelques mois après, assiéger Nantes à la tête de 20 000 hommes. La Poitevine, Chalonnais, Jallais, Chemillé, Chanzeaux, Maulévrier, autant de villes et de bourgades, autant de noms glorieux où l'on s'est battu pied à pied, dans les rues et dans les jardins, où il a fallu prendre Maison par Maison, à coups de crosse, à coups de faux, à coups de triguères....

Aussi, comment s'étonner que les paysans de Mauges soient restés les vieux Chouans de jadis : semeurs infatigables et chrétiens convaincus ?

La race est toujours saine, robuste et généreuse, Apre au travail et aussi fortement enracinée à son sol que religieusement attachée à toutes ses traditions.

Tels pères, tels fils. Les paysans de là-bas font leurs Pâques et saluent les calvaires sur les routes; ils sont respectueux, mais farouches et indépen-

NE NOUS DEMANDEZ PAS D'ADRESSES d'Antiquaires et de Collectionneurs. Nos Pages de Publicité constituent un Répertoire de choix que vous avez intérêt à consulter. Nous ne donnons pas les adresses des propriétaires des Meubles publiés dans ce Numéro. **POUR MEUBLER VOTRE MAISON** avec goût, consultez les Studios Vie à la Campagne.

dants... et leurs fusils de chasse sont toujours accrochés au-dessus de la cheminée, comme en 93 ! Que Dieu les garde ! Pierre FROGER.

Ferme dans les Mauges, dont les servitudes sont disposées à la suite de la Maison. Dans les Mauges, les Fermes les plus typiques réunissent le logement du fermier et les « servitudes » (étables, poulaillers, grange, etc.), sous le même toit. Extérieurement, la Ferme type des Mauges présente la façade principale assez dégagée, sous le rebord strict d'un long toit de tuiles, celui-ci descendant plus bas sur la façade postérieure, comme s'il n'était qu'à un seul versant. L'ardoise, dans cette région, est remplacée par la tuile. Ce n'est pas la tuile plate, mais la tuile canala, au profil plus aplati que le modèle de tuile qui recouvre les Maisons du Sud-Est et du Sud-Ouest. La forme du toit à deux versants est irrégulière, un peu à la façon du toit basque, mais plus plat, moins aigu, à l'arête faitière moins marquée, et nettement surbaissée. Le versant postérieur s'allonge, descendant beaucoup plus bas, comme pour mieux protéger la façade arrière. Le logement du fermier est situé à une extrémité. Il est généralement à rez-de-chaussée; mais il est parfois surmonté d'un étage bas comme en attique. A l'autre extrémité est la grange, qui sert également de remise pour le bois, le matériel de culture et dont le grand porche cintré, charretier, s'ouvre dans le pignon. La partie intermédiaire, entre le logement des gens et le logement des récoltes, est réservée au logement des bêtes : vacherie, bergerie, porcherie, poulailler, etc. D'une des pièces de la Maison, la fermière peut vaquer directement aux soins à donner à ses animaux, sans avoir à sortir. (Pl. 8-6, 7 et 8.)

DU MANOIR MOYENAGEUX A LA GENTILHOMMIÈRE

TENANT A LA FOIS DE LA MAISON RURALE ET DU CHATEAU, CES HABITATIONS, D'UNE PHYSIONOMIE SÈVÈRE OU AVENANTE, OFFRANT UN MÉLANGE D'ARCHITECTURE DE STYLE ET D'ARCHITECTURE RÉGIONALE, S'IDENTIFIENT ET S'APPARENTENT, PAR DES CARACTÈRES COMMUNS, DONT LES MAÎTRES D'ŒUVRE DISPOSaient DANS LEUR CLAVIER.



MANOIRS ET GENTILHOMMIÈRES, comme le constate M. Gauthier, sont des édifices architecturaux qui tiennent le juste milieu entre le Château, importante construction seigneuriale, et la Maison, simple habitation rurale, accostée ou non de ses bâtiments de service. « Bâtis pour la petite noblesse rurale ou pour ces gentilshommes campagnards, ils n'ont ni les opulentes façades, ni le faste des riches Demeures, mais ils ont tout de même le souci de se distinguer de la Maison ordinaire. Plus soigneusement construits, plus vastes, agrémentés de pavillons saillants, de tourelles, quelquefois même décorés de motifs ornementaux, ils réalisent à nos yeux le type parfait de la construction provinciale. Manoirs et Gentilhommières ont en effet, un avantage sur les grands Châteaux : ils sont essentiellement typiques et caractéristiques de la région dans laquelle ils sont édifiés. »

DOUBLE INFLUENCE. Constructions intermédiaires entre la Maison rurale et le Château, Manoirs et Gentilhommières subissent une double influence : l'influence régionale et l'influence du style de l'époque avec, tout naturellement, un recul souvent d'une cinquantaine d'années.

Comme pour la Maison rurale, l'influence régionale se manifeste par la mise en œuvre des matériaux du pays, par l'adaptation au climat, le genre d'industrie rurale (animale, culturelle, viticole) et vinicole, etc), qui détermine le genre et la distribution des dépendances; enfin par la mise en œuvre et la répétition d'éléments et ornements architecturaux plus spécialement adaptés dans la région.

Comme pour le Château, les styles d'époque exercent leur influence. Mais ici cette influence est souvent à retardement; elle ne se manifeste pas régulièrement dans l'ordre chronologique. Il n'y a pas toujours, en effet, concordance entre la date de construction et le style choisi. Il arrive parfois, mais rarement, que tel Logis de style ogival, par exemple, ait été établi après d'autres de style Renaissance.

Et puis, ajoutons le, dans beaucoup de cas, l'ensemble n'apparaît pas d'une seule venue, soit que l'édification ait été échelonnée sur plusieurs années par le même ou par deux constructeurs, soit qu'il ait été procédé à des adjonctions (c'est le

cas surtout pour les Habitations importantes); soit que, pour se mettre ultérieurement au goût du jour, on ait plaqué une façade nouvelle sur un ensemble ancien.

RÉPLIQUES MULTIPLES. En Touraine comme en Anjou, maints Manoirs, malgré leur expression parfois sévère, n'ont rien de rébarbatif, se ressemblent comme deux frères, ou témoignent d'une parenté évidente entre eux et l'important Logis de ville par la réédification de la tour accolée, généralement octogonale ou polygonale, dans laquelle monte l'escalier. La survivance de ce dispositif se remarque encore aux XVII^e et XVIII^e siècles, car telles formes paraissent s'imposer.

De même, de ravissants petits et grands Châteaux, sur lesquels la Renaissance a posé son indélébile empreinte, ont leur réplique dans les cités constituées par de charmants Hôtels particuliers, les uns fâcheusement ruinés partiellement ou complètement, les autres bien conservés et bien entretenus,

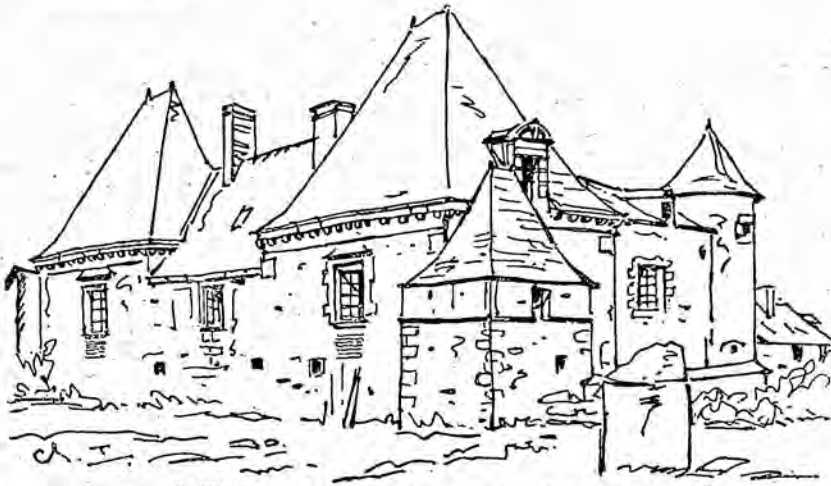
parfois devenus édifices publics, comme c'est le cas pour le précieux Logis qui, à Baugency, est aujourd'hui l'hôtel de ville, charmante vision d'un décor abondant.

De même aussi les exquises Gentilhommières, tout à l'image du badin XVIII^e siècle, aux façades ordonnées sur lesquelles se lisent les distributions intérieures, à l'ornementation discrètement recherchée et sobre de leurs frontons, de l'encadrement de leur lucarne et de leurs frises, corniches ou larmiers à denticules, sur lesquels s'exprime le style Louis XVI, dont on retrouve les éléments sur le front des Habitations urbaines.

C'est le cas pour la ravissante Closerie le Pilorget, qui trouve sa réplique à quelques centaines de mètres de là sur la façade du petit hôtel de ville, à ce point qu'il est à présumer que les deux constructions furent édifiées par le même maître d'œuvre la jolie maison aussi de l'exquise au toit à la Mansard, maintenant encastré dans un parc public de Saumur.



AVOISE. Le Manoir de la Perrine (converti en Ferme) (Dessin de Ch. Tranchand. Édition Ch. Hroygl.)



SAINT-DENIS D'ANJOU (Mayenne). Château de la Morinière.

PLANS « Le plan des Manoirs et Gentilhommières de la vallée de la Loire est extrêmement variable et dépend de l'importance des terres avoisinantes et de la production agricole.

En général, le petit Manoir se compose d'un Pavillon ou corps de logis rectangulaire, avec rez-de-chaussée et quelquefois un étage. La distribution intérieure comprend deux ou trois pièces. Un escalier extérieur, abrité sous un auvent en charpente ou en pierre, donne accès à l'étage.

Aux XV^e et XVI^e siècles, les plans sont en principe extrêmement simples, et les façades ne comportent aucun avant-corps, à l'exception de la tourelle de l'escalier faisant seule une saillie prononcée.

Au XVII^e siècle, les plans se complètent d'ailes en retour, de pavillons en équerre, de tourelles polygonales carrées ou rondes, de terrasses et de nombreuses dépendances nécessitées par l'exploitation rurale se développant autour d'une cour.

Au XVIII^e siècle, le bâtiment principal, l'Habitation, revient au plan nettement rectangulaire, sans aucune saillie de pavillon. Souvent, au corps principal de logis s'accroissent postérieurement des ailes de même hauteur, ou plus basses, plus rarement plus élevées, qui allongent la façade de part et d'autre, à peu près dans le même alignement.

Il est parfois flanqué à droite et à gauche de constructions abritant les écuries, les étables, les remises, les granges, le four et le cellier. Au-devant, s'étend une vaste cour, tandis que par derrière se développe le potager, le verger et les terrains de culture. »

ÉLÉMENTS

ARCHITECTURAUX.

Les façades, « très bien appareillées, offrent toujours un développement harmonieux et des proportions heureuses. L'appareil le plus employé est réalisé par assises horizontales régulières, à joints contrariés ; les blocs de pierre sont moyens.

Du côté de Tours et de Blois, il n'est pas rare de trouver dans l'appareil des murs, une alternance de pierre blanche et de brique rouge. Les portes et les fenêtres larges, hautes et agrémentées de belles moulures sont judicieusement distribuées. La partie supérieure de la façade est soulignée par un jeu important de moulures formant corniche. Très souvent le larmier est soutenu par de petites consoles à modillons ou par des dentelures. Les lucarnes importantes restent dans la belle tradition française, c'est-à-dire qu'elles découpent leurs élégantes silhouettes sur les hautes toitures en ardoise ; elles sont décorées de frontons, pignons, gables, crochets, vases, balustres, etc. Les cheminées, hautes et soignées sont souvent terminées par une tablette moulurée assez importante.

Mais la partie capitale de la façade, celle à laquelle le propriétaire tient le plus, puisqu'elle est en quelque sorte l'apanage du Manoir, c'est la tourelle. Ronde, carrée, rectangulaire ou à pans coupés, elle s'installe soit dans l'axe principal de la façade, soit dans l'angle en équerre de deux bâtiments, soit encore à l'extrémité d'une aile. A sa base, une belle porte ornée donne accès à l'escalier principal du Manoir, escalier en pierre, à vis, logé dans la tourelle. La partie haute se termine par une toiture conique, aiguë, surmontée d'un épi ornemental ou d'une girouette. » (J. Gauthier.)

Des différences marquées surgissent parfois brusquement. Ainsi l'Anjou oppose ses constructions noires et ses constructions blanches en des zones très définies. Au bourg de La Haie-Longue, la pierre, le moellon, la brique se substituent aux plaques de schiste dont sont bâties les maisons d'une zone proche.

CARACTÉRISTIQUES ORLÉANAISES.

La plupart des Habitations bourgeoises des champs, des Gentilhommières, ont été utilisées comme Habitations rurales et comme bâtiments d'exploitation agri-

cole ; fort peu sont restées à peu près intactes. Au Nord de la Forêt d'Orléans, une série de Châteaux présentent les mêmes caractères : une enceinte rectangulaire, presque carrée, comporte 4 tours à chacun de ses angles et, sur le milieu d'une des faces, une grosse tour rectangulaire servant d'entrée, avec porte et poterne (traces de pont-levis) : les bâtiments sont répartis autour de la cour, contre les courtines, et beaucoup servent à l'exploitation rurale, car ces Châteaux, souvent importants, paraissent avoir été des exploitations rurales. La plupart ne sont plus autre chose actuellement et ont perdu beaucoup de leur ancien aspect, qu'il faut retrouver au milieu des constructions ajoutées.

La région beauceronne n'a guère conservé ses Gentilhommières, ou, du moins, il est difficile de les reconnaître actuellement. Les unes sont restées des Habitations soignées, et des modifications leur ont été apportées pour les rendre plus confortables ; d'autres, devenues des Habitations rurales, sont absolument défigurées (les pays riches conservant mal les choses anciennes, entretenant toujours trop bien les immeubles et les adaptant rapidement aux besoins).

Auprès d'Orléans et dans le Val, les Gentilhommières sont plus nombreuses (ici le mot Gentilhommière est d'ailleurs employé à tort, car le terme local est Château). Ce sont des Logis seigneuriaux dans une Ferme, comme à la Queuvre, près de Jargeau ; des Maisons de plaisance comme il en reste plusieurs à Olivet, notamment la Belle-Croix, ancienne Maison des Saint, famille orléanaise qui donna un maire à la ville au XV^e siècle, aujourd'hui Maison de paysan, mais ayant encore du caractère avec son rez-de-chaussée surélevé, ses fenêtres sculptées, ses pignons à rampants.

En Sologne, à part quelques grands Châteaux sortant un peu du cadre des Habitations rurales, il reste quelques petits Châteaux ; enceinte carrée élevée sur une motte entourée d'eau, soit qu'une rivière l'encerclle, soit plutôt qu'elle occupe le milieu d'un étang rectangulaire. La motte est flanquée de 4 tours ; la porte a disparu, mais on peut supposer qu'elle s'ouvrait, comme en Beauce, dans une tour carrée. Le Logis était en face de l'entrée et n'occupait pas toujours nécessairement toute la longueur de la courtine ; ce Logis était à 2 étages de 2 pièces chacun, pièces souvent de niveau différent, où l'on n'aurait par un escalier logé dans une tour ronde ou polygonale plantée en hors-d'œuvre.

Quand une transformation en Ferme a été faite, elle le fut sans aucune méthode, en utilisant au mieux les locaux, en les modifiant peu à peu selon les besoins d'agrandissement et les réparations. Quand la transformation fut seulement faite pour améliorer l'Habitation ou l'embellir en la mettant au goût du jour, l'escalier extérieur et sa tour ont disparu et un escalier intérieur a été établi ; des fenêtres ont été percées plus grandes et avec plus de symétrie ; un toit en pavillon a souvent remplacé celui à 2 rampants, et des ailes ont été ajoutées, faisant saillie sur les deux faces ou seulement sur une seule.

Si les tours d'angle ont été conservées, les douves ont été rarement comblées, mais les murs de courtine ont disparu, ainsi que les tours isolées ; une grille de fer a remplacé la tour de la porte. La Maison s'élève toujours sur une motte ; c'est l'aspect de nombreux petits Châteaux en Sologne ; c'est celui de La Motte-Saint-Lyé près d'Orléans, au Nord de la forêt.

A ce propos, les qualifications Closerie, Clos, Closier ne sont pas employées en Orléanais et n'apparaissent sur les bords de la Loire qu'à Mer, la première paroisse du diocèse de Blois ; plus à l'Est, dans l'ancien diocèse d'Orléans, à quelques centaines de mètres, ces expressions sont surtout familières de propriétaires venus plus tard. L'autochtone ne les emploie pas ; il se sert toujours du mot Maison, il dit Maison de champs, Maison de vigne et Maison de culture, même pour désigner une petite Ferme. (J. Bancheau.)

Dans le Blésois, au contraire vous trouvez l'emploi fréquent du mot Clos ou Closerie. Exemple : « La Closerie des Oiseaux ».

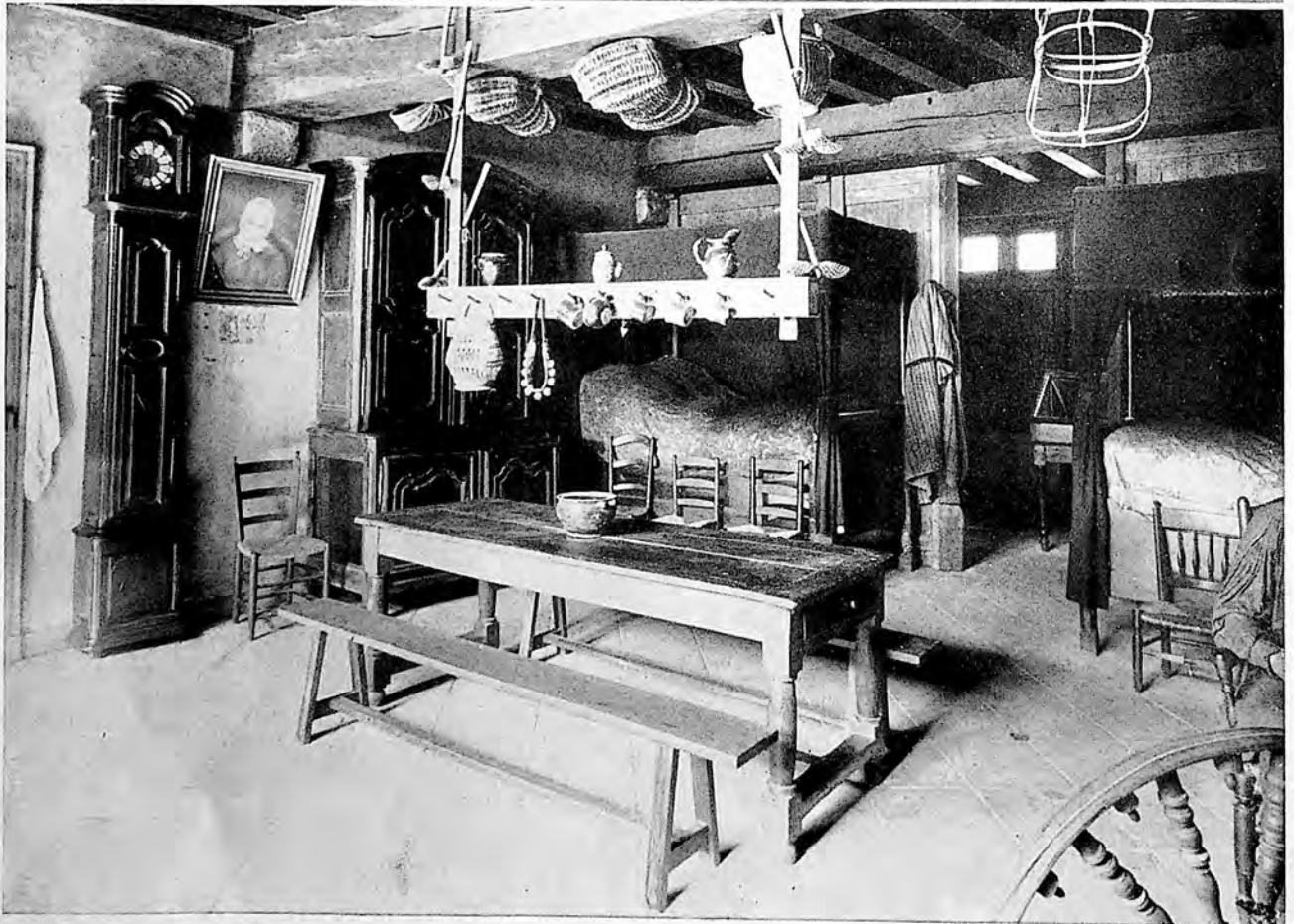
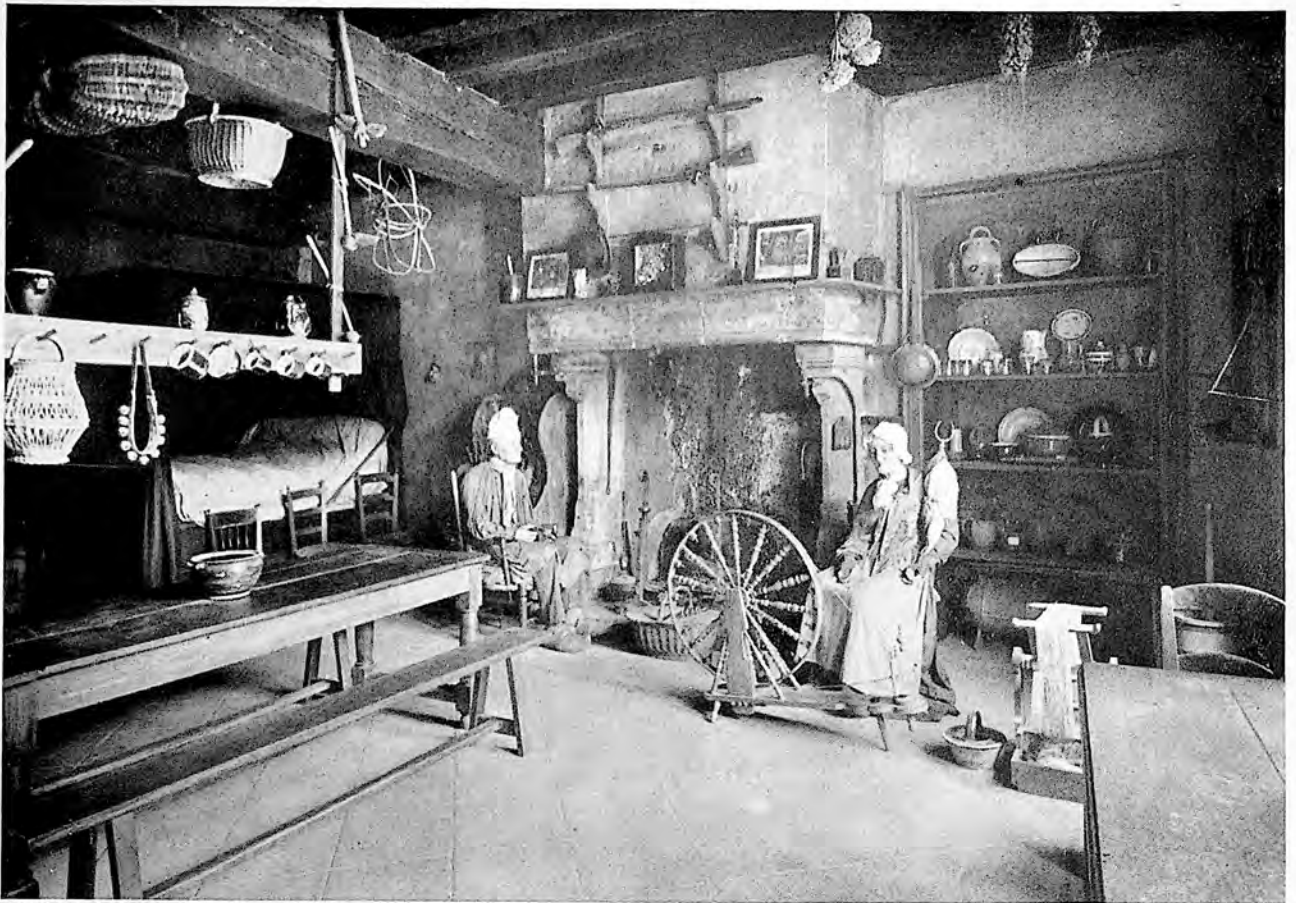
CARACTÉRISTIQUES TOURANGELLES.

Plus qu'ailleurs peut-être, le séjour des rois au XVI^e siècle fit surgir, à côté des Châteaux célèbres, une multitude de gentilhommières que seigneurs et gentilshommes bâtirent à l'envie.

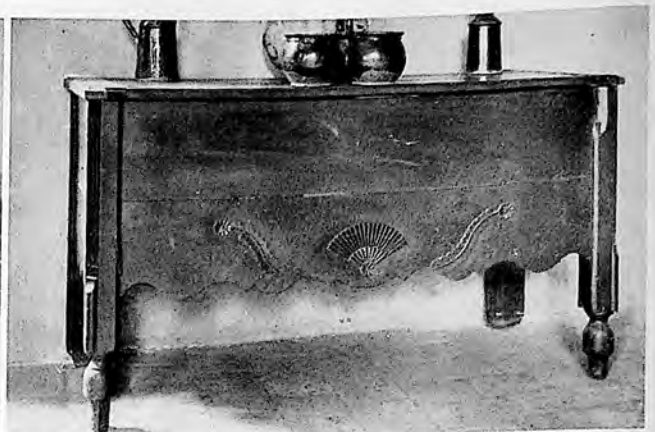
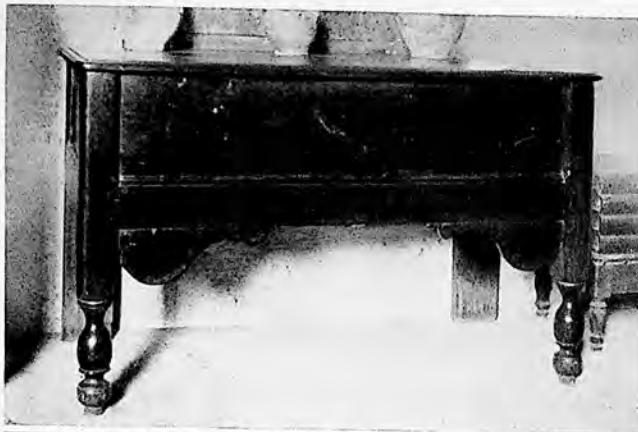
« Les grands Châteaux, que le prestige de l'histoire, la beauté du site ou la perfection de l'Architecture ont rendus illustres, ne sont qu'une partie du trésor de la Touraine, écrit M. André Hallay. Au creux de chaque vallou, au sommet de chaque coteau, surgissent les tours pointues, étincellant



MIRÉ. Le Château de Vaux. Gentilhommière du XV^e siècle, bâtie par Jean Bourré, Ministre de Louis XI. Sablé et son Joyau l'Abbaye de Solesmes. (Dessins de Tranchaud. Édition Hirvy.)



SALLE DE FERME DU MAINE reconstituée au Musée de la Reine Bérengère, au Mans. L'ameublement de cette pièce comprend : un Dressoir, deux Lits à colonnes, en cerisier, un robuste Buffet à deux corps, une Horloge, une Table d'appui et une grande Table de ferme, flanquée de bancs et surmontée d'une double barre à pots. Le coin de feu et les mannequins aux têtes de cire du fermier et de la fermière ajoutent une note réaliste à l'ensemble. (Cl. Vie à la Campagne.)



PÉTRINS ET BAS DE BUFFET. 1. Pétrin-Huche, en chêne, formant coffre rectangulaire (Musée du Folklore de Loches). 2. Pétrin-Huche de facture transition Louis XV-Louis XVI, à couvercle (Musée de Beaugency). 3 et 4. Bas de Buffet du Maine, en chêne rappelant la facture des Bas de Buffets normands; à M. Dejour.



BAS DE BUFFET. 1. Un des premiers modèles exécutés dans l'Orléanais (Musée de Beaugency). 2. Type solognot, aux agréables proportions; à Mme Alaret. 3. Bas de Buffet angevin, en cerisier clair; à M. Duprat. 4. Meuble de l'Orléanais, en cerisier brun; à M. Tanqueray. (Cl. Vie à la Campagne.)

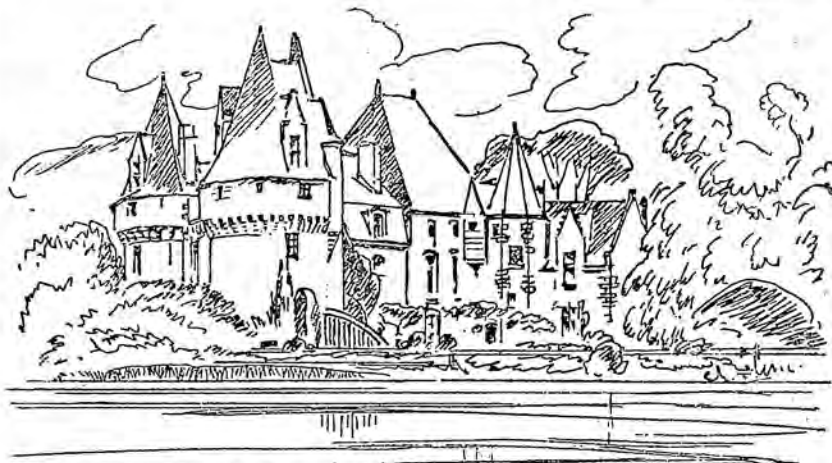
les ardoises d'un Manoir, tantôt à demi enfoui dans les verdure d'un parc, tantôt montrant sa façade blanche au bout d'une allée centenaire. Ces constructions sont innombrables.

Voici les trois Châteaux de la gentille vallée de la Brenne : Reugny, où Louise de la Vallière vint maintes fois dans son enfance et dans sa jeunesse; La Côte, qui a eu la rare fortune de ne subir ni additions ni restaurations depuis le XVI^e siècle et qui est le type le plus parfait, le plus exquis, de la Gentilhommière tourangelle; enfin, Valmer, plusieurs fois remanié, mais autour duquel règnent des terrasses d'une incomparable majesté.

Voici Sonzay, dont les grosses tours féodales encachent un élégant Logis du temps de Henri II, et Gizeux, transformé en 1559 par Jacques du Bellay. Franchissons la Loire : dans la vallée de l'Indre, Courrière et sa gracieuse fontaine; dans le pays du Véron, Velors, Razilly, Coulaïne, etc. »

CARACTÉRISTIQUES ANGEVINES.

Dans l'Anjou vous pouvez toujours admirer de petits Manoirs, aujourd'hui convertis en Fermes. Ils se composent d'un corps de logis, avec toit assez élevé, auquel est accolé une tour d'escalier toujours octogonale. A cette tour d'escalier octogonale s'ajoutent parfois d'autres tours rondes; ou bien ces tours d'escalier octogonales passent au plan carré à l'étage supérieur et comportent une petite pièce à laquelle vous accédez alors par un petit escalier, situé dans une tourelle ronde en encorbellement. Il en est ainsi au Vau. Plus rarement, le noyau central de l'escalier s'épanouit et forme des nervures



BAZOUGES-SUR-LOIRE. Le Château (XV^e-XVI^e siècles). Une forteresse bien conservée du Maine angevin.

se dresse sur deux étages, flanqués d'une tour carrée.

CARACTÉRISTIQUES MANCELLES.

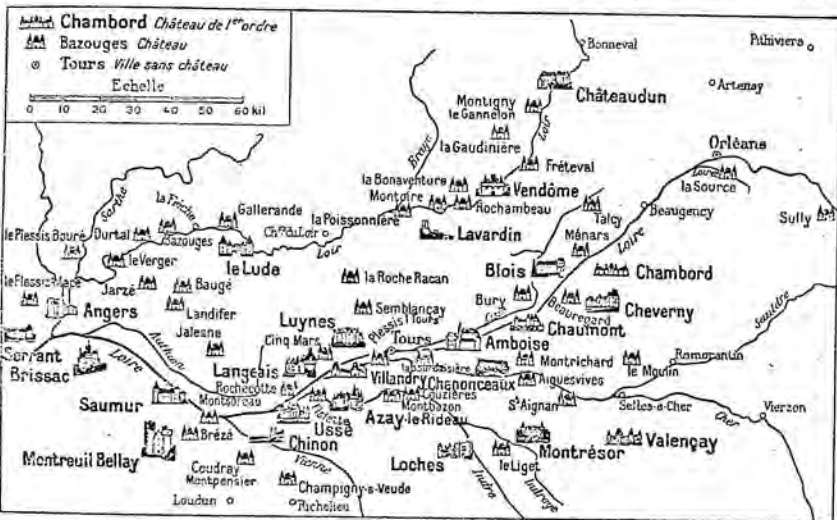
Ces constructions sont d'époques très différentes. Elles remontent parfois aux XIII^e et XIV^e siècles, mais elles ont été, pour

accolades (Manoir de Verdelles); Renaissance surtout dans la vallée du Loir et de ses petits affluents (Manoir de Ronsard à Sarcé); fin XVI^e, Henri IV, Louis XIII (Manoir de la Morinière); enfin les styles Louis XV, Louis XVI transition. Les Manoirs et Gentilhommières convertis en Habitations de fermiers sont nombreux. La transformation, résultat de l'appauvrissement, ou de l'indifférence des propriétaires, s'est effectuée dans des conditions lamentables : réparations sans goût ni style, intérieurs ravagés, chapelles, avec fresques, converties en granges. (N.-R. Raimbault.)

PARTICULARITÉS RENAISSANCE.

Voici les caractéristiques de ce style Renaissance, qui marque si fortement de sa splendide empreinte toutes ces charmantes Demeures des Bords de la Loire, surtout dans l'Orléanais, le Blésois et la Touraine. L'ensemble de la construction, flanqué de tours ou de tourelles en encorbellement, frappe par une grande régularité dans la répartition des pleins et des vides; les fenêtres des divers étages se correspondant verticalement sont encadrées du haut en bas, tandis que des chaînes de pierre horizontales se découpent sur les murs aux étages.

Façades : régulières, faites de pierres taillées en grand appareil, où la brique se mêle parfois; Fenêtres : larges, rectilignes, dotées de balustrades, encadrées de festons ou de pilastres et surmontées de chapiteaux d'ordre ionique ou corinthien. Grande variété de motifs décoratifs dans une unité de présentation : pilastres à panneaux, etc., tels que vous les montrent les célèbres escaliers et loggias de Blois, Châteaudun, etc., mais avec moins d'abondance et de richesse. Toute une gamme de coquilles; parfois quelques voussures. En général, l'ornementation Renaissance présente peu de reliefs. Elle est souple, adoucie, harmonieusement liée, de véritables broderies de pierre, comme celles de végétaux; taillés dans les Jardins. Elle est néanmoins très fouillée, précise, nette, fine, fleurie, extrêmement



LES CHATEAUX DE LA LOIRE. Toute la France. (Hachette, éditeur).

quisoutiennent une voûte. (Château de Baugé) (De la Charie.)

Les Gentilhommières et petits Châteaux abondent également, surtout ceux d'époque Renaissance, encore qu'on ait bâti aussi énormément, aux XVII^e et XVIII^e, souvent dans ce même style. Beaucoup de ces vastes Maisons à tourelles étaient des prieurés abandonnés sous la Révolution.

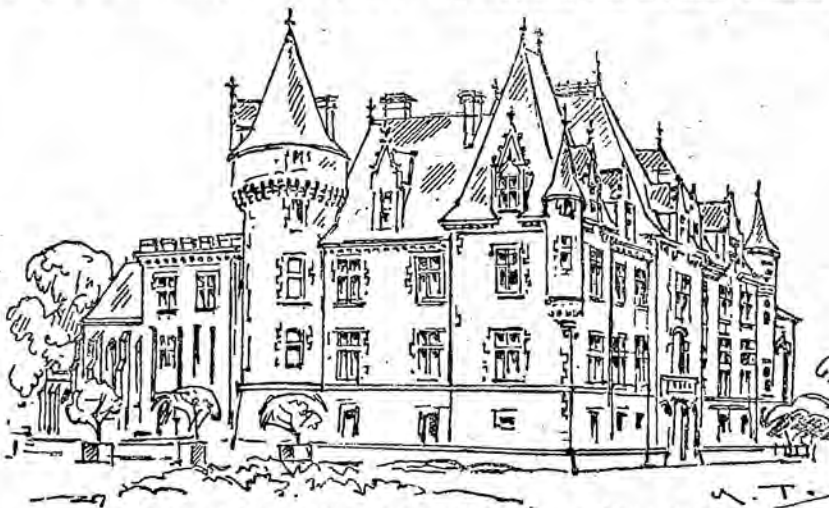
Parmi les plus caractéristiques témoins de cette architecture, les types suivants sont intéressants : le Manoir « Les Fontaines », à Chêne-Hutte-les-Tuffeaux, avec sa tour carrée et ses fenêtres mansardées; le Manoir de la Ménitrie, à la haute toiture; le Manoir de Saint-Rémy-la-Varenne (dit « le Prieuré », XVI^e), à la silhouette surbaissée et dont la richesse sculpturale des mansardes contraste avec la simplicité du reste des façades.

Le Manoir dit « Le Moleton », à Saint-Jean-des-Mauvrets, caractérisé surtout par son perron à double escalier et son porche couvert d'un auvent curieusement gabé. Le Manoir de Champocé, de silhouette élégante, mais aux façades sévères par la prédominance des pleins sur les vides.

Le Manoir « Le Mardron », à Gennes, en réalité plus Maison que Manoir, original par son escalier latéral conduisant au premier étage par l'extérieur et son pittoresque auvent, disposé en angle.

De même, la Gentilhommière « la Groie », à Saint-Saturnin, bâtie au XVII^e, présente un beau perron tournant et un remarquable porche couvert; la Gentilhommière de La Haie-Longue, d'esprit rustique, offre néanmoins une silhouette élégante avec sa tour à pans coupés. La Gentilhommière « Le Vau », à Louerré, très rustique également,

la plupart, remaniées, de telle sorte qu'elles sont à peu près méconnaissables. Les styles les plus fréquents sont ceux de la fin du XV^e siècle : tourelles polygonales, tourelles d'escalier, tourelle d'angle en encorbellement, fenêtres et portes à



PARCÉ (Sarthe). Château de Pêcheseul. Dessins de Ch. Tranchand. Édition Ch. Hérigot.

vivante. Les motifs se multiplient, presque à l'infini : feuillages, rinceaux, médaillons, écussons, cartouches, losanges, coquilles, mascarons, cariatides, faunes, chimères, salamandres, etc.; mais cette diversité s'exprime dans un esprit d'unité.

Toits coiffant ces ensembles : hauts, à grandes pentes garnies d'ardoises et percés, à la base, de lucarnes au fronton triangulaire.

IMPORTANCE DES LUCARNES.

La Renaissance française a conservé, dans les Châteaux, Manoirs, Gentilhommières, Logis et même simplettes Maisons des champs des Bords de la Loire, peut-être encore plus que dans les autres régions, les importantes lucarnes qui jaillissent des toits, dans les Habitations de style médiéval. Si elle ne conserve pas les audacieux pinacles des lucarnes de ces dernières, elle posa, sur ces importants encadrements, la grâce d'un décor abondant, diversifié dans son unité. La pierre abondante que les inépuisables carrières fournissent sans limite favorisait l'exubérance et pareille mise en œuvre. La tradition n'en fut pas perdue. Pour simplifier (dans leur structure et dans leur décor, que sont les lucarnes des constructions des époques postérieures et surtout des architectures Louis XIII), cet élément, qui amplifie l'effet architectural des façades, ne fut pas abandonné.

Ces lucarnes, qui, par leur encadrement et leur fronton, dominent les fenêtres des façades de leur important développement, sont toujours, ou du moins en principe, élevées à l'aplomb de celles-ci, accusant ainsi un effet de poutres verticales, dont l'architecture moderne n'a pas l'apanage.

MANOIRS ET GENTILHOMMIÈRES

La *Bucardière* à Changé (Sarthe). Manoir du XVI^e siècle transformé en Ferme, comportant tout un ensemble de bâtiments avec une multiplication de décrochements infinis. Dispositif compliqué, d'ailleurs assez rare pour les Habitations de ce genre. (Pl. 12-1.)

Château de la *Poissonnière*, à Couture. Cette Habitation de la Renaissance forme un grand corps de logis rectangulaire, avec un important pignon à deux étages sur rez-de-chaussée, dont le second mansardé. Il présente cette particularité décorative que les lucarnes, qui habituellement prennent une influence décorative sur les Habitations de ce type, sont ici particulièrement réduites. Par contre, la tourelle habituelle, qui s'accoste à peu près au centre du corps de logis, s'élanche bien au-dessus du toit, comme un observatoire. Ce qui fait l'originalité de ce Château, estime M. A. Hallays, c'est que les dépendances y sont aménagées à la manière du pays vendômois. Un des côtés de la cour d'honneur est formé par un petit coteau boisé, où s'ouvre une série de caves; chaque porte, décorée d'un joli décor Renaissance, est surmontée d'une devise. (Pl. 12-2.)

Ancien Manoir transformé et restauré, à Longué, qui demeure intéressant parce qu'il montre l'agencement de deux corps de logis, le plus ancien flanqué sur l'angle de la tour octogonale saillante, et dont on a vraisemblablement ajouté un autre corps de logis qui la prolonge. (Pl. 12-3.)

Vieux-Logis, sorte de Gentilhommière à un étage, datant vraisemblablement du XVII^e siècle, sur lequel des détails décoratifs ont sans doute été ajoutés. Le corps principal de logis est à trois baies de façade, avec la porte à voussure, flanquée de deux fenêtres Louis XIII; au premier étage, fenêtre centrale qui ne s'axe pas directement sur celle-ci; la porte est flanquée également de deux fenêtres. Sur le côté droit de la maison, s'accroche un pavillon à encorbellement, à rez-de-chaussée et à deux étages, tandis, qu'à gauche une aile de dépendance à toiture, à angles brisés à la Mansard, est vraisemblablement d'adjonction postérieure. Au premier plan, Jardin fleuri, dont le tracé a dû être modifié à différentes époques. (Pl. 12-4.)

La *Caloinière*, à l'origine rendez-vous de chasse, est une Gentilhommière bâtie dans les bois, loin des principales voies de communication. C'est une originale construction de la fin du XVI^e, plus vraisemblablement du XVII^e, qui comporte un long corps de logis bas à un seul étage sous comble, desservi par deux portes, l'une qui devait être porte principale, l'autre porte de service. Ce corps de logis est flanqué, à chaque extrémité, d'un très important pavillon carré, débordant en saillie, et plus élevé d'un étage. (Pl. 12-5.)

Bourgneuf. Gentilhommière Solognote de caractère Louis XIII, qui fut vraisemblablement construite dans la deuxième partie du XVII^e. Elle comporte un pavillon principal dont la physionomie fut modifiée au cours des années; puis un second sous comble, avec une très importante lucarne, à encadrement de pierre. Il est flanqué d'une longue aile, dont les baies du rez-de-chaussée ont été complètement modifiées, mais dont des lucarnes engagées, à la fois dans la façade et dans le toit, conservent leur caractère primitif par leur encadrement. (Pl. 12-6.)

La *Flauriat*. Située sur le territoire d'Aviré, cette Gentilhommière du XVII^e siècle ne manque pas de caractère.

C'est une Habitation quadrangulaire à deux étages, dont un sous-toit éclairé par de belles lucarnes. Un perron de six marches, bien proportionné, fait accéder à la porte principale, encadrée d'une façon charmante par deux pilastres à chapiteau, supportant un fronton triangulaire, au centre duquel a été sculpté une tête de mouton, ce qui indiquera assez que cette Maison appartenait à un important propriétaire terrien, disposant de grands troupeaux. Cette Habitation, comme tant d'autres, est maintenant devenue Maison de ferme, ce qui a fait disparaître le dispositif de son cadre. (Pl. 12-7.)

Charmante Gentilhommière du XVII^e, comportant un corps de Logis principal flanqué d'un pavillon carré et prolongé, sur la gauche, par des bâtiments de service. De l'autre côté de la cour sont les étables, grange, etc.... C'est là une Maison type des gentilhommes-fermiers en Anjou. A La Haye-Longue. (Pl. 12-8.)

CHATEAUX DES BORDS DE LA LOIRE

Le *Lude* (Maine). Le Château se dresse aujourd'hui sur la souche des puissants contreforts de l'ancienne forteresse féodale, dans l'enceinte de larges et profondes douves sèches, sauf du côté du Loir, où la Terrasse (également soutenue par des murs épais) s'avance en éperon dominant la rivière.

C'est un important quadrilatère ouvert à l'Ouest, une imposante masse de pierres ouvragées, aux quatre angles flanqués de tours imposantes, dont la diversité de caractères n'apparaît pas au premier examen.

La Cour d'Honneur, entièrement pavée, dans le style de la Renaissance italienne, avec ses incrustations de marbre noir dans les pilastres, s'étend derrière une galerie à trois arcades enveloppée de trois ailes. Au Nord, l'aile Louis XII, du XV^e, l'aile la plus ancienne, qu'il faut voir du dehors. Son ornementation médiévale, deux de ses fenêtres avec balcons en encorbellement, encore rehaussée de la statue équestre de Jehan de Dailion, en bas-relief, et de la balustrade de la terrasse qui la précède, couronnant des arcades ogivales, s'accorde cependant avec les médaillons François 1^{er}.

La façade méridionale la moins remaniée est la plus remarquable par la finesse de sa décoration. De grands médaillons en relief s'accrochent dans l'axe des fenêtres, lesquelles, ainsi que les lucarnes, sont harmonieusement encadrées, constituant un ensemble homogène de la Renaissance.

L'aile Est, dont l'architecture Louis XVI, avec de nombreuses réminiscences Louis XIV, contraste de la façon la plus complète avec les deux autres ailes, qu'elle relie, est couronnée d'un fronton à la décoration récente aux armes des Talhouët; devant s'étend le Parterre de l'Éperon, dessiné en boulingrin.

Ménars (Blésois). Bien campé sur une vaste terrasse dominant la Loire, au-dessus de ses allées de tilleuls, parmi le cadre très noble et infiniment charmant de ses Jardins, Ménars est une de ces grandes Demeures campagnardes qui s'identifient bien à la région. Le corps principal de logis, longue construction rectangulaire, se termine par deux ailes en avant; chacune d'elles est flanquée d'un Pavillon également allongé et plus bas, avec un retour d'équerre en avant; chaque retour est dans l'alignement des deux ailes.

Si la façade opposée, celle dominant la terrasse des Parterres, n'offre plus cette même tranquillité, elle n'en est que plus imposante, car elle gagne en hauteur et en ampleur de toute la hauteur du soubassement. Elle est très simple. C'est à peine si le double escalier du perron central, qui semble appliqué contre les murs, pour occuper moins de place, interrompait les lignes de cette façade. C'est à peine, également, si les deux ailes sont légèrement en relief; mais elle est assez longue pour que chacun de ses étages aligne ses vingt et une fenêtres.

Le *Moulin* (Sologne). Située entre Blois et Romorantin, dans un paysage tranquille de Verdure et d'eau, cette Maison forte a été édifiée en réduction, sur le modèle des grands Châteaux féodaux, au déclin de la féodalité et à une époque de transition dans l'art de bâtir. Ce n'est plus la Forteresse qui s'accroche, en nid d'aigle, au faite de quelque coteau abrupt; malgré son allure défensive, elle prend une physionomie aimable, parce que la Renaissance qui s'annonce a fait ouvrir, dans les façades, de grandes fenêtres à meneaux.

Le Château proprement dit formait à l'origine, et forme encore aujourd'hui, un haut Pavillon s'élevant sur un plan crucial, sur le côté Nord-Ouest d'une vaste cour quadrangulaire, entourée de murs et de tours, qui joignaient, de part et prolongeant le long pont à 2 arches jeté sur la large fossé. Le portail, donnant accès à la cour de cette Maison forte, était flanqué de deux tourelles et

accosté d'une poterne. Un troisième bâtiment s'élevait face au corps principal de logis, joignant une tour aujourd'hui décapitée.

Les bâtiments qui se trouvent dans la cour d'entrée existaient tels qu'ils sont actuellement et constituaient une petite ferme composée d'une grange, d'une écurie et d'une habitation (le bâtiment en colombage); seule la grange a été conservée avec ses murs, sa charpente et sa toiture, mais elle a été aménagée pour faire une remise, des écuries, sellerie, et dans le centre on a établi des chambres pour le personnel. Les deux autres bâtiments ont été rasés et reconstruits dans les mêmes dimensions et le même aspect extérieur.

Château de *Chenonceaux* (1-et-L.). De tous les Châteaux de la Touraine, celui de Chenonceaux est certainement un des plus curieux par sa situation sur le Cher. L'accès, d'autre part, s'y fait dans des conditions très pittoresques. L'avenue d'arrivée, bordée de platanes, passe entre deux sphinx de pierre, qui marquent la première enceinte, et conduit à l'avant-cour. De celle-ci, vous accédez à la cour qui précède le Château, par un pont-levis, jeté sur les douves larges et profondes qui constituaient la seconde enceinte, dans laquelle se hausse toujours, isolément, la grosse et haute tour conservée du Château des Marques, remaniée à la Renaissance, la haute tour avec son toit en lanterne, son chemin de ronde et son élégant tourelle à demi engagée dans ses flancs.

Au second plan, reliée à la cour par un pont à balcons, la façade principale du Château, avec ses combles, ses belles cheminées, ses hautes incarnes, son balcon en encorbellement, accosté de deux trompes élégantes, ses deux tourelles d'angle comme suspendues dans les culs-de-lampe qui les supportent, et, en retrait, à gauche, les fenêtres médiévales de sa chapelle.

Tandis que la façade principale du Château ne s'étale guère, celui-ci prend une importance considérable s'il est vu de côté, barrant complètement le Cher. Le regard contemple avec plaisir le pavillon carré, qui se hausse au-dessus des eaux sur les deux piles et sur l'arche qui les unit et qu'un pont à trois arches, avec ses deux balcons semi-circulaires en encorbellement, relie à la Cour d'honneur.

La galerie, longue de 60 m., barre le Cher sur toute sa largeur; les piles aiguës de ses arches encoronnent d'une sorte de window à une seule fenêtre, terminé en terrasse-balcon, et les lucarnes à œil-de-bœuf mettent de la variété dans sa toiture.

L'autre façade, la façade du Levant, vue du Parterre de Diane, est d'une jolie variété. C'est au premier plan les deux avant-corps réunis par une loggia, qui met au second plan la galerie, la fait fuir davantage et lui enlève de son importance.

Le Château se dégage d'autant mieux de ce côté que la large brèche d'eau de l'embarcadère le dispense de tout autre premier plan.

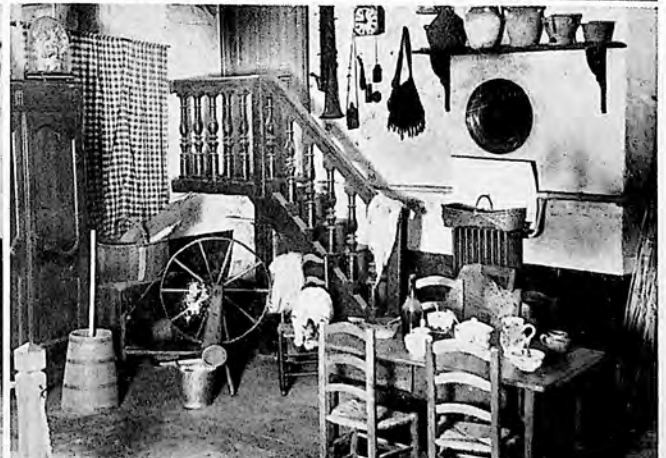
Couziers (Touraine). Primitivement petit Logis et Rendez-vous de chasse des ducs de Montbazou, Couziers, qui vit la réconciliation de Louis XIII et de sa Mère, Marie de Médicis, peut être considéré comme un exemple d'un Manoir ou Gentilhommière aux proportions moyennes.

Les deux façades de Couziers sont dissemblables. Celle d'arrivée, précédée de la saillie que forme le pavillon de l'ancienne chapelle à l'une de ses extrémités, est rectiligne et basse. Flanquée de deux tours, la façade sur le jardin, au Levant, qui regarde la Vallée de l'Indre, qui s'étend en contrebas, se hausse de toute la différence de niveau de son soubassement, que surplombe le perron-terrasse, bordé d'une balustrade.

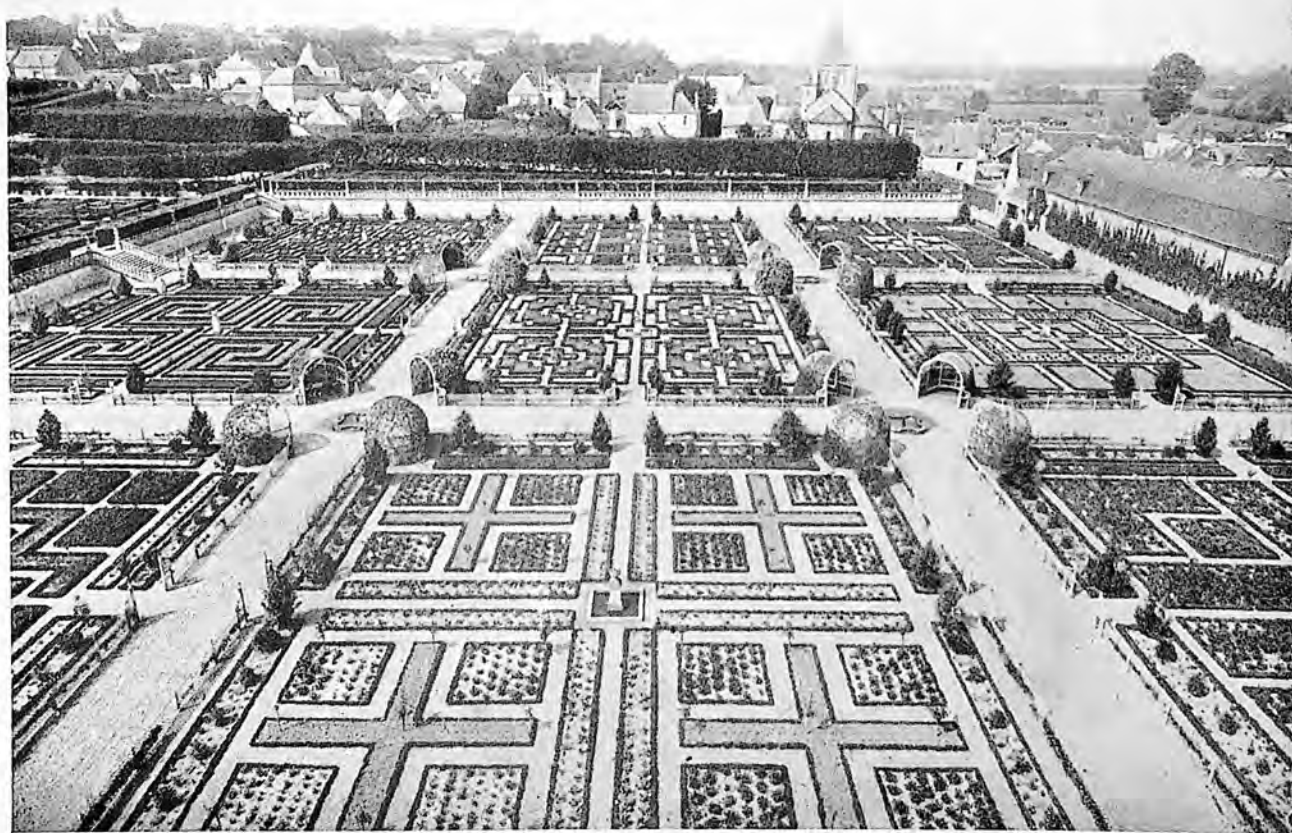
Une lithographie faite vers 1830-1850, et sans doute composée d'après des documents du XVIII^e siècle, donne un aspect de la façade du Levant de Couziers, laquelle comportait une terrasse sur voûte, mais pas de perron. L'aménagement de la terrasse-perron a bien complété cette façade et la rend plus habitable, en l'harmonisant avec le dessin actuel du parc.

ACTION DU RÉGIONALISME

L'ACTION DU RÉGIONALISME, souligne vigoureusement le chanoine L. Looten, constitue, d'abord, une œuvre de stabilité et d'union. A cette époque où, sous l'influence de causes multiples, les vieilles assises sur lesquelles repose la patrie sont ébranlées, le Régionalisme vient les consolider et les étayer. Il justifie leur judicieuse structure. Il montre, par des considérations empruntées à l'histoire du passé, comment ces fondations sont en fonction de la vie profonde et méritent à tous égards respect et considération, car ce sont autant de traits essentiels du visage de nos peuples. Les Français peuvent être et ne sont que trop divisés sur bien des points : ils ne peuvent l'être sur celui-ci.



INTÉRIEURS RECONSTITUÉS. 1, 2, 3. Salle commune tourangelle. Le Lit, la Table, le Buffet, les Armoires à une ou deux portes sont disposés comme ils auraient pu l'être dans un intérieur d'autrefois. L'ensemble s'harmonise avec le cadre pourtant antérieur de plusieurs siècles à la scène composée (Musée du Folklore de Loches). 2. Intérieur d'un Logis angevin reconstitué par le Syndicat d'initiative d'Anjou. Cette reconstitution très complète est un peu surchargée.



JARDINS DANS LE GOUT DE LA RENAISSANCE. Ce grand Jardin Polaire, d'allure décorative, est divisé en neuf grands « carreaux », et chacun d'eux comporte quatre divisions principales, dont le centre est marqué par un motif identique. Chaque carreau est entouré d'une barrière basse, et chaque jonction d'allée est marquée par un bassin qu'accompagnent quatre tonnelles, s'entrelaçant chacune dans un angle des carreaux. L'ensemble présente beaucoup de caractère, malgré l'introduction inévitable d'une végétation XX^e siècle (Château de Villandry). (Cl. Vie à la Campagne.)



INTÉRIEUR ORLÉANAIS ET SOLOGNOT. Au centre de la pièce est la Table des repas, près de laquelle se trouve le mannequin du fermier, alors que la fermière bobine au coin de la cheminée et que, debout, la fille ou la servante complète une évocation parfaite de modeste intérieur solognot. Un Lit, avec sa garniture de rideaux, une Cheminée garnie de ses ustensiles habituels, une Horloge, un Buffet-Vaisselle, une Armoire, puis une Maie ou Huche, au-dessus de laquelle s'ouvre la porte vitrée d'un placard encastré dans le mur, composent un ensemble très réussi (Musée de Beaugency). (Cl. Vie à la Campagne.)



BAS DE BUFFETS OU BASSETS. 1. Du Maine, en chêne, surmonté d'épis de fétage; à M. Cordonnier-Détric. 2. Du Haut-Saumurois, en noyer; à M. Marc Leclerc. 3. Du Saumurois, d'esprit Louis XIV; au D^r Baudrillier. 4. De l'Orléanais, en merisier; Mus. de Beaugency. 5. De l'Anjou, en noyer; à Mme Teillet. 6. De la région de La Flèche, en chêne; à M. Froger.



BAS DE BUFFET A TROIS PORTES du Saumurois, en noyer. Chacune des trois portes, à grande fiche, s'ouvre sur des montants formant contre-battant. traverse supérieure est étroite et unie, sans tiroir. Au-dessus et au centre, porte-manger en étain; à M. Guautt. (C). Vie à la Cam'agn.)

LES JARDINS DES BORDS DE LA LOIRE

RÉALISATIONS D'ESSENCE PÉRISSABLE, LES AMÉNAGEMENTS QUI COMPOSENT LE CADRE DE LA DEMEURE SONT VOUSÉS À LA DESTRUCTION, PARCE QUE SUBISSANT PLUS QU'AUCUNE ŒUVRE LES INJURES DU TEMPS, LES INFLUENCES DE LA MODE ET LES TRANSFORMATIONS DES HOMMES. AUSSI LES ORDONNANCES QUI SUBSISTENT MONTRANT PLUTÔT DES TRANPOSITIONS, DES ADAPTATIONS QUE DES ASPECTS ORIGINAUX.



LES BORDS DE LA LOIRE, surtout la Touraine, Jardin de la France, furent aussi le pays des beaux Jardins de la Renaissance que nous connaissons surtout par l'Iconographie. Ces Parterres, ces Carreaux de la Renaissance étaient aussi disciplinés par leur cadre qu'ils étaient diversifiés dans leur détail.

ÉLÉMENTS ET DISPOSITIFS PÉRISSABLES

Cette période passée, les jardinistes ont-ils estimé qu'une réaction était indispensable, en présence de la géométrie dominante, ou, au contraire, ont-ils été séduits par tout ce qui venait à la mode, permettant de donner libre cours à leur imagination ? Je ne saurais le dire, mais l'évolution normale des Jardins ordonnés ne s'est pas manifestée, et les jardinistes ont préféré la souplesse à trop de rectitude.

Les images que vous allez regarder, sauf quelques exceptions, ne reflètent aucun aspect authentique des Jardins d'autrefois, au même titre qu'elles sont le miroir de la Maison ou du Meuble. Cela, pour plusieurs raisons. Au contraire de l'Architecture, l'aspect d'un Jardin n'est pas aussi longtemps stable, ni immuable. A part les traits de son dessin, même si vite effacés par les éléments naturels, à part son décor d'architecture de pierre, d'eau, etc., l'aspect du Jardin n'est pas définitif, du jour où le jardiniste le considère comme achevé.

Des années sont nécessaires pour que la végétation suffisamment développée lui confère sa physionomie. Pendant cette période, les éléments multiplient les causes de dégradation, de destruction. Un Jardin est une œuvre éminemment périssable, autant qu'extensible. Lorsque les hommes favorisent cette œuvre de destruction, rien ne demeure que les images du temps, fidèles ou non, exactes ou empiquées, dont les tableaux et estampes nous en apportent le reflet.

DISPERSION ET LIBRE FANTAISIE

L'esprit des Jardins des Bords de la Loire accompagnant les Maisons est particulier. Celles-ci s'égrènent le long des falaises, et s'échelonnent sur de multiples plans tantôt essaimées, tantôt massées, au gré de leurs propriétaires qui les ont situées avec la plus grande des fantaisies, la plus complète désinvolture. Elles s'encadrent tantôt d'une charmille ou d'un rang de tilleuls taillés, auquel fait pendant un arbre à la ramure libre ; ou le plus souvent d'un ou de plusieurs cèdres, apporté de goût romantique et botanique. Les hauts murs de soutènement qui s'agencent dans toutes les directions ; parallèlement, perpendiculairement, diagonalement, presque toujours de guingois, au cours de la Loire, se couronnent, avec le jeu de leurs balustrades, de leurs pavillons, de leurs escaliers et de leurs portails. Tout cela se présente dans un désordre qui tient à la fantaisie de chacun et de l'absence de plans d'alignement, car il n'était point question d'urbanisme.

A leur tour, murs, treillages, balustrades se vêtent de rosiers, de plantes grimpantes, de vignes. La lumière dorée, l'impalpable brume argentée qui monte du fleuve, adoucissent les angles, fondent tout cela et font dominer les masses. D'autres Jardins aussi, autour des Maisons, dans la plaine ou sur les plateaux, présentent des aspects plus calmes, mais la fantaisie de chacun ne perd jamais ses droits.

DÉCORATIONS CLASSIQUES

Faut-il supposer, ainsi que je l'ai fait pour le Mobilier régional, que les Jardins de style créés du XVI^e au XVIII^e siècle sur les bords de la Loire aient arrêté l'essor des jardinistes et jardiniers dans l'aménagement harmonieux du cadre des modestes Habitations ? Je ne le pense pas.

On a conçu le Jardin à l'échelle et dans l'esprit de la propriété. La Maison était située en principe à proximité de la rue ; sa façade d'arrivée était précédée d'une cour encadrée de bâtiments de service. Devant sa façade postérieure, s'étendait le Jardin, disposition originellement régulière, aux plates-bandes de fleurs avec ou non encadrement d'une palissade de verdure ou un cadre d'allées de charmilles, avec ou non une aire pour les jeux, généralement un jeu de boules. Au delà ou sur le côté, suivant la topographie du lieu, était le Jardin potager-fruitier. Parfois aussi s'ajoutait

un petit bois ou bosquet. Enfin, dans les régions vignobles, une étendue plantée de vignes complétait l'ensemble.

Presque toujours le Jardin utilitaire se relie intimement avec le Jardin d'agrément. Au XIX^e siècle, dans quelques Jardins, on sacrifia au goût du jour, en remplaçant le rectangle fleuri par la pelouse elliptique mamelonnée et vallonnée.

Tel est le type qu'avec des variantes présentent des Closeries : la Sagerie et les Cygognes à Saint-Avertin, le Pilorget à Saint-Symphorien ; les Ranjardières et le Verger (1), près d'Angers, etc. C'est le dispositif classique du XVII^e et du XVIII^e des propriétés plus importantes adaptées aux Jardins d'autres moins étendus.

Dans le pays du tuffeau et de la craie, qui se taillaient facilement, vous pensez voir une abondante floraison de motifs décoratifs. Si nous exceptons les balustrades des perrons et Jardins, des margelles et quelques miroirs, les corbeilles, vases, figures, ne paraissent pas avoir tenu un rôle de vedette, comme c'est le cas dans les Jardins du Languedoc et de la Provence.

Mais, par contre, les figures et les vases, les corbeilles en terre cuite, en poterie, abondaient dans l'Orléanais. Nous étudierons cette partie ultérieurement, dans l'édition mensuelle de cette Revue. Là encore les exemples de grandes propriétés inspiraient jardinistes, décorateurs, propriétaires. La poterie régionale mettait les éléments d'un décor charmant à la portée de tous.

Il nous faut examiner maintenant les Jardins de plus grandes propriétés, ceux qui originellement fournissaient des éléments et compositions pour les précédents.

INFLUENCES ET RÉALISATIONS

A propos des Jardins de Chenonceau, M. Chevalier donne une opinion toute personnelle, en partie erronée. En effet, le goût des Jardins n'a pas été introduit d'Italie en France. Les Habitations médiévales possédaient leurs Courtils. Les Jardinistes italiens désinèrent sans doute des Jardins suivant une formule qui était leur ; mais, en fait, ils associèrent plutôt leurs dispositions habituelles à celles de la précédente période, dans des cadres plus larges. Ils en furent eux-mêmes influencés. Ils eurent, d'autre part, recours aux exécutants, et aux ressources locales de l'horticulture, déjà très développée.

Mais lisons M. Chevalier. « Le goût des Jardins, dit-il, venait d'être introduit en France par Charles VIII. Épris de tout ce qu'il avait vu dans ce genre, en Italie, le jeune Roi avait amené avec lui, de Naples, Messire Passello de Mercogliano, fameux horticulteur du temps. Cet artiste dessina et planta le Parterre du Château d'Amboise, disposa le Parc qui couvrait une partie de la colline et établit le Potager royal de Château-Gaillard sur les bords de l'Amasse, avec des serres dans les flancs du coteau. Louis XII, qui fit de Blois sa résidence favorite, confia alors à Passello et à son fils Edme la création et la direction des Jardins royaux, aux gages de 300 livres par an.

Sous l'influence de l'artiste italien, l'horticulture prit un grand essor. D'après les croquis et les descriptions qui nous en restent, les Jardins du XVI^e siècle se composaient de compartiments de toutes sortes de figures, les unes géométriques, les autres de pure fantaisie et dessinant de capricieuses arabesques ou d'élégantes broderies ; ces compartiments étaient remplis de massifs de fleurs odoriférantes, auxquelles on demandait moins d'éclat que l'odeur ; le tout était bordé de Buis ou de Romarin, avec des avenues de grands arbres, des palissades de Coudrier et de Charme et des haies d'Aubépine. De longs berceaux de charpente, couverts de treilles et flanqués de cabinets ombrés, entouraient le Parterre ou le divisaient en plusieurs Jardins particuliers.

Les arbres et les arbustes étaient taillés en figures bizarres et peuplaient les parcs d'un monde d'êtres fantastiques. Enfin des cuves de marbre avec de maigres jets d'eau complétaient la décoration froide, symétrique des Jardins italiens, où tout

(1) La Monographie de cette charmante propriété, pour les heures de loisirs d'un Docteur, « Le Verger », et celle des Ranjardières, Habitation d'écervains, paraîtront dans l'Édition mensuelle de cette Revue, en 1934.

semblait subordonné à une loi unique : la fraîcheur, l'ombre et le mystère. »

ADAPTATION OU RESTAURATION

Plus que l'Architecture, le Jardin se modèle au goût du jour. Cela nous indique, de suite, à quel point le goût pour le Jardin de sentiment a, sur les bords de la Loire, substitué aux ordonnances des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, des fantaisies interprétatives de la nature. Des allées sinueuses ont remplacé les allées droites ou les courbes géométriques. Les vallonnements, les rochers, les vallons artificiellement modelés, se sont ainsi substitués aux : terrasses, perrons, glacis, dessins de buis. En quelques années, la physionomie d'ensemble a été radicalement modifiée.

Les compartiments, les broderies, les ordonnances que nous voyons aujourd'hui à Langeais, Chenonceau, Villandry, Couzières, Le Lude, etc., dont quelques-uns s'harmonisent avec le cadre et avec l'Architecture des Châteaux et des Gentilhomnières, ne sont point authentiques. A part le dessin des Parterres de Ménars, au pied du Château de Madame de Pompadour, rien n'est d'époque : tout n'est qu'adaptation, transposition, souvent fort habiles, plutôt que restitution, reconstitution ou restauration.

Même à Ménars, si les éléments du décor de pierre, qui demeurent, sont ceux que M. de Marigny a situés et qui commandent ou justifient le dispositif des Parterres, la physionomie de ces Parterres n'est plus la même. Les plantes-bandes sont aujourd'hui parées, pour l'été, de plantes aux brillantes floraisons, que Madame de Pompadour et M. de Marigny n'ont pas connues et ne pouvaient connaître, car le jardiniste, maître de l'œuvre, n'aurait pu utiliser ces espèces et variétés florales, pour réaliser la splendeur d'un décor floral, puisque celles-ci n'existaient pas.

Les Parterres de Villandry constituent l'œuvre d'adaptation la plus importante, la plus complète, la plus vraisemblable qui ait été réalisée et qui est d'ailleurs en cours de réalisation. Mais, là encore, celle-ci reste imprégnée de goût hispano-mauresque, dans quelques parties. Cette influence ne modifie en rien l'intérêt qui s'y attache, que vous aimiez ou non cet ensemble résultant d'un effort et d'un esprit de continuité splendides.

ABSENCE DE SOBRIÉTÉ ET D'UNITÉ

A part quelques exemples fâcheux, ces adaptations ou transpositions ont permis de réaliser des ensembles, s'harmonisant avec les Architectures qu'elles accompagnent, et avec le cadre dans lequel elles s'intègrent. Beaucoup sont réalisées avec l'esprit du temps ; d'autres témoignent d'un désir d'ostentation nullement orthodoxe ; elles font preuve de la plus affligeante incompétence.

Les Jardins réguliers, établis dans la seconde partie du XIX^e siècle, encastres ou non dans des parcs paysagers, par trop maniérés, constituent des interprétations très libres, des dispositions du XVII^e et du XVIII^e. Ils étaient, en général, composés et ouverts par des jardinistes, qui, ayant étudié les Jardins paysagers, ne concevaient ni ne comprenaient dans leur vrai sens le caractère des Jardins de style. Aussi les surchargeaient-ils autant que les décorateurs encombraient de détails, les appartements de cette période. Cela ne choquait pas, puisque l'œil s'habitue à de telles surcharges composites, que, d'autre part, les architectes multipliaient sur les façades, les décorateurs dans les intérieurs, les ébénistes sur les Meubles.

JARDINS RATIONNELS ET IRRATIONNELS

Le goût pour les Jardins de sentiment, romantiques, paysagers, de la fin du XVIII^e et même du XIX^e et du commencement du XX^e, a été néfaste pour le maintien de ceux qui encadraient les ravissantes Habitations des Bords de la Loire. On a bien essayé de reconstituer plusieurs de ces Jardins, mais, dans la majorité des cas, sans leur restituer leur véritable caractère.

Il est à la portée de tous de faire preuve de la plus abracadabrante fantaisie, dans le Jardin, parce que la matière s'y prête. Les recherches multipliées par trop de répétitions de détails précis, modelés comme de la terre glaise, sont à la base des abus fâcheux, véritables pâtisseries florales ou pièces

montées, périmées et démodées, datant de la période d'ostentation de 1850 à 1900. Le goût fâcheux de ces arrangements maniérés, persiste encore aujourd'hui dans maints Jardins.

La plupart des reconstitutions et surtout des créations de cet esprit sont de véritables caricatures, cela parce que les jardinistes qui les entreprenaient n'avaient pas assez étudié les styles. Ils n'étaient pas familiarisés avec le clavier de ceux-ci ; aussi multipliaient-ils les fausses notes. On a donc commis d'aussi navrantes erreurs que pour les reconstitutions d'intérieurs régionaux, dont on veut réaliser une synthèse de ce qui fut et aurait pu être. Il en résulte des ensembles aussi faussement rustiques que le sont les décors très exagérés pour la réalisation de tels films.

Les mêmes erreurs se sont produites d'ailleurs dans l'architecture. Si l'on peut reprocher à Viollet-le-Duc d'avoir réalisé les reconstitutions de Pierre-fonds et d'ailleurs, en archéologue, au moins peut-on lui rendre cette justice qu'il avait étudié les styles Médiéval et Renaissance. S'il a introduit des éléments de son cru, ces ajoutés étaient basés sur le savoir.

Un architecte de Jardins avait surtout étudié ses styles ; son goût intuitif, compréhensif, et son talent étaient tels que ses créations, comme ses restitutions reflétaient intimement le caractère de leur époque.

LE PARTERRE DU CHATEAU DE LANGEAIS

LE PARTERRE réalisé devant les façades du Château de Langeais, sur une surface réduite présente un compartimentation de buis, de pièces de gazon. Ce Parterre peut n'avoir pas été exécuté à l'époque de la construction du Château. Son dessin est d'une note aussi sévère que la façade du Château au pied duquel il s'étend et avec lequel il est en parfaite harmonie. (Pl. 20-1.)

LES PARTERRES DE CHENONCEAUX

UNE LITHOGRAPHIE du XIX^e du Château et des Jardins de Chenonceaux donne une vue d'ensemble sur la disposition primitive des Parterres. Elle montre que seul le Parterre dit à l'Italienne (le Parterre de Diane) existait à gauche du Château, tandis que la Cour d'honneur du Château était nue et qu'il n'y avait que des plantations d'arbres, à droite de celui-ci. Par contre, d'autres Parterres s'allongeaient sur la rive opposée, en bordure du Cher, et s'encastraient géométriquement dans les futaies.

Actuellement, le Château est flanqué, à droite et à gauche, de Parterres, dont celui de gauche est une interprétation très libre, dans le cadre primitif, du Parterre établi, sur les ordres de Diane de Poitiers, par le jardiniste italien Passello de Mercogliano. Celui-ci dessina également deux Parterres à Amboise, dans le goût de la Renaissance italienne, adaptée au goût français, dont il subsistait l'influence. Car, il nous faut le souligner, le caractère des architectures de pierre comme des architectures de verdure, italiennes et françaises comportent des dissemblances marquantes. La Renaissance française est plus aimable, toute de grâce, et fleurie.

Le Parterre de Diane. Dans son état actuel, le Parterre de Diane conserve les grandes lignes de son dessin primitif : cadre, allées, diagonales, motif central.

Sauf à l'angle Nord-Ouest, où l'on accède de plain-pied, et dans l'axe de son côté Est (où est un large escalier), le Parterre est encastré dans une large terrasse, au mur de soutènement en briques roses d'où on le domine, terrasse bordée elle-même par le Cher, sur sa façade Sud, par des douves sur ses trois autres façades, et soutenue par de robustes murs. Il est divisé en huit compartiments triangulaires par deux allées centrales se coupant à angle droit, et par deux allées en diagonale, le croisement de ces quatre allées étant marqué par une grande corbeille ronde. Un bahut en guise de balustrade, formant parapet, court au-dessus des murs de soutènement extérieurs. Il met une jolie note de couleur avec son bandeau, sa margelle, ses pilastres en pierres de taille et le rempiissage en briques d'une jolie tonalité rose saumonée. Enfin, pour parfaire l'encadrement, des vases sont posés de distance en distance, sur chacun des pilastres.

Malgré le dispositif général qui rappelle celui que Passello de Mercogliano établit au XVI^e siècle, le caractère en est donc complètement différent. Il semble que, si les lignes existent dans le cadre régulier de ces Parterres, tout le détail de broderies vieil argent de santoline est interprétatif. Les plantes à feuillage gris dessinent leurs courbes,

contre-courbes, volutes, etc., sur un tapis de gazon, qui n'était pas de mise à l'époque. Il est possible que les images fidèles du temps ne nous montreraient pas les alignements des végétaux taillés et surtout leur accompagnement intermédiaire de plantes florales actuelles. De même, les pots de terre cuite qui s'alignent sur les margelles sont également de création très postérieure ; mais je puis ajouter, à l'avantage même de ces arrangements, malgré les surcharges et les interprétations, que ce dispositif demeure en harmonie avec le caractère du Château.

Second Parterre. On a voulu accompagner le Château, à droite, d'un Parterre s'inspirant de celui de gauche, le principal des deux. On n'y a que partiellement réussi, encore que les détails en soient amusants. Limité sur deux de ses faces par le mur de terrasse à pic le long de la rivière et d'une douve, l'emplacement où il s'étale se ferme sur les deux autres faces par les rideaux des futaies.

La partie principale se compose de quatre compartiments plats et gazonnés, inégaux, qu'enserrent les allées de contours et deux allées qui se coupent, dont le croisement est marqué par une corbeille ronde, creuse et gazonnée, un bassin rond et vert, au centre de laquelle jaillit un ample et rutilant bouquet de Sauges écarlates et dont le biseau des talus est également souligné par un cercle de plantes fleuries. Ce bassin rond s'accompagne, de l'autre côté de l'allée circulaire qui l'enferme, par des plates-bandes étroites et cintrées. Autour des compartiments court un filet de Santolines ; d'autres traits de la même plante tracent en gris ou en argent mat et patiné des arabesques et des volutes qui partent, ou se rattachent à de petites corbeilles rondes fleuries, formant cabochons.

À l'extrémité, contre le rideau des arbres, un long Parterre à la Française, dans la facture de ceux de la fin du XIX^e siècle, mais simple, est esquissé par un milieu gazonné, à l'axe marqué de vases, autour duquel court une plate-bande fleurie. Enfin les deux allées qui aboutissent au rideau des futaies s'enfoncent sous bois en deux longues voûtes de verdure. (Pl. 20-2 et 3.)

DANS LE GOUT DE LA RENAISSANCE

LES JARDINS du Château de Villandry, qui étaient autrefois ordonnés en Parterres, ayant été transformés en parc paysager romantique, au XIX^e, le Dr Carvallo, propriétaire de ce Château, a entrepris, il y a environ 25 ans, de redonner à cette Demeure un cadre en harmonie avec son architecture. Il a donc rétabli les terrasses et sur celles-ci composé des Parterres d'un caractère différent et d'une indiscutable logique de principe. Ces dispositifs adoptés auraient pu être originalement ainsi, sauf quelques détails, réminiscences hispano-mauresques incontestables.

Ces importantes compositions, reconstitutions, restitutions ou transpositions, comportent un vaste Jardin potager, d'allure décorative, situé au niveau le plus bas, même en contre-bas de l'arrivée. Sans doute pouvez-vous superficiellement reprocher que ces dispositions légumières se déroulent sous quelques-unes des fenêtres du Château. N'oubliez pas, toutefois, que les espaces qui, autrefois encadraient les Demeures Renaissance étaient peu développés et que les « carreaux » de ceux-ci, au même titre que les plus minuscules « courtils » du Moyen Age, avaient leur place aux endroits privilégiés. Ce n'est que plus tard que les Potagers furent quelque peu distancés. C'est surtout au XIX^e siècle, au temps du Romantisme, que l'on s'appliqua à les dissimuler.

Ici, la partie la plus caractéristiquement française est donc certainement le Jardin potager, le mieux dessiné dans le goût des dispositions de la Renaissance, avec toutes les variantes et la diversité des agencements de ceux-ci, dans l'unité générale.

Ce grand Jardin est donc divisé en neuf grands « carreaux », et chaque grand « carreau » comporte 4 divisions principales, dont le centre est marqué par un motif identique. Chaque carreau est entouré d'une barrière basse, avec encadrement, et chaque jonction d'allée est marquée par un bassin qu'accompagnent quatre tonnelles, s'encastrant chacune dans un angle des carreaux. L'ensemble présente beaucoup de caractère, malgré l'introduction inévitable d'une végétation XX^e siècle.

L'ensemble, contemplé du haut du Château comme il le serait d'un avion, permet de découvrir le dispositif général. Deux grandes allées s'allongent perpendiculairement à la façade du Château, coupées par deux allées transversales de même importance, en plus des allées de l'intérieur, de chaque carreau.

Chaque grand carreau est entouré d'une simple barrière basse, flanquant l'entrée ; chacun des compartiments intérieurs est bordé d'un liseré de buis, tandis que des arbres fruitiers s'alignent dans les plates-bandes d'encadrement. Berceau de roses, arbres fruitiers taillés, sont tout normalement une adjonction moderne. (Pl. 28-1 et 2.)

LE JARDIN DE L'HOTEL DE JOYEUSE

À L'ŒUR même d'Amboise, non loin et très en contre-bas du célèbre Château historique, se dresse un charmant Logis Renaissance connu sous le nom d'Hôtel de Joyeuse.

Ce Logis est l'ancienne Demeure d'un des Maîtres d'œuvres italiens, Fra Giovanni Jicocondo, que Charles VIII ramena d'Italie et qu'il pensionna. Ce Jicocondo avait pour mission d'éduquer ou de mettre au goût du jour quelques-uns des beaux Châteaux de Touraine. Il avait avec lui, comme artiste de Jardins, le fameux Passello de Mercogliano, auquel on doit le dessin et l'aménagement de plusieurs Jardins de cette époque, notamment le Parterre de Diane du Château de Chenonceaux. En prévision de son long séjour en France, Jicocondo fit édifier le charmant Logis dont voici le Jardin. Il est à présumer que Passello travailla sans doute à l'exécution de ce Jardin.

Le Jardin d'aujourd'hui semble inscrit dans le périmètre de celui d'autrefois. Sa forme générale est celle d'un trapèze avec un mouvement de biais très prononcé à l'extrémité. La pente normale du terrain dans le sens de sa longueur, du N.-E. au S.-O., permit autrefois d'être stylisée par un échelonnement de trois terrasses dans le goût italien. L'ensemble est encadré latéralement par de hautes parois : celle de droite par un mur mitoyen, celle de gauche par un autre mur avec, comme fond, un rideau de peupliers d'Italie.

Lestravaux de restauration permirent de retrouver dans ce Jardin, entre le terre-plein du Logis et la terrasse d'extrémité, dans un grand rectangle en contre-bas, l'emplacement de quatre carrés, un bassin, le sable des allées et même les débris, certainement du XVI^e siècle, d'ardoises pilées, de tuiles et de briques concassées, débris des matières qui coloraient le fond des dessins d'autrefois. Se basant alors sur ce que les Jardinistes de l'époque ne dessinaient les Jardins que par compartiments, M. Decorges s'arrêta à la disposition actuelle, où les lignes retrouvées, l'emplacement de la vasque devaient être les traits essentiels du tracé. Il s'agissait donc de procéder à une adaptation par une interprétation aussi complète que possible, avec les matériaux modernes, du Jardin d'époque.

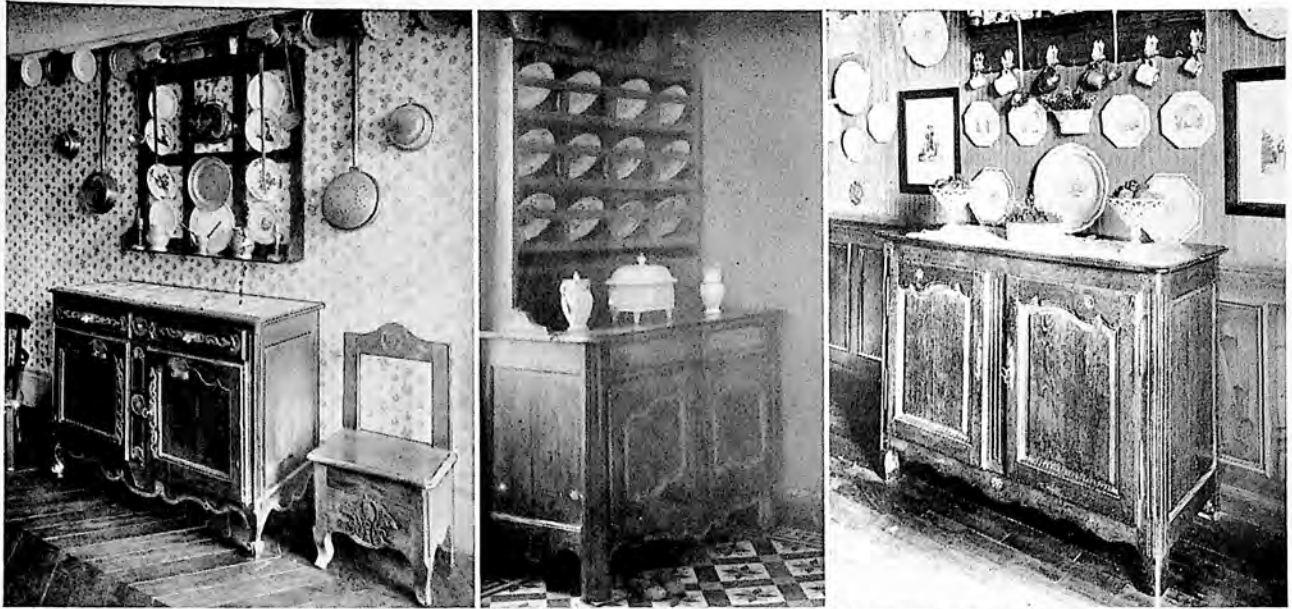
Quelques difficultés toutefois étaient à résoudre : d'abord l'allée centrale n'est pas exactement dans l'axe du Jardin, mais cette dissymétrie ne s'aperçoit pas nettement ; ensuite la troisième terrasse se trouve tout à fait, par sa configuration, rejetée sur la droite. A ces deux inconvénients on remédia d'une façon logique en terminant la seconde plate-forme à la hauteur du pavillon, par le rétablissement du petit mur bas d'autrefois et ne liant la deuxième avec la première que par l'emplacement sur le côté de celle-ci, correspondant avec l'allée d'axe de celle-ci. Et, tandis qu'on établit une allée latérale à gauche, on ne la répéta pas à droite.

Deux allées d'axe, l'une longitudinale, l'autre transversale, dont le centre est marqué par la vasque exécutée d'après un modèle italien, sur le périmètre de l'ancien bassin, les deux allées à chaque extrémité, enfin l'allée de gauche et le mur à droite limitent et divisent le Jardin en quatre compartiments égaux.

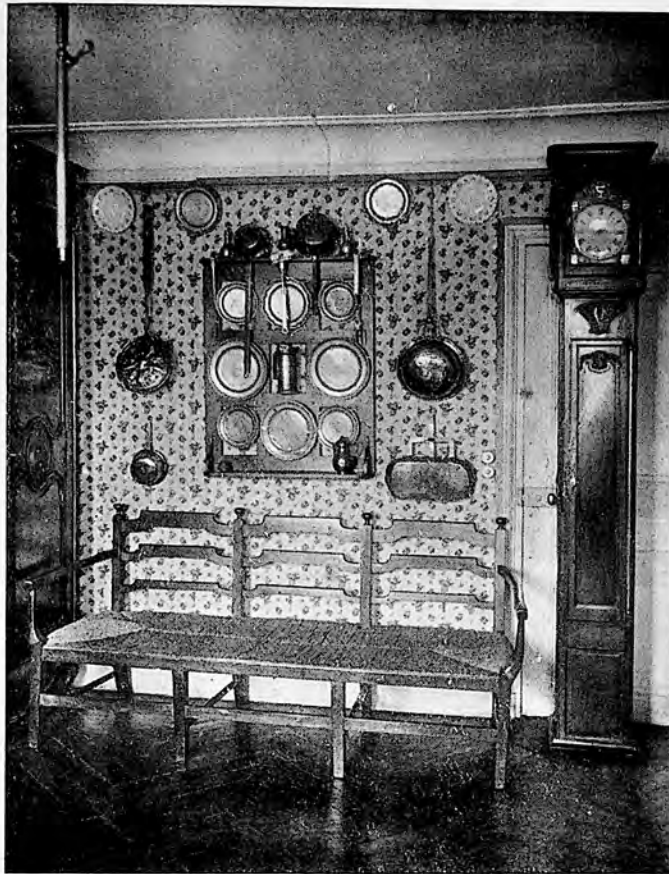
Chacun d'eux est traité en creux, assez nettement accusé par les plates-bandes, couronnant le socle de verdure continu qui en forme le cadre. Celui-ci est seulement interrompu par un étroit passe-pied formant emprise, diagonalement, comme autant de rayons, dans chaque partie cintrée autour de la vasque.

Au lieu que chaque intérieur de compartiment forme un tapis uni de gazon dans l'esprit des boulingrins des XVII^e et XVIII^e siècles, il est composé d'un dessin très régulier sur fond de sable blanc et rouge, et chacun des détails du dessin exécuté avec des plantes tapissantes des plants de mosaïque culture est cerné par un rang de Fusains nains verts et panachés, taillés à la façon du Buis.

Tandis que cette partie essentielle du Jardin est complètement découverte, il semble que l'on ait voulu faire un Jardin couvert ou tout au moins ombragé de la troisième plate-forme, traitée un peu dans l'esprit des Bosquets fleuris du XVII^e. C'était d'ailleurs l'organisation qui permettait le mieux de masquer l'effet de décentrement sur la gauche de l'extrémité du Jardin. L'accès à cette

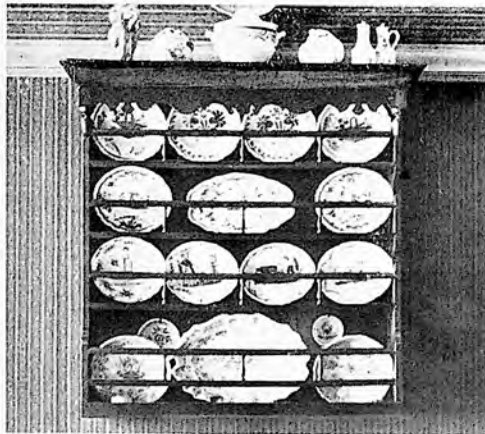


BUFFETS-VAISSELIERS ET ÉTAGÈRES. 1. Buffet bas de l'Orléanais surmonté d'une Étagère-Applique; à M. Dejour. 2. Vaisselier; à M. Froger. 3. Bas de Buffet de l'Orléanais; au-dessus, Archelle; à M. Anfray. 4. B.-Vaisselier angevin; à M. Dejour. 5. B.-Vaisselier de Sologne; à Mme de Lajarrige. 6. Beau Buffet de l'Orléanais; à M. Dejour. 7. B.-Vaisselier d'Anjou; à M. Marc Leclerc. 8. B.-Vaisselier de l'Orléanais; à M. Leemans. 9. Buffet d'Anjou; à M. Rameau. (Cl. Vie à la Campagne et Rameau.)



PANNEAU composé de Meubles de l'Orléanais: Canapé à 3 places, à sièges paillés; Barre pour attacher les ustensiles de service; Horloge à coffre vertical; à M. Dejour.

HUCHE ET PLACARD à porte vitrée encastré dans le mur composant un ensemble rustique assez amusant (Musée de Beaugency).



ÉTAGÈRE ET BUFFETS. 1. Étagère à tablettes reliées par des barres simples ou par de minuscules balustres; au D^r Baudrillier. 2. Bas de Buffet en acajou veiné; à M. Simon. 3. Petit Buffet bas, mais de minuscules proportions. Meubles d'apprentis ou de poupées (Musée historique d'Orléans). 4. Buffet bas à 3 portes, en frêne, dans le style Charles X-Louis-Philippe; à M. H. de Lavergne. (Cl. Vie à la Campagne.)

troisième plate-forme est assuré soit latéralement à gauche par un cabinet de verdure formant abouissement de la galerie de charmille ; soit, de préférence, par un Pavillon situé à cheval, partie sur la seconde, partie sur la troisième plate-forme. L'allée d'axe, plus large, se continue jusqu'à l'extrémité de cette troisième terrasse, avec au début deux motifs en coquille.

Pour éviter le mauvais effet visuel du biais, on s'est arrangé pour équilibrer le dispositif par des parois de charmilles à droite et à gauche, encadrant les deux compartiments avec coquilles et l'allée d'axe, accompagnée d'un double rang de Tilleuls formant voûte au-dessus. Tout le côté droit est donc traité en bosquet plein, dans lequel sont aménagés des cabinets de verdure que relie une allée cintrée et de courtes allées rayonnantes. La liaison du Jardin Renaissance et du dispositif de fond, bien que d'esprit différent, se fait de la façon la plus heureuse. (Pl. 20-4.)

LE JARDIN DE RICHELIEU

RICHELIEU. Un des plus beaux ensembles classiques de Touraine. Aspect d'ensemble des dispositions du Château, basse-cour, Anticour, Jardins de Richelieu. Tout cet ensemble, aujourd'hui disparu, est un type complet de l'ordonnance à la Française, du début du XVII^e, qui s'identifie intimement avec le cadre.

L'entrée comporte deux avant-cours, dont la première a nom basse-cour, la seconde anti-cour, précédant la cour d'honneur. Dans l'axe du Château, devant la façade, côté Jardin, s'éploie le grand parterre de broderie, de forme hémicirculaire, flanqué à droite et à gauche de grands rectangles. Un autre parterre de broderie s'étend devant la façade latérale gauche. (Pl. 20, 5 et 6.)

LES PARTERRES DE MÉNARS

LA VASTE TERRASSE, dominant la Loire, au-dessus de laquelle se hausse le Château de Ménars, ancienne propriété de Mme de Pompadour, est dessinée en Jardin régulier. Le Parterre principal indique nettement l'évolution de l'Art des Jardins depuis les premières créations de Le Nôtre ; c'est un Parterre de fleurs.

Les Parterres de Ménars sont parmi ceux des Parterres des propriétés des bords de la Loire qui ont vraisemblablement été conservés dans leur intégrité de composition, je ne dis pas de leur décoration. La longue terrasse qui s'étend au pied du Parterre et qui est limitée par la dénivellation des rives du fleuve comporte une terrasse étroite, dont le Jardin ne pouvait, par conséquent, être réalisé suivant les principes des ordonnances des XVII^e et XVIII^e, en profondeur. C'est pourquoi il vous faut surtout regarder ce Parterre d'une de ses extrémités.

Le grand rectangle de cette terrasse est limité au Midi par un double mur de soutènement ; car, contrairement à ce qui se présente dans la majorité des Jardins en terrasses, la communication n'est pas assurée entre les différents plans par des escaliers, mais bien par une rampe double partant de chaque angle (Sud-Est et Sud-Ouest) du Parterre où est situé le point le plus haut, et entre deux murs, pour aboutir dans l'axe au niveau d'une allée parallèle, à un plan inférieur.

Le dessin des Parterres de cette terrasse est très simple. Il se compose, en dehors des plates-bandes qui courent le long des murs, de huit carrés disposés par quatre. Cernés par la large allée qui longe la façade, et par l'allée parallèle (le long du mur de soutènement) et par les deux autres allées latérales ; ces huit carrés s'encastrent donc entre le grand axe de la terrasse et trois allées transversales, dont celle médiane est axée sur le perron du Château, pour se terminer par un hémicycle, au centre duquel trône un cadran solaire, au tronc le plus volumineux que je connaisse.

Des décrochements cintrés échancrent les angles, décrochements classiques, formés par un cercle au croisement des allées et des demi-cercles aux extrémités de celles-ci.

La même simplicité se retrouve dans le relief : point de ces boulingrins aux profils très étudiés pourtant très à la mode au XVIII^e ; de ces boulingrins qui faisaient des jardiniers comme des moutons de sol, mais de simples tapis plats de gazon, encadrés d'une plate-bande cernée d'un filet de buis, avec l'élémentaire ajouré du passe-pied de service.

Il y a là un détail qui établit la différence entre le caractère des Parterres de cette époque et de ceux qui les veulent imiter aujourd'hui. Au lieu de s'élever sur des socles de gazon, d'être cernées par des biais également de gazon, les plates-bandes sont limitées par de nets filets de Buis, galon sans

préhension, si net, lorsqu'il est entretenu soigneusement, et si bien dans le caractère de ceux des simples Parterres du XVIII^e qui, pour présenter un caractère plus intime, voulaient rester simples.

Les œuvres d'art, cadrans solaires, vases, statues, ou tout au moins leur socle, qui avaient été situés au moment du Jardin et apportés par M. de Marigny, sont encore à la place qui leur a été destinée, forment, par conséquent, le centre de croisements d'allées. Il est probable que les Parterres et compartiments de Parterres, constitués par un tapis de gazon, de sentier sablé et encadrés de plates-bandes, n'ont pas été modifiés. Mais la décoration florale est réalisée maintenant, principalement avec des plantes d'hivernage ; elle était, à l'époque, vraisemblablement composée surtout de plantes vivaces et de plantes officinales, d'un effet moins brillant. (Pl. 19-1.)

LE JARDIN DU CHATEAU DE COUZIÈRES

LE JARDIN RÉGULIER qui ordonne ses dispositions devant la façade principale du Château de Couzières, dans un cadre de beaux arbres, est caractérisé par ses lignes simples. C'est le type du Jardin régulier simplifié, du XVIII^e, mais enjolivé par l'abondance de la décoration florale, dans le goût de la fin du XIX^e.

Situé sur une légère déclivité qui domine la vallée de l'Indre et en terrasse à son extrémité, il est formé de quatre compartiments séparés par les deux classiques allées en croix. Ce rectangle est cerné par deux allées latérales ; le terre-plein devant le Château et une allée parallèle à l'extrémité le cernent dans un rectangle. Le cadre immédiat est limité par la façade du Château, la balustrade à l'extrémité.

Les quatre compartiments de ce Parterre sont traités en creux au centre, en boulingrin auraient souligné les jardinistes du Second Empire. L'angle aigu extérieur de chaque compartiment est marqué par un pyramidal, alors que les angles intérieurs s'écoinçonnent, s'échangent en portion de cercle, mouvement motivé au centre par le miroir rond que surmonte une admirable vasque de marbre blanc de la Renaissance italienne.

Un autre bel élément de Jardin qui s'encadre dans le tapis vert de la cour d'arrivée est constitué par la ravissante margelle de puits aux armes et au chiffre de François I^{er} et d'Anne de Bretagne, où l'on retrouve l'F majestueux, avec la fameuse cordelière. (Pl. 19-2.)

LES JARDINS DU LUDE

LE CHATEAU de Lude, que les délégués de la *Démeure Historique* visiteront en Novembre dernier, est renommé, en raison du caractère imposant de son architecture et de la préciosité des sculptures de sa façade Renaissance ; il s'est aussi acquis une réputation par ses Jardins.

L'ensemble du Parc et des Jardins comporte cinq parties différentes établies vers 1880 : le Parterre de l'Éperon, qui s'étend devant la façade Est du Château ; sur le même plan, la Grande Terrasse, de l'autre côté de la douve, en avant de la façade Sud ; les Jardins des douves et, sur le même plan que ces derniers, l'étroit et long Parterre (que l'on désigne sous le nom de Jardin bas) longeant le Loir, au pied du mur et sur toute la longueur de la Grande Terrasse ; enfin le Parc, qui s'étend à l'extrémité du Jardin bas et de la Grande Terrasse, le long du Loir, vers lequel il s'incline légèrement.

Rien ne rappelle les dispositions anciennes, car les Jardins furent encore plus remaniés que les façades et les intérieurs du Château.

Le Parterre de l'Éperon est traité en boulingrin. Son tapis de gazon, en contre-bas, ourlé de fleurs, est encadré de plates-bandes que jalonnent des oranges. Pour ajouter la richesse de leurs fleurs à celles qui composent le galon brillant des plates-bandes, des motifs se découpent bien en relief sur le gazon ras du fond du boulingrin, relief qu'accroissent les plantes en touffes élevées ou sur tiges. Ces motifs sont un ajout moderne.

De proportions assez heureuses, la tenue de ce Parterre serait parfaite, si, au lieu de tous les motifs découpés à l'intérieur, s'étendant un grand tapis de gazon qui constituerait un repos pour les yeux et s'harmoniserait avec la façade du Château de ce côté, mis au goût du jour, au XVIII^e siècle. Les motifs inspirés de la si lourde « Teppichgartnerei » allemande sont une superfétation. Les plates-bandes, dans ce cas, pourraient être plus larges, pour fournir une note de couleur des fleurs. De même, l'hémicycle, sur le côté, ne devrait pas non plus être surchargé et comporter cette multitude de motifs sur la large marge de gazon.

La grande Terrasse, autrefois la place d'armes, s'étend devant la façade Sud du Château. La disposition en est très simple : un vaste tapis de gazon limité sur trois de ses côtés (sur toute sa longueur du côté du Loir et aux deux extrémités) par des lignes droites avec décrochements aux angles et bassin hémicirculaire au centre de son grand côté. De très beaux vases et un groupe de marbre blanc, en sont la parure essentielle.

Le Jardin Bas, qui s'allonge au pied de la Grande Terrasse, au bord du Loir, s'ordonne en un très long Parterre, dont les extrémités cintrées accompagnent une des faces de chacune des grandes corbeilles rondes qui le terminent. Il est situé au niveau des anciennes douves, et on y accède du côté du Château par un escalier qui s'accroche à l'extrémité latérale Sud de l'éperon. Ce bas-fond, long rectangle limité dans sa longueur par deux poternes, avait été aménagé en Jardin légumier, sans doute au XVIII^e, et le mur de soutènement s'habillait d'espaliers.

C'était logique. A cet aménagement rationnel, normalement situé, on a substitué le dispositif actuel, qui est bien l'expression type des Parterres, d'un style bâtarde, que l'on veut composer sous le Second Empire et à la fin du XIX^e siècle, avec une fantaisie démesurée.

Si un jardiniste du XVIII^e avait dessiné ce Parterre, il en aurait sans doute adopté les grandes lignes générales ; mais il l'aurait réalisé avec plus de simplicité. Point de ces touffes de plumets des pampas (*Gynérium*), qui se succèdent sur le bord extérieur qui est la berge du Loir ; pas de motifs découpés, pas d'étoiles, pas de guirlandes, pas de bananiers (*Musa*) pour l'été, pas de succession de petites corbeilles rondes, au bas de la terrasse, pas de grandes corbeilles rondes d'extrémité, en mosaïque, et surtout pas des guirlandes à pendentifs, contre les murs de la terrasse. Mais au delà de ce parterre idyllique, la vue s'étend sur un paysage calme de Touraine, d'un charme prenant, que constitue cette partie du Parc aménagée avec la plus enviable des simplicités.

Il me faut dire, à l'excuse des jardinistes de la fin du XIX^e, que le goût botanique dominait et que la gloire de chacun d'eux était d'introduire, en botaniste, la plus grande variété de plantes dans les Jardins. Il est probable qu'au bas de cette belle terrasse on ordonnerait aujourd'hui un Jardin aux lignes sobres et, contre les murs de terrasse, on composerait une large plate-bande de plantes vivaces en mélange, qui, par l'esprit, identifierait avec les parties fleuries des Jardins du XVIII^e, d'une qualité remarquable. De même des tapis de plantes vivaces se développeraient en bordure de la rivière, ou plus simplement seraient dispersées et massées, comme si elles croissaient naturellement, sur la berge gazonnée. Mieux encore, on restituait le si normal Jardin légumier, comme on le voit encore sur les deux terrasses du Manoir de Bénéhart. (Pl. 19-4 et 5.)

LES JARDINS DU PLESSIS-VILLOUTREYS

LES DISPOSITIONS RÉGULIÈRES qui l'encastrent dans de hautes frondaisons d'un Parc paysager découpent les lignes régulières de leur dessin et silhouettent nettement leurs architectures de verdure. Elles sont d'un caractère nettement interprété de celui des compositions des XVII^e et XVIII^e et inspirées par les dispositions néo-classiques de la fin du XIX^e, très différentes dans leurs proportions, et que le goût de l'époque incitait à compliquer et à surcharger de motifs floraux.

A l'Ouest, c'est un Jardin régulier, d'ifs taillés, qui joint au tracé régulier de ses surfaces, la symétrie de ses arbres, dans l'enceinte de l'ancien Château fort ; à l'Est, un long tapis vert à trois terrasses successives.

Le Parterre Ouest. Devant cette façade Ouest s'étendait autrefois le quadrilatère rectiligne des douves de l'ancien Château, dont il ne subsiste aujourd'hui que deux tours. Ces deux tourelles basses formant pavillons ont été fort adroitement prises comme motifs d'abouissement, pour composer le dessin de ce compartiment de Jardin.

Dans ce Parterre, en effet, un miroir d'eau sert de base à deux allées s'ouvrant en V et regagnant ces tourelles. Le quadrilatère se trouve donc partagé en trois parties par les deux allées en V qui, avec les allées latérales et d'extrémité, donnent à chaque compartiment la forme d'un triangle. Les grandes lignes du Parterre sont claires et nettes.

Cette interprétation est conçue, pour chacun des trois motifs essentiels, dans la manière de l'époque, c'est-à-dire un tapis de gazon entouré de plates-bandes disposées sur une bande de gazon nettement en saillie, qui donne à chacune d'elles un peu l'allure d'un boulingrin.

L'ART DU MEUBLE SUR LES BORDS DE LA LOIRE

LA PRÉSENCE DE LA COUR ET LE MOUVEMENT DE LA RENAISSANCE, TOUT EN MARQUANT, DU XV^e AU XVI^e SIÈCLE, UNE PÉRIODE DE GRANDE ACTIVITÉ ARTISTIQUE, A PLUTÔT MAGNIFIÉ LA PRODUCTION QU'ALTÉRÉ RÉELLEMENT L'ORIGINALITÉ DES ŒUVRES SORTIES DES ATELIERS LOCAUX, ŒUVRES FACONNÉES PAR LES MAÎTRES HUCHIERS DES VIEILLES CORPORATIONS, TOUTS ENFANTS DU PAYS, TANDIS QUE LE MENUISIER DU VILLAGE N'ENTREPRENIT QUE PLUS TARD SON TRAVAIL SI NAIVEMENT RÉGIONAL, MAIS MOINS ABONDANT PEUT-ÊTRE QU'AILLEURS, EN RAISON DE LA SURVIVANCE DES MODÈLES ET DE LA PERSISTANCE DU GOÛT POUR CEUX-CI.

LA « GÉOGRAPHIE du Meuble », selon l'expression saisissante de M. Bonnaffé, offre un terrain ardu, tout hérissé de points d'interrogation, à quiconque s'intéresse au Régionalisme dans l'Art du Meuble. Pour défricher ce terrain, pour y projeter un peu de lumière, bien des recherches objectives et des confirmations sont en effet nécessaires, ce délicat inventaire demande une grande réserve, beaucoup de circonspection, un élagage minutieux. Est-ce à dire que le problème soit insoluble ?

OBJECTIONS SOULEVÉES. Quelques-uns l'ont pensé et n'admettent pas que l'on puisse distinguer des Régions, des Écoles, des Ateliers pour le Mobilier. Ils n'admettent de « Régionalisme artisanal » que pour ceux des « Arts mineurs » ayant un caractère industriel : par exemple, la Céramique, qui nécessite des ressources minérales particulières, un outillage approprié, une colonie d'ouvriers exploitant un procédé tenu secret. Et pourtant quelles activités ont motivé pareilles transpositions et imitations, que dis-je d'une nation dans une autre, d'une région dans l'autre, quand telles productions recueillent les faveurs.

Ce sont d'ailleurs à ces copies décoratives que sont dues les confusions multiples. L'imitation de ce que le nom valorise fut de tout temps réalisée sans vergogne. Aujourd'hui aussi : les Américains n'ont-ils pas fondé un Limoges, et aujourd'hui ne baptisent-ils pas de noms de crus français, des vins de Californie avec lesquels ils n'ont aucun rapport ?

Ceux qui estiment qu'il n'y a pas d'Art régional, ou tout au moins une production autochtone du menuisier ou du sculpteur sur bois, objectent : donnez-leur une scie et un rabot, une gouge et un maillet, et les voilà outillés. Ils peuvent faire leur tour de France, pratiquant dans chaque village, dans chaque ville, le même Art avec les mêmes outils, colportant dans chaque province le genre de l'École où ils ont fait leur apprentissage, que cette École soit Bretonne, Normande, Champenoise, Bourguignonne, Auvergnate ou... Tourangelle. Sans doute cela est vrai pour quelques artisans qui faisaient leur tour de France ; mais pour les autres ? Nous ne partageons donc pas un avis aussi catégorique, et ces objections trouvent aisément leur réponse, pour peu que vous analysiez de plus près la production du Meuble, dans une contrée donnée.

REMARQUES PROBANTES. La production régionale n'est pas spontanée. Elle est même

d'imitation, mais d'imitation naïve, simplifiée ou surchargée ; elle est d'interprétation aussi, avec l'ajouté du cru de l'artisan qui œuvre, retenez cela, non plus des bois exotiques précieux, des bois des Îles, ainsi qu'on les nommait, non pas toujours des bois indigènes choisis, mais des bois variés, débités sur place, pour l'usage prévu. Car l'artisan régional travaillait fréquemment à façon, en tout cas presque constamment sur commande.

Si l'industrie céramique exploite les ressources minérales du sous-sol, le Menuisier villageois prend ses éléments dans le bois voisin, et chaque forêt a son essence prédominante. Ainsi le Mobilier rustique tend déjà à varier d'un pays à l'autre, par sa constitution, même. Il s'y ajoute un esprit de composition une habileté variable et une technique différente, les bois ne pouvant « se travailler » de la même façon suivant leur nature : bois uni, discrètement ou nettement verni, bois de loupe, etc.

Et puis, répétons-le, l'Artisan villageois se déplaçait-il toujours ? La question est douteuse. Quant à l'Artisan de la ville, qu'il aille d'une cité à l'autre, qu'il soit appelé dans tel Château à l'écart, c'est possible ; mais sortait-il souvent de sa province à une époque où les échanges étaient si difficiles ? En tout cas, même s'il allait de province en province, comment aurait-il fait des Meubles strictement semblables, alors qu'il est nettement établi que chacune de nos Provinces avait ses usages propres, ses goûts spéciaux et que même la structure différente des Logis élimine ici tels Meubles et nécessite tels autres ailleurs. Tout comme la Maison, le Meuble s'apparente au terroir, et le régionalisme, dans l'Art du Meuble, est un des aspects de l'adaptation au milieu.

Enfin, il y a les preuves. Parfois çà et là, trouvez-vous un Meuble signé, un témoin de ces « chefs-d'œuvre » que devait exécuter tout futur maître menuisier. Ou bien les archives départementales conservent les statuts de quelque corporation, dont l'histoire est intimement liée à celle de la région, dont les membres sont des « enfants du pays » et dont la technique est fixée par des règles particulières.

Ou bien encore, l'inventaire de tel Château, de tel Hôtel particulier, vous révèle l'origine d'un Meuble, le nom d'un Artisan et, par suite, l'existence effective d'un centre de production.

Le Meuble de qualité lui-même, s'il est plutôt « national », peut avoir cependant des coïncidences plus nettes avec telle ou telle région et ne saurait être méconnu à ce titre. Aussi, à côté de nos styles classiques, originaires de l'Île-de-France, le style Renaissance ne s'est-il pas aussi épanoui sur une partie de la majestueuse vallée de la Loire.

PÉRIODE MARQUANTE. C'est surtout du XV^e au XVI^e siècle, lors de la présence de la cour sur les Bords de la Loire (Orléanais, Blésois, Touraine surtout) que l'activité artistique prend tout son essor.

« Après les expéditions d'Italie de Charles VIII et de Louis XII, remarque M. Paul Vitry, le désir du luxe, l'appétit des jouissances extérieures, qui se développèrent de plus en plus chez les souverains et dans leur entourage, qui se propagèrent aussi dans la société tout entière, accrurent encore cette activité artistique dont bénéficiait surtout la grande cité tourangelle.

Le grand mouvement de la Renaissance française s'ébauche et les Pays de la Loire deviennent, de ce fait, le berceau du nouveau style.

Pendant les dernières années du XV^e siècle et les premières du XVI^e, la mode se transforme : un petit nombre d'Ouvriers ultramontains introduits dans ce milieu riche et actif ont apporté des indications de style et parfois des techniques nouvelles. On les suit, car il faut aller avec le goût du jour : dans un pareil milieu, personne ne saurait rester en arrière. Les résistances qui prolongeront ailleurs la vie des vieilles modes et des méthodes traditionnelles ne sont pas de mise ici. Le goût italien triomphe donc rapidement, du moins en apparence, car presque tout se passe à la surface ; rien n'altère encore profondément l'originalité de ces Ateliers, de ces Écoles, constitués dès le XV^e siècle, où des formules d'Art s'étaient créées spontanément, par suite de besoins sociaux nouveaux. Néanmoins, dans l'étude de cet Art de la grande époque tourangelle, il est prudent de tenir compte du ferment étranger qui s'est introduit, arbitrairement, par le hasard

des circonstances historiques et non, comme on le dit quelquefois, par une nécessité inéluctable. Il faut tenir compte de cet élément italien qui, limité d'abord au décor superficiel et à quelques œuvres d'exception, va pénétrer de plus en plus et s'imposer progressivement au cours du XVI^e siècle. Mais il faut reconnaître que l'Art en France, en Touraine surtout, était bien vivant à la fin du XV^e siècle et que ce qu'il y a de plus sain, de plus robuste, de plus fécond dans l'Art du début du XVI^e vient du tempérament français qui continue à s'y épanouir avec éclat. »

Cet essor connu postérieurement eut un ralentissement, encore que ce soit l'époque des belles Demeures aux splendides décors, aux ravissants Jardins. Le bel ensemble classique de Ménars en est un exemple complet. Pour d'autres Demeures, on ajouta, on greffa sur des bâtiments anciens des parties dans le goût classique des XVII^e et XVIII^e siècles. Le beau Château du Lude fut complété dans cet esprit.

Le Mobilier, également du goût du jour, inspirait certainement les Menuisiers locaux. Sans cela constaterait-on autant de Meubles, Armoires, Buffets, Commodes, Bureaux, etc., qui reflètent cette évolution et qui, à l'instar de ceux d'autres provinces françaises, est nettement influencé par le style Louis XV notamment ?

CÉLÈBRES MENUISIERS. François I^{er} lui-même, si favorable qu'il fut pour les Artistes

italiens, a généralement confié à des Maîtres français l'exécution des Meubles destinés à ses résidences, celle de Chambord notamment. On ne relève le nom d'aucun Menuisier italien dans les comptes des bâtiments royaux, du moins si l'on excepte Francesco de Carpi et Michaël de Pantaléon, un marqueteur. Par contre, Jacques Lardant, et un Orléanais, Michel Bourdin, y figurent plusieurs fois, pour des sommes dépassant 15 000 livres ! A Angers, le seul Menuisier contemporain de François I^{er}, et dont le nom soit resté, s'appelait Jean Audusson.

Sous Henri II, Catherine de Médicis, bien qu'elle ne se fit pas faute de patronner ses compatriotes, choisit néanmoins pour Menuisier Jehan Llesse et pour Sculpteur sur bois Mathurin Cartoys, de Tours.

A Amboise, Jehan de la Planchette (1566) fait pour la ville une Armoire « à panneaux rustiques ». A Chenonceaux, Louise de Lorraine, veuve d'Henri III, confie les travaux du Château à son Menuisier Hugues Boucher. A Blois, parmi les Artistes du Meuble, on peut citer les noms de Nicholas Moreau, « Menuisier du Roy » en 1519, et François Papin, « Menuisier en 1587 », l'aïeul de Denis Papin.

COMMUNAUTÉS, CORPORATIONS. En Touraine, jusqu'au XII^e siècle, les gens de métier étaient réunis en collège et travaillaient ainsi, écrasés par des charges de toutes sortes, succombant parfois sous le poids du servage déguisé seulement par quelques privilèges. Ce ne fut que sous Saint Louis que la situation des Artisans commença à s'améliorer ; ils purent alors s'organiser en groupements de même métier, en Confréries, en Communautés enfin.

La Communauté des Menuisiers de Tours existait dès 1359. Ses premiers statuts connus remontent à 1472. Elle avait son siège rue des Jacobins, et ses armoiries étaient : « D'azur à un rabot posé en fasce, accompagné d'un compas ouvert, les pointes en bas, le tout d'or ». En 1776, cette Communauté comptait 59 maîtres Menuisiers.



BUFFETS A DEUX CORPS. 1. Crédence du Haut-Maine ; à M. Dejour. 2. Buffet au corps inférieur très important ; Manoir de Trécy. 3. B. du Sud de la Loire ; à M. Gresser. 4. B. de Touraine, en merisier ; à M. Delaleu. 5. B. de l'Orléanais, en merisier blond doré ; à M. Tanqueray. 6. B. de Sologne, au corps supérieur très élancé ; à M. Sanchez. 7. B. en merisier, de la région de Château-Gontier ; à M. Dreux. 8. B. de la région de Segré ; à M. H. de Lavergne. 9. B. du Saumurois, en noyer ; à M. Leclerc.

(Cl. Vie à la Campagne et Gresser.)



VARIÉTÉ DE MEUBLES. Buffets à 2 corps. 1. B. en poirier; à M. Ch. Legros; 2. B. du Maine; à M. Gresser. 3. B. transition Régence-Louis XV (Mus. Saint-Jean, à Angers). 4. B. du Maine, en chêne; à M. Cordonnier-Détric. 5. B. du Saumurois; au D^r Baudrillier. 6. B. du Maine; à M. Dejour. 7. Armoire à un corps; Manoir de Trécy. 8. Horloge en chêne (Musée historique d'Orléans). 9. B. de la région de Châteaurenault; à M. Guy Padieu. 10. Horloge de facture simple. 11. Bonnetière à 3 portes; à M. Raimbault. (Cl. Vie à la Campagne.)

Le compagnonnage n'est d'ailleurs pas périmé dans cette ville. Et le sous-sol du Musée (ancien Évêché) abrite toujours des travaux de charpenterie et de menuiserie des XVIII^e et XIX^e siècles.

A Chinon, il y eut aussi une sorte d'association entre les Ouvriers de chaque métier ; ceux-ci se réunissaient souvent et se prêtaient mutuellement secours. Au commencement du XV^e siècle, le pouvoir royal n'était pas encore informé de cette situation, mais, dès qu'il le fut, il ordonna la création de communautés identiques à celles de Tours et leur octroya statuts et règlements. Au XVIII^e siècle, on comptait à Chinon 16 corporations, parmi lesquelles celle des Menuisiers comprenait 14 maîtres.

Amboise, longtemps résidence royale, fut aussi habitée de bonne heure par de nombreux gens de métier qui s'y groupèrent en communautés et obtinrent des statuts. En 1776, Amboise comptait 17 corporations ; celle des Menuisiers comprenait 9 maîtres.

Dans son « Histoire des Corporations d'Arts et Métiers, en Touraine », Auguste Chauvigné signale la situation toute spéciale de la petite ville de Richelieu. Richelieu étant ville privilégiée, tout artisan pouvait venir s'y établir sans payer aucun droit au corps des Arts et Métiers, pourvu toutefois que son établissement ait l'agrément du seigneur. Les privilèges attachés à cette ville et à sa population étaient si considérables et si respectés que, chaque fois que des impositions frappèrent les Arts et Métiers, ceux de Richelieu en furent exempts.

Il faut y reconnaître la puissance du cardinal, duc de Richelieu, qui se plut à combler de faveur le pays qu'il aimait venir habiter souvent, avec de nombreux courtisans. Ces circonstances favorables ne devaient pas manquer d'attirer les gens de métier. La corporation des Menuisiers comptait ici 10 maîtres.

ATELIERS ORLÉANAIS. Quelques provinces s'enorgueillissent d'avoir possédé quelques célèbres Ébénistes et même une lignée d'Ébénistes. C'est le cas du Dauphiné avec la lignée des « Hache », dont plusieurs familles ont collectionné la production et qui fit à Grenoble, en 1923, l'objet d'une section du plus haut intérêt.

On a lancé, il y a quelques années, dans l'Orléanais, le nom d'un Ébéniste du XVIII^e, qui aurait façonné des Meubles à deux bois et à motifs polychromes de marqueterie, dont on a multiplié les transpositions modernes, transpositions dont quelques réalisations ne sont pas sans intérêt.

On a donné aux productions de cet artisan, le nom d'« École de la Loire », qualificatif récent et « déposé », paraît-il, mais par trop exclusif, d'ailleurs, puisqu'il se limite aux productions de cet Ébéniste, au XVIII^e siècle, alors que l'École de la Loire remonte au XVI^e. Quoi qu'il en soit, cela fut habilement et commercialement présenté et romancé, tout comme un adroit scénario pour un film aux multiples épisodes. Il est des artistes qui deviennent célèbres, dès que quelques collections sont pourvues, surtout après leur mort, car leur production étant alors nettement limitée, celle-ci peut être d'autant mieux valorisée. Ici, cet Ébéniste dut attendre au moins deux siècles pour que sa production, surtout ses dessins lui aient valu une notoriété dont il serait peut-être le premier surpris, encore qu'il le méritât pleinement, ne serait-ce que par la grande rareté de ses œuvres.

Cet Ébéniste produisit-il moins qu'un seul des Hache ? Toujours est-il que je n'ai pu examiner aucun Meuble de cet artisan dans les familles. Un seul me fut présenté, dans un magasin, comme ayant été exécuté par cet ébéniste. Des amateurs d'art m'ont déclaré n'avoir jamais rien rencontré de lui et vont jusqu'à contester son existence.

On aurait retrouvé de Jean-François Hardy des séries de dessins de Meubles, avec tous les détails d'exécution ; des dessins de cet ordre,

qui lui sont attribués, ont été publiés ; c'est tout ce que j'en connais, sans posséder le moindre élément qui me permette d'en vérifier l'attribution. Sont-ils authentiques, sont-ils apocryphes, je demeure sur l'expectative, comme le commande la plus élémentaire circonspection.

Si « l'inventeur », au sens que l'on attribue à celui qui a trouvé ou découvert, est en mesure de me fournir la documentation et la justification indispensables (que jusqu'alors je n'ai pas reçue, malgré mes demandes), je traiterais volontiers du sujet en une monographie spéciale.

ARTISANS BLOIS « a vu naître un grand nombre d'artistes, dont les noms, hélas ! demeurent inconnus, mais dont les œuvres anonymes et charmantes ont survécu à leur existence obscure. Et comment pourrait-il en être autrement ? Qui donc a ciselé toutes ces colonnes, découpé ainsi la pierre en dentelle, ouvragé ces gracieuses ferronneries, conçu, pour les varier à l'infini, ces délicates arabesques et moulures ?

Certes, ils ne venaient ni d'Italie, ni même de Paris, les auteurs ignorés de tous ces chefs-d'œuvre, de l'Art du détail ; ce n'étaient même pas les « maîtres des œuvres » de maçonnerie ou de charpente, pour lesquels on a réclamé le titre d'architectes, car ceux-ci aussi n'ont eu affaire qu'aux grandes lignes de la construction. C'étaient, à n'en pas douter, de simples enfants de Blois, des fils d'ouvriers charpentiers, serruriers, maçons, vitriers, que peu à peu la pratique de l'Art, le goût du beau s'éveillaient et se développant en eux, ont transformés en peintres ornemanistes, imagiers, sculpteurs sur pierre, sur bois ou sur métal. L'ouvrier est devenu, presque sans s'en douter, Artisan, et l'Artisan, Artiste.

Les plus habiles travaillèrent pour le roi au Château ; puis les mêmes, bien probablement à Chambord, et aussi pour les personnages de la ville qui se faisaient construire d'élégantes Demeures, dans le style à la mode. On peut être sûr qu'ils étaient mal payés, à en juger par le peu qu'on sait des salaires alloués aux chefs de travaux ; mais, nous l'avons déjà dit, le prix de la vie n'a jamais été bien élevé dans le pays.

Ainsi se créa à Blois une École d'Art, active surtout au XVI^e siècle. Il n'est pas téméraire d'évaluer à une centaine le nombre des élèves qu'elle forma pour la maîtrise, et dont nous regrettons de ne pouvoir citer les noms. » (F. Bournon.)

ATELIERS TOURANGEAUX. « Il est bien difficile aujourd'hui de s'apercevoir, à Tours, que cette ville comportait, aux XV^e et XVI^e siècles, des Écoles de Sculpteurs et de Peintres, des Ateliers de Huchiers, Tapissiers, Brodeurs et Orfèvres, d'où sortirent nombre d'œuvres du plus grand prix. Il y aurait beaucoup de Sculpteurs sur bois et de Huchiers à citer pour cette époque. Malheureusement, les productions, qui furent très abondantes et très recherchées, ont été dispersées, et celles qui garnissaient les Maisons de Tours ont disparu dans des crises de violence, comme les pillages de 1562, dans des moments de disette pécuniaire, ou dans de longues périodes d'incurie.

Le Musée de Tours conserve quelques Meubles : Coffres, Bahuts, Armoires, mais peu importants et sans provenance certaine. Les Châteaux des environs, ceux mêmes qui avaient gardé un peu de leur ancienne parure, se sont démeublés lors de ventes récentes. Le beau Coffre d'Azay-le-Rideau, heureusement, après avoir circulé quelque temps dans le commerce, a fini par entrer au Louvre, grâce à la générosité d'un donateur. C'est une œuvre tout à fait typique de ces Artistes français, travaillant sur des modèles italiens, et y appliquant leurs qualités natives, de goût, de soin et d'énergie. Beaucoup d'autres, sans doute, de ces Boi-

series à rinceaux ou à médaillons inscrits dans des couronnes, qui circulent de par le monde sous le nom de produits de l'École auvergnate, devraient être rapportées aux Ateliers de Tours, si l'origine exacte en était connue : car c'est en Touraine que se développe surtout le style qu'ils représentent et que se créèrent, sous Louis XII et sous François I^{er}, les pièces les plus riches et les plus prisées par les amateurs du moment. (Paul Vilry.)

ATELIER ANGEVIN. Dans son étude sur le Meuble français au XVI^e siècle, M. Bonnaffé mentionne un Atelier angevin qui florissait sous François I^{er}. « On a pu voir, dans la collection Mordret d'Angers, vendue à Paris en 1881, plusieurs échantillons de cet Atelier, recueillis sur place.

Le prince Soltykoff possédait deux Dressoirs du même atelier, qui passaient, s'il faut en croire la tradition locale, pour provenir de la sacristie de Chinon. Nous croyons pouvoir attribuer à la même fabrique la moitié supérieure d'un Dressoir ou Buffet de noyer, sur le vantail duquel est figuré Saint Georges terrassant le dragon, avec la devise « Contre Dieu nul ne peut rien faire » ; ce Meuble a figuré à l'Exposition rétrospective d'Orléans, en 1876.

Enfin, le Musée d'Angers conserve un Coffre de travail analogue, qui vient de la chapelle de l'ancien palais des Marchands et représente la mort se préparant à combattre la Noblesse, le Clergé et le Peuple. On ne connaît aucun document sur cet Atelier. »

CARACTÈRES RENAISSANCE. Le Meuble se développe en largeur, revêt un aspect architectural et s'enveloppe d'une abondante décoration. La Renaissance est l'ère du « Meuble d'architecte » et du Meuble sculpté.

Meuble d'architecte, parce que, lorsque sa forme ne répond pas à un usage strictement pratique, il fait penser à un petit édifice, avec ses frontons et ses colonnes, ses niches et ses bas-reliefs. Les frontons sont triangulaires et brisés le plus souvent. Les colonnes, corinthiennes, cannelées, annelées, en spirales, ont la base et le chapiteau ornés de sculptures légères. Les niches abritent parfois des statues deivoire. Enfin, les pieds sont à grosses boules, à griffes, etc.

La sculpture en ronde-bosse domine et s'épanouit sur le vantail des Meubles et la ceinture des Sièges. Les motifs sont empruntés au règne animal, comme au règne végétal. Le décor se peuple de termes et de cariatides, de faunes et de centaures, de chimères et de dauphins. Le tout se complète de mascarons, médaillons, cartouches, trophées, etc.

Enfin, comme le souligne M. Sentupery, les rinceaux et les arabesques abondent dans les éléments décoratifs du style Renaissance. Le rinceau, qui se trouve souvent au pied des consoles, représente le développement d'une branche feuillue, avec des enroulements multiples ; la feuille d'acanthé fournit généralement le motif principal. L'arabesque, largement mise en œuvre, est d'ordre classique ; elle s'apparente aux rinceaux, mais témoigne de plus de fantaisie.

CARACTÈRES MAINE. Dans le Maine, le chêne est largement mis en œuvre, mais souvent il s'allie à d'autres essences. Par exemple : façade en merisier ou noyer, côtés et derrière en chêne. Toutefois, dans les Meubles de fabrication plus récente, les panneaux de derrière et le fond peuvent être en sapin de Pays, là où les anciennes forêts de chêne ont été renouvelées avec cette dernière essence.

Ou bien, le Meuble est entièrement de même bois, y compris fonds, derrière, tablettes. Par contre, pas de châtaignier, si fréquent dans les Meubles bretons. La construction est propre et soignée ; si les panneaux en bois scié sont sou-



vent épais, vous y trouvez rarement des dossiers. Les assemblages des tiroirs sont bien faits, encore que les Meubles à tiroirs ne soient pas courants.

Dans les Meubles du Maine, vous ne sentez guère d'influence bretonne ou normande, en ce qui concerne l'ornementation ; pas de colonnettes ni de guillochage ; pas de sculptures surchargées comme en Normandie. Cependant, quelques Buffets d'esprit Louis XV, au décor beaucoup plus simple que celui des Buffets normands, témoignent d'une lointaine parenté. Cette ressemblance éloignée est due, vraisemblablement, aux compléments de garnitures métalliques, notamment des entrées de serrures.

Le Maine recèle une abondance de Meubles, aux lignes simples et classiques, des styles François I^{er}, Henri II, Louis XIII. Les Meubles Henri II sont souvent en bon état ; cela tient naturellement à la qualité du bois, mais aussi à ce que leur fabrication s'est continuée plus longtemps.

La serrurerie est souvent belle. Les serrures Louis XIII, Louis XIV, présentent des poignées sur plaquettes ajourées, repoussées et gravées. Sous Louis XV et Louis XVI, les serrures d'Armoires et de Buffets sont à boîtier chantourné, à crémone haut et bas ; crémone également à la porte de gauche. Fiches remarquables, mais rarement à jacet.

En principe, les différents Meubles s'assortissent. Le Menuisier fabriquait les deux Lits de la Salle commune, l'Armoire, le Buffet et la Table, sur une même commande, passée avant le mariage. Ces Meubles étaient ensuite payés à longue échéance par le ménage. Cette coutume est encore en vigueur. (R. Grasser.)

Si quantité de Meubles du Maine ne possèdent pas de parenté évidente avec la Normandie, bien qu'une légère influence dût se produire à un moment donné, les Bas de Buffets témoignent d'une influence lointaine. Celle-ci est indiquée par la recherche de la mouluration, soulignée par les importantes entrées de serrure, c'est-à-dire par la garniture métal, bien que la décoration florale soit la plus simple et joue avec les moulurations assez saillantes.

Anjou. Peu de Meubles de chêne en Anjou, à l'exclusion peut-être de quelques Dressoirs ou Buffets à pointes de diamant, de style Louis XIII. Dans le Segreen et dans le Choletais, très beaux Meubles en noyer, cerisier, loupe de frêne, etc. Le Beaugois est d'un aspect plus pauvre. (P. Froger.)

Touraine. Dans la Touraine, estime J.-M. Rougé, vous trouvez toujours des Meubles ayant un caractère régional. Le vieux et le vrai Tourangeau aime les Meubles solides et massifs. Une fille n'est pas bonne à marier quand elle n'a pas son Armoire, son Lit, son Buffet et sa Mette (Maie). On commande ces Meubles au Menuisier du village, qui les taille dans le noyer ou le cerisier, pendant que la mère remplit la « couette » du Lit avec la plus fine plume des oies de la basse-cour.

Orléanais. Il n'y eut probablement pas de centre de production très important, avec des générations d'ouvriers se succédant, et l'on devait fabriquer des Meubles presque dans chaque village. Ayant plusieurs fois montré des Meubles anciens à des artisans, ils ont reconnu le « faire » du Charron (l'ouvrier en bois des campagnes), avec ses assemblages forcés, et non le travail du Huchier, de l'Ébéniste. Sans être trop absolu, on peut dire que les assemblages à tenon et mortaise caractérisent les Meubles des ouvriers de campagne, des Charrons généralement ou des Charpentiers, et que les queues d'aronde sont de la main des Ébénistes ; les premiers portent, en général, des ornements moulurés, des sculptures assez simples et frustes ; les seconds sont, au contraire, ornés de sculptures souvent fort belles.

Orléans, ville royale, a toujours comporté de vastes ateliers de Meubles, depuis les temps immémoriaux, mais surtout des Meubles de style, c'est-à-dire des Meubles de grand centre.

La plupart des Coffres sont en chêne ; d'autres ont été cependant établis en bois fruitier. On employait très peu de bois scié, mais des bois clivés et repris à l'herminette ; la plupart des Fauteuils sont établis en bois naturel de pays ou même en bois blanc.

Les Meubles sortis des ateliers de la campagne sont le plus souvent de bois fruitier ; ceux des Ébénistes sont généralement de chêne ou de noyer.

C'est surtout le chêne qui fut employé largement et de préférence dans l'Orléanais, car il abondait dans les forêts environnantes, telles celles de Marchenoire. Mais on eut aussi largement recours au bois fruitier. Celui-ci était prélevé sur les arbres cultivés, arrivés à leur maximum de développement, mais surtout dans les forêts qui comportaient un nombre considérable de pommiers et poiriers sauvages et de merisiers.

Les Meubles des Ébénistes sont homogènes ; ceux de la campagne, au contraire, présentent des mélanges de bois : la façade de telle essence fruitière, les côtés d'une autre sorte fruitière, les fonds en chêne ou d'un bois quelconque, même tendre. En Beauce, on fit, au XVIII^e siècle, des placages, en insérant sur un fond fruitier des bois plus foncés, souvent des essences exotiques, que la navigation fluviale apportait à Orléans.

Les scènes sculptées par les Huchiers, aux XV^e et XVI^e siècles, sont le plus souvent religieuses. Mais ceci surtout sur les Meubles de luxe. Les ouvriers de campagne affectionnent les moulures, les tiges de fleurs. Au XVI^e siècle, l'ornement qui caractérise les Meubles de ce pays est une fleur rayonnante de 5 à 8 tals, rose ou marguerite, qui, à la fin du XVIII^e siècle, prend quelquefois l'aspect d'une étoile dans le Meuble plaqué. (J. Banchereau.)

Orléans, qui est depuis longtemps déjà une sorte de Jardin de fleurs, dispense plus largement les façades de ses Maisons et de ses Meubles. C'est peut-être à cela que l'on doit ce fait que les roses et les rosaces sont souvent répétées de façon si marquée sur les pierres et sur les Meubles de l'Orléanais. Et, me fait remarquer M. Banchereau, c'est pourquoi on les voit sur les Coffres qui conservent le caractère du XVI^e, mais qui ont été très vraisemblablement exécutés beaucoup plus tardivement.

D'un côté d'Orléans, se développe la Sologne, de l'autre la Beauce ; cette dernière, plus riche que la Sologne, fut dotée de pas mal de Meubles rustiques régionaux, quelques-uns comportant les grosses marqueteries ou des incrustations assez marquantes, alors que, dans la Sologne, les Meubles sont plus frustes.

BOIS EMPLOYÉS. Comme dans toutes les régions, les Menuisiers utilisaient largement les matériaux qu'ils trouvaient sur place et que les forêts fournissaient abondamment. C'est d'abord le Chêne, en majorité ; puis, l'Orme, le Charme, parfois le Tilleul, le Frêne, les bois blancs, Peupliers et Sapins ; aussi les bois fruitiers : le Noyer, le Merisier, le Pommier, le Poirier sauvage, le Prunier.

En général, d'ailleurs, surtout pour les Meubles « à façon », on tirait parti des arbres abattus dans la propriété. Les meilleures planches étaient mises en œuvre pour les parties en façade ; les autres pour les fonds. Le Frêne fut l'objet d'attentions au début du XIX^e, car sa teinte un peu ambrée permettait de l'utiliser comme succédané du Citronnier. C'est ainsi qu'à l'époque de Charles X, particulièrement, où l'on avait mis à la mode l'emploi du Citronnier, aux si jolis tons dorés, comme il n'était pas possible de s'approprier de ces bois à tout le monde, bois relativement rares et coûteux, on remplaçait donc, pour les intérieurs bourgeois, le Citronnier par le Frêne, qui prenait à peu près les mêmes tons et qui, verni ou encaustiqué et lustré, donnait des reflets équivalents.

On utilisa peu les bois d'importation et les bois de plaquage, à l'exception toutefois de l'Acajou. Des billes d'Acajou arrivaient assez facilement dans les ports, comme Nantes, Bordeaux, Saint-Malo, etc., que, surtout au XVIII^e siècle, les Menuisiers Ébénistes utilisaient au même titre que les bois de pays.

Dans beaucoup de cas, il leur était plus facile de s'approprier, comme c'est le cas aujourd'hui, d'Acajou que de beaux Noyers, de telle sorte qu'un Meuble en Acajou était parfois, par sa matière, d'un prix de revient moins élevé qu'un Meuble en noyer de qualité.

RAISONS DÉTERMINANTES. Les régions des Bords de la Loire comportent un nombre peu limité des

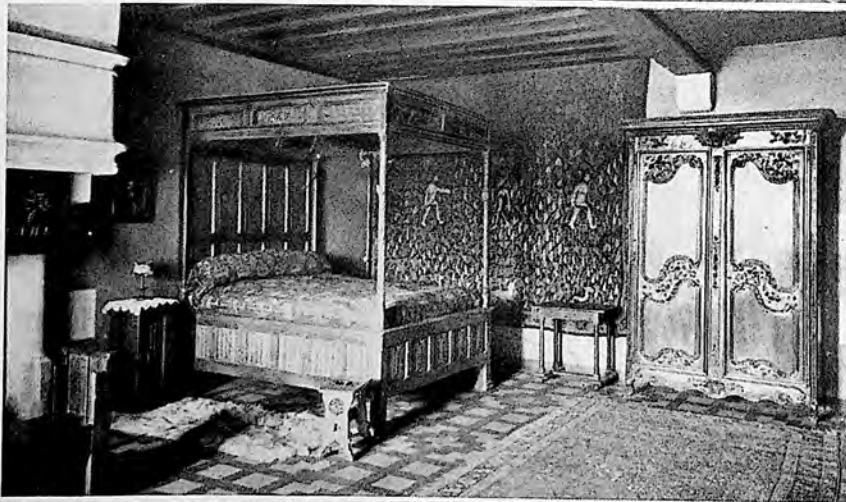
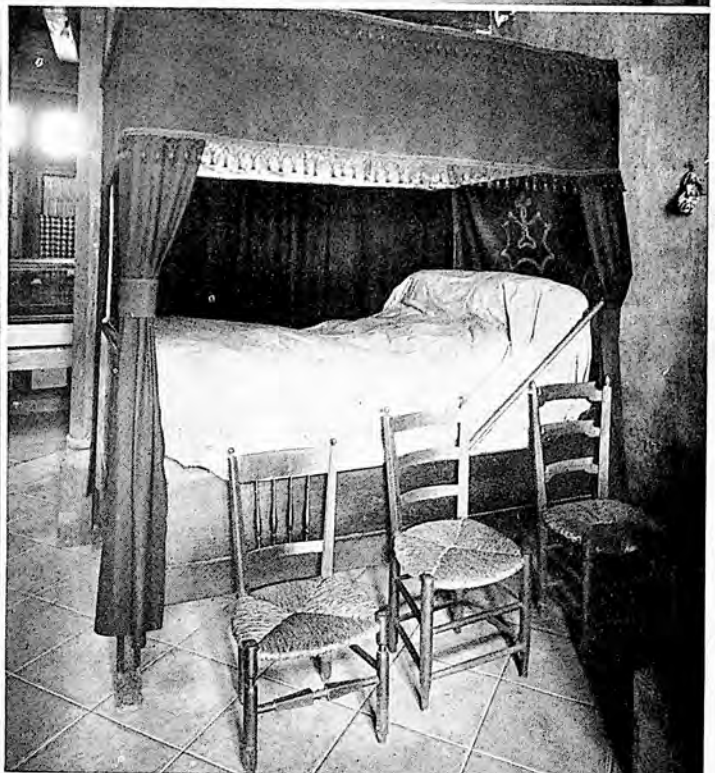
types de Meubles, si vous les comparez à la variété des Meubles régionaux : Alsaciens-Lorrains, Provençaux, Basques, Normands, Bressans et Dauphinois. Ils paraissent avoir été moins décorés et avoir été l'objet de moins de recherches d'oppositions de bois que ceux de la plupart de ces provinces. Sans doute les premières réalisations de ces Meubles, au galbe et aux lignes Louis XV, purs ou adulterés datent de la moitié du XVIII^e siècle, lorsque les conditions de vie moins rudes donnèrent aux paysans le goût d'arranger leur Maison avec plus de confort et d'agrément. Aussi et surtout à partir de la période ou la liaison entre les différentes classes de la société s'établit plus normalement, et que la question des castes se posait d'une façon moins nette. Il nous apparaît aussi que la plupart des Meubles rustiques sont également assez tardifs et surtout d'une facture très simple, qu'ils soient frustes ou d'exécution soignée. Nous mettons à part, bien entendu, les Meubles d'une production plus générale, tous imprégnés de la Renaissance, de caractère régional eux aussi, mais non dans l'esprit et dans le sens que nous donnons à cette qualification.

De même qu'une partie de la Gascogne resta fidèle aux Meubles de type Henri IV, très simplifiés, jusque dans le courant du XIX^e, il m'est permis de supposer que le Meuble de facture Renaissance, dont les Logis bourgeois étaient largement pourvus, fut longtemps conservé, bien que quantité de ces Logis bourgeois, Manoirs et Gentilhomnières, furent mis au goût de l'époque Louis XIV et Louis XV, de même qu'antérieurement, et c'est le cas de la charmante gentilhomnière de Bénéhart, dans le Maine, des façades furent parées de motifs décoratifs Renaissance (François I^{er}).

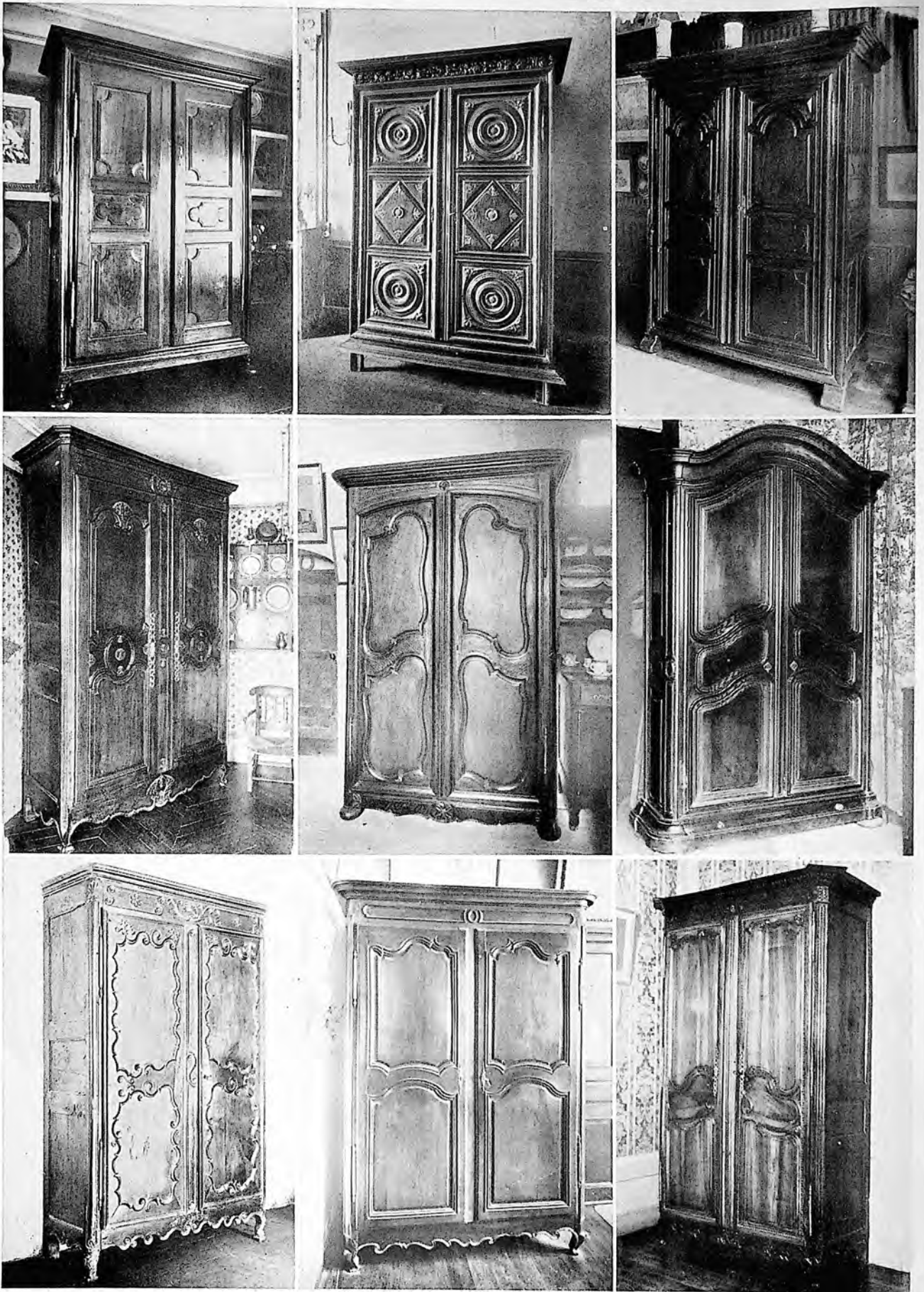
Il semble que cette région possédât des Meubles abondamment fleuris de motifs Renaissance (dans le goût du style François I^{er}), à l'instar des façades des Maisons et des Meubles sur lesquels les moulurations abondantes ont marqué une préférence pour le principe de ces derniers, en les simplifiant encore très largement. Il peut apparaître aussi, et c'est là une pure vue de l'esprit, car aucun témoignage écrit n'établit que le désir des gens fut ainsi, que la simplicité de facture des Meubles de la fin du XVIII^e et du XIX^e, leur dépouillement, soit une réaction contre les surcharges des époques précédentes. Sans doute faut-il aussi tenir compte de la question prix ; les ruraux notamment ne pouvaient dépenser autant que les bourgeois et les seigneurs de la Renaissance.

Quelle qu'en soit la raison, les Meubles régionaux fin XVII^e possèdent de vastes panneaux unis, encadrés de moulures, comportant simplement une moulure là, une fleurette ici, mais avec, en façade, une traverse inférieure, généralement chantournée avec recherche et harmonieusement reliée aux pieds cambrés, même si la traverse supérieure formant frise restait unie.

Tantôt le découpage de cette traverse est multiple, découpée de toute une série d'ondulations sans cernure, tantôt elle est l'objet de recherches de lignes et cernée d'une moulure simplement indiquée.



BERGEAU ET LITS. 1. Berceau en chêne de la région de Loué et de Boulon, à hauts pieds tournés; à M. Bouvier. 2. Lit de salle commune paysanne, à 4 colonnes supportant un dais; Musée de Loches. 3. Lit du XVIII^e siècle garni de grands rideaux (Musée de Beaugency). 4. Lit à colonnes du Maine, modèle simple surmonté d'un baldaquin (Musée du Mans). 5. Chambre gothique du Château du Moulin avec Lit à baldaquin et Armoire normande. 6. Lit de la région d'Orléans supportant un dais avec baldaquin (Musée de Beaugency). (Cl. Vie à la Campagne.)



SÉRIE DE MODELES D'ARMOIRES. 1. A. angevine, en noyer; à M. Marc Lecterc. 2. A. angevine, en poirier, d'influence vendéenne; à M. Charles Legras. 3. A. en chêne, de style Louis XIV; à M. Anfrj. 4. A. du Maine, en chêne; à M. Dejour. 5. A. du Maine, en chêne, d'esprit Régence; à M. Dejour. 6. A. de Touraine, en noyer, d'esprit Régence; Musée de Folklore de Loches. 7. A. angevine, en noyer; à M. Rameau. 8. A. du Saumurois, en noyer; à M. Mandaron. 9. A. de Touraine; à M. Durand. (Cl. Vie à la Campagne et Rameau.)

sur laquelle la lumière s'accroche ; tantôt aussi, en fin de période, composée d'une série de traits rectilignes et curvilignes, harmonieusement reliés et, dans ce dernier cas, comportant toujours un motif fleuri en son centre.

Un rapport s'établit également entre cette recherche, le galbe, le fini et le décor, même sobre, du Meuble. Les premiers types de Meubles régionaux de ce genre sont très robustes, massifs même. Ils reposent sur deux pieds en façade, à peine équilibrés intérieurement, simplement arrondis extérieurement, et la traverse inférieure est rectiligne ou simplement découpée. La mouluration des vantaux est large, grasse, saillante ; celle des panneaux, s'il en est indiqué, aussi. C'est encore la mouluration Louis XIII et Louis XIV « poussées » sur de très épais vantaux. Les panneaux présentent d'abord une ordonnance symétrique sur chaque vantail ; plus tard ils sont convergents.

Puis l'esprit, la réalisation du Meuble vont en s'affinant, en s'amenuisant ; la traverse du bas s'ornemanise, se cerne d'une nervure ; les vantaux des portes sont à peine moulurés, puis les moulures d'encadrement des vantaux disparaissent, ou plutôt s'intègrent à l'intérieur, formant un ou deux panneaux par vantail. Quelque minuscule frondaison, fleur ou rosace, est ou non sculptée sur les angles de ces panneaux. Enfin, la dernière période est marquée par l'allègement général des parois du Meuble et de ses vantaux, ainsi que je vous le souligne dans un autre paragraphe.

EXÉCUTION Il m'est apparu, en scrutant ÉVOLUÉE.

attentivement les Meubles, au cours de l'inventaire objectif auquel je me suis livré, pendant que mon photographe en fixait les traits et la physiologie sur la plaque sensible, que dans la partie occidentale des bords de la Loire, en Anjou plus qu'en Orléanais, la période d'exécution se reflétait, se lisait dans la structure générale.

Plus aussi que dans les autres Provinces, il semble que les charbons-menuisiers se soient efforcés à faire plus léger, au fur et à mesure que s'écoulaient les années ; de telle sorte que sans être « camelottés », car leur apparence demeure celle des Meubles d'une exécution soignée, la réalisation est plus superficielle dans les modèles bas d'époque, faisant prélude à la période du travail en série. Déjà ! Il est vrai que quelques-uns de ces Meubles datent du XIX^e siècle, peut-être même de la seconde moitié.

Regardez nos images, confrontez-les, comparez-les les lignes essentielles et les détails, qu'il s'agisse d'un Bas de Buffet, d'un Buffet à deux corps, ou d'une Armoire. Les modèles de ces Meubles, dont la physiologie est encore Louis XIII, surtout Louis XIV et Régence, se reflète dans leur structure générale, avec un retard d'une cinquantaine d'années. Leur base, leur piètement, leur ossature sont robustes, épais, massifs ; tels pieds d'un Buffet ou d'une Armoire sont même mastocs. Ils sont en plein bois ; ils indiquent que l'on n'a pas cherché à tirer plus de planches qu'il ne convenait d'une bille ou d'un tronc d'arbre.

Fixez maintenant vos regards sur ceux de la dernière période. Voyez quel raffinement ! Leur élégance est incontestable ; leur décor est composé harmonieusement. L'amalgame des éléments Louis XV, Louis XVI, Restauration, pour la plupart est réalisé avec une adresse telle qu'ils s'associent sans heurt si ce n'est parfois une exagération de l'écoincement de la corniche, dispositif si souvent repris et répété, dont la saillie est vraiment disproportionnée. Cette particularité est notamment propre aux si plaisantes Armoires élançées, dont chacun des deux vantaux ne comporte qu'un panneau et dont la légèreté relative se perçoit à l'examen.

Voyez l'affinement des pieds, à ce point que vous pouvez parfois vous demander comment ils

peuvent porter un Meuble de cette importance, de cette hauteur, comme si le Charron-menuisier en avait fait une gageure ; ils le porteraient d'ailleurs plus difficilement si le Meuble était plus massif et il en résulterait des accidents lorsqu'on le déplacerait.

Si la nature a bien fait les choses en plaçant les glands sur les chênes et les citrouilles sur le sol, comme dit la fabuliste, le Charron-menuisier n'a pas moins bien agi en allégeant le poids des Meubles, lorsqu'il en affinait les pieds.

Constatez aussi l'apparence de légèreté des panneaux, le peu de relief des encadrements. L'épaisseur est sans doute bien supérieure à celle « d'une feuille de papier à cigarette », expression employée aujourd'hui pour caractériser les faibles épaisseurs de bois de ces Meubles qui sont garantis jusqu'au paiement, à condition que celui-ci ne tarde pas, dans « la grosse cavalerie » mobilière.

Voilà : le bois, même celui du pays, devenait une matière plus rare, plus coûteuse ; on voulait tirer plus de planches d'un tronc d'arbre ; au fait, l'abat-t-on encore dans les familles pour que le façonnier puisse y tailler des planches ? Et puis, bois moins épais, plus de facilité pour le travailler, pour les assemblages.

Le Charron-menuisier travaillait déjà avec moins de ferveur ; s'il faisait encore preuve d'autant de conscience, il s'adaptait à son siècle. Et il substituait à la matière plus de brio dans l'ornementation, également plus de « tape à l'œil ». Ces Meubles revêtent sans doute aussi moins de spontanéité, moins de naïveté chez l'exécutant, dont l'habileté accrue permet de remplacer ceci par cela, avec une incontestable adresse de métier.

Ne soyons cependant pas sévère à l'excès. Ces Meubles sont encore du bon vieux temps ; malgré la relativement faible épaisseur du bois, celui-ci ne s'est pas gondolé, il a été bien séché et bien travaillé, puisque les plus récents, qui ont environ cent ans d'âge, bien soignés, bien entretenus, sont, pour la plupart encore, dans un excellent état. Mais il était là un élément psychologique que je ne devais pas céder.

EXEMPLE Que les objecteurs, non plus de TYPIQUE.

conscience, mais d'opinion, le veulent ou non, ils ne peuvent contester le fait que, dans telles régions où les commandes étant nombreuses, ils reproduisaient sans cesse les mêmes modèles, avec des variantes de détail.

Il existe, dans l'Anjou, un type d'Armoire d'un galbe élégant, élançé, aux lignes nettes, d'un même modèle ; les montants latéraux, à angle abattu ou en biseau, au-dessus des deux pieds cambrés, les biseaux unis ou cannelés, se terminant en corniche, par le même mouvement, mais saillant, à la façon d'un chapiteau. La traverse du bas est chantournée, se reliant à une horizontale centrale au-dessous du contre-battant, formant ligne médiane ; le chantournement curviligne comporte parfois des alternances, avec un court mouvement rectiligne sur le plein de cette traverse, bordé d'une moulure faisant office de liséré, s'ornementant de motifs de feuillage.

Au-dessus de la traverse pas de tiroirs, ce qui détermine l'effet d'élançement de ces deux vantaux, encore accusé, parce que chacun d'eux ne comporte qu'un seul panneau en retrait dans son cadre, lequel est intérieurement généralement curviligne, avec toujours un liséré mouluré ou un enroulement. La corniche est le plus souvent cintrée et sur la frise s'épanouissent discrètement feuillages et fleurs. Ce modèle dut plaire, car il fut exécuté à foison, dans des qualités de bois et une « finition » variables : question d'exécutant et de prix. Il est vrai qu'étant sur place, ou insuffisamment

scrutateur, tout le monde ne s'en rend pas compte.

RÉALISATIONS Les Armoires et les Buffets AMENUISÉS. à deux corps, dont le corps supérieur est très élançé, exécutés au début du XIX^e, dans la formule Louis XV du XVIII^e, à l'Ouest de Tours et jusqu'au delà d'Angers, paraissent avoir été compris et composés d'une seule venue. Ils présentent plus d'unité que ceux de la période précédente ; leur apparence est celle d'une réalisation affinée, mieux achevée dans l'ensemble, plus finie dans le détail, d'une exécution plus minutieuse et plus habile.

Le type en est bien fixé et multiplié, ce qui indiquerait qu'il bénéficiait des préférences des Charrons-menuisiers et de leurs clients. L'Armoire ou le Buffet est constitué des mêmes éléments, avec quelques variantes ; le galbe et la silhouette en sont stables, comme si les modèles avaient été définitivement adoptés, après avoir été étudiés. Il se pourrait, du reste, que cette préoccupation n'ait pas prévalu, qu'elle se dégage seulement objectivement et que ce soit, en fait, un ou deux types d'une belle tenue qui aient été adroitement repris ou copiés à de multiples exemplaires, c'est-à-dire déjà en série, sous une forme primitive.

Quoi qu'il en soit, les éléments en sont comme choisis, décantés, épurés ; comme triés, pour constituer un clavier, lequel est manié avec mesure et habileté. En fait, on travaillait très fréquemment sur un modèle type, sur un précis, non pas immuable dans ses détails, mais assez arrêté, quant au volume, au galbe général et aux lignes essentielles, sur lesquelles on modulait des variantes nombreuses, mais toujours dans le même esprit. Caractère marquant qu'il me faut encore vous souligner de nouveau : ils sont exécutés en bois plus mince, la matière prend son prix, prélude du contre-plaqué.

Par comparaison, les modèles de la période précédente font preuve de moins d'unité ; leur aspect les fait sans doute apparaître plus robustes, mais leur exécution est plus grossière. Ils témoignent parfois d'une absence d'équilibre et des rapports heureux entre les parties ; leurs proportions laissent souvent à désirer ; on y trouve des « naïvetés », des « ajoutés » du cru de chaque exécutant, qui en font toute la saveur, parfois toute l'originalité.

Les artisans des Meubles de style tardif paraissent avoir été moins hésitants, moins complexes ; ils réalisaient dans une forme moins composite, plus épurée, plus stylisée, plus fixée. Leurs réalisations présentent de l'unité, malgré les éléments variés mis en œuvre, parce que ces éléments de détails ne font qu'enjoliver, à des degrés différents, un type assez uniforme dont ils ne modifient pas l'esprit général.

Ils sont d'un compositisme moins frappant, puisque les éléments mis en œuvre, qui étaient auparavant peut-être moins disparates, sont ici plus intimement liés, associés, fondus ; ils s'intègrent et s'interprètent en imprimant à l'ensemble comme un caractère d'unité. Mais ils sont comme l'expression silencieuse du chant du cygne, car c'est vraiment le déclin d'un type ; c'est l'avant-garde des Meubles de série. Et en effet, le Meuble de série, non plus ouvré par le Charron-menuisier, mais le Meuble de série « usiné », va prévaloir.

PRÉSENTATION DE MEUBLES RÉGIONAUX

SI VOUS AVEZ à présenter, dans un intérieur, des Meubles et Objets usuels ou décoratifs régionaux, limitez-vous à ceux nettement caractéristiques, parmi les mieux réussis, qui prennent ainsi toute leur valeur et leur signification, sans quoi vous présentez une surcharge pléthorique. Réunissez les variantes qui peuvent former une collection d'un grand intérêt documentaire, dans une autre pièce, pour en permettre la comparaison, l'étude éventuelle des influences. C'est la méthode que nous vous avons sans cesse recommandée

L'Art rustique au Pays de France
« Vie à la Campagne » Noël 1934 sera consacré aux
MAISONS, JARDINS ET MEUBLES
DU ROUSSILLON ET DU LANGUEDOC
Amateurs et Collectionneurs, collaborez avec nous.

LES PRINCIPAUX MEUBLES DES PIÈCES DE COMPAGNIE

GÉNÉRALEMENT ÉTABLI AVEC UN SOUCI DE RECHERCHE POUR L'ADAPTER A SA DESTINATION, LE MOBILIER COMPOSITE DE CARACTÈRE RENAISSANCE, COMME CELUI FAÇONNÉ AUX XVI^e ET XVII^e SIÈCLES, AVEC DES ÉLÉMENTS D'ALLURE PLUS RUSTIQUE INFINIMENT VARIÉS, A L'IMAGE DE LA DIVERSITÉ DE CES PAYS, EXPLIQUE SES MULTIPLES VARIANTES.

DANS LES PIÈCES de compagnie des Demeures bourgeoises et dans la rustique Salle commune des Habitations campagnardes, le Mobilier présente un intérêt primordial. Le Meuble n'est pas seulement utilitaire, souvent ingénieusement ou naïvement adapté à sa destination, il apporte un élément de beauté dans le plus modeste des Logis. Le Meuble d'autrefois, plus que celui d'aujourd'hui, indiquait assez la condition de son propriétaire, il en reflète la condition sociale.

Dans chaque cas, en effet, un souci de recherche intervenant, les Meubles sont souvent taillés dans les meilleurs bois, ainsi que c'est le cas dans toutes nos Provinces françaises, exécutés avec plus de finesse et décorés avec une recherche par laquelle se traduit justement l'esprit de l'artisan local.

Ici, comme dans quelques autres régions, la Renaissance fut, sur les Bords de la Loire, l'époque la plus significative pour les Meubles de qualité. Mais ces Meubles étaient surtout l'apanage des hauts personnages et des riches négociants. Ils ne possédaient que rarement un caractère régional.

La production des Meubles rustiques régionaux, la plus typique, débute timidement au XVII^e siècle; elle s'épanouit au XVIII^e, pour se continuer au ralenti au XIX^e siècle, avec d'autant moins d'originalité que l'on se rapproche de l'ère de la série.

BUFFET. « Le Buffet ou Dressoir (le libellé des inventaires du temps prouve que les deux mots étaient synonymes) affecte les formes les plus diverses. Normalement, c'est un Meuble à deux corps, celui du bas sans portes. Mais d'autres sont des « Buffets sans fenêtres, pour servir en Salle » ou « Buffets sans guichets », simple superposition de 3 tablettes portées par des colonnes ou balustres superposées, la tablette du haut épaissie d'une petite corniche, celle du milieu de deux tiroirs, celle du bas d'un socle; c'est un Meuble « de montre », ne servant qu'à exposer la vaisselle et non à la serrer. D'autres, au contraire, sont entièrement clos, à quatre portes » (de Félicie).

Les vieux inventaires mentionnent des modèles multiples. En voici des exemples: « un Buffet avecq deux armoires et deux alliettes fermant avecq la clef » (La Tour Landry, 1604), il s'agit sans doute d'un Buffet à deux armoires, c'est-à-dire à deux corps et deux tiroirs; « un petit Buffet de bois de poirier » (Angers, 1738); « une Huche et un Vesselier » (Beaufort-en-Vallée, 1792).

En Anjou, les Buffets bas, en merisier, avec 4 portes et marbre au-dessus, sont assez récents. D'autres Buffets bas à 2 portes sont surmontés d'un Vaisellier posé dessus. Pas de Buffets vitrés. Un petit Meuble complétait parfois le Buffet; il servait de support à fourchettes. En général, le Bas de Buffet, dont les façades sont plutôt moulurées que fleuries, est chantournée, et l'ornementation réside surtout dans les fiches et les entrées de serrures exécutées en fer (très peu de cuivre). (M. Leclerc.) Ce Meuble fut légion dans cette contrée. Bien que de taille parfois assez élevée, il porte le nom de « Basset ». Ainsi, sans doute, on le voulait distinguer des Buffets à deux corps.

Ceux-ci sont assez nombreux. Ils appartiennent à des modèles assez sobrement traités. Comme c'est le cas pour les autres Meubles, une prééminence marquée est donnée à la mouluration, sur les autres motifs d'ornementation. Les premiers types, d'esprit Louis XVI et Régence, à la membrure et au piétement robustes, massifs, ont été exécutés vers le milieu du XVIII^e. Ceux d'esprit Louis XV sont plus tardifs: fin du XVIII^e et première moitié du XIX^e, avec parfois quelques éléments du style Louis XVI et légère influence Louis-Philippe, cette dernière se manifestant par un parti de simplification.

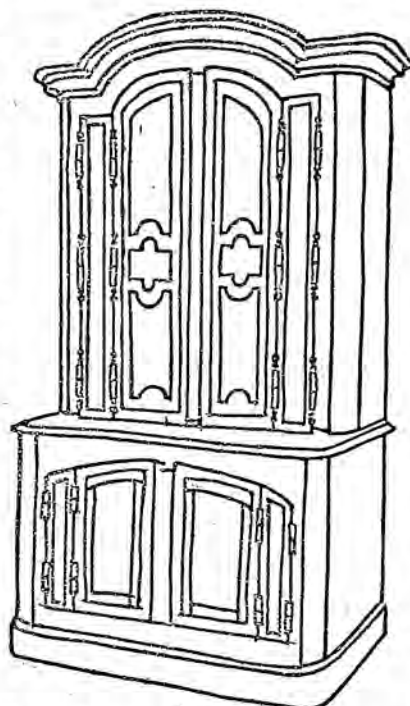
Comparez les différents types de Buffets à deux corps, peut-être plus nombreux dans le Maine et l'Anjou qu'en Touraine et en Orléanais; vous constaterez qu'au fur et à mesure que l'exécution est d'une époque plus proche de nous, ces Meubles abandonnent leur aspect robuste, cossu, massif même, pour s'alléger, presque jusqu'à la mièvrerie. Impression que souligne encore une décoration mignarde, mais sobre, et relativement discrète. Les pieds s'amincissent, les bois employés aussi. La tendance à la simplification pour un prix de revient moindre est évidente. Confrontez un Meuble du

milieu du XVIII^e et un Meuble de la première moitié du XIX^e; en centans, la différence est prodigieuse.

Dans le Maine, les goûts simples se reflètent dans le Mobilier, et vous ne trouvez pas ici ces Buffets à portes multiples, comme il s'en trouve dans les autres provinces. (J. Gresser.)

Les Bas de Buffets à trois ou quatre portes sont assez rares, en effet, sur les bords de la Loire. Il en fut cependant exécuté, principalement dans l'Anjou. Ces Meubles sont traités dans la facture régionale des autres Bas de Buffets. Il est possible qu'ils aient été couronnés, autrefois, d'un Vaisellier, ce dont je n'ai toutefois pu noter aucun exemple.

En Touraine, le Buffet, exécuté en noyer, est à deux portes avec « fiches-charnières »; il rappelle souvent le style Louis XV. J.-M. Rougé ajoute toutefois que, plus tard, la bourgeoisie du Second Empire aimait à garnir ses Salles à manger de Buffets et Dessertes en chêne sculpté, d'un pseudo-



Type de Buffet bourgeois de la région du Mans avec portes à double évolution permettant le remplissage complet de celles-ci sur le côté. (Croquis de M. Gresser.)

style Henri II. A cette époque tardive, le Meuble régional fait place aux modèles Néo-Médiéval et Néo-Renaissance, composites et surchargés, dont l'envahissement fut néfaste.

Quantité de Meubles tourangeaux sont sortis, en grand nombre, des ateliers de Tours; au siècle dernier, en effet, les quartiers de La Riche et de Sainte-Anne étaient habités par de nombreux ébénistes, sculpteurs sur bois, tourneurs, travaillant sur commande. Mais ils durent se plier aux goûts dominants de la clientèle et façonner ces Meubles à l'instar de l'ébénisterie parisienne.

C'est pourquoi la dominance de cette catégorie de Meubles fait affirmer, par exemple, que le Meuble tourangeau n'existe pas. On ne porte pas assez attention aux modèles plus simples, moins prétentieux. A l'image des gens modestes et discrets, ces Meubles, souvent relégués dans des pièces de second plan, ne s'imposent pas.

En Orléanais, le Buffet à 2 corps, assez rare, a généralement le fronton cintré (cintre entre 2 parties droites) très saillant; il ne se rencontre guère chez le paysan; c'est plutôt un Meuble d'intérieur aisé. Le Vaisellier est une étagère ajoutée à un Buffet bas et une addition généralement récente.

Le Buffet bas comporte deux tiroirs au-dessus d'un placard à 2 portes fermant sur un montant vertical, lequel, souvent orné de moulures, forme

petit panneau. L'entre-tiroirs s'orne parfois d'un motif sculpté en fleur rayonnante. (J. Bancheureau.)

MODÈLES DE BAS DE BUFFETS

* *Bas de Buffets* du Maine, en chêne cintré; sans en être une reproduction, même simplifiée, elle rappelle la facture des Bas de Buffets Normands, en partie par leur mouluration grasse et leurs importantes ferrures des deux vantaux. La parenté est évidente: pieds cambrés; importante traverse inférieure chantournée et moulurée; à motif central décoratif; deux vantaux, dont l'un s'élargit du faux battant; importantes entrées de serrures, sur les vantaux et les tiroirs, et paumellées. Les vantaux du second sont à panneaux moulurés; mêmes importantes entrées de serrures verticales sur les vantaux, horizontales sur la façade des deux tiroirs. Dessus uni, légèrement débordant. Meubles vraisemblablement exécutés à la fin du XVIII^e ou dans les premières années du XIX^e. (Pl. 24-3 et 4.)

Bas de Buffet, un des premiers types exécutés dans l'Orléanais. Piétement épais et arrondi, aux montants arrondis et cernés d'une moulure; vantaux garnis de discrètes entrées de serrures en acier; panneaux simplement moulurés; tiroirs à simple entrée de serrure et à gros boutons d'acier de tirage. Dessus largement débordant à la tranche. (Pl. 24-5.)

Buffet Solognot. On donne en Sologne le nom de Commode aux Bas de Buffets, parce qu'ils servaient surtout pour ranger: linge, vêtements et bagages de toilette. Type aux agréables proportions; pieds cambrés en façade et verticaux postérieurement; pieds reliés en façade et latéralement par deux traverses chantournées et moulurées sans décor. Les deux vantaux comportent chacun un panneau central équilibré, largement mouluré comme leur propre encadrement; discrètes entrées de serrures; au-dessus, deux tiroirs aux façades simplement moulurées et garnies d'entrées de serrures. Les deux côtés s'agrémentent d'un panneau mouluré, détail assez rare. (Pl. 24-6.)

Bas de Buffet Angevin, du début du XIX^e, en merisier clair; pieds cambrés, allongés par deux patins triangulaires; montants arrondis et cannelés; deux vantaux simplement moulurés; contre-battant à cannelures, avec coup d'angle à la base et à la partie supérieure; panneau de chaque vantail simplement mouluré, avec ajouté de rosaces en écoinçons; deux tiroirs dont la face comporte un long panneau horizontal, avec même entrée de serrure que celle des vantaux. Deux grandes fiches, avec olives aux extrémités. Dessus à tranche moulurée, à peine saillant. (Pl. 24-7.)

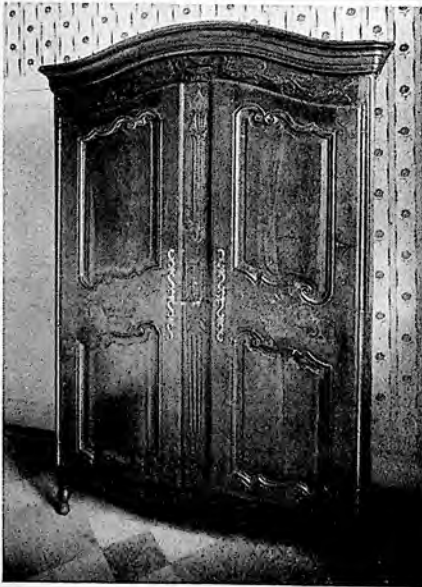
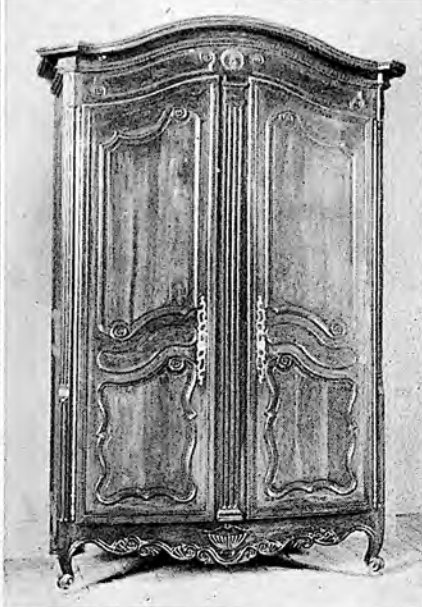
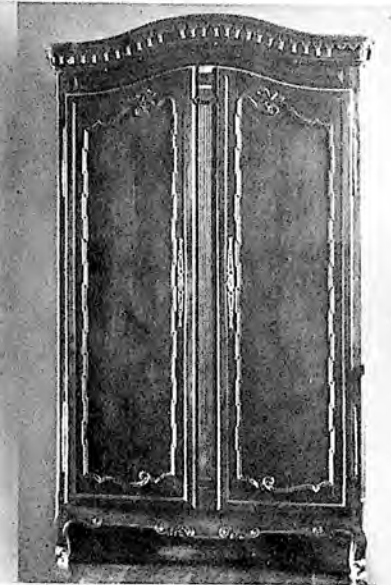
Bas de Buffet de l'Orléanais, en merisier, de ton brun chaud, vraisemblablement de la fin du XVIII^e siècle. D'assez petite dimension, aux pieds cambrés; large traverse chantournée, soulignée par des moulurations en S, se reliant à un éventail, lequel éventail se répète dans les encadrements des vantaux, dont l'encadrement est lui-même serti d'un rang de perles. Panneaux moulurés; importantes entrées de serrure en acier poli, que celles des deux tiroirs rappellent, avec l'ajouté de boutons d'acier. (Pl. 24-8.)

Bas de Buffet du Maine (région de Breye-sur-Merise), en chêne, d'une facture très sobre, avec ses pieds cambrés, ses petites entrées de serrures et les deux paumelles de chaque vantail; sans tiroir dans la ceinture supérieure assez étroite. Au-dessus, épis de fûtage de Ligneron et de Préal. (Pl. 30-1.)

Basset en chêne, provenant du Haut-Saumurois et Encoignure en noyer, avec, au-dessus du Buffet, portemanger, pot à surprise de Malicorne, « crole », cuillère à pot, entonnoir. Christ en os. (Pl. 30-2.)

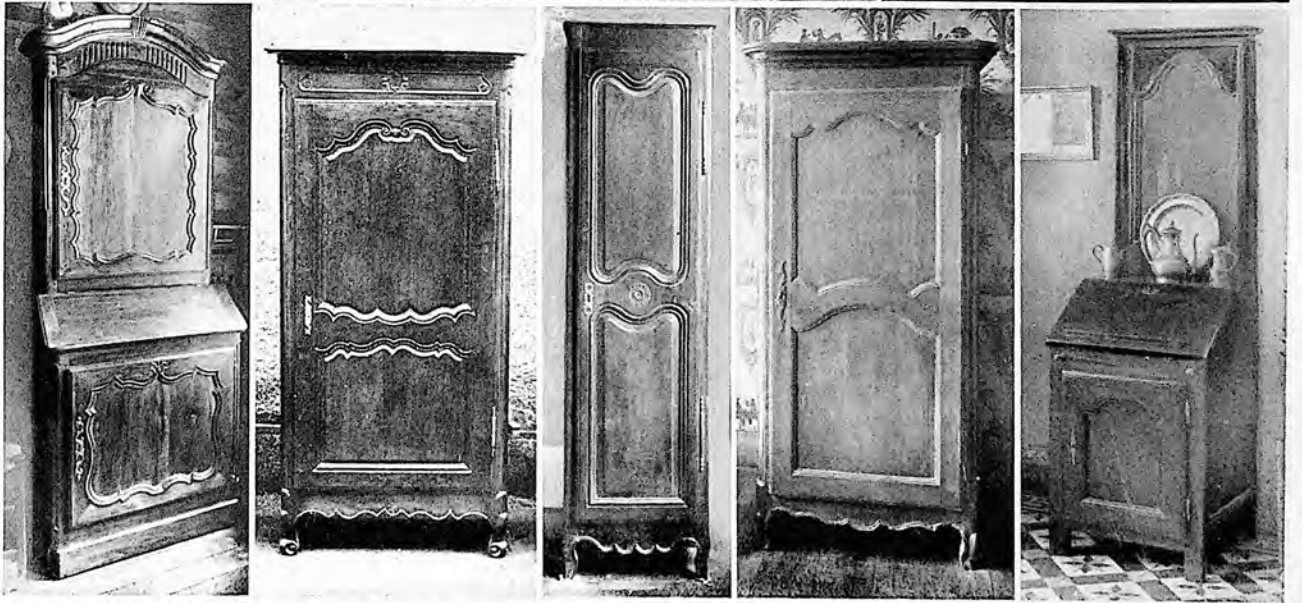
Basset, Bas de Buffet du Saumurois, d'esprit Louis XIV, à pieds tournés, arrondis et plats (en navet); base rectiligne, largement débordante et moulurée; ossature rectiligne sur laquelle s'ouvrent deux vantaux à pointes de diamant aplaties, fin de style, se superposant par deux sur chaque panneau largement encadré. Au-dessus deux tiroirs également à pointe de diamant, avec filet assez débordant. Ce Buffet formé à la base d'un décor de panneau, comportant divers types de faïences, d'étais; au-dessus, un plat de marinier, parmi les autres céramiques. (Pl. 30-3.)

Bas de Buffet de l'Orléanais, en merisier. Pieds cambrés; traverse assez importante, chantournée et à rosace; deux vantaux séparés par un contre-battant cannelé et dont la jonction des enroulements porte deux grandes plumes cambrées et terminées par deux rosaces, motif qui a été assez fréquemment interprété. Trois tiroirs dans la traverse supérieure, celui central très étroit se manoeuvrant par un bouton plat, les deux autres comportant deux longues ferrures à bouton. Dessus très simple, simplement mouluré sur la tranche et aux angles abattu-

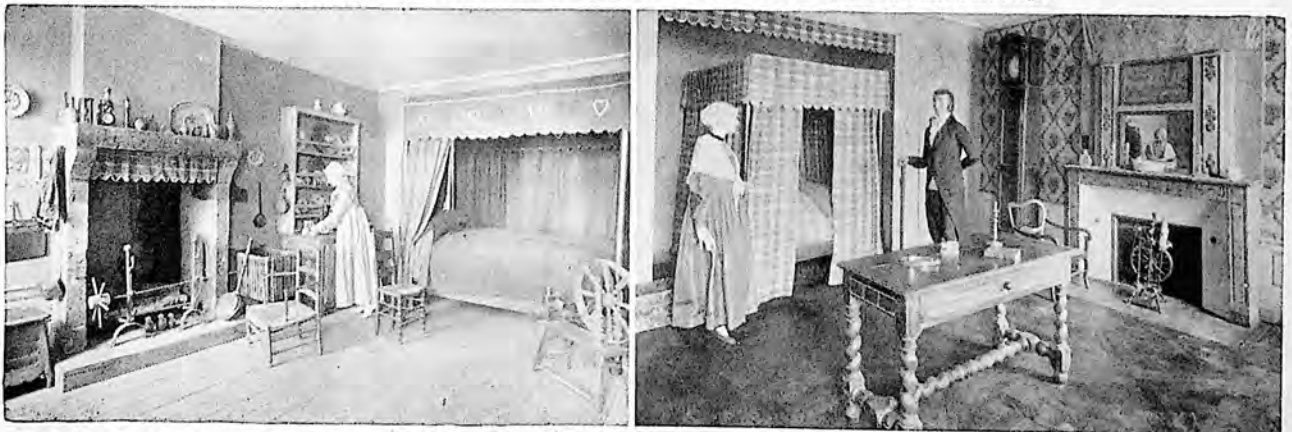


JOLIE GAMME D'ARMOIRES. 1. A. angevine, en noyer; à M. Liçois. 2. A. du Choletais, en cerisier, d'époque XVIII^e siècle; à M. Pichard. 3. A. du Saumurois; au Dr Baudrillier. 4. A. d'influence bretonne; à M. Cordonnier-Détrie. 5. A. de l'Orléanais, en merisier; Musée de Beaugency; 6. A. de la région de Montezau, en noyer; à M. Gresser. 7. A. de l'Orléanais, en merisier; Musée de Beaugency. 8. A. de Sologne, en merisier; à M. Sanchez. 9. A. angevine; Château d'Althis.

(Cl. Vie à la Campagne.)



ARMOIRES ÉTROITES ET PRIE-DIEU. 1. Armoire à une porte du Châteaui; au D^r Bonartiller. 2. Grande Armoire abondamment décorée; à M. Liçois. 3. Armoire d'encoignure, en chêne; à M. Marc Leclerc. 4. Prie-Dieu de la région de Saumur, en merisier; à M. Leclerc. 5. Armoire à une porte; à M. Liçois. 6. Armoire en noyer très étroite; à M. Bouvier. 7. Armoire en noyer; à M. Jean Rivain. 8. Autre modèle de Prie-Dieu; à M. Frager.



CHAMBRES DU BLÉSOIS reconstituées, la première d'un logis de paysan, la seconde d'un propriétaire rural ou d'un bourgeois aisé (Musée du terroir de Blois). (Cl. Vie à la Campagne.)

Importante entrée de serrure et deux grandes fiches minces en acier. (Pl. 30-4.)

Basset (Bas de Buffet) de l'Anjou, région de Longué; en noyer, assez enlevé; pieds cambrés et patins triangulaires; traverse chantournée et joliment moulurée, avec motifs en éventail; montants arrondis et cernés au milieu, entre lesquels s'ouvrent deux grands vantaux à un seul très important panneau et à deux grandes fiches. Vantaux dans la partie supérieure, dessinant un très joli mouvement, et courbe et contre-courbe sur la traverse supérieure, sans tiroir. Dessus en bois, légèrement en saillie. (Pl. 30-5.)

Important Bas de Buffet bourgeois, de la région de La Flèche, en chêne. L'ossature générale est encore Louis XIV, avec une note naivement Régence, qu'esquissent les motifs à fioriture, au-dessus de deux panneaux unis dans chaque vantail, encadrés d'une forte moulure. Au-dessus, deux tiroirs à la façade également fleurie; gonds minuscules. (Pl. 30-6.)

Bas de Buffet à trois portes du Saumurois, région de Distré, en noyer. Meuble assez bas, mais enlevé sur ses pieds cambrés, avec enroulements et patins reliés avec recherche par une étroite traverse chantournée. Chacune des trois portes, à grande fiche, s'ouvre sur des montants formant contre-battant; traverse supérieure étroite et unie, sans tiroir; dessus à peine saillant. Au-dessus et au centre, porte-manger en étain. (Pl. 30-7.)

Bas de Buffet de l'Orléanais, en merisier, à pieds cambrés, traverse chantournée, aux mouvements soulignés par une épaisse moulure. Les tiroirs et les garnitures d'acier sont très marquants. Au-dessus, une étagère-applique plate pour accrocher les objets usuels. A côté, Chaise « salin » typique, à pieds cambrés par un simple motif sculpté sur la face, dans la partie supérieure du dossier. (Pl. 33-1.)

Bas de Buffet de l'Orléanais en chêne, possédant seulement deux portes d'un mouvement Louis XV. Entre les portes et sur les côtés, des cannelures Louis XVI révèlent l'époque où ce buffet a été exécuté. Comme sculpture une simple marguerite sur chaque porte. Les entrées de serrures et les charnières sont en fer. Au-dessus de ce Meuble, une archelle supportant de vieilles vaisselles de Strasbourg. Plus haut, une frise d'assiettes de Strasbourg faisant le tour de la pièce. (Pl. 33-3.)

Coffret traité à la façon d'un Buffet et exécuté vraisemblablement comme travail d'épreuve par des apprentis; (période Louis XV). La minuscule proportion de ce Buffet est telle que moulures, motifs décoratifs, épaisseur des portes, épaisseur des tiroirs, apparaissent disproportionnées. Ce petit Meuble offre une réduction des modèles des Bas de Buffets; pieds cambrés; traverse chantournée, avec motifs décoratifs: cœur et feuillages; vantaux largement moulurés, surmontés par deux tiroirs également moulurés et à boutons de tirage d'acier, s'ouvrant dans une large traverse supérieure, quelque peu disproportionnée; dessus peu saillant et arrondi. (Pl. 34-4.)

Bas de Buffet bourgeois, des Bords de la Loire, entre Angers et Nantes, exécuté entièrement en acajou. Meuble de facture simple, exécuté vraisemblablement à la fin du XVIII^e; pieds cambrés; montants arrondis, reliés par une traverse chantournée, avec la fantaisie habituelle et simplement cerné d'une moulure à la base; très étroite traverse dans la partie supérieure se reliant aux deux montants unis d'entre-porte. Vantaux à un seul panneau mouluré, mais en acajou veiné très choisi; dessus très simple, aux bords simplement arrondis. (Pl. 34-5.)

Buffet bas à 3 portes à hauteur d'appui, en frêne, pour l'ossature et les encadrements des portes, en loupe de frêne pour les panneaux, d'un ton de miel bronzé, dans le style Charles X-Louis-Philippe. Copie interprétée des Meubles aux façades unies, simplifiées et dépourvues, pour les intérieurs bourgeois exécutés jusqu'à 1850 environ. Les deux montants écartés sont supportés par des pieds arrondis, à la base, qui se répètent en face des montants des entre-portes; vantaux simplement encadrés; corniche à gorge; gonds intérieurs et entrées de serrures d'esprit Restauration. (Pl. 34-6.)

BUFFETS-VAISSELIERS ET ÉTAGÈRES

Buffet-Vaisselle Angevin, en merisier, pieds cambrés, à deux portes, surmonté d'une étagère nettement en retrait, couronnée par une saillie en baldaquin, modèle d'époque début XIX^e (Pl. 33-4.)

Buffet-Vaisselle de Sologne, en merisier, d'un type simple; pieds cambrés, vantaux unis, garniture d'acier, boutons pour les tiroirs. Au-dessus, étagère-vaisselier peu profonde; fond et côtés pleins. (Pl. 33-5.)

Buffet de l'Orléanais, à deux tiroirs, dont le corps du bas à pieds cambrés, à poignée caractéristique; étagère d'un modèle assez simple, au fond et aux côtés pleins (Pl. 33-6.)

Buffet-Vaisselle ou Basset d'Anjou. Type paysan le plus fruste. Coffre simplement écarté; pieds verticaux, dont le bois d'ailleurs a été pourri sur le sol humide; deux tiroirs; étagère la plus simple et la plus rudimentaire qui soit. (Pl. 33-7.)

Buffet-Vaisselle de l'Orléanais, très caractéristique, avec ses sculptures et ses moulurations, et motifs très saillants; deux tiroirs au-dessus des vantaux aux larges

et importants boutons d'acier; au-dessus, étagère à multiples tablettes unies; ensemble d'allure simplette. (Pl. 33-8.)

Buffet-Vaisselle d'Anjou. Sur le Vaisellier sont disposés les objets suivants: 1^{re} planche en haut; tasse Empire, petites soupières, pichet (inscription: *A la santé de nous deux*); 2^e planche: tasse en faïence décorée (utilisée dans le Segrén pour boire le cidre), huilières, 3 verres datés 1836 et 1838, un petit flacon en verre décoré et inscription (1835); en bas à gauche sucrier, au milieu sucrier, à droite petite soupière, au fond assiettes et plats anciens. (Pl. 33-9.)

Panneau composé avec des Meubles de l'Orléanais. Au bas, grand Canapé au siège paillé, à trois places, à robuste membrure, à huit pieds, quatre en façade, et quatre postérieures correspondant. L'ensemble du piètement est relié par des barres longitudinales et transversales, dossier relativement bas à traverses plates, de même modèle, mais de largeur et d'importance variables, allant de la plus étroite à la base à la plus large à la partie supérieure. Les montants du dossier continuent les pieds et se terminent par des boules tournées, alors que les deux pieds extérieurs en façade se cambrent au-dessus du siège pour supporter les appui-bras. Au-dessus, panneau de bois plein, que l'on plaçait souvent au-dessus du Buffet bas ou de la Huche, ou à proximité de la cheminée, pour y accrocher les différents ustensiles de service. A droite et à gauche: lèche-frite, casseroles, bassinier. Sur le côté droit, Horloge de l'Orléanais à coffre vertical, à porte s'ouvrant sur une longue fiche, à tête également rectiligne, largement débordante, au-dessus du coffre. L'Horloge existait dans les intérieurs paysans et bourgeois, mais peut-être en moins grandes proportions que dans les autres provinces; elle était, en général, très simple, et c'est peut-être une des raisons pour lesquelles peu de modèles ont été conservés. L'Horloge à coffre était souvent remplacée par la simple Horloge dont cadran et boîtier, avec balancier et poids extérieurs, étaient accrochés tels quels. (Pl. 34-1.)

Étagère. Beaucoup de petites Étagères, de Vaiselliers, ont été exécutés soit pour être posés sur un « Basset » ou Buffet bas, soit pour être accrochés contre le mur, pour la présentation des étagères et des faïences décoratives. Modèle simple et assez soigné d'exécution; base unie; montants pleins latéraux, couronnés par une large traverse découpée. Devant chaque tablette s'allonge, à la base, une double barre; à la partie supérieure, des barres simples reliées entre elles pour les deux premières, avec les tablettes pour les autres, par de minuscules balustres. Au-dessus, Fauteuil Louis XV en noyer, meuble simple exécuté; dossier de forme violonée, mais dont la disproportion se ressent de l'importance donnée à l'établissement du siège. A la robuste ceinture fleurie de roses sculptées, par rapport à la minceur et au peu d'écartement des pieds, qui, à première vue, donnent l'impression d'une absence partielle de stabilité. (Pl. 34-3.)

BUFFETS A DEUX CORPS

Crédence du Haut-Maine. Ce type de Crédence est une simplification assez équilibrée, établi par un menuisier de village, d'un des modèles infiniment plus ouvragés de la Renaissance. (Pl. 37-1.)

Armoire ou Buffet à deux corps du XVII^e siècle. Type de Buffet au corps du bas très important, reposant sur des pieds boules; montants décorés de plumes Renaissance; panneaux des deux vantaux des portes à pointes de diamant; deux tiroirs en ceinture. Corps supérieur surbaissé et beaucoup plus étroit; vantaux avec panneaux à pointes de diamant. Ce type de Buffet, qui est une reproduction simplifiée des fameux Cabinets de la Renaissance, était surtout destiné au rangement des objets précieux, de papiers, etc. Il n'en est pas moins, en quelque sorte, le point de départ des Buffets à deux corps Régence et Louis XV. Ceux-ci ne sont, d'ailleurs, qu'une interprétation amplifiée. Alors que le corps inférieur est assez bas, le corps supérieur est élané. Cette transformation est d'ailleurs justifiée par une autre utilisation plus généralisée. (Pl. 37-2.)

Buffet à deux corps du XVII^e siècle, du Sud de la Loire. Second exemple de la modification de l'évolution du Buffet à deux corps ou de l'Armoire. Ici, deux corps sont figurés, mais en fait il s'agit d'un Meuble à un corps. A la base sont deux vantaux à pointes de diamant, surmontés d'une ceinture dans laquelle s'encastrent deux tiroirs. Dans la partie supérieure surbaissée, limitée par une mouluration, s'ouvrent encore deux vantaux à pointes de diamant. (Pl. 37-3.)

Buffet à deux corps de Touraine (Vouvray) en merisier; type très simple du début du XIX^e. Pieds cambrés, traverse inférieure au contour très souple; deux vantaux simplement moulurés, surmontés de tiroirs; corps supérieur assez élané et couronné par une large moulure à gorge. (Pl. 37-4.)

Buffet à deux corps de l'Orléanais, en merisier, blond doré. Milieu ou seconde moitié du XVIII^e. Type robuste, de forme très simple. Corps du bas à deux vantaux, aux panneaux simplement moulurés; deux tiroirs fermant à clé dans la ceinture; dessus peu débordant, doté d'une

grande tablette-tirette. Corps supérieur de même esprit couronné d'une corniche simple. (Pl. 37-5.)

Buffet de Sologne. Corps inférieur très surbaissé, supporté par des pieds cambrés, avec cannelures sur les montants; sans tiroir. Corps supérieur très élané, aux panneaux simplement moulurés et couronné par une corniche à gorge; grandes fiches. (Pl. 37-6.)

Buffet de la fin du XVIII^e, région de Château-Gontier en merisier; pieds cambrés. Les panneaux du haut des deux vantaux du corps inférieur sont simplement moulurés, avec quelques fioritures, et alors que les deux vantaux très élanés du corps supérieur sont sans autre ornement que des moulures. (Pl. 37-7.)

Buffet d'esprit bourgeois du milieu du XVIII^e siècle, région de Segré. Ce Meuble robuste, ne comportant pas de tiroir, présente ses quatre vantaux unis, très largement moulurés. Les deux vantaux supérieurs sont cintrés, mais la corniche est rectiligne. (Pl. 37-8.)

Buffet à deux corps de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e, du Saumurois, en noyer. Meuble assez ouvragé, malgré sa simplicité. Traverse inférieure chantournée; angles arrondis à cannelure et épis de blé. Pilastres cannelés entre les deux portes; un panneau mouluré dans chaque vantail. Ce Meuble ne comporte pas de tiroir; mais il est doté d'une grande tablette se glissant à la base du corps supérieur. Aucun retrait n'est aménagé latéralement, et le dessus du corps inférieur est assez étroit; grandes fiches. (Pl. 37-9.)

Très beau Buffet à deux corps, celui du bas très saillant, en poirier suédois. Ce bois, que l'on trouvait largement et facilement dans les bois, était toujours largement utilisé. C'est un beau bois à reflets rouges, tonalité qui se revêt d'une jolie patine avec les années. Type assez classique; corps du bas à pieds cambrés, reliés par une traverse chantournée et moulurée à renflement; montants arrondis et étroits; deux vantaux encadrés d'une large moulure et dans laquelle se découpent les panneaux Louis XV, élégamment moulurés. Corps supérieur moins profond; montants arrondis; large traverse supérieure cintrée; corniche cannelée, moulurée, à gorge très saillante et largement débordante; deux vantaux dont la partie supérieure épouse le mouvement de la corniche, à deux panneaux, avec motifs en coquille intermédiaire. Ce simple détail fait que ces deux vantaux paraissent être plus ornés. Meuble vraisemblablement exécuté dans la région de Canteau, vers la fin du XVIII^e. (Pl. 38-1.)

Buffet à deux corps, du Maine (région de Saint-Calais); modèle assez simple; pieds cambrés; traverse inférieure chantournée; deux vantaux surmontés de deux tiroirs; corps supérieur dans le même esprit; corniche saillante, mais assez plate. L'encadrement de chaque panneau de vantail est à mouvement sinueux tremblé et triplé, mouvement qui se répète dans les contre-battants; entrées de serrure en acier, simples, largement découpées; charnières minuscules. (Pl. 38-2.)

Buffet à deux corps assez important et massif, transition Régence-Louis XV, vraisemblablement du milieu du XVIII^e; membrure arrondie, sur pieds ronds et plats, traverse étroite chantournée; deux vantaux largement moulurés, aux panneaux d'esprit Louis XIV. Corps supérieur légèrement en retrait en façade, moins sur les côtés, couronné par une corniche en accent circulaire, dont la partie supérieure forme torsade. Les deux vantaux épousent nettement le mouvement de cette corniche de ce corps supérieur, d'un galbe particulier, affirmé par la massivité et la largeur de ses montants. Musée Saint-Jean, Angers. (Pl. 38-3.)

Buffet à deux corps en chêne, du Maine (région de Breye), vraisemblablement de la première moitié du XIX^e siècle. Forme assez dégagée; pieds cambrés, traverse inférieure chantournée à motifs fleuris peu saillants, au-dessus desquels s'ouvrent les deux vantaux à deux charnières, aux encadrements des panneaux unis, également peu saillants; corps supérieur assez en retrait en façade, mais latéralement, à l'aplomb de la base; à corniche rectiligne; à large gorge, deux vantaux à trois charnières s'ouvrant sur le contre-battant cannelé. (Pl. 38-4.)

Buffet à deux corps, du Saumurois, en cerisier clair, avec motifs de marguerite; incrustation de buis; relié par de très gros traits brûlés (genre pyrogravure actuelle). Meuble très élégant, transition Louis XV-Louis XVI et vraisemblablement exécuté dans les premières années du XIX^e siècle. Corps inférieur reposant sur deux pieds cambrés, aux angles abattus, à cannelures et à chandelles; vantaux quadrangulaires, avec encadrement plat et à mouvement Louis XV, avec tiroir simplement encadré; deux longues fiches. Corps supérieur légèrement en retrait esquissant le même mouvement des montants, la même forme des deux vantaux. Corniche cintrée à large frise et aux angles saillants, largement débordants, au-dessus des pans coupés. Ornementation polychrome, marguerite avec motifs d'incrustation au centre de la traverse du bas, dans les angles extérieurs des vantaux entre les tiroirs et, sur chaque angle, pour les deux vantaux supérieurs et inférieurs. Recherches décoratives affirmées, comme des broderies à reflets. Remarques particulières. Les grands panneaux, les deux vantaux supérieurs du

corps du haut ne comportent chacun qu'un panneau. Le jeu de moulurations fait apparaître ces panneaux très en retrait, effet qui résulte de ce qu'ils sont nettement cernés d'une étroite moulure très saillante. Ce principe constructif et décoratif est celui adopté sur de nombreuses Armoires de cette période, en Anjou, ce qui est analysé en détail au chapitre descriptif des Armoires ; très fines entrées de serrures élégamment ajourées. (Pl. 38-5.)

Buffet à deux corps du Maine, exécuté vraisemblablement à la première moitié du XIX^e. Pieds cambrés assez minces, large traverse moulurée ; deux vantaux s'appuyant sur un contre-battant en pilastre, surmonté par trois minuscules tiroirs dans la ceinture sous tablette ; corps supérieur légèrement en retrait en façade et latéralement traité dans la même esprit que le corps inférieur, avec frise à motif fleuri de marguerites et corniche minuscule. Porte s'ouvrant sur deux longues fiches et entrées de serrures très découpées. (Pl. 38-6.)

Buffet bourgeois à deux corps, vraisemblablement du milieu du XVIII^e, de la région de Châteaurenault. Base et montants robustes. Corps inférieur à deux vantaux, simplement encadrés d'une importante moulure ; corps supérieur très enlevé, très élancé, plus en retrait latéralement qu'en façade, et couronné d'une importante corniche aux angles arrondis et très saillants, rappelant le mouvement de la base. Entrée de porte minuscule, mais gonds très importants. (Pl. 38-9.)

HORLOGES TANDIS QUE LES INTÉRIEURS DES HABITATIONS DE MAINTES PROVINCES SONT DOTÉS DE BEAUX OU ORIGINAUX BOITIERS d'Horloges, ceux-ci sont aujourd'hui, en très petit nombre sur les Bords de la Loire, et tout porte à penser qu'ils ne furent jamais très nombreux. Je n'ai pas eu l'occasion de voir des Meubles comportant l'Horloge, comme c'est le cas en Bretagne et en Franche-Comté. Il faut déduire de ces constatations que l'on n'accorda pas une importance considérable à l'Horloge, comme objet mobilier. Les modèles à coffre ventru sont vraisemblablement des importations du XIX^e siècle, de Franche-Comté, où ils étaient fabriqués en série et expédiés partout.

En Anjou, l'Horloge est généralement à gaine et déforméviolinée. Ce Meuble constituait souvent un cadeau de mariage. (M. Leclerc.) Cela est possible, mais il fut plutôt acheté postérieurement dans chaque ménage, car il n'apparaît pas qu'il ait été considéré comme essentiel.

Dans le Maine, l'Horloge se présentait souvent sans boîte ; ce n'était qu'un cadran peint, laissant voir le balancier et les poids. Lorsqu'il y a une boîte, celle-ci est placée près de la cheminée, ou dans un angle. (J. Gresser.)

En Touraine, indique J.-M. Rougé, l'Horloge se présente dans un grand boîtier en noyer ou cerisier ; le cadran est fleuri ; le balancier est en cuivre. En Orléanais, les boîtes à Horloge ne sont pas vitrées dans le corps, mais seulement dans la partie haute et sur 3 faces, aussi le balancier et les poids sont-ils dépourvus d'ornements. Ces boîtes sont de petites Armoires à une seule porte. (J. Bancheureau.)

Horloge en chêne, d'un modèle très enlevé ; boîtier en chêne, rectiligne, mince et assez élégant, sur lequel s'ouvre un haut vantail étroit, et allégi, à deux panneaux simplement moulurés. Cette Horloge se couronne d'une tête à peine saillante ; toute la recherche décorative a été concentrée dans l'encadrement du cadran, mais cette tête avec la corniche cambrée et à motif central surmontant un corps élancé et svelte ajoute un élément important pour que l'ensemble soit un joli Meuble. Musée Historique d'Orléans. (Pl. 38-8.)

TABLES RENAISSANCE qui demeurent VARIÉES, sont en général très hautes, parce que les Sièges du temps sont sensiblement plus hauts que les nôtres. Les modèles de qualité sont lourds, très travaillés ; le plateau en forte saillie avec ceinture sculptée ; aux deux extrémités, pieds à colonnes ou à lyre ; au centre, traverse longitudinale. Les Tables communes étaient à tréteaux, facilement démontables. (Sentupéry.)

Un modèle à remarquer est la Table à quatre pieds tournés, reliés dans le bas soit par un châssis rectangulaire, soit par un entre-jambe en H ou en X, avec ou sans colonne centrale ; c'était déjà la Table Louis XIII, de même que les Tables simples de la fin du XVII^e siècle étaient encore des Tables Louis XIII. (De Felice.)

La variété ne manque pas dans ce genre de Meuble, depuis les Tables carrées, octogonales ou rondes, jusqu'aux Tables de camp appliquées sur un tréteau qui se brise », et les Tables spéciales pour le jeu. Cette variété s'accroît d'ailleurs par la suite, comme en témoignent les inventaires : « une Table de bois de noyer portée sur 5 piliers, tirante par les deux bouts » ; « une Table ronde en bois de noyer à chateaux » ; « une Table de bois de noyer, avec sa liette (tiroir), portée sur sept piliers » ;

« une Table ronde pliante, de bois de noyer » ; « un Guéridon de bois de noyer » (Angers, 1681) ; « une petite Table de bois de noyer, en aualle, avec une petite liette tirante, non fermante » (Baugé, 1691) ; « deux aualles avec leur pliant de chesne » (c'est-à-dire deux Tables ovales, avec pliant en forme de X au lieu de pieds) ; « une Table carrée de bois de chesne garnie de sa liette » ; « une petite Table à jouer, de bois de noyer, garnie d'étoffe verte » (Baugé, 1726) ; « dans le Sallon, une grande Table de bois de sapin » ; « deux Tables à jouer garnies d'étoffe verte » ; « une Table de marqueterie, garnie de son tiroir » (Angers, 1738.)

En Touraine, comme dans la presque totalité des provinces, les Tables de ferme sont longues et étroites, faites souvent d'une seule pièce, de chêne ou de noyer. Les petites Tables sont rondes. (J.-M. Rougé.) En Orléanais, les pieds sont généralement assemblés par un double T et non par un X.

GRANDES ET PETITES TABLES

Table à plateau elliptique, région de La Flèche. La membrure est constituée par quatre pieds tournés, reliés par la barre à double T, supportant une large ceinture à tiroirs. Les Tables de modèle ont été exécutées en quantité dans l'Anjou. (Pl. 49-5.)

Table Louis XIII, en noyer ; provenance de Saint-Lambert-des-Levés, vraisemblablement copie d'un modèle courant, portant les pieds tournés reliés en X avec bobéchin ; grand tiroir d'une assez large ceinture. A M. Marc Leclerc. (Pl. 49-6.)

Table en chêne (région de Saint-Calaix), à pieds tournés et à barre en double T, également tournée ; plateau rectiligne, mais se terminant, à l'extrémité, en anse de panier ; légère variante du plateau nettement elliptique. (Pl. 49-7.)

Table en noyer, du Haut-Saumurais, à piètement Louis XV, joliment cambrée et affinée à la base. Sur le plateau, amusant pupitre de même origine. (Pl. 49-8.)

Grande Table Louis XIII de style ; très importants piètements cannelés et à chapiteau, reliés par une traverse en ceinture, à décor d'entrelac ; large plateau sur la ceinture arrondie. (Pl. 49-9.)

CHAISES, LA CHAISE, VOUS LE SAVEZ, EST UNE FAUTEUILS. La Chaise, vous le savez, est une transformation de la vieille « Chaire », une simplification qui s'opère du XVI^e au XVII^e siècle ; on lui conserve encore ce nom dans quelques pays, notamment dans le Maine.

« La Chaire, qui, sous François I^{er}, conservait sa carure massive, commence à s'alléger au règne suivant, remarque M. de Felice. Ce Meuble s'allège tout d'abord par les accotoirs. De parois pleines qu'ils étaient, ils prennent la forme de cadres ajourés où s'alignent des balustres ; les bras ainsi libérés s'incurvent, et l'on commence à dire « une Chaire à bras ». Ensuite, le Siège cesse d'être un coffre, par disparition de sa paroi antérieure, puis des autres. Enfin, le dossier s'abaisse et s'ajoure. Beaucoup de ces Chaires simplifiées sont carrées, et leurs pieds sont réunis en bas par de solides traverses, assemblées ordinairement en châssis rectangulaire, quelquefois en H. D'autres sont « en trapèze », le dossier plus étroit que le devant.

Au XVI^e siècle, le Fauteuil n'est pas encore la même chose que la Chaire à bras ; c'est, comme au Moyen Age, un Siège de parade, une « Chaire brisée », c'est-à-dire pliante, en fait ou en apparence, mais toujours faite à tenailles, autrement dit en X à branches courbes, avec dossier bas.

Deux sortes de Sièges au sujet desquelles les historiens du Meuble ne s'accordent guère sont la Chaire à vertugadin et la Caquetoire. Le vertugadin était ce système de cerceaux qui donnait de l'ampleur aux jupes des élégantes du XVI^e. Des auteurs pensent que la Chaire à vertugadin se distinguait par une sorte de bourrelet rendant le dossier plus confortable ; d'autres remarquent que le volume de ces jupes, interdisant aux femmes de s'asseoir dans une Chaire à bras, la Chaire à vertugadin n'était autre chose que la Chaire sans bras. Havard, qui est de cet avis, cite à l'appui des textes probants : « Neuf Chaises de bois de noyer, cinq à vertugadin et quatre à bras ». Plus tard, lorsque le mot Fauteuil remplace l'expression Chaire à bras, vertugadin ; « Six Chaises à vertugadin et deux Fauteuils, couverts de tapisserie ».

Pour la Caquetoire, la chose certaine est que ce nom pittoresque était donné à un Siège léger, facile à déplacer pour la commodité de la conversation. Mais quelle en était la forme ? Les uns disent qu'il bras. Les autres pensent qu'elle n'était que la variété la plus légère de la Chaire à bras.

En tout cas, les inventaires angevins la désignent comme une variété de Chaire : « douze Chaises

nommées Cactaires, couvertes d'ouvrages point de Hongrie » ; « une douzaine de Caquetoires garnies de point de Hongrie, et bois de noyer, à pied de corbin, garnie de sangle et crin » ; « plus une douzaine et demie de Chaises de bois d'aune foncée de jonc (cannée), un Fauteuil aussi de bois d'aune », « plus un Fauteuil de bois de noyer garny de gros point sangle et crin ». (Angers, 1726.)

D'autres inventaires révèlent une grande variété dans les Sièges : « une douzaine de Chaises, un Fauteuil, quatre Pliants, le tout de bois de noyer couvert d'étoffe verte, hors les Pliants qui sont couverts de toile verte » ; « douze Chaises et un Fauteuil de bois de noyer, garnis de leurs fonds et couverts de toile et par-dessus d'estoffes couleur feuille morte » (Angers, 1681) ; « plus dix-huit Chaises et Fauteuils de bois de noyer à colonnes torces, garnis de toile et sangle » (Baugé, 1691.)

« Dix Chaises de bois de noyer, couvertes de point de Hongrie, un Fauteuil couvert de vieux point d'ouvrage » ; « cinq Chaises et un Fauteuil de bois de saule rouge foncé de jonc ». (Angers, 1738.)

En Touraine, les Chaises rustiques, en bois blanc, peuplier, bouleau, sont paillées en jonc. Les « Chaises grand'mère » ou Chauffeuses ont un très haut dossier et un siège bas (dos haut et traverses plates, avec des découpures Louis XV, montants ronds et « rollons » rustiques). Les « Fauteuils » au siège très large n'ont pas d'ornement ; ils sont simples de forme et confortables. (J.-M. Rougé.)

En Orléanais, les Sièges anciens sont fort simples, un plateau porté sur quatre pieds réunis par des traverses et un dossier peu incliné, avec barre haute et traverse. Les Fauteuils ont plus de largeur et comportent des bras droits ; ce furent probablement les formes en usage jusqu'au XVIII^e siècle, moment où apparaissent des Meubles plus légers, avec pieds tournés, siège de paille, bras de Fauteuils légèrement cintrés horizontalement et latéralement.

Le dossier est à 2 traverses découpées en accolade, mais une forme est assez particulière à la région orléanaise : la traverse est évasée en s'arrondissant, et il en descend légèrement en éventail des montants tournés, en forme de balustres effilées, au nombre de 4 ou 6. Le bois tourné et la paille jouent un grand rôle pour tous les Sièges, qui sont fabriqués par des ouvriers dénommés tourneurs ; la paille était toujours blanche et se dorait agréablement à l'usage ; les pailles de couleur étaient inconnues. (J. Bancheureau.)

VARIÉTÉ DE SIÈGES

Caquetoire en bois, à pieds tournés, reliés par la ceinture à dossier plein, et appui-bras, soutenu également par des montants tournés. Type de siège qui fut longtemps en usage sur les Bords de la Loire, en Orléanais. Musée Historique d'Orléans. (Pl. 53-1.)

Chaises et Fauteuil d'un type courant, mais bien établis, sur place, par le menuisier-charron ; piètement robuste, relié par de doubles traverses à la ceinture ; dossier de bonnes proportions, légèrement incliné et bien cambré. Détail caractéristique que possèdent beaucoup de Sièges de cette région : le bas de chacun des montants qui soutient les appui-bras en retrait s'encastre non pas dans le barreau latéral supérieur, mais dans une sphère chevillée et fixée sur ce barreau. Ce dispositif donne plus de fixité à l'appui-bras. (Pl. 55-2.)

Trois Fauteuils robustes. Fauteuil bas d'enfant ou de jeune personne et Fauteuil d'adulte, robustement établi : pieds de devant reliés par une série de barreaux, dont celui en façade est cintré. L'extrémité inférieure du montant de l'appui-bras s'encastre nettement dans la sphère de support, qui, elle-même, est chevillée sur la face extérieure du barreau latéral supérieur. (Pl. 55-3.)

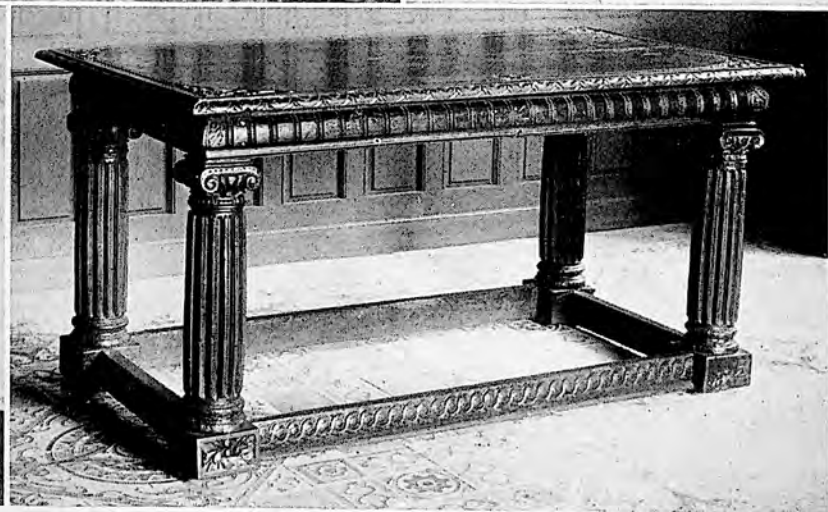
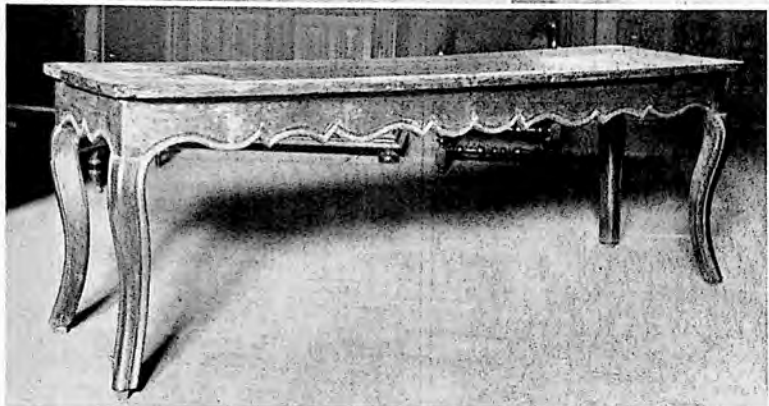
Fauteuil et Chaises de type courant, réalisés à peu près dans toutes les régions, par des chaisiers locaux, ne comportant seulement que quelques variantes. Chaire à traverse du dossier sinueux, et modèle à traverse rectangulaire, dont les montants se terminent par des olives. (Pl. 55-1.)

Fauteuil « bonne femme », au décor polychrome, d'un modèle simple, qui tient son originalité de son décor : bois peint en blanc, sur le fond duquel sont parsemés d'innombrables fleurettes roses, bleues et des feuillages verts. Musée Historique d'Orléans. (Pl. 55-6.)

Bergère Régence, en chêne, également d'un modèle courant, robustement établie et très soignée, signée Louis Poussière. (Pl. 55-7.)

Chaire d'époque fin Louis XV-Révolution, aux pieds et à la ceinture carrée, au dossier légèrement cambré, d'un type très élégant. Musée de Beaucy. (Pl. 55-8.)

Chauffeuse en chêne, d'un type très simple, à très haut dossier, établie au XIX^e siècle, et très bon type de Chaire percée, en chêne, Louis XV, de la région de Saumur ; le piètement à la large traverse du coffre de cette Chaise.



PETITES ET GRANDES TABLES. 1. Table à lait, à plateau circulaire ; à Mme Alaret. 2. Table de ferme de l'Anjou ; à M. Robin. 3. Table de réfectoire (Mus. du Mans). 4. Table de ferme de la région de Château-Gontier ; à M. Bouvier. 5. Table de la région de La Flèche ; à M. Froger. 6. Table Louis XIII ; à M. Marc Leclerc. 7. Table de la région de Saint-Calais ; à M. Gresser. 8. Table du Haut-Saumurois ; à M. Marc Leclerc. 9. Table Louis XIII ; Manoir de Trécy.



COMMUNE-SECRETAIRE du Saumurois, en noyer. Modèle inspiré des Meubles de style, à deux tiroirs superposés; panneau supérieur esquissant la façade d'un tiroir, mais se rabattant pour former tablette de Bureau, entre les montants cannelés. La grande tablette supérieure étant rabattue découvre une case et des tiroirs; à M. Lecterc.



COMMUNE LOUIS XV du Saumurois, en cerisier et noyer; modèle à deux rangées de tiroirs, à pieds cambrés et au dessus en bois. Au-dessus, pot de jubilé, vases de mariée, timbale; à M. Gigault.



COMMUNE LOUIS XV du Saumurois, en noyer, de forme simple, à pieds cambrés, mais ornés de beaux bronzes, de période transition Louis XV-Louis XVI; à M. Bridonneau.



BUREAU DOS D'ANE, de la région d'Aubigné-Briand, en cerisier; type très simple, pieds très sobres, comportant simplement une frise à larges cannelures et deux rangées de tiroirs; à M. Bourcgy.



BUREAU DOS D'ANE, de la région de Baugé, en noyer; modèle robuste et simple, dont l'abattant repose sur deux tirants de fer; à M. Froger.



BUREAU-COMMUNE dos d'âne en merisier, à deux rangées de tiroirs sur lesquels le coffre du bureau est situé en retrait; à M. Raimbaull.
(Cl. Vie à la Campagne.)

avec motifs de sculptures, le dossier affiné, en font une pièce d'une bonne tenue. (Pl. 55-9.)

Fauteuil et Chaise à pieds cambrés, d'esprit Régence, avec motifs de coquilles dans la ceinture. On a réalisé, en Anjou et en Touraine, de ravissants Sièges de style, d'après les modèles parisiens, d'une très belle ébénisterie, parfois un peu naïvement traités, mais d'une bonne tenue générale. (Pl. 55-10.)

DESTRUCTION DU VERS DE BOIS

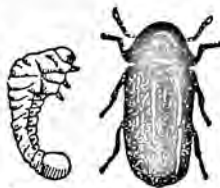
LA CONSERVATION en bon état des Meubles anciens de style rustique, des boiseries, demande une surveillance attentive et un soin tout particulier, car l'ennemi le plus terrible, le *Ver de bois*, est partout.

Il existe plusieurs espèces de vers de bois qui attaquent le bois, aussi bien vert que très sec et très vieux. L'espèce qui nous intéresse ici, parce qu'elle s'attaque aux vieux bois, a un nom scientifique : l'*Anobium tessellatum*.

L'insecte parfait est un petit coléoptère de 2 à

8mm. de long, de couleur brune : il pond à la surface, en enfouissant légèrement ses œufs dans le bois. Après l'éclosion, le ver qui en naît creuse dans le bois des galeries où s'accumule une fine vermouluure. Puis, après avoir « mangé son chemin » pendant l'Été et l'Automne, chacun de ces vers se rapproche de la surface, se transforme en nymphe, puis, au Printemps, en insecte parfait, qui, à son tour, sort, s'accouple pour établir une nouvelle génération.

Le bruit, très spécial, que ces insectes font, comme moyen de ralliement, est communément appelé « l'Horloge de la Mort ». Ce bruit est très



Larve. Insecte parfait. *Anobium Tessellatum*

curieux : il consiste en une série de petits coups, frappés à intervalles réguliers et que l'on discerne très facilement.

L'aubier est surtout le milieu le plus favorable à la nutrition des vers de bois, en raison de l'amidon et de la cellulose qu'il contient.

Des recherches ont été faites par de nombreux entomologistes et savants, afin d'établir exactement la vie et la reproduction de ces insectes, pour permettre de les détruire avec sûreté. Il est à recommander de prendre toutes les précautions pour s'en débarrasser : un seul foyer de vers de bois peut, en une saison, infester toute une maison. Le chauffage continu et l'obscurité sont favorables au développement de ces insectes. Pour détruire les vers de bois, on a essayé des injections de pétrole, de sulfate de cuivre, de crésote et même de carbonyl ; mais ces moyens ne peuvent être appliqués sur des Meubles : ils sont soit dangereux, soit trop tachants. Par contre, il existe depuis peu des spécialités commerciales de marque, données comme très efficaces.

LA CUISINE, AUX MEUBLES ET USTENSILES MÉNAGERS

LE COIN DU FEU ET SA GARNITURE, LES GRANDS BANCs, LES ROBUSTES TABOURETS, LA « METTE » OU HUCHE TRADITIONNELLE, TOUT CONCOURT, DANS LA PLUS GRANDE SIMPLICITÉ, A FORMER UN TABLEAU PITTORESQUE DE LA VIE RURALE D'AUTREFOIS.

LA CUISINE des Maisons rurales est trop étroitement liée à la Salle commune (avec laquelle elle se confond d'ailleurs dans les Logis les plus simples, dans la majorité des cas) pour que son Mobilier et les ustensiles qui l'accompagnent soient considérés comme dépourvus d'intérêt.

Le Mobilier, il est vrai, est essentiellement utilitaire et généralement très fruste, car le menuisier, ou plus souvent le charron-menuisier a dû simplifier au possible, en raison du bas prix de ces Meubles et du désir exprimé. Par conséquent, si le Meuble des Bords de la Loire est déjà très simplifié, principalement orné de moulures, celui attribué à de très humbles destinations est-il encore plus dépourvu, les modèles habituels étant repris dans leurs formes les plus rudimentaires, pour une exécution rapide, donc la moins coûteuse. Le décor, lorsqu'il existe, est réduit à sa plus simple et plus laïve expression. Mais la structure, la forme, les proportions, tels détails, ne sont pas des caractères négligeables, pour ces Meubles, sortis à coup sûr de chez le menuisier du village, comme en témoignent leur étonnante simplicité.

LE COIN La cheminée tient un grand rôle dans l'intérieur paysan. Elle est garnie, entourée de nombreux objets. Les chenets ou landiers sont variés de forme, mais toujours ont une tige verticale assez haute, quelquefois dentée pour la crémaillère de la broche et surmontée soit d'une boule aplatie, soit d'une coupelle. La plaque de cheminée de fonte est rare dans les Maisons paysannes, où une grosse pierre remplit son office ; mais, dans les Maisons aisées, la plaque de foyer est partout et toujours ornée. (Le mot *taque*, largement usité dans le Nord et l'Est, est inconnu dans la région orléanaise et n'est apparu pour la première fois que dans le travail d'un conservateur du Musée d'Orléans vers 1906.)

Le soufflet est rare chez le paysan, où l'on se servait d'un tube de métal, généralement un canon de fusil. Le briquet ne semble pas particulier, bien que la pierre à briquet soit un produit local, puisque Romorantin en fabriquait autrefois pour l'armée, et l'on semble avoir battu un morceau de pierre avec un fer quelconque. Le feu, d'ailleurs, ne s'éteignait jamais dans la cheminée de campagne, car on couvrait soigneusement les braises incandescentes pour cela.

Le trépied de fer portait la marmite de terre ou de fonte (il y a des marmites du XVI^e au XVIII^e en bronze) ; la crémaillère en dent de scie portait la casse anciennement de cuivre, puis de fonte, grande marmite à anse, où l'on puisait l'eau avec une cuiller à long manche, souvenir du siphon antique.

Les ustensiles de Cuisine étaient plus généralement de terre et provenaient des fours très nombreux de la rive gauche de la Loire, où l'on fabriquait d'innombrables poteries communes de terre rouge et aussi des vases en terre vernissée, jaune ou blanc à l'intérieur seulement, ou blanc à l'intérieur et noirâtre à l'extérieur, la vaisselle « cul-noir » spéciale à Orléans.

Comme d'ailleurs dans toutes les autres régions de France, tant les mêmes nécessités justifient les

mêmes besoins usuels, manteau et tablette de la cheminée comportaient et comportent encore, tout normalement, le fusil et même le râtelier horizontal, pour deux ou trois fusils, une ou plusieurs images religieuses, guerrières et anecdotiques. On n'allait toutefois pas jusqu'à y accrocher le chapeau de forme, qui était soigneusement rangé, ainsi qu'on l'a fait au Musée de la Reine Bérengère, au Mans, afin d'augmenter la note pittoresque, fâcheuse erreur de fait et d'exagération. Sur la tablette, un Christ, une Vierge étaient disposés, puis les chandeliers, la lanterne, la poivrière en fer blanc d'usage courant, ainsi mis à la portée de la main.

METTE, La Mette (Maie) ou pétrin, est, vous le savez, une sorte de Coffre à quatre pieds dans lequel on pétrit la pâte. Dans l'intervalle de son utilisation, car on ne « cuisait » pas tous les jours, la Mette servait soit de Huche, soit de Garde-manger, où l'on plaçait ce qui servait à préparer les repas, les œufs, le lard, la farine, etc. ; les restes des repas, le pain et la « fripe ». Fermée par un lourd couvercle à charnière, la Mette comporte quelquefois un grand tiroir. Nous en donnons un descriptif plus loin.

En Anjou, tel vieil inventaire parle d'une « Cuisine où s'est trouvée une Huche de bois de chesne. » (Angers, 1726.) En Orléanais, nous dit notre collaborateur M. Banchereau, les Maies présentent quelquefois l'aspect d'un Bahut bas, avec des portes et des tiroirs figurés par des moulures. Les Pétrins proprement dits sont simples, parfois en forme de pyramide renversée, parfois aussi encastrés dans des coffres ou de faux Bahuts.

Au-dessus de la Huche et en retrait, un placard ou un rayonnage était parfois encastré dans l'épaisseur du mur. Ou bien elle était surmontée d'une sorte de cadre-applique, pour y accrocher des ustensiles de Cuisine et des repas.

Le Buffet bas ou Basset d'un type assez fruste, surmonté ou non d'une Étagère ou Dressoir à vaisselle, avait aussi sa place dans la Cuisine. Les Buffets bas, plus ornés, Buffets-Vaisseliers, Buffets à deux corps, apanage des gens déjà un peu plus aisés ou à demi aisés, prenaient place dans la Cuisine qui, avec ses Lits, prenait davantage figure de Salle commune, encore que les Cuisines paysannes étaient aussi dotées de Lits. Enfin, l'Horloge avec coffre ou seulement le cadran, avec son mouvement, son balancier et ses poids à nu, avait également sa place dans la Cuisine comme dans la Salle commune.

MAIES, HUCHES OU PÉTRINS

La « Mette » (Maie), qui existe encore en très petit nombre sur les rives de la Loire, est d'un type qui diffère totalement de forme et d'aspect de la Maie ou Pétrin classique et de la majorité des autres Pétrins. On attachait, pendant quelque temps, peu d'importance à ce Meuble de service, qui ne présente guère d'attrait, dans cette région, alors qu'il fut l'objet de recherches constructives et décoratives dans tant d'autres provinces. Les exemplaires heureusement recueillis dans quelques Musées nous en donnent une image généralisée suffisante et permettent d'en conserver le type aussi fruste qu'il soit. Ce Meuble

se présente comme un Coffre rectangulaire assez dégagé, porté par 4 pieds qui en forment la membrure essentielle. Les deux pieds postérieurs sont simplement équilibrés et plats ; les deux pieds en façade sont tournés à la base. La façade est généralement unie ; elle comporte parfois un grand panneau mouluré ; mais sa base est découpée et chantournée assez fréquemment ; le dessus formant couvercle est à charnières, et il se lève pour dégager l'intérieur.

Pétrin. Huche en chêne, formant coffre rectangulaire, portée sur quatre pieds, les deux des façades tournés à la base, ceux postérieurs traités comme de simples montants, reliés par une traverse moulurée avec ajoutés de motifs découpés et unis à la base ; couvercle au rebord mouluré sur trois de ses côtés, en façade. (Pl. 24-1.)

Pétrin-Huche, de facture transition Louis XV-Louis XVI, aux deux montants tournés à leur base, écoinçonnés et cannelés sur un côté, avec montants plats à la partie postérieure ; panneau uni, mais avec traverse chantournée, orné de simples motifs, éventail, plumes et rosaces. Couvercle retenu par des charnières aux deux angles. (Pl. 24-2.)

Huche et Placard à porte vitrée. Quelques intérieurs rustiques paysans, dans l'Orléanais, comportaient, en même temps que la Maie ou Huche, une sorte de petit Placard encastré dans le mur, composant un ensemble rustique et simple, assez amusant. Ici, la Huche est simple, arrondie en façade, aux pieds tournés, Coffre assez enlevé ; pieds et coffre reliés par deux sortes de consoles découpées ; dessus mobile à charnière. S'ouvrant au-dessus, le petit placard encastré dans le mur, au vantail simplement vitré. (Pl. 34-2.)

TABLES, Qu'elle soit Cuisine ou Salle Dressoirs commune, cette pièce comporte tout normalement la table des repas, bien qu'autrefois on tenait volontiers son écuelle sur les genoux. C'est toujours le type dit « Table de Ferme » avec tiroir dans la ceinture, surtout à l'extrémité. Essaimés dans toute la France, il se distingue seulement par des variantes. Il en existe d'ailleurs des modèles ouvragés (c'est le cas de ces splendides Tables de Merisier rouge du Pays de Rennes). Le descriptif vous est donné dans un autre chapitre.

En plus du Buffet-Vaisselier, maints intérieurs étaient dotés d'un Dressoir-Étagère, généralement assez fruste, et sur lequel se superposent les tablettes d'un rayonnage destiné à recevoir les petits ustensiles. Une ou deux grandes cases sont ménagées dans le bas pour les marmittes et autres gros ustensiles. Le rayonnage supérieur est moins distancé car il est destiné à recevoir les plus petites pièces.

Pour accrocher casseroles, couvercles, louches, écumoires, ce Dressoir-Étagère avait sa réplique dans une sorte de panneau pleins, mais plié à deux traverses agencées dans un cadre plat. Crochets ou clous d'accrochage, au lieu d'être fixés dans le mur, le sont sur le cadre et les traverses.

Ce dispositif-applique, fixé contre une paroi, est la simplicité même.

BANCs, TABOURETS. « Le grand Banc à dossier disparaît des intérieurs privés, après le règne de François I^{er}, mais seulement en tant que siège honorable : banni de la

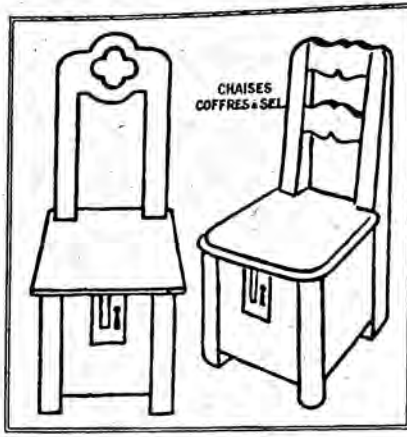
Salle et de la Chambre, on ne l'embellit plus, ni de « taille », ni d'« enrichissement », et on le relègue dans l'Antichambre et la Cuisine. » (De Félice.)

Il demeure cependant, simplifié, avec son dossier vertical ou légèrement incliné à barreaux ou à balustres, et ses robustes appui-bras. Plus tard, il est remplacé par les Bancs sans dossiers, qui s'allignent, de part et d'autre de la longue Table, toute simple, sans particularités évidentes.

En Touraine, les Bancs, parfois établis pour 8 ou 10 personnes, sont en bois dur, ormeau ou chêne. (J.-M. Rougé.) En Orléanais, le Banc est rare dans l'Armeublement intérieur. (J. Banchereau.)

« Enfin, vient le menu peuple des Sièges, sans dos, ni bras : Escabelles, Escabeaux, Bancelles et Tabourets. Ils se ressemblent et sont confondus fort souvent ; ils ne se modifient guère de siècle en siècle. Carrés, oblongs, ronds, voire triangulaires, portés par des pieds ou des planches découpées, ils sont partout en nombre ; on ne connaissait guère d'autres Sièges pour s'asseoir à Table. » (De Félice.)

Le Siège à sel est de tous les intérieurs, afin d'y conserver le précieux condiment. Plus tard, les



Fauteuils bonne-femme, les Chaises et les Tabourets, au siège paillé, légèrement plus confortables, remplacent graduellement les Sièges en bois.

ROBUSTES TABLES DE FERME

Table à lait à plateau circulaire (Orléanais et Sologne). Modèle robuste, fruste et rustique, à trois pieds, le troisième relié par deux traverses à un pivot pour se rabattre ; les deux autres reliés par deux traverses formant cadre, ainsi que le plateau, pour fermer la table à volonté. Ces Tables avaient nom de « Tables à lait », car elles étaient surtout destinées à supporter la teille. (Pl. 49-1.)

Table de ferme de l'Anjou d'esprit Louis XIII, en cormier, comportant un tiroir à chaque bout ; pieds tournés reliés par la barre à double T. Plateau assez large et robuste (Pl. 49-2.)

Table d'appui ou de réfectoire, en chêne et en noyer, de la région du Maine, à pîtements et à découpage à chantonnement de la ceinture Louis XV, sans tiroir ; modèle très allongé, à plateau épais. (Pl. 49-3.)

Table de ferme en merisier ; région de Château-Gonthier, à pîtements cambrés, large ceinture découpée, avec tiroirs à chaque extrémité. A M. Bouvier. (Pl. 49-4.)

INTIMITÉ DES MEUBLES DE LA CHAMBRE

A CÔTÉ DU LIT À COLONNES, À L'AMPLE GARNITURE, LE BERCEAU D'ENFANT, LE VIEUX COFFRE À FACADE MÉDIÉVALE, AVEC SES FENÊTRAGES, OU RENAISSANCE, OU LOUIS XIII, AVEC SES PERSONNAGES, FRÉQUEMMENT REMPLACÉS PAR L'ARMOIRE À DEUX VANTAUX, LA BONNETIÈRE OU « HOMME DEBOUT », AUXQUELLES S'AJOUTENT PARFOIS LA COIFFEUSE FÉMININE ET MASCULINE, LE PRIE-DIEU, LA COMMODE OU LE BUREAU-SÉCRÉTAIRE ET UN PETIT MEUBLE OFFERT COMME CADEAU À LA SUITE DES COMMUNES, SONT DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS D'UNE PIÈCE COSSUE.

LE MOBILIER de la Chambre paysanne, lorsque celle-ci existait, était relativement fruste, comme à peu près partout ailleurs. Celui des Demeures bourgeoises est souvent plus luxueux que typiquement régional et témoigne d'un attachement au style de la Renaissance qui imprègne toute cette région. Généralement il ne présente pas de caractères et de particularités du même ordre que ceux recélés par le Mobilier de la Chambre provençale et normande, par exemple.

RAISONS L'Alcôve, si typique dans maints MOTIVÉES. intérieurs de nos provinces françaises, est une disposition généralement inconnue aujourd'hui dans les Maisons des Bords de la Loire. Cependant, quelques exemples existaient encore il y a une dizaine d'années dans quelques pauvres Fermettes de Sologne, ou plus exactement il s'agissait là d'un cas de survivance du Lit clos.

Constataz d'ailleurs que le lit ne présente qu'un intérêt relatif au point de vue régional. Sa forme suit surtout la mode de l'époque, et son décor réside plutôt dans la garniture des étoffes que dans l'ornementation des panneaux.

Le Coffre, au contraire, fit l'objet de recherches particulières au XVI^e siècle ; les Bords de la Loire n'étaient-ils pas alors la résidence favorite des Rois et de leur suite.

L'Armoire, par contre, bien que cadeau de mariage par excellence, façonnée après les périodes de prestige et bien qu'elle ait fait l'objet de recherches intéressantes de la part du menuisier villageois, est, en général, plus sobrement traitée. Celles de galbe général Louis XV s'apparentent avec celles que façonnaient les artisans ruraux, dans maintes provinces françaises.

TYPES DE Les Lits Renaissance d'époque qui ont LITS. été conservés sont assez rares, sauf dans quelques belles Demeures. Par contre, les répliques postérieures, sans être légion, se rencontrent parfois.

Vous le savez, le Lit d'époque ou d'esprit Renaissance ne diffère pas, par son aspect général, des modèles types. De forme carrée, avec pieds en boule ou en toupie, le Lit Renaissance est surmonté d'un ciel, sorte de dais porté par 4 colonnes, qu'accompagnent des chutes en cantonnière (Lits à baldaquin, à quenouille). Les Lits à quenouille ont été très multipliés, si l'on en juge d'après les inventaires. Ceux-ci, d'ailleurs, nous renseignent, en outre, largement sur leur garniture.

En voici ci-après des exemples. Ce sont là tous des Lits de fin d'époque Médiévale sans doute, mais principalement du XVI^e siècle, quelques-uns du XVII^e, sans grande modification.

« En la haute Chambre étant au-dessus d'icelle oïdemeure la dame X, a esté trouvé troys Châlits et troys Lits garnis de chacun une couette, avec les siels, et sans rideaux, avec deux couvertes de layne blanche et une de layne verte » ; « deux Châlits et Lits garnis de deux couettes, chacun un traversil,

chacun un oreiller, ciel et rideaux avecque deux couvertes de layne. » (La Tour-Landry, 1604.)

« Un Chaslit de bois de noyer fait à quenouilles rondes ferré à vis ; un ciel de Lit de serge verte garny de passement de frange et frangette de layne. »

« Un vieil Chaslit de bois de noyer, à quenouilles rondes, garny de son fond de sapin », « un autre Chaslit de bois de cormier fait à l'antique, avec tour de Lit de 6 pièces de sarge de layne, couleur verte ».

« Un Chaslit de bois de noyer, à quenouille ronde, fond de sapin » (Angers, 1681) ; « un grand Lit, garny de son Chaslit de bois de noyer à quenouille ronde, une carrye de bois d'azard foncé de douelle, un ciel, rideaux, pantes et bonnes grasses de serge brune, avecq le dossier » (bois d'azard : lisez plutôt bois quelconque, ou bois variés, par opposition au bois de noyer qui était le plus estimé). « Un autre Lict garny de son Chaslit de bois de noyer à quenouille ronde, une carrye et fonçailles de douelles, un ciel, rideaux, pantes et bonne grace, avec dossier. » (Baugé, 1691.)

« Nous sommes aussy entrés dans une autre Chambre où s'est trouvé un Lict garny de son Chaslit de bois de chesne à quenouille ronde, tour de Lict de sarge taint en rouge garny de frange et frangeons de layne. » (Le Boulay, 1691.)

Des inventaires plus récents désignent fréquemment le Lit à l'ange (au XVII^e et surtout au XVIII^e siècle), Lit sans quenouilles et dont le ciel est fixé au plafond, au-dessus de la tête seule. (C'est-à-dire Lit sans les quatre montants ou colonnes supportant l'ossature du dais.)

Ainsi : « dans une petite Chambre, un bois de Lit à l'ange, rideaux, tour de Lit, plafond et dossier de sarge » ; « dans une autre Chambre, un bois de Lit à l'ange, tour de Lit en serge, plafond et dossier en damas jaune » ; « bois de Lit à l'ange, plafond et dossier d'indienne » ; « autre bois de Lit à l'ange, rideaux et tour de Lit de siamoise flammée, plafond et dossier d'indienne ». (Beaufort-en-Vallée, 1792.)

En Orléanais, comme en Anjou, le paysann n'a pas d'Alcôve ; son Lit est placé à l'écart des murs et entouré de rideaux suspendus à un baldaquin rectangulaire, orné d'une pente dentelée et attachée aux solives ; les rideaux enveloppent complètement le Lit ; ils sont généralement sans aucun ornement, seule la pente peut porter quelques galons.

Le Lit, porté sur quatre pieds, est formé d'un cadre constitué de 4 larges planches assez épaisses, et les pieds se prolongent verticalement, montant presque jusqu'au baldaquin, le tout sans ornement autre qu'un chanfrein sur les montants ou quenouilles.

La paillasse était fort épaisse, souvent de 60 à 80 cm., et portait un ou deux Lits de plume, de sorte que, pour se coucher, il fallait escalader une Chaise ou même un Coffre, placé auprès du Lit.

La grande Chambre pouvait contenir parfois 4 ou 5 Lits. Ces Lits, dénommés en Sologne Lits à

Abonnez-vous à MAISONS ET INTÉRIEURS POUR TOUS. Revue Pratique de l'habitation et du Foyer. 20 fr. par an.

langes, du nom de leurs rideaux, sont devenus des Lits à l'ange et prennent chez les commerçants en Meubles paysans les formes les plus extraordinaires. Ce Lit, sans baldaquin attaché et à hautes quenouilles appelées parfois bras, a été transformé en Lits de forme Louis XV, abâtardie. (J. Banchereau.)

Il faisait froid dans les grandes Salles communes paysannes, comportant plusieurs Lits ; également dans les Chambres bourgeoises de Gentilhommières et dans les grandes Chambres d'apparat des Châteaux et des Habitations de ville, sur les Bords de la Loire, comme partout ailleurs. Cela vous donne les raisons des importants enveloppements de rideaux, qui, plus pour ce motif que pour davantage s'isoler, enveloppent complètement les Lits, même d'époque postérieure, pour en faire de véritables Lits clos.

Survivance aussi de l'ancien Lit clos à parois pleines et du Coffre ouvragé : beaucoup de Lits étaient accompagnés d'un Coffre simple, servant à la fois pour ranger les hardes, de marche-pied pour se coucher ou se lever et de Banc pour s'asseoir.

ALCOVES, BERCEAU ET LITS

Berceau en chêne de la région de Doué et de Boulon, à très hauts pieds tournés, à patins légèrement cambrés. Les Berceaux de cette région étaient tous simples et de caractère rustique, sans ornement. Remarquez les ouvertures triangulaires entre les bords, qui étaient destinées à passer les sangles pour retenir l'enfant dans le Berceau. (Pl. 41-1.)

Type de Lit de la Salle commune paysanne, à 4 colonnes supportant un dais, avec enveloppement complet de rideaux sur les deux façades extérieures. Autant par discrétion que pour se préserver du froid, qui sévissait dans les grandes Salles communes, le Lit s'enveloppait de grands rideaux, remplaçant ainsi les anciennes parois de bois, constituant des Lits-alcôves, ou Lits clos ; au pied. Coffre pour ranger le linge, s'asseoir, etc. Mus. de Loches. (Pl. 41-2.)

Lit du XVIII^e. Ce type de châlit en chêne, à pieds tournés, à dossier généralement plein, à devant plein ou vide, entre les deux montants à pieds tournés, est d'un modèle assez classique, qu'au XVIII^e on substitua aux Lits à colonnes. Pour se préserver du froid et pour constituer une sorte de garniture, ce Lit s'enveloppe, à volonté, de grands rideaux de serge ou d'une étoffe solide, du même ordre. Mus. de Beaugency. (Pl. 41-3.)

Lit à colonnes du Maine. Ce type, très simple, comporte un baldaquin à la partie supérieure et des rideaux qui l'enveloppent en entier, à volonté, et dont les parties extérieures sont, le jour, retenues en chutes contre les colonnes. Mus. du Mans. (Pl. 41-4.)

Chambre médiévale du Château du Moulin. Sur le fond de tapisseries se découpe le Lit à baldaquin, copie d'un spécimen de la collection Peyre, du Musée des Arts décoratifs. Une Armoire normande du XVIII^e siècle ne paraît pas déplacée dans cette pièce. (Pl. 41-5.)

Lit de la région d'Orléans, à pieds tournés et à colonnes supportant un dais avec baldaquin ; type de Lit bourgeois de la fin du XVI^e, du XVII^e et même du début du XVIII^e. Mus. de Beaugency. (Pl. 41-6.)

MODÈLES DE COFFRES. Le Coffre, vous le savez, a précédé partout l'Armoire, dont il fut la forme primitive. Très répandu jusqu'au XVI^e siècle, les ateliers de la Loire eurent en produire de nombreux modèles, parmi lesquels le Coffre Renaissance devait être particulièrement significatif, pour cette région.

Le Coffre de ce style, généralement à arches ou soubassements, orné d'arabesques formant niches, est décoré, pour le Meuble de qualité, de figurines sculptées, avec pilastres à grotesques, de colonnes, de cariatides de figures de perspectives « en trompe l'œil ». Vers la fin du XVI^e siècle, les colonnettes supportant des frontons remplacèrent les pilastres à arabesque. (Sempury.) Les Coffres sculptés restent parmi les meilleurs témoins des Écoles de la Renaissance, dans la Touraine, le Blésois, l'Orléanais.

En Touraine, parmi les Coffres rustiques, J.-M. Rougé signale le Coffre de mariage et le Coffret de noce. Le premier, dit « Massepiéd », est à serrure et s'orne de quelques sculptures représentant le plus souvent un panier à fleurs. Le Coffret de noce se présente comme une mallette, sur laquelle des fleurs sont peintes, tulipes le plus souvent.

En Anjou, le Coffre prenait généralement le nom de Bahut. Ce Meuble est souvent mentionné dans les vieux inventaires. Nous relevons ainsi : « Un grand Coffre de bois de noyer, fermant à clef ». (Le Boulay, 1691.)

« Un vieil Bahut garny de barres de fer pardessus, fermant à clef, et serrure par dehors » ; « un vieil Bahut couvert de cuir, enrichy de ses clous, fermant à clef, ayant ses marchettes » (Angers, 1681).

« Un Bahut couvert de cuir noir, parcemé de cloux, fermant à clef » (Baugé, 1691) ; « deux Coffres-Bahuts couverts de cuir » (Angers, 1738) ; « Un Coffre couvert de tapisserie, avec son support ». (Beaufort-en-Vallée, 1792.)

Les Coffres paraissent aussi avoir été répandus : « une Boiste de cuir garnye de clous, fermant à clef, garnye de son soubassement de bois de noyer, garny d'une liette » ; « une Boiste de cuir garnye de clous, fermant à clef, portée sur ses marchettes » (Angers, 1726) ; « une Boite couverte de point d'ouvrage, fermant à clef, avec son soubassement et tiroir » (Angers, 1738.)

En Orléanais, le Meuble à hardes le plus simple, monté sur quatre pieds, Coffre rectangulaire fermé par un couvercle plat, fut le Meuble le plus répandu ; il était encore en usage et fabriqué au XIX^e siècle. Il portait généralement une moulure à hauteur de sa fermeture à moraillon, moulure qui contournaient la serrure en forme de V renversé. Les Coffres sculptés semblent avoir été des Meubles de luxe. La feu-rayonnante est assez rare sur le Coffre. (J. Ban-chereau.)

ARMOIRES ET CABINETS.

Au XVI^e siècle, le modèle type est l'Armoire à deux corps superposés, celui du haut placé en retrait. L'ensemble est surmonté d'un fronton et comporte quatre vantaux sculptés. Mais le type le plus achevé du Meuble Renaissance, écrit M. de Félice, c'est la petite Armoire à deux corps, quatre « guichets » et fronton entrecoupé, que les ateliers de la Touraine produisaient sous Henri II. Le corps supérieur est un peu moins large et moins profond que celui du bas ; la forme d'ensemble, toute architecturale.

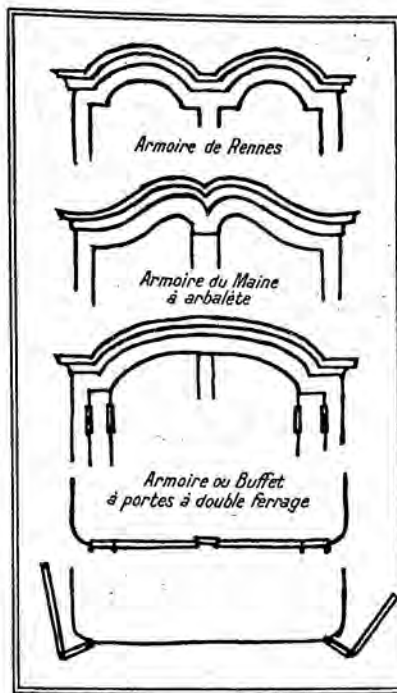
Une variante, le Cabinet est aussi un Meuble essentiellement Renaissance. Le Cabinet comporte également deux corps superposés, mais à la différence de l'Armoire, celui du haut est surtout utilisé et fermé. Il est à l'origine du Buffet à deux corps, généralement désigné comme Armoire, ou comme Bahut dans d'autres inventaires, dans les catalogues et descriptifs des Musées et des ventes contemporaines.

Les inventaires angevins désignent souvent le Cabinet à côté de l'Armoire. En voici des exemples : « un Cabinet de bois de noyer, fait à l'antique, ayant quatre fenestres et quatre liettes, avecq son couronnement, le tout fermant à clef, hors les deux liettes de dehors » ; c'est là une Armoire à quatre portes.

« Un grand Cabinet de bois de chesne, fait à l'antique, ayant trois fenestre fermantes à clef, avec une liette ». (Angers, 1681.)

« Un Cabinet de bois de noyer à deux fenestres et une petite tirette au milieu, une desdites fenestres fermante de clef et l'autre sans serrure » ; « une paire de grandes Presses, aussy de bois de noyer, à quatre fenestres, trois fermantes à clef et l'autre à crochet par dedans ». (Le Boulay, 1691.)

« Deux Presses à 4 fenestres et 2 liettes de bois de noyer, fermant à 3 serrures et clefs, fait à l'antique » ; « une paire d'Armoires de bois de noyer à 4 fenestres fermantes à 3 serrures garnyes de leur



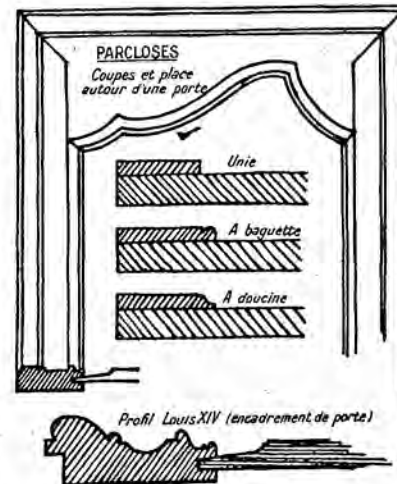
clef, faites à l'antique ; un Basset avec une fenestre. » (Boulay, 1726.) Le Basset, aussi qu'on le nomme toujours en Anjou, est, en fait, un Buffet bas, tel qu'on le désigne aujourd'hui, et en raison de son usage contemporain. Dans l'Orléanais, on lui donne encore le nom de Commode, ce qui tendrait à indiquer qu'il servirait pour ranger vêtements, sous-vêtements, linge, etc.

« Une paire d'Armoires de bois de noyer, à 2 portes, l'une fermante à clef, l'autre à crochet par le dedans ». « Un Basset de noyer à deux fenestres, une fermant à clef, et l'autre à crochet, par dedans, une liette » (Baugé, 1691) ; « deux petits Cabinets de bois de noyer », « une paire d'Armoires de bois de noyer, à 4 fenestres ». (Angers, 1738.)

« Une Armoire à deux battants de bois de noyer », « une Armoire à 4 battants », « une Armoire à 4 battants de différents bois », « une Armoire en bois de cerisier, avec deux liettes fermant à clef ». (Beaufort-en-Vallée, 1792.)

Ces textes, dont nous respectons même l'orthographe curieuse, comportent des termes parfois spéciaux. Par fenestre, entendez vantail ou porte ; liette, tiroir ; Presse, Armoire à linge ; paire d'Armoires, Armoire à 2 corps ; Basset, Armoire basse.

Les plus belles Armoires angevines souligne notre collaborateur, M. Froger, se trouvent dans le Choletais ; ces Armoires, taillées dans des bois clairs (cerisier, loupe de frêne) sont finement exécutées. Mais il en est aussi de fort bien exécutées dans d'autres régions de l'Anjou.



En Touraine, l'Armoire en noyer ou en cerisier est à 2 portes avec « fiches-charnières d'acier ou de cuivre, apparentes sur toute la hauteur, et serrure légèrement ouvragée ». Les vantaux sont généralement à deux panneaux réunis par un motif et séparation à mouvement Louis XV. Les panneaux pleins sont unis, rarement décorés, la décoration étant réalisée, à la base, au sommet et à la liaison des panneaux.

À l'intérieur, l'Armoire comporte une « liette » ou tiroir fermant à clef. Les styles Louis XIII et Louis XIV, surtout un sobre Louis XV, ont été rappelés et le sont encore par quelques Menuisiers campagnards. (J.-M. Rougé.)

L'Armoire du Maine paraît présenter un rapport avec l'Armoire de Rennes. Vous pouvez les confondre, lorsque les deux types d'Armoires ne sont pas rapprochés, qu'il y a une parenté entre celles-ci, alors qu'il n'existe, en fait, aucune analogie marquante. L'Armoire du Maine, à corniche en arbalète, particulière au Maine et surtout à la région du Mans, présente deux vantaux à motifs convergents, au lieu que l'Armoire de Rennes présente deux panneaux symétriques, genre style Louis XIV.

Armoire en chêne Louis XIV, début de style, exécutée vers le milieu du XVIII^e siècle ; le corps de cette Armoire repose sur deux pieds robustes et saillants ; façade encadrée de très importantes moulures qui servissent également chacun deux vantaux à trois panneaux, qui sont la simplicité même. Le tout couronné par une corniche très importante et très saillante. Ce Meuble important, qui servait certainement de garde-robe, dut faire honneur à l'artisan qui l'a exécuté, puisqu'il a tenu à signer son ouvrage. Sur une porte intérieure, un parchemin collé donne les indications suivantes : « Je suis fait par le sieur Mares, Menuisier, le 23 du mois de May, à Disse-sous-Lude, en l'année Mil sept cent quarante-six. Signé : L. Mares. » Meuble angevin. Vous constaterez, par ce Meuble daté, le retard qui existe entre l'époque du style et la date d'exécution. (Pl. 42-3.)

Armoire du Maine, en chêne, vraisemblablement de la première moitié du XIX^e ; construction assez légère, pieds cambrés, traverse chantournée, à motif central sculpté ; montants à pans coupés et cannelés, couronnés par une corniche peu saillante, au-dessus d'une frise unie à rosace centrale ; deux vantaux à deux panneaux, chacun relié par un motif en ellipse, avec rosace au centre ; encadrement mouluré, assez simple et peu saillant, grandes fiches. (Pl. 42-4.)

Robuste Armoire du Maine, en chêne, reposant sur des pieds larges, également à large et robuste base, à deux tiroirs, couronnée par une importante corniche à large gorge, les deux vantaux sont à trois panneaux à mouvement Louis XIV. Par sa facture générale, ce Meuble apparaît d'esprit Régence, transition Régence-Louis XV. (Pl. 42-5.)

Armoire de Touraine très sobre, en noyer, dont les deux pieds cambrés Louis XV, désagrégés (comme c'est le cas pour beaucoup de Meubles Rustiques), ont été malencontreusement remplacés par des pieds-boules, méplats et tournés. Traverse du bas assez étroite et corniche rectangulaire ; les deux vantaux, aux mouvements supérieurs légèrement cintrés, sont à deux panneaux, avec intercalation de croisillons, d'esprit Régence, se découpant dans la traverse, vraisemblablement exécutée au début du XIX^e, Mus. du Folklore à Loches. (Pl. 42-6.)

Armoire de Touraine du XVIII^e, transition Louis XV-Louis XVI, vraisemblablement exécutée au début du XIX^e. Piètement et traverse inférieure cambrée et découpée, d'esprit Louis XV, montants à angles abattus, frise sous corniches à modillons ; entre-portes à cannelures, d'esprit nettement Louis XVI. Panneaux d'un beau noyer très moiré, encadrés par une simple moulure et par un rang de perles ; traverse de liaison entre les deux panneaux, de facture nettement Louis XV, mouvementée et violonnée, côtés en chêne. Hauteur de cette Armoire : fronton compris : 2 m. 23 ; largeur, 1 m. 23 ; profondeur, 58 cm. (Pl. 42-9.)

Armoire d'un type robuste, à large traverse du bas chantournée, à motifs décoratifs très saillants et couronnés par une corniche saillante et ondulée, au-dessus d'une large frise décorée de feuillages. Les deux vantaux sont à trois panneaux, celui du centre très largement cerné par plusieurs moulurations parallèles ; contre-battant très orné, avec le cœur entouré de fleurs à la partie supérieure. Meuble de la partie Nord-Ouest du Mans ou de l'Anjou, nettement influencé par la facture des Meubles du pays de Rennes. (Pl. 45-4.)

Armoire de l'Orléanais, en cerisier, de la première partie du XIX^e ; pieds cambrés assez affinés ; angles abattus et cannelés ; corniche supérieure cambrée, très saillante ; contre-battant cannelé ; porte à deux panneaux, dont la partie supérieure épouse le mouvement de la corniche ; grandes fiches. Meuble transition et composite, Louis XV-Louis XVI-Louis-Philippe. Mus. de Beaugency. (Pl. 45-5.)

Armoire en noyer, de Pruillé-le-Chétif (région de Monttezeau, au Nord du Mans) ; d'esprit Louis XV, d'une bonne tenue, exécutée à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e. Pieds cambrés ; traverse du bas découpée à mouvements

très simples ; montants arrondis, se terminant par un très joli mouvement de corniche à ergots ; porte à deux vantaux à grande fiche, avec épanouissement de feuillage à la partie supérieure. (Pl. 45-6.)

Armoire de l'Orléanais, en merisier, exécution première moitié du XIX^e, témoignant d'une recherche décorative sobre, mais plus abondante que sur les Meubles de l'Anjou. Pieds cambrés très amincis, avec patins rectangulaires ; montants arrondis et cannelés, corniche ondulée, au-dessus d'une étroite frise ; porte à deux panneaux ; grandes fiches et longue entrée de serrure (décoration métallique abondante sur beaucoup de Meubles de l'Orléanais ; piquets de plumes, ou jet de rameaux jaillissant d'une corbeille ; chacun d'eux était terminé par une rose, dans les entre-panneaux, au mouvement onduleux ; épanouissement d'un élément du même genre, au-dessus des panneaux supérieurs et réplique dans la frise. Mus. de Beaugency. (Pl. 45-7.)

Armoire de l'Orléanais (Sologne), en merisier. Meuble bien campagnard d'une bonne exécution ; pieds verticaux tournés, simple traverse inférieure ; corniche et ornements méplats dans la frise. Au centre, entre les deux portes, montants cannelés avec plumes et torchère ; les deux vantaux sont munis de grandes fiches ; les entrées de serrures sont allongées et fluettes. (Pl. 45-8.)

ARMOIRE ÉTROITE. HOMME DEBOUT

On a exécuté, en Anjou principalement, notamment dans la région de Saumur, et dans le Choletais, beaucoup de Meubles à corps très étroit et très élané, sortes de Buffets à deux portes superposés, avec un tiroir intermédiaires ou non ; d'autres à trois portes, mais la majorité à un vantail, qui servaient, les uns d'Armoire, les autres de Buffet ou de Garde-manger ; les autres encore de Bonnetière.

Ces Meubles témoignent d'une parenté évidente avec les fameuses armoires du même type, généralement plus larges et plus étoffées, les « Homme debout » du Poitou ou de Vendée, ou tout au moins d'une continuité d'esprit. Rien ne délimite, en effet, les zones de réalisation de ces Meubles, qui, naturellement, s'assimilaient très facilement, étant donnée l'habitude d'imitation des artisans qui les exécutaient.

Armoire à une porte du Choletais en merisier. Ce modèle à pieds cambrés et à traverse inférieure relativement importante, sur laquelle est sculpté un vase fleuri, est couronné par une corniche assez marquée ; son unique vantail est à deux panneaux, nettement sertis d'une moulure et dont les parties extérieures sont décorées de coquilles et de fleurettes. (Pl. 46-1.)

Grande Armoire. Les exceptions confirment la règle, dit-on communément. Si les Meubles des Bords de la Loire, d'esprit Louis XV, se caractérisent par leur sobriété, cette Armoire se fait remarquer par ses surcharges décoratives. C'est l'œuvre d'un artisan qui pensait, sans doute, que l'abondance crée la richesse et la beauté, en accumulant ainsi les ressources ornementales dont il disposait. Alors que, dans tous les Meubles de cette région, les panneaux sont en plein bois, il s'est essayé à faire intervenir le placage, sans grande originalité, pour un résultat plutôt fâcheux. La base de ce Meuble est portée par des pieds cambrés, reliés, par une traverse très large et très ornée, avec les deux montants parés d'une liane de feuillage de lierre, supportant une corniche très saillante, à multiples consoles, au-dessus d'une frise également fleurie. Les deux vantaux à encadrements fleuris emserrent deux panneaux de bois de placage, en arêtes de poisson, alors que le montant formant contre-battant est également abondamment décoré. (Pl. 46-2.)

Armoire d'encogourne en chêne, du Haut-Saumurois, d'esprit fin Louis XIII-Louis XIV, avec ses piétements, sa façade, sa corniche aux multiples moulurations et à pointes de diamant. (Pl. 46-3.)

Armoire en noyer, à une porte très étroite et fluette, à pieds cambrés, à traverse chantournée sans corniche. La porte est simplement moulurée. Ce Meuble est d'un type commun ; on explique son étroitesse par sa destination. Il aurait été établi pour servir de vestiaire pour une tenue de cour ; culotte, habit, chapeau, et l'épée, bien entendu. Dimensions : hauteur 1 m. 62 ; largeur 42 cm. (Pl. 46-6.)

Armoire en noyer, à une porte, dite « Homme debout » ; modèle très simple, du même type que celles de la Vendée. Les pieds sont cambrés, les traverses du bas chantournées ; la partie supérieure est à simple corniche débordante et à gorge. Les deux panneaux de la porte sont simplement indiqués par la moulure d'encadrement. (Pl. 46-7.)

ARMOIRES Les Armoires de la région d'Angers Angevines, et de Saumur, fin de style, sont d'une facture très sobre. Leur forme, très élancée, d'un galbe élégant et couronné par un fronton parfois rectiligne le plus souvent gracieusement cintré. Leurs deux hauts vantaux s'ouvrent entre deux montants latéraux, à pans abattus et généralement cannelés. Le couronnement de ces montants épouse, mais en très

exagérément accusé, ce pan coupé, avec un des mouvements multiples esquissant ainsi un fragment de chapiteau très saillant.

Une autre particularité de ces Armoires réside dans ceci : malgré l'élanement de ce Meuble, chaque vantail ne comporte qu'un panneau, également très développé, dans le cadre volontairement étroit du vantail. Ce panneau est toujours cerné par une moulure, généralement très saillante ; de telle sorte que le panneau entièrement choisi, le plus souvent dans un bois veiné, se présente très en retrait, malgré la recherche particulière du mouvement de la moulure (trait onduleux, grecqueaplatis, alternance de traits rectilignes et courbes, etc.), cernant nettement chaque panneau ; le parti de simplicité est tel que le Meuble paraît prendre de l'importance en hauteur.

Ce type d'Armoire est aussi caractérisé par le détail. En général, la partie centrale de la traverse du bas correspondant au contre-battant est nettement rectiligne ; elle se relie aux pieds, soit par un chantournement nettement Louis XV, soit par une alternance de mouvements rectilignes et curvilignes assez original. C'est là un détail qui distingue nettement ce type des Meubles de ceux d'autres régions, dont la traverse inférieure est ou rectiligne ou chantournée.

La forme élancée de ces Armoires leur confère également une apparence de légèreté, de sveltesse. De plus, elles sont exécutées avec un bois mince, et leur sobre décoration est souvent mièvre, quoique gracieuse. L'influence indirecte des Meubles de style Empire, Charles X, Louis-Philippe, caractérisée par le modèle des panneaux, s'observe ici, bien que les exécutants conservaient les mouvements extérieurs Louis XV.

Tout cela indique nettement que les Armoires de ce type ont été vraisemblablement exécutées, plutôt dans la première moitié du XIX^e qu'à la fin du XVIII^e.

Ce modèle a dû plaire, être mis « momentanément à la mode », car il est dans le Saumurois. Il est vraisemblable que ce type a été exécuté d'abord, par un menuisier ou dans un atelier et qu'il a été repris, largement imité ensuite par quantité d'autres. Tout porte à croire que des milliers de ces Armoires ont été établies, car des marchands les ramassaient, les stockaient par centaines, il y a une dizaine d'années, alors qu'elles sont encore en nombre dans les familles.

Armoire dite « Bonnetière Angevine », provenance de Suette (Maine-et-Loire), constituée dans l'esprit des Armoires à une porte ; mais comportant trois vantaux superposés ; Meuble vraisemblablement du XVIII^e. (Pl. 38-11.)

Armoire angevine, région de Longué, en noyer, d'esprit Louis XIV-Louis XV, exécutée très postérieurement ; base rectiligne, reposant sur des pieds tournés et plats ; deux vantaux à trois panneaux simplement moulurés, s'ouvrant également dans un encadrement rectangulaire, couronné par une corniche moulurée et saillante ; gonds volumineux. (Pl. 42-1.)

Armoire angevine, en poirier, témoignait de l'influence vendéenne par la décoration de ses panneaux avec disques ; corps robuste, à importante membrure, reposant sur des pieds verticaux, simplement moulurés extérieurement et sous une base très saillante, également moulurée dans l'encadrement. Meuble à façade couronnée par une frise à motifs sculptés en relief, très saillants et abondants ; sous la corniche largement débordante, s'ouvrent deux importants vantaux moulurés, à quatre panneaux ; les panneaux inférieurs et supérieurs à disques tournés, les panneaux intermédiaires à losange et à motifs sculptés. (Pl. 42-2.)

Armoire angevine, en noyer, exécutée probablement dans le Segreen (hauteur 2 m. 40, largeur 1 m. 40, profondeur 60 cm.). Pieds cambrés, traverse étroite, parfaitement découpée ; vantaux à deux panneaux, frise fleurie sous corniche à peine saillante. Comme dans le plupart des Meubles angevins, d'une période assez tardive, fin du XVIII^e et surtout du XIX^e, la mouluration d'encadrement des panneaux est très saillante, faisant apparaître ces panneaux nettement en retrait. Notez l'asymétrie de la barre qui sépare les deux panneaux, dont les motifs sont différents. (Pl. 42-7.)

Armoire du Saumurois, en noyer, d'un ton rouge ; pieds cambrés, traverse du bas très découpée avec fantaisie, et sous une frise à deux petits panneaux ; vantaux d'une facture très simple et encadrés d'une mouluration. (Pl. 42-8.)

Armoire angevine, à pieds cambrés, traverse élégamment chantournée, avec partie centrale et traits de liaisons rectilignes ; pieds cintrés ; montants à pans abattus et cannelés qui se terminent par des écoinçons très saillants et contre-battant cannelés ; corniche cintrée. Les deux vantaux en bois noyer veiné, simplement cernés d'une moulure, épousent le mouvement de la corni-

che et se meuvent sur deux hautes fiches. (Pl. 45-1.)

Armoire du Choletais (région de Cerisy) Bas-Anjou, en cerisier, d'un type très élégant ; pieds cambrés, élégant mouvement de la traverse inférieure, aux montants arrondis, supportant une corniche cintrée, ondulée, avec lambrequins, rappelant un élément décoratif de maintes Armoires du pays de Rennes ; vantaux à petites fiches. Le montant central ou contre-battant, forme pilastre finement et régulièrement cannelé et terminé par un mouvement de chapiteau. Les deux vantaux, très élanés, sont agréablement encadrés par une mouluration comportant des parties courbes, à la jonction des deux encadrements supérieurs et latéralement, une sorte de grecque très aplatie ; dispositif assez rare ; les entrées de serrures sont en cuivre ; exécution d'époque du XVIII^e. (Pl. 45-2.)

Armoire du Saumurois (de Les Tuffeaux), d'une facture assez élégante, mais dont la partie supérieure, très importante, à large frise et à angles abattus, apparaît quelque peu disproportionnée ; montants à angles abattus et cannelés ; vantaux à un seul panneau s'ouvrant sur un large contre-battant, formant pilastres cannelés à chapiteau. Une des Armoires les plus caractéristiquement influencées par l'époque Louis-Philippe. (Pl. 45-3.)

Armoire angevine, région de Château-Gonthier. Pieds cambrés, montants arrondis, fronton ondulé, mouvement que la partie supérieure des portes et vantaux épousent ; chaque vantail est à deux panneaux, à l'encadrement assez saillant, ce qui apparente ce dispositif constructif, avec celui adopté pour les Armoires à vantaux à un seul panneau, de la région d'Angers et du Saumurois. Château d'Athis (Maine). (Pl. 45-9.)

COMMODOES, BUREAUX. Dérivant du Coffre et de l'Armoire, la Commode n'apparaît nulle part avant le XVII^e siècle. C'est au XVIII^e siècle qu'elle fut mise largement à la mode. Et c'est dans la seconde moitié du XVIII^e qu'elle acquit les faveurs des habitants des campagnes.

Tel inventaire angevin, établi à Beaufort-en-Vallée, en 1792, mentionne « deux Commodes en bois de noyer, dont une garnie de cuivres », et « une Commode avec deux ferrures ». Les inventaires récents doivent en mentionner davantage.

En Orléanais, les Commodes sont de bois naturel et s'inspirent, dans leur forme, de Meubles de grands ébénistes ; les moulures sont simples ; elles comportent rarement d'ornement sculpté, sauf une brindille, une coquille ou plutôt la fleur rayonnante ou l'étoile ; quelquefois un filet de marqueterie remplace les moulures. (J. Bancheureau.)

Les Commodes, Bureaux, Coiffeuses ou Poudreaux, qui sont l'objet de recherches particulières, dans maintes régions éloignées (exemple les Commodes polychromées ou non, aux traverses du bas si originalement ajourées, aux poignées si typiquement prises en plein bois et du Dauphiné), même les moins favorisées, paraissent avoir laissé les artisans des Bords de la Loire parfaitement indifférents. Cela doit nous faire supposer que les gens de qualité, qui auraient pu les faire exécuter, les achetaient dans les grands centres.

Aussi, les quelques exemples que j'ai eu l'occasion de voir ne se caractérisent par aucune particularité visiblement régionale ou locale. Ce sont des copies naïves ou des interprétations simplifiées, dépouillées, appauvries, sans recherche particulière aucune, des formes et types courants, et encore en très petit nombre. Sans présenter une recherche particulière, caractérisées par leurs grands panneaux et le jeu de leurs moulurations. Armoires et Buffets montrent tout au moins que des artisans s'y intéressaient. Ces mêmes artisans ont exécuté des petits Meubles, avec assez d'adresse. Aussi, est-on aussi surpris que déçus qu'ils aient délaissé des Meubles bourgeois que sont Commodes et Bureaux et que leur clientèle n'ait pas été tentée de leur en commander.

MODÈLES DE COMMODOES

‡ *Commode-Secrétaire du Saumurois*, en noyer. Modèle inspiré des Meubles de style, à deux tiroirs superposés ; panneau supérieur esquissant la façade d'un tiroir, mais se rabattant pour former tablette de Bureau, entre les montants cannelés. Les pieds ont été maladroitement remplacés. La grande tablette supérieure étant rabattue découvre une case et des tiroirs. (Pl. 50-1 et 2.)

Commode Louis XV du Saumurois, en cerisier et noyer ; modèle assez courant, à deux rangées de tiroirs, à pieds cambrés et au dessus en bois. Au milieu, pot de jubilé, vases de mariée, timbale. (Pl. 50-3.)

Commode Louis XV du Saumurois, en noyer, du type habituel, et de forme simple, à pieds cambrés, mais ornés de beaux bronzes, de période transition Louis XV-Louis XVI. Meuble exécuté fin du XVIII^e ou début du XIX^e. (Pl. 50-4.)

‡ *Bureau dos d'âne*, de la région d'Aubigné-Briand, en cerisier ; type très sobre, pieds très sobres, comportant simplement une frise à cannelures ; larges cannelures, et deux



VARIÉTÉ DE SIÈGES. 1. Caqueteuse d'un modèle courant en Orléanais. 2. Chaise et Fauteuil à piètement robuste (Musée historique d'Orléans). 3. Trois Fauteuils ; à M. Ligols. 4. Fauteuil et Chaises de type courant ; à M. Leclerc. 5. Chaise ; à M. H. de Lavergne. 6. Fauteuil « bonne femme », à décor polychrome. 7. Bergère Régence, en chêne ; à M. Marc Leclerc. 8. Chaise d'époque fin Louis XV (Musée de Beaugency). 9. Chauffeuse et Chaise percée ; à M. Leclerc. 10. Chaise d'époque Révolution ; à M. Gresser. 11. Chaise et Fauteuil cannés ; à M. Marc Leclerc.
(Cl. Vie à la Campagne.)



VARIÉTÉ DE PETITS MEUBLES. 1. Travailleur à 3 pieds et montants tournés; à M. Bouvier. 2. Ecran en bois fruitier et Travailleur à trois étages, en frêne; à M. H. de Lavergne. 3. Amusants Guéridons ou porte-lumière; à M. Gresser. 4. Table d'appui en console demi-elliptique, en bois fruitier; à M. H. de Lavergne. 5. Petite Travailleur triangulaire et petite Table ronde, en noyer sur un seul pied en colonne; à M. H. de Lavergne. 6. Table de chevet bombée, en bois fruitier; à M. de Lavergne. 7. Travailleur à pieds doubles; à M. Bouvier. 8. Table de chevet Directoire à rideaux; à M. Durand. 9. Desserte minuscule en chêne; à M. Gresser. 10. Coiffeuse d'homme du Maine; à M. Raimbault. 11. Coiffeuse du Saumurois, en noyer; à M. Leclerc. 12. Chaise en frêne et Coiffeuse d'Anjou; à M. H. de Lavergne. (Cl. Vie à la Campagne.)

rangées de tiroirs, dont un grand tiroir à la base, et deux tiroirs plus étroits dans la partie supérieure, sous l'abatant. (Pl. 50-5.)

Bureau dos d'âne, de la région de Baugé, en noyer ; modèle robuste et simple, dont l'abatant repose sur deux tirants de fer. (Pl. 50-6.)

Bureau-Commode dos d'âne en merisier, d'un type assez original, à deux cambrés, à deux rangées de tiroirs sur lesquels le coffre du bureau est situé en retrait.

PETITS MEUBLES. Une coutume, en Anjou, persista très longtemps. Il était d'usage que l'artisan auquel on commandait les Meubles essentiels d'un jeune ménage : Armoire, Buffet, Table, ou seulement un des deux premiers, offrit (prime avant la lettre) un petit Meuble : Travailleur, minuscule Table, petit Guéridon, etc. Les Coiffeuses, Poudreuses, Travailleur, etc. Ces Meubles furent exécutés comme les Commodes, mais plutôt en fruitier plaqué sur peuplier, à une époque où, sous la Révolution, les ouvriers commencèrent à moins sérieusement travailler, ce ne sont pas, en tout cas, des Meubles sortis des ateliers de la campagne, mais des ouvrages d'ébénistes. (J. Banchevaux.)

Une différence marquée apparaît dans la facture des Meubles essentiels : Armoires, Buffets, Lits et autres modèles du cru, et dans ceux des Meubles moins importants : Commodes, Bureaux, Tables à coiffer, etc., dans les petits Meubles ou Meubles volants et Sièges : Écrans, Travailleur, Guéridons, Fauteuils, Banquettes, Chaises. Les premiers sont de conception et de réalisation régionales ; les seconds sont intermédiaires, modèles de grands centres, interprétés, les troisièmes, des copies fidèles et adroitement exécutées ou non.

Bien que les petits Meubles soient beaucoup moins nombreux sur les Bords de la Loire que dans d'autres Provinces, il en existe cependant de nombreux modèles. La plupart de ces Meubles, en général des Travailleur, copies ou interprétations dans sa manière de travailler, avec ou non des adjonctions de son cru, des modèles Louis XV des grands centres, exécutés par le charbon-menuisier. En général, ce façonnier offrait un de ces

Meubles à la mariée, à toute commande d'un Mobilier « de mariage », destiné à un nouveau ménage, même d'un meuble important : Armoire, Buffet, Commode.

Pour ces petits Meubles, le frêne blond comme le merisier rouge, poirier, pommier, prunier, étaient largement utilisés, en remplacement et à l'imitation des bois plus précieux : citronnier, acajou, etc.

Tandis que le style Louis XVI paraît n'avoir exercé qu'une influence insignifiante, si elle n'est négative, pour la décoration des Meubles du cru, pourtant d'un style composite, il en est autrement pour les petits Meubles. Mais, pour ceux-ci et pour des Commodes et la plupart des Sièges, Bureaux, Coiffeuses, les façonniers copiaient parfois, avec naïveté, plus qu'ils n'interprétaient les modèles des grands centres. Ils disposaient, en effet, de figurines suffisamment précises et même de Meubles assez peu volumineux pour être facilement transportables, et qui leur servaient de modèles.

VARIÉTÉ DE PETITS MEUBLES

Travailleur à trois pieds et montants tournés avec corbeille intermédiaire et plateau. Autre modèle de Travailleur à pieds doubles arqués, à montants en lyre, avec petite case à ouvrage intermédiaire, et tirette-plateau dans la ceinture. Ces Tables rondes que l'on désigne souvent sous l'appellation de guéridons sont uniformément désignées, en Anjou, sous le nom de « Travailleur », (Pl. 56-1 et 7.)

Écran et *Travailleur*. Écran à très simple encadrement plat, en bois fruitier, aux deux pieds doubles arqués ; Travailleur à trois étages, en frêne, à plateau supérieur octogonal et travailleur de même type, à pieds en lyre, à plateau supérieur rond avec tiroir. (Pl. 56-2.)

Amusants Guéridons ou porte-lumière, à montants uniques, l'un reposant sur quatre pieds en croix, l'autre sur une base circulaire. Le dessus de celui de gauche est en marqueterie de bois de violette. (Pl. 56-3.)

Table d'appui en console demi-elliptique, en bois fruitier (pommier). Curieux pieds cambrés, agencés avec assez de fantaisie ; type assez rare, mais élégant. Table de chevet à deux étages, au coffre assez haut, à double porte à rideau bombé, séparées par un tiroir. Modèle peu répandu dans cette région. (P. 56-4.)

Petite Travailleur triangulaire d'angle, d'un modèle très amusant, à plateau à deux étages. Le premier de ces plateaux est, en effet, supporté par des colonnes, sur trois pieds cambrés et le troisième étage par le montant partant de chaque angle du premier plateau. Petite Table ronde, en noyer, supportée par un seul pied en colonne, dont la stabilité sur le sol est assurée par quatre traverses en croix. (Pl. 56-5.)

Table de chevet, d'esprit Directoire, à rideaux et à pieds tournés ; tablette intermédiaire. Hauteur 75 cm. ; profondeur, 23 cm. ; largeur, 44 cm. Ce Meuble est d'une bonne tenue générale, à piètement stable, avec ses pieds qui s'écartent légèrement et qui campent bien le Meuble sur le sol. A. M. Durand. (Pl. 56-6.)

Desserte minuscule, en chêne, à deux étages ; pieds tournés. Ce piètement affiné et le montant qui supporte les deux tablettes donnent de l'élégance à ce petit Meuble. (Pl. 56-9.)

Coiffeuse d'homme du Maine. Meuble robuste, à pieds cambrés ; large ceinture dans laquelle s'ouvrent trois tiroirs plutôt mobiles, qui découvrent le dessus et dégagent l'intérieur, pour le rangement des objets de toilette. (Pl. 56-10.)

Coiffeuse du Saumurois, en noyer, d'un modèle tout à fait simple ; console établie par un menuisier de village, interprétant, en le simplifiant, un modèle de grand cintre. L'assise en est parfaite, avec les pieds légèrement écartés à la base, qui campent bien le Meuble sur le sol ; large ceinture et tirette au-dessus des tiroirs. (Pl. 56-11.)

Chaise en frêne, du début du XIX^e siècle, à pieds équilibrés, reliés par des barres en ceinture, celles de devant assez ouvragées et dont le dossier, à la traverse supérieure cintrée, comporte trois sortes de petits fuseaux méplats et courbés au centre. À côté, Coiffeuse d'Anjou, en bois fruitier, au piètement en sabot, à courbure très accentuée. (Pl. 56-12.)

Pré-Dieu de la région de Saumur, en merisier. Ce Meuble, qui s'inspire un peu par sa forme générale des Bureaux-Bibliothèques ou secrétaires à un vantail ou à deux vantaux superposés, comporte un corps inférieur à un vantail, à panneau mouluré, dont la base a été refaite ; une partie en pupitre, et au-dessus, en retrait, en façade et légèrement sur les côtés, un corps supérieur également à un vantail, au panneau uni, simplement mouluré, que couronne une corniche et une frise, qui épouse d'ailleurs la forme de la porte. (Pl. 46-4.)

INTÉRIEURS RURAUX, REPRÉSENTATIFS D'UNE ÉPOQUE

POURQUOI IL FAUT QUE, DANS CHAQUE MUSÉE DE TERROIR, SOIT RECONSTITUÉ UN OU PLUSIEURS ENSEMBLES QUI DONNENT L'IMAGE DE LA SALLE COMMUNE PAYSANNE ET LE REFLÈT DES PIÈCES PRINCIPALES DU LOGIS BOURGEOIS.

IL N'EST vraisemblablement pas de Provinces françaises dans lesquelles on se soit ingénié, autant que sur les Bords de la Loire, à reconstituer de multiples Intérieurs d'autrefois dans les Musées de terroirs. Cela se conçoit, ces pays sont des régions de tourisme. Pour satisfaire la curiosité du touriste, on désire lui montrer des prototypes de ce qu'étaient autrefois des Intérieurs paysans. Ils constituent, à la fois, le cadre et le décor un peu frustes, mais parfois pittoresques, de la vie rustique. Ils sont, en général, assez représentatifs, éducatifs et suggestifs, et comme le témoignage d'un passé encore récent.

VRAISEMBLANCES, INVRAISEMBLANCES

On réalise souvent ces ensembles avec assez d'exactitude. On les compose, toutefois, plus souvent avec plus de fantaisie que de sens de la réalité, car on pousse le pittoresque jusqu'à l'exagération, en une sorte de mise en scène d'opéra-comique ou de cinéma trop poussée, et dans ce cas assez fâcheuse.

J'ajoute d'ailleurs que les réalisations les plus récemment composées le sont avec plus de circonspection et de discernement, serrant la réalité de plus près. Ceux-là intéressent alors de très près les habitants de la région qui les visitent volontiers et y amènent les gens de la ville.

Mais je ne saurais trop souligner à quel point le parti pris d'être rustique malgré tout, parfois exagérément rustique, motive des maladresses et des naïvetés, dans maintes réalisations. C'est pourquoi des Intérieurs reconstitués dans quelques Musées, dans le but de montrer quels étaient le cadre et le décor de la vie rurale, au siècle dernier, ont quelque chose d'artificiel, de factice. Leur pittoresque à la Charles-Jacques est donc souvent trop poussé, et leur aspect volontairement délabré est de pure fantaisie. Tout modestes, inconfondables, primitifs et rudimentaires que pouvaient être ces Intérieurs, ils ne révélaient pas toujours pareille indigence. Il faut éviter de ridiculiser. Il faut sup-

primer tout ce qui peut être une sorte de caricature par les personnages.

La plupart des reconstitutions réalisées dans d'autres régions sont trop poussées pour être vraies et même vraisemblables. Beaucoup constitueraient alors un décor pour un épisode de film. Ces ensembles devraient être, en quelque sorte, baignés dans une atmosphère de réalité. Or, par la force des choses, ils sont souvent réalisés dans des locaux si vastes que la vie paysanne ne s'y est jamais tenue.

C'est là, en quelque sorte, une raison de force majeure, car les petites habitations d'autrefois ne pourraient être aussi facilement visitées, comme peuvent l'être les grands locaux dans lesquels ces reconstitutions sont organisées.

PROTOTYPES INTÉRESSANTS

Le prototype d'une mise en œuvre véridique de cet ordre, pour la réalisation de laquelle rien ne manque, mais aussi rien n'est superfétatoire, est la Salle commune paysanne Saintongeaise du Musée régional de Saintes. La scène est composée dans une pièce de dimensions normales ; tout est à l'image d'un intérieur paysan. Les personnages représentatifs ont été modélisés d'après des types : homme, femme, jeune fille Saintongeais. La réussite est parfaite, et elle ne peut motiver ni critique ni moquerie justifiées.

À Beaugency, l'intérieur d'une Salle commune, dans cette région, est simplement conçu et les éléments mis en œuvre avec simplicité et discrétion. L'atmosphère serait plus intime et plus près de la réalité d'autrefois, si le plafond était moins élevé. A ne considérer que l'ensemble, il est aussi bien conçu et réalisé que l'est la Chambre du paysan Saintongeais, dont je viens de vous parler, et qui est bien la reconstitution la plus savoureusement exacte que je connaisse.

Dans la majorité des cas, les reconstitutions organisées et réalisées en Orléanais, Maine et Touraine, le sont avec des personnages vraisemblables,

cela pour situer l'époque d'autrefois, dans ces Intérieurs, et leur donner un semblant d'animation. Dans plusieurs cas, ces personnages ont été modélisés d'après des types du pays et, dans ce cas, on ne peut guère faire grief aux organisateurs de les avoir mis en œuvre.

Sans doute, on peut considérer que ces personnages de cire sont de trop. Question de préférence. Le visiteur, le touriste, apprécie tout particulièrement ces ensembles, qui deviennent ainsi évocateurs, plus compréhensibles, plus réalistes, plus saisissants. Rien de comparable, en effet, dans ce cas, avec les scènes d'un Musée Grévin, qui elles sont surtout conçues pour montrer les personnages plutôt que le cadre et le décor de leur vie.

INTÉRIEUR ORLÉANAIS ET SOLOGNOT

Beaugency, carrefour à l'extrême limite des régions du Blésois, de l'Orléanais, de la Sologne et de la Beauce, est une charmante cité, dont très agréablement les terrasses dominent le cours de la Loire, et dont les vues rayonnent au delà du fleuve, sur les vastes étendues, mises en valeur, de Sologne et, par ailleurs, sur des terres fertiles et variées d'aspect.

Le Musée de Beaugency, installé dans l'ancien Château des Sires de Beaugency, rebâti par le grand Dunois et ses descendants, comporte trois étages de très grandes salles, qui ont permis la répartition de ses intéressantes collections actuelles et qui comportent encore, en réserve, des espaces suffisants pour y disposer sans heurt et mettre en valeur tous les objets qu'il pourra recevoir encore.

Dans les grandes salles sont situés, contre la longue paroi pleine et entre les fenêtres, Armoires, Commodes, Buffets, chaque Meuble et l'aménagement qui le surmonte étant disposé pour constituer un panneau. Des objets complémentaires sont, en effet généralement disposés contre le mur au-dessus, pour dégager les Meubles bas. C'est le cas de vitrines, dans lesquelles sont présentés d'anciens costumes ; d'autre part, des Armoires,

garnies d'étoffes à l'intérieur, servent à la mise en valeur des anciens costumes disposés sur des mannequins, de telle sorte que ces Armoires présentent un double intérêt à la fois pour elles-mêmes et pour la présentation des anciens costumes.

Dans deux anciennes salles qui ne font actuellement qu'une seule, au plafond très élevé, à poutres et à poutrelles, salle en principe trop vaste, en surface et en hauteur, près de l'ancien oratoire Dunois, une Salle commune a été reconstituée, avec un sentiment de vérité très évident. Elle ne comporte, en effet, que les Meubles, les ustensiles, les objets usuels que l'on trouvait dans une grande Salle de ferme de Sologne, au début du XIX^e siècle: par conséquent, dans l'esprit du XVIII^e, sans surcharge et sans encombrement.

Deux grandes fenêtres encadrent cette pièce et permettent de contempler l'ensemble à l'aise, et en pleine lumière. Face à une des fenêtres est la cheminée au foyer dégagé et au manteau très élevé, vraisemblablement du XVI^e ou même du XV^e siècle (ce n'est, par conséquent, pas là non plus, une cheminée paysanne du XVIII^e). C'est pourquoi, d'ailleurs, on y a ajouté une tablette, avec son bandeau d'étoffe, pour lui donner un aspect plus vraisemblable.

Au centre de la pièce est la Table des repas, près de laquelle se trouve le mannequin du fermier, alors que la fermière bobine, au coin de la cheminée, et que, debout, la fille ou la servante complète une évocation parfaite de modeste intérieur Solognot, il y a près de cent cinquante ans.

A gauche, en retour, est le Lit, le châlit plutôt, avec sa garniture de grands rideaux, châlit qui ne comporte que le cadre, le dossier et à l'avant des deux montants des pieds. A droite de la cheminée, est l'Horloge, dont le coffre a été vraisemblablement exécuté en Franche-Comté, et le Buffet-Vaisselle; sur la paroi en retour, face au Lit, l'Armoire, puis une Maie ou Huche, au-dessus de laquelle s'ouvre la porte vitrée d'un placard encastré dans le mur.

Tout normalement les Meubles essentiels et les Sièges, qui sont paillés, se complètent d'ustensiles et d'objets usuels: petits objets de service dans le placard vitré, assiettes à fleurs pour les grands jours, présentées ornementalement sur les tablettes du dressoir, et autres pièces en forme de bibelots, sur le dessus du corps inférieur du Buffet; sur la Table, sont des écuelles, saladiers, assiettes, gobelets en étain pour boire, le pot à cidre.

Dans la cheminée, tous les ustensiles habituels: casseroles, poêle, soufflet; au-dessus, sur la tablette: bougeoirs, pots, vases, etc... et toujours, bien entendu, le fusil accroché contre le manteau.

Ici, il n'est point de Coffre ouvert, comme dans le Maine, afin d'y entasser fagots et bourrées; le bois et les branches pour entretenir le feu sont simplement posés à côté de la cheminée.

Dans un angle de la grande Salle du Musée de Beaugency, remarquez l'heureuse présentation de Meubles, bibelots, costumes et gilets.

A droite, Buffet bas supporté par deux pieds tournés en demi-sphères à deux vantaux, d'esprit encore Louis XIV, mais exécuté dans le courant du XVIII^e siècle. A droite, Commode à trois rangées de tiroirs; dans l'angle, Horloge à boîtier rectiligne, à la base chantournée et à la tête à corniche cintrée. Coffre d'un modèle assez courant, vraisemblablement exécuté au début du XIX^e siècle. Au-dessus des Meubles bas, Buffet et Commode sont disposés, dans des panneaux-vitrines, à la façon de tableaux, les costumes et les gilets brodés présentés ainsi avec beaucoup d'à propos.

Encore une fois, cet ensemble est très bien composé, comme le Musée est lui-même fort bien compris. (Pl. 29-1 et 2.)

CHAMBRES DU BLÉSOIS

Deux pièces, l'une d'un logis de paysan, l'autre appartenant vraisemblablement à un propriétaire rural aisé ou bourgeois, ont été installées dans deux pièces de l'ancien Evêché de Blois, maintenant Musée municipal. Cela explique que, dans l'une d'elles, la cheminée est peut-être trop riche pour un intérieur rural et que le Lit à rideaux est trop petit pour l'alcôve dans laquelle on l'a placé.

Dans la Chambre rustique a été aménagée une cheminée de pierre provenant d'une Ferme de Sologne. Elle occupe le centre de tout un coin de la pièce. L'intérieur comporte, tout naturellement, les principaux ustensiles, notamment les chenêts, avec la broche-rôtissoire dont la rotation est assurée par une sorte de moulinet en bois.

Sur la tablette, normale cette fois, sont disposés les différents objets d'usage courant: pots en grès, et en verre, chandeliers, etc. Cette cheminée est flanquée, à gauche, du Coffre-tabouret salin, comportant la provision de sel; à droite, d'un casier

ajouré tout à fait rustique, servant d'égouttoir à vaisselle et, sur la droite, d'un Buffet-Vaisselle d'un type d'usage fruste.

Dans le fond est le grand Lit à colonnes provenant de Mont, près de Chambord, avec ses rideaux de serge verte, ornés de fleurs en rubans et, toujours pour souligner le caractère réaliste, le robuste Rouet.

La seconde pièce est d'allure plus bourgeoise; la cheminée en marbre est du XVIII^e ou début du XIX^e. Elle est surmontée par un trumeau vraisemblablement de la même époque. Dans son alcôve, est placé un Lit de même provenance que le précédent, entièrement garni de toile à dessins bleus: bandeau, rideaux en cantonnière, rideaux de fond, couvre-lit. Deux personnages portent: l'une un costume de mariée « gorge de pigeon » de 1820; l'autre, un habit de l'époque du Directoire. (Pl. 46-9 et 10.)

SALLE COMMUNE TOURANGELLE

Le Musée du Folkllore est installé dans la porte royale du Château de Loches. Dans cette très haute Salle ogivale, qui comporte encore sa grande fenêtre et ses bancs de guetteur, dans l'épaisseur énorme de la muraille, M. J. M. Rougé a réuni une série de Meubles et d'objets régionaux, disposés comme ils auraient pu l'être dans un intérieur d'autrefois.

Il s'agit là d'une Chambre commune qui réunit le Lit, la Table, le Buffet, la Bonnetière, etc. Sans doute, la pièce, comme la cheminée, sont nettement antérieures de plusieurs siècles à la scène composée, mais l'ensemble s'harmonise suffisamment.

Cette salle comporte, vue de la fenêtre, à gauche, la cheminée formant coin de feu, flanquée d'une Horloge. A droite, et en face de la porte de communication, se trouvent une Armoire, un Buffet-Vaisselle, et une Maie. Dans le fond, se voit une autre Armoire, un petit Dressoir et dans l'angle, un Lit à colonnes et à dais, complètement enveloppé d'étoffe, et voisinant, un coffre.

Au milieu s'allonge la table à plateau droit supportée par une membrure de 6 pieds très élégamment tournés, retenus à leur base par des barres. Cette Table est d'une époque très antérieure. Au coin de feu, sont ici deux personnages du cru, en costume local d'il y a une soixantaine d'années, et entourés d'objets usuels la femme faisant double besogne, puisque filant et travaillant au rouet.

L'âtre contient ses éléments habituels, plaque de cheminée, landier, crémaillère, etc. Enfin, au-dessus de la tablette, est la vaisselle classique, et sur cette tablette des statues, chandeliers, bougeoirs et menus objets. (Pl. 27-1, 2 et 3.)

INTÉRIEUR D'UN LOGIS ANGEVIN

Dans une arrière-pièce, dépendant des locaux du Syndicat d'Initiative d'Anjou, les dirigeants de celui-ci ont voulu donner l'impression de ce qu'était un Logis Angevin d'autrefois. Ils l'ont réalisé d'une façon abondante, et un peu surchargée, pour présenter une collection de petit matériel

La cheminée est surmontée de son râtelier horizontal à fusil; sur la tablette, les objets les plus divers sont multipliés; elle est flanquée, à droite, d'une Horloge; à gauche, d'un Bahut a-dessus duquel s'amoncellent une série de types de bouteilles à vins d'Anjou, une Armoire d'époque assez antérieure, la Table, etc., avec ses bols, pichets, etc., et, dans tous les endroits libres, sont montrés d'autres objets usuels: un rouet, seau, panier à provisions, et vieille seringue vétérinaire, sont mis en évidence. Ils sont trop.

Lorsqu'on dispose de l'emplacement nécessaire, il est préférable de reconstituer un intérieur comportant strictement le nombre d'objets sélectionnés, autresfois usuels, et faire séparément une collection des autres objets usuels et des Meubles qui se doublent. (Pl. 27-4 et 5.)

SALLE DE FERME DU MAINE

Cet arrangement est réalisé dans une des salles du rez-de-chaussée du Musée de la Reine Bérengère au Mans. Ce Logis n'a pu servir de Demure à la Reine Bérengère, venue de Richard Cœur de Lion mort en 1230. Il fut en effet construit entre 1490 et 1515.

A part la cheminée, qui est d'époque antérieure, mais qui en fait ne compte pas exagérément, la fenêtre aux vitrages trop soignés pour un tel intérieur, cet ensemble apparaît assez vraisemblable. C'est d'ailleurs la représentation d'une Salle de ferme d'un propriétaire cultivateur aisé, de la première moitié du XIX^e siècle.

Face à l'entrée, la cheminée au très haut manteau comportant le classique râtelier d'armes horizontal, (auquel on a accroché, d'une façon qui s'indique beaucoup moins, le chapeau haut de forme de famille, pour souligner la note pittoresque). A droite, en retrait, est le « Dressoir » (Dressoir). Ce Meuble est la simplicité même: deux montants posés sur le sol; le dessus rectiligne, sans corniche. La frise se cintre au-dessus de la tablette supérieure; enfin 4 tablettes sont destinées à recevoir les ustensiles pour la préparation des repas et la poterie de ménage pour les repas eux-mêmes. Le côté gauche est occupé par une sorte de casier mobile, amplifiant la forme d'une haute bergère à oreilles, casier destiné à recevoir fagots et bourrées de bois, qui, ainsi dressés, n'encombre pas la pièce. Sur la droite, sont deux Lits en merisier à colonnes, à dais et à rideaux datant, vraisemblablement, de la période 1830, garnis de doubles rideaux en étoffe robuste, ce qui montre la persistance de ce type de Lit, dans maintes campagnes.

Sur la paroi, face à la cheminée, dans laquelle s'ouvre la porte d'entrée, est disposé un très important et robuste Buffet à deux corps, aux vantaux robustement moulurés et l'Horloge aussi robuste, traitée de la même façon et dont l'origine est très vraisemblablement la même que celle du Buffet. La parenté de ces Meubles est telle qu'il est possible que leur exécution ait été réalisée par un artisan, et pour la même pièce.

Devant la fenêtre, à droite, est une Table d'appui. Enfin au centre s'allonge, perpendiculairement à la cheminée, et dans l'axe de celle-ci, une longue Table de ferme à pieds tournés, toujours du type Louis XIII, à barre à double T, d'entre-jambes, dotée d'un tiroir à chaque extrémité, dans sa ceinture. Cette table est flanquée, de part et d'autre, de simples banquettes établies partout en série.

Au-dessus de la Table, suspendue au plafond, est la double barre à pots, à laquelle sont accrochées les tasses pour la boîlee de cidre, le panier à secouer la salade et un collier à grelots; mais je vois moins la nécessité des branches de pin accompagnées de leurs pommes.

La note vivante est donnée par le coin de feu, auprès duquel sont ici les mannequins qui figurent la fermière et le fermier. Cette dernière est placée près de son grand rouet; mais pourquoi l'avoir affublée de sa quenouille, qui serait indiquée, si elle filait, car une paysanne ne pouvait simultanément filer le chanvre ou la laine et embobiner le fil. Il s'agit simplement d'une mise en scène.

Enfin, au plafond, sont suspendus les paniers d'usage constant dans le Maine; les inflorescences en graines mûres d'Oignons et de Poireaux, qui fourniront une semence pour l'année suivante, et aussi les longues grappes d'origine d'Echalotes et d'Aulx.

Les réserves ci-dessus, qui sont de simples remarques, ne sont en rien des critiques. Cette Salle reflète bien ce qu'était un intérieur du Maine, à tel point que les ruraux, à de nombreux kilomètres de la ronde, se complaisent à venir périodiquement visiter ce Musée, comparant cet essai avec ce qu'ils peuvent encore observer autour, et commentant le tout favorablement. (Pl. 23-1 et 2.)

SI CE NUMÉRO VOUS A INTÉRESSÉ

Vous lirez également avec profit
Nos précédents Volumes-Albums

MAISONS ET MEUBLES
POITEVINS, VENDÉENS, SAINTONGEAIS

MEUBLES RÉGIONAUX
PROVENÇAUX ET COMTADINS

MAISONS ET MEUBLES
ARTÉSIENS ET PICARDS

MAISONS ET MEUBLES
BASQUES ET BEARNAIS

MAISONS ET MEUBLES
DU MASSIF CENTRAL

MAISONS ET MEUBLES
FLAMANDS

MAISONS ET MEUBLES
ARDENNAIS ET WALLONS

MAISONS, JARDINS ET MEUBLES
DE L'ILE-DE-FRANCE

MAISONS ET MEUBLES
ARDENNAIS ET CHAMPENOIS

Chacun de ces Volumes-Albums illustré de 200
à 300 photographies et dessins: 15 francs fco.
Etranger: 20 fr. Hachette.

Pour paraître le 15 Décembre 1934 :

MAISONS, JARDINS ET MEUBLES
DU LANGUEDOC ET DU ROUSSILLON